



Temps libre : la mode en Corée

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15446 – 7 F

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Ouverture fiscale au Japon

LA coalition gouvernementale japonaise vient de faire la preuve de sa souplesse d'adaptation. L'occasion lui en a été donnée avec l'adoption, jeudi 22 septembre, d'une vaste réforme fiscale. Très ambitieuse, celle-ci s'appuie sur deux volets principaux : une réduction importante des impôts sur le revenu en 1995 et 1996, prolongeant celle décidée en début d'année pour l'année 1994, et une hausse de la taxe sur la consommation portée de 3 % à 5 % à compter de 1997.

Pour le premier ministre socialiste, Tomiichi Murayama, et ses amis, il s'agit d'une volte-face de taille. Opposés de longue date à tout alourdissement de la TVA, sous prétexte qu'elle pèse sur les plus démunis, ils ont finalement fait machine arrière. Cette conversion ne surprend d'ailleurs qu'à moitié. Portés au pouvoir à la fin juin, à la tête d'une coalition qui leur fait côtoyer leurs adversaires conservateurs d'hier, ils avaient déjà accepté de ne plus s'opposer au traité de sécurité qui lie le Japon aux Etats-Unis.

SOUS réserve de son adoption sans changement majeur par le Parlement cet automne, la réforme fiscale japonaise, avec son volet réduction d'impôts, devrait valoir à la coalition gouvernementale un regain de popularité auprès de l'opinion publique. Le gouvernement de M. Murayama va s'en trouver conforté à l'heure où le pays commence à sortir de la pire récession économique depuis la fin de la guerre.

Mais elle va surtout contribuer à apaiser les tensions entre Tokyo et Washington, engagés dans une partie de bras de fer commercial à l'issue incertaine. Les Etats-Unis peuvent en effet espérer que le consommateur japonais, bénéficiant d'un pouvoir d'achat accru, saura se tourner vers des produits américains importés. La réduction de l'immense excédent commercial japonais s'en trouvera facilitée. Jeudi 22 septembre, la brève hausse du dollar et la baisse concomitante du yen sur les grandes places financières démontraient que les milieux d'affaires semblent partager cette analyse.

IL n'empêche que rien n'est encore acquis. Les discussions entre les deux pays se poursuivent à Washington. Bill Clinton a clairement rappelé jeudi qu'un accord devrait être trouvé impérativement avant le 30 septembre, faute de quoi Washington n'hésiterait pas à prendre des mesures de rétorsion. C'est dans ce contexte qu'intervient cette réforme fiscale en forme d'ouverture du commerce.

Reste une inconnue. Le rééquilibrage commercial entre les deux partenaires dépend de l'attitude du consommateur japonais, plus fourmi que cigale. N'a-t-il pas eu tendance, dans le passé, chaque fois qu'il a bénéficié d'un accroissement soudain de ses revenus, à privilégier l'épargne au détriment de la consommation ? Le second volet de la nouvelle réforme fiscale – l'augmentation dans trois ans de la TVA – risque de le conforter dans cette attitude frileuse.

Lire nos informations page 16

Un entretien avec le ministre de la justice

M. Méhaignerie souhaite que la politique ne soit plus financée par les entreprises

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », Pierre Méhaignerie estime que « la corruption recule » et que « la lutte est menée avec vigueur ». Critiquant le « slogan électoral » des partisans d'une opération « Mains propres » en France, le ministre de la justice souhaite cependant que, pour leur financement, « les hommes politiques soient totalement indépendants des entreprises ». Dans l'affaire Longuet, M. Méhaignerie confirme qu'il décidera rapidement d'ouvrir ou non une information judiciaire sur le patrimoine du ministre de l'industrie. Il précise également les missions du « comité des sages » sur la corruption, dont les trois membres ont été reçus jeudi 22 septembre par le premier ministre.

« Sur le terrain, la corruption recule »

« – Le conseiller Van Ruymbeke vous a transmis en début de semaine un rapport relatif au patrimoine privé de Gérard Longuet qui évoque le financement de sa villa de Saint-Tropez. Comptez-vous ordonner une simple enquête préliminaire ou ouvrir une information judiciaire, comme le demande M. Van Ruymbeke ?

J'ai annoncé que je prendrai ma décision rapidement, c'est-à-dire dans quelques jours.

– Ce dossier pose le problème de la responsabilité politique. Estimez-vous qu'un ministre mis en cause dans une affaire judiciaire doit démissionner du gouvernement ?

– Je crois que c'est à chaque ministre de prendre en conscience sa décision, en concertation avec le premier ministre.

– Quelle est votre conception personnelle ?

– Je ne souhaite pas la rendre publique car ce serait une manière de juger les autres. Je ne veux pas dicter leur conduite aux autres ministres du gouvernement.

– Depuis quelques semaines, M. Longuet reprend un discours que l'on avait entendu dans la bouche des socialistes lors de l'affaire Urba et qui consiste à affirmer que la justice s'acharne contre lui. Partagez-vous son sentiment ?

– Lorsque la justice s'intéresse à des hommes publics, qu'il s'agisse de chefs d'entreprise ou d'élus, ces personnes sont livrées en pâture à l'opinion. Dans un tel climat, il me paraît en effet difficile de travailler dans la sérénité. J'estime que la publication de rapports judiciaires ou d'actes d'instruction est profondément anormale. Il est très difficile de réagir : en effet, toute action dirigée contre la presse donnerait le sentiment d'une atteinte à la liberté d'information. Nous souffrons encore du poids du passé, où l'opinion avait le sentiment que les affaires étaient enterrées.

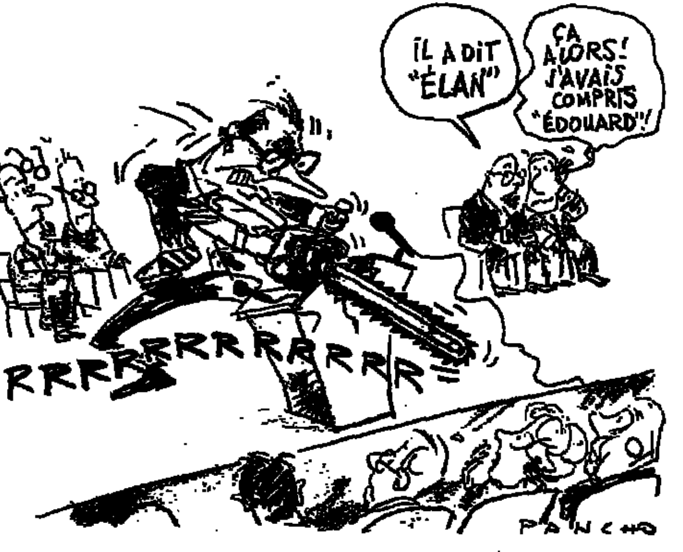
Propos recueillis par **ANNE CHEMIN** et **EDWY PLENEL**

Lire la suite page 9 et nos informations page 10

Dénonçant les dangers des « faux consensus »

M. Chirac durcit le ton contre M. Balladur

Jacques Chirac a prononcé, jeudi 22 septembre à Colmar, devant les parlementaires RPR, un discours de combat. S'en prenant indirectement à la méthode de gouvernement d'Edouard Balladur, il a dénoncé les dangers des « faux consensus » qui ne sont souvent que « prétexte à l'immobilisme ». Le premier ministre a répondu vendredi en défendant vigoureusement sa méthode, et en expliquant qu'il n'est pas possible de dissocier un projet présidentiel du bilan gouvernemental.



Lire nos informations page 8

Les Berbères, « hommes libres » au Maghreb

En Algérie et au Maroc, les vingt millions de berbérophones haussent le ton pour obtenir la reconnaissance de leur spécificité, au moins culturelle

L'Histoire aurait-elle été ingrate à leur endroit ? S'en seraient-ils exclus eux-mêmes par inadvertance ? Les Berbères se retrouvent, aujourd'hui, pleins d'amertume face à la difficulté de faire reconnaître leur « *droit à la différence* » qui, pour eux, va sans dire, malhabiles aussi à en préciser les contours et à user des bons moyens pour le défendre.

Au mot peu flatteur de Berbère – barbare en grec ou en latin ? – ils préfèrent celui d'*Imazighen* – « hommes libres » dans leur propre langue. Libres sur leurs terres, ils l'étaient assurément bien longtemps avant que n'y débarquent Phéniciens, Grecs, Romains et Arabes, héritiers d'une culture qui remonterait aux Pharaons.

« *La base du Maghreb est berbère* », soulignait l'écrivain kabyle Mouloud Mammeri, en mars 1989, peu avant sa mort. A son zénith, le monde berbérophone s'étalait plus largement, de l'Algérie au Niger et de l'Egypte aux îles Canaries avant qu'elles ne passent, au XIVème siècle, sous domination espagnole.

Pour le seul Maghreb, ce sont, aujourd'hui, quelque vingt millions d'habitants – *grosso modo*, le tiers de la population totale – qui relèvent de ce monde berbérophone, plus dense à son extrémité ouest, moins exposée aux envahisseurs arabes. « *Le Maroc est une mer berbère, parsemée de quelques îles arabes* », note ainsi Ouzzine Aherdane, directeur de la revue marocaine *Tifinagh*.

Qu'inscrire, aujourd'hui, sous le vocable « *berbérité* » ? Une culture essentiellement orale, la langue n'étant plus écrite que par les Touaregs, les « *hommes bleus* » du désert. Une culture chahutée par l'Histoire, qui « *s'est amenuisée comme peau de chagrin* », constatait Mouloud Mammeri. « *Des choses aussi communes que le couscous, la fantasia, etc, sont des éléments de la culture berbère que plus personne ne sent plus comme tels* », remarquait l'auteur de *La colline oubliée*. Et de regretter qu'au fil du temps, les Berbères aient perdu le pouvoir – ou l'envie – « *d'apposer le sceau de leur identité à tous ces éléments de leur culture* ».

Ces « *hommes libres* » épousèrent, en effet, sans résistance, dès le VIIIème siècle, la culture et la religion de leurs envahisseurs, jusqu'à arabiser leurs noms.

JACQUES DE BARRIN

Lire la suite page 4

Bistrots à musiques

L'association Life live in the bar est à l'origine du renouveau musical des cafés parisiens

En 1988, plus occupé par le cinéma et le théâtre, Julien Bassouls ne s'intéresse que de loin à l'actualité musicale. Son goût de la fête et de la convivialité le poussera pourtant à organiser la venue d'un groupe folk, des copains irlandais, les Shanakies, dans un bar de l'Ile-de-France. Ce succès l'encouragera à programmer quinze autres dates dans des lieux de la région parisienne plus réputés pour leurs demis sans faux-col que pour leur engagement artistique. Hésitant entre deux orthographes, l'organisateur improvisé baptisera l'opération « Life live in the bar » sans se douter que ce nom en forme de devise (« La vie, en concert, dans le bar ») allait rencontrer les aspirations d'une nouvelle génération de musiciens. « *J'ai continué de m'occuper des Shanakies*, se souvient-il, *et très vite, j'ai reçu des demandes de dizaines de groupes. Beaucoup se heurtaient au manque d'infrastructures parisiennes. Les contacts se sont multipliés. J'ai continué de démarcher des cafés pour mes programmations. J'en ai petit à petit compris les contraintes et les spécificités.* » Cette année, Life live in the bar, devenue une association loi de 1901, a participé au déroulement de près de mille concerts organisés pour la plupart dans une cinquantaine de bars parisiens, pour des artistes encore inconnus du grand public. Avec un enthousiasme jamais démenti, il met en relation musiciens, organisateurs potentiels, spectateurs et médias. Chaque mois, un *mailing* de plus de 3 000 envois informe de l'actualité de ce réseau culturel.

STÉPHANE DAVET

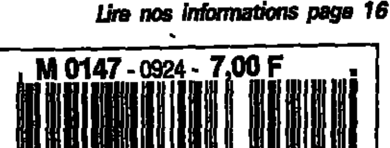
Lire la suite page 15

Madeleine Renaud est morte

L'actrice Madeleine Renaud est décédée, vendredi 23 septembre, à l'hôpital américain de Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) où elle avait été transportée la veille dans un « état sérieux ». Agée de quatre-vingt-quatorze ans, elle ne s'était jamais remise du décès, en janvier dernier, du comédien Jean-Louis Barrault, son mari depuis cinquante-quatre ans et le partenaire de son aventure artistique exceptionnelle.

Après des débuts à la Comédie-Française, elle entame en 1946 au Théâtre Marigny à Paris l'aventure de la Compagnie Renaud-Barrault qui connaîtra bientôt un succès non seulement en France mais dans le monde entier et habitera au fil des ans plusieurs théâtres jusqu'à celui du Rond-Point à Paris qui porte aujourd'hui leur nom. Elle sera la Winnie de Beckett dans *Oh ! les beaux jours*, un rôle qui a bouleversé des générations entières de spectateurs, elle sera Maude, nonagénaire enseignant l'amour à un adolescent dépressif, elle aura servi Claudel, Genet, Tchekhov et Marguerite Duras, l'amie, la sœur, qui lui dédiera plusieurs pièces, comme *Savannah Bay*, l'un de ses succès retentissants.

Au cinéma, Jean Grémillon lui aura donné ses plus beaux rôles, comme partenaire de Raimu, Gabin et Charles Vanel. Combative, courageuse, Madeleine Renaud est une figure marquante d'un siècle qui avait commencé avec elle.



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Dans l'intimité des charges publiques

PLUSIEURS lecteurs nous reprochent l'article publié dans le Monde du 10 septembre sur l'évolution « imprévisible » *du cancer du président de la République. Ils le font, parfois, avec des mots durs, tant est vive leur émotion ou forte leur indignation :* « indécence », « obscénité absolue », « volonté de nuire »... *On trouvera ci-dessous des extraits significatifs de cette correspondance.*

En publiant l'article en cause, le Monde *savait qu'il s'attirerait de telles réactions. Il était conscient du caractère cruel des informations qu'il livrait et de la dureté des questions que celles-ci soulevaient. A l'évidence, on se trouvait là aux limites du devoir d'informer, qui est le nôtre, et du droit de savoir, qui est celui de nos lecteurs et, au-delà, des citoyens en général.* Le Monde *a choisi d'assumer l'un et de satisfaire l'autre, au risque de choquer des sentiments qu'il est habituellement porté à respecter.*

Il l'a fait à sa manière : à partir de sources fiables, il a accompagné son information principale de précisions techniques et d'interrogations sur les suites imaginables, sans oublier qu'il s'adresse à la fois à des spécialistes et à des non-spécialistes. C'est, semble-t-il, le fait d'entrer dans le détail des explications médicales et d'y mêler des spéculations juridiques qui a le plus choqué. On comprend pourquoi : l'intimité d'un homme malade et âgé, menacé dans sa vie, se trouvait disséquée et devenait objet de commentaires sur la place publique ! Oui, mais voilà : cet homme est aussi un chef d'Etat, qui revendique hautement sa charge et entend l'exercer tant qu'il en aura la capacité.

La question posée est de savoir jusqu'où peut aller l'information due sur un personnage public par rapport au respect et à la protection légitimes de son domaine privé. Notons, au passage, qu'elle a reçu des réponses différentes dans le temps – même en France, où le corps du roi était observé dans ses manifestations les plus intimes – et que, s'agissant des problèmes de santé, elle n'est pas traitée à l'identique dans des pays comparables. Dans tous les cas, la frontière entre ce qui doit être dit et tu est culturelle, et, lorsqu'elle s'applique aux gouvernants, elle prend un tour politique qui peut jouer dans un sens ou dans un autre : le secret, dans les régimes où le pouvoir est confisqué, la transparence et, au pire, le voyeurisme, là où il est démocratiquement délégué.

En France, la place prise par le président de la République (qui dispose du pouvoir suprême en matière de défense et de survie de la nation), la personnalisation du pouvoir qui en a résulté et la maladie de Georges Pompidou ont conduit à accepter plus de transparence sur la santé du chef de l'Etat. N'eût été ce précédent, les exemples de Franco, Mao, Brejnev ou Bourguiba auraient suffisamment illustré ce qu'il advient des fins de règne prolongées dans le non-dit. M. Mitterrand – et c'est tout à son honneur – a personnellement souhaité que ses problèmes de santé ne soient pas occultés et il a réaffirmé sa volonté, avec une dignité et une simplicité qui ont ému, dans son entretien télévisé du 12 septembre. Se reconnaissant atteint par la maladie et, par là, plus incertain du temps que lui laissera son sort – si tant est que l'on puisse avoir des certitudes –, il reste partisan de livrer une information complète sur ce chapitre à la fois intime et directement relié à l'exercice de sa charge.

Quelle attitude doit avoir la presse devant cet engagement estimable ? Celle qui est la plus conforme à son rôle. Une information complète suppose qu'elle ne soit pas unilatérale et passivement reçue : elle appelle, naturellement, des précisions supplémentaires, des commentaires et des interrogations. C'est par là qu'elle peut être utile à la collectivité. Est-elle, pour autant, recevable par celle-ci, puisqu'elle heurte des sensibilités et bouscule des traditions ? Ce n'est pas une question vaine. Le Monde *y répond, pour sa part, en rappelant qu'il ne s'est jamais distingué par son goût de la provocation ou du scandale, mais que, chaque fois qu'il lui est apparu utile d'informer ses lecteurs sur des problèmes touchant aux affaires publiques, il ne s'est pas défaussé. Il l'a fait, au risque de déplaire, dans la forme ou sur le fond. Aux lecteurs de dire – de se dire – si, en dépit de l'effet douloureux ou choquant de certaines informations, ils acceptent de les recevoir et de les partager.*

ANDRÉ LAURENS

LE PASSÉ DE M. MITTERRAND

La mémoire sélective

Décidément, les Français ont la mémoire sélective (...). Tous ceux qui crient haut et fort admettent *que l'attitude de François Mitterrand* au début de la guerre était celle de toute la petite bourgeoisie française. Ils la jugent condamnable, non pas en tant que telle, mais *« parce que François Mitterrand* n'est pas n'importe qui ».

Soit. Mesure-t-on alors les implications extrêmement graves et arbitraires de pareil procédé, pour *ne pas dire procédure ?* L'acte ou l'attitude ne seraient plus jugés, *mais « revisités »,* comme disent les Anglo-Saxons, à la lumière d'une évolution personnelle *vingt ans, trente ans, quarante ans* après...

Admettons, *nolens volens,* que cette justice médiatique, non codifiée mais bien réelle, s'impose à nous. On pourrait *lui* conseiller avant agencement d'ouvrir ou de rouvrir les dossiers d'autres citoyens qui ne sont pas « n'importe qui ». Pour cela, il n'y a qu'à relire *la France de Vichy* de Paxton, véritable livre de référence – et sans doute pour très longtemps – de la période 1940-1945. Prenons le cas de Maurice Couve de *Murville, ministre des affaires* étrangères et premier ministre de Charles de Gaulle. Que lit-on ? *« On trouve à Vichy des protestants de marque : Maurice Couve de Murville, très compétent directeur des échanges extérieurs début 1943. »* Ignorait-il, lui aussi, les lois antisémites, l'interdiction faite aux juifs d'entrer dans la haute fonction *publique ? Mais doit-on pour autant* situer ses responsabilités dans la perspective de ses activités publiques et politiques d'après 1958 ?

On pourrait faire la même remarque à propos de celui qui allait devenir le maréchal Juin (...). Mitterrand n'était donc pas tout seul à fréquenter l'ambiguïté. Pour ceux qui, comme moi, n'ont pas vécu cette période, le parti pris délibéré et courageux, dès le début, contre Pétain et sa politique semble avoir été l'œuvre de pionniers. De Gaulle l'a incarné parfaitement. Mais les autres ? On aimerait que le scalpel de ce qui fait de nouveau l'actualité élargisse le champ exploratoire. Et qu'il nous expose, posément, les tumeurs qui ont amené le pétainisme et, avant, la « raclée » de 1940, et non pas les conséquences lointaines de ces maux sur la fin d'un septennat, cinquante ans plus tard !

PATRICE CHABANET
67370 Truchtersheim

Un repoussoir

Les réactions de Jospin et de Fiterman, quelles que soient leurs étiquettes, sont intelligentes et dignes. Seules elles prennent la *mesure de l'événement* : un président de la République, « de gauche », qui défendait très haut les droits de l'homme en France et dans le monde, avait simultanément *« plaisir » à rencontrer l'organisateur* de la rafle du Vel'd'Hiv'. La faillite idéologique et morale de la « gauche » incarnée par Mitterrand était déjà patente, mais les *naïfs* ne doutaient pas encore de sa rectitude antifasciste et de sa réprobation des crimes contre l'humanité. Ce personnage décidément ne nous aura rien épargné : il intéressera *certes les historiens mais* comme un repoussoir face à Jean Jaurès, Jean Moulin, Léon Blum ou Pierre Mendès France.

GILBERT MARTAL
69200 Vénissieux

Pas de responsabilité sans liberté

Il est tout de même regrettable qu'il ait fallu l'intervention du chef de l'Etat pour rappeler qu'il n'y eut *pas à Vichy que des « collabos »,* des antisémites et des criminels, mais aussi des hommes qui ont cru sincèrement servir leur pays en servant un gouvernement qui bénéficiait de toutes les apparences de la légalité. Ce n'est certainement pas contribuer à former le jugement de nos concitoyens que de leur proposer de cette période de notre histoire récente une vision manichéenne, ou de leur présenter comme s'imposant d'évidence des choix qui, dans les circonstances de l'époque, n'allaient certainement pas de soi.

Etrange reproche et étrange procès que l'on veut faire par là même à ces millions de Français qui n'ont rien fait que d'accepter Vichy. *De quoi seraient-ils donc coupables, ces Français, les plus* nombreux, qui n'ont pas collaboré, qui n'ont pas *non* plus résisté, mais qui ont tout simplement tenté de survivre ? Est-ce un crime contre l'humanité que de ne pas faire preuve d'héroïsme ? Leur a-t-on demandé leur avis, ont-ils été consultés ou amenés à se prononcer sur la politique menée par les hommes de la collaboration ? Alors, au nom de quoi vient-on demander aujourd'hui au président de la République de présenter au nom de la France des excuses pour les crimes qui furent alors commis ?

Un principe d'équité et de droit veut qu'il n'y ait pas de responsabilité sans liberté, il serait bon quelquefois de s'en souvenir.

J.-P. BARBOTIN
Maisons-Laffitte

Pourquoi maintenant ?

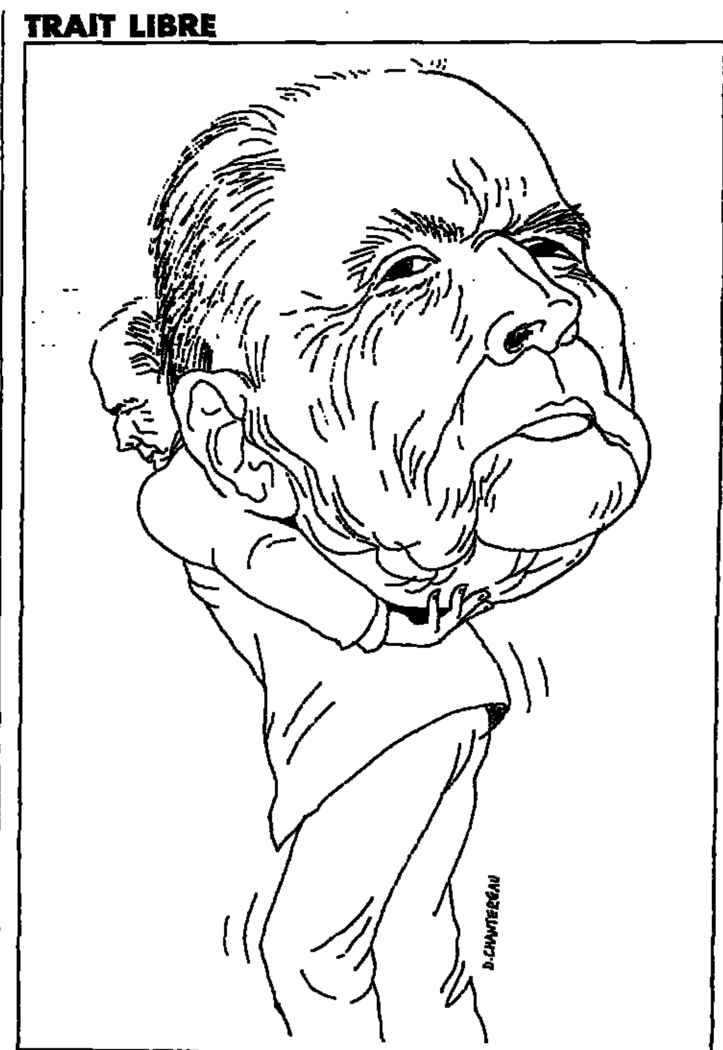
Si toutes les critiques ont été faites, *en temps voulu, pendant* la présidence de M. Mitterrand – et l'on sait que le gouvernement de M. Mitterrand a déçu le peuple de gauche par l'insuffisance de ses *réformes – pourquoi,* maintenant, reprocher au président une jeunesse qui n'a pas pris son départ à gauche ou des relations personnelles qui, semble-t-il, n'ont pas détourné le cours de l'Histoire ?

Enfin, quelle indécence, pour ne pas dire quelle bassesse d'étaler sur la moitié d'une page du *Monde* les analyses pseudo-médicales de *deux journalistes qui s'interrogent* sur l'évolution du cancer du chef de l'Etat !

Ainsi, dans la fable de La Fontaine, le lion, devenu vieux, avait souffert du coup de pied de l'âne !

PIERRETTE EYNARD
professeur de lettres, retraitée

TRAIT LIBRE



Le vrai reproche

Dans le Monde du 10 septembre, Gilles Martinet nous explique qu'il ne croyait pas trop, en 1981, à *« la rupture avec le capitalisme »* prônée par le nouveau président de la République. Et qu'il n'y croyait guère lui-même.

Alors, pourquoi l'affirmer ? François Mitterrand a été élu, à l'époque, tout à fait légalement. Et il avait à sa disposition un Parti socialiste qui possédait à lui seul la majorité absolue à l'Assemblée. Il avait tout en mains pour réaliser de grandes choses. *Rien (ou presque)* n'a été fait et c'est là le seul vrai reproche qu'on puisse faire à l'intéressé.

BOB ZEEGERS
83440 Callian

Respect et admiration

De grâce, cessons l'hallali !

Il me paraît y avoir à l'heure actuelle un manque total de pudeur et de respect de la personne humaine dans le flot de commentaires et de critiques dont fait l'objet le président de la République. (...) Ne sont-ils pas nombreux, les hommes de sa génération et *même* des plus jeunes à avoir été un temps favorables au maréchal Pétain, simplement par raison, et à être rentrés, par dignité, dans la Résistance parce que l'attitude du *chef de l'Etat français de l'époque* était devenue intolérable. A priori, on est plutôt à gauche à vingt ans, et après, on évolue. François Mitterrand a fait le parcours inverse. *On ne peut reprocher* à personne de varier dans ses idées. c'est la leçon de la vie et... la rançon de l'âge (...).

Quant aux spéculations sur l'état de santé du président, *le* seul commentaire qui me paraisse devoir être fait est de rendre hommage à son courage et à sa lucidité. Quelles que soient les opinions des uns et des autres (au demeurant toutes respectables), cela n'appelle rien d'autre que le respect, voire l'admiration.

JACQUES ESPIC
Toulouse

LA SANTÉ DU PRÉSIDENT

Chronique d'une mort annoncée

L'article de Jean-Yves Nau et Franck Nouchi me choque et me peine.

Me choque parce qu'il est indécent : tout malade – fût-il président de la République ! – devrait voir respecter son intimité. Qui sont donc ces médecins de « l'*entourage du chef de* l'Etat » qui violent le secret médical et trahissent la confiance de leur patient ?

Qui sont donc ces journalistes nécrophiles, attentifs à rédiger dans le moindre détail la chronique d'une mort annoncée ?

Me peine, car j'attendais autre chose d'un journal que j'aime (...). Quels que soient vos griefs à l'égard du président de la République, la fin ne justifie pas les moyens. C'est s'abaisser au niveau de la « presse de caniveau » que de faire ce genre de révélations.

Quant à l'idée délicate d'une structure médicale pour juger des capacités du chef de l'Etat, ne pourrait-on l'étendre à tous ceux qui exercent une responsabilité ? La presse nous tiendrait au courant des résultats et nous vivrions *dans un monde transparent où* analyses, bilans et biopsies feraient loi. Le meilleur des mondes sans doute ?...

MICHÈLE JONQUIÈRES
Versailles

Déontologie médicale

Reprendre dans un journal destiné au grand public les grandes lignes d'une monographie destinée à des médecins ne me paraît pas très correct sur le plan de la déontologie médicale. Indiquer *comme source l'entourage médical* du chef de l'Etat, c'est mettre en cause le respect par celui-ci du secret médical et se faire complice de son éventuelle violation, ce qui ne grandit pas *les bénéficiaires* de cette fuite. Les supputations sur l'aptitude intellectuelle du président à juger lui-même de la faculté de remplir ses fonctions me paraissent indécentes.

L'article se termine par des élucubrations sur une structure médicale juge des capacités du président et sur l'intervention du Conseil constitutionnel qui ne renforceront pas la crédibilité des auteurs dans le domaine juridique.

ROBERT DUREAU
Paris

Et les autres malades ?

Je suis surpris que ces journalistes, dont j'apprécie habituellement la qualité scientifique des articles dans les pages spécialisées du *Monde,* n'aient pas hésité à se livrer à une description aussi technique et froide du cancer de la prostate, sans envisager les conséquences humaines de leurs écrits. Je pense non seulement au président, mais, aussi, aux nombreux patients atteints de la même *affection. Je constate que* ces auteurs sacrifient à la mode actuelle de médiatisation à l'extrême de l'information, privilégiant des vues étroites, mais *populaires, et superficielles.*

JÉROME COUTURIER
Paris

Le travail de deuil

(...) Affaibli, le président de la République affichait (à la télévision) cette *neutralité bienveillante* des malades qui n'ont plus la parfaite maîtrise de leurs émotions, de leur souffrance. François Mitterrand souffrait. (...) Une fois encore, *on avait oublié de* faire la part entre l'homme et la fonction, entre l'information et le voyeurisme. Sa mort, ainsi en avaient décidé certains journa*listes, serait politique ; l'obsession* de la date.

A tout ceux qui doivent mourir un jour, je voudrais dire que choisir la vérité médicale, accepter le diagnostic d'une maladie mortelle, c'est aussi s'engager dans un long travail de deuil. La participation au livre de Péan en *fait peut-être partie. Chacun doit* rester libre d'accepter sa mort comme il le souhaite.

Docteur PHILIPPE EMANUELY
diplômé de la faculté de médecine de Lyon

BOSNIE : à la suite d'attaques contre des « casques bleus » français

L'aviation de l'OTAN bombarde un char serbe aux abords de Sarajevo

Deux raids successifs menés par l'aviation de l'OTAN, jeudi 22 septembre, ont pris pour cible un char T-55 de l'armée serbe de Bosnie positionné au nord-ouest de Sarajevo. Un avion A-10 américain est intervenu à 18 h 15, suivi vers 19 heures d'une patrouille de Jaguar britanniques qui ont largué plusieurs centaines de kilos de bombes. Le char serbe a vraisemblablement été détruit.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Ces raids ont été effectués après que les forces serbes eurent délibérément attaqué, à plusieurs reprises jeudi, les soldats de la FORPRONU. En fin de matinée, un « casque bleu » français a été blessé d'une balle dans la jambe par un tireur embusqué. Sans trop de gravité, puisque le soldat a pu rejoindre son poste en boitillant. Deux heures plus tard, dans le quartier de Butmir, quelques kilomètres plus loin, nouvelle attaque : les Serbes tirent sur des « casques bleus » à la mitrailleuse lourde ; ces derniers ripostent, la tension monte. Ils riposteront également plus tard, lorsqu'ils seront de nouveau la cible des *snipers* serbes.

Précautions avant la riposte

L'incident le plus grave a lieu vers 14 heures. Au nord de Sarajevo, la FORPRONU tente d'installer depuis plusieurs jours un poste d'observation, sur la colline où des combats se sont déroulés dimanche 18 septembre. Après avoir donné leur accord à la mise en place de ce dispositif, les Serbes changent d'avis et ordonnent aux « casques bleus » de retirer le blindé français qui a pris position à cet endroit. Le commandant refuse. Les Serbes tirent alors sur le véhicule au canon de 88 mm, blessant gravement le conducteur au bras. Le soldat français est évacué vers Paris.

Au quartier général de la FORPRONU, on commence à se demander si la journée ne tourne pas à la déclaration de guerre. Les Serbes se montrent de plus en plus menaçants, et la décision est prise de demander une intervention aérienne. Les « casques bleus » sont placés en état d'« alerte rouge ». Une cible est définie. Le canon qui a attaqué le blindé français se trouvant à proximité de quartiers habités, la FORPRONU désigne un char isolé, mais situé à l'intérieur de la « zone d'exclusion » de 20 kilomètres autour de Sarajevo. Les Serbes sont avertis qu'un de leurs postes va être bombardé, afin qu'ils aient le temps d'évacuer leurs soldats, et le raid est effectué.

Raid limité donc, l'objectif des « casques bleus » étant d'intimider les Serbes sans entrer en guerre ouverte avec eux. *« A la suite de ces attaques délibérées, nous avons montré notre détermination*, a commenté le général André Soubirou, qui commandait les opérations en l'absence du général britannique Michael Rose, *mais nos ripostes restent proportionnées. Cette journée est, en fait, une parfaite illustration de notre travail quotidien.* » Lorsque les « casques bleus » sont mitraillés, ils mitraillent. Lorsqu'un char est détruit, ils détruisent un char. La différence fondamentale réside dans le fait que les Serbes – ou, à l'occasion, l'armée bosniaque – attaquent toujours les soldats de l'ONU par surprise, alors que ceux-ci ripostent en prenant mille précautions. C'est la différence entre une armée qui a une guerre à gagner et une « armée » qui a pour mission de rétablir la paix.

Otages potentiels

A la suite de ces raids aériens, la situation s'est encore tendue. Autour de Sarajevo, plusieurs dizaines de « casques bleus » sont dispersés en territoire serbe. Ils sont, en cas d'accrochage, des otages potentiels. Jeudi soir, la tension était *« classique »*, selon le général Soubirou, qui se refusait à donner plus de détails. Généralement, les soldats de la FORPRONU sont menacés, encerclés, mais des combats directs ont toujours été évités, jusqu'à présent. Plus tard dans la nuit, quelques explosions étaient perceptibles, mais la capitale bosniaque était relativement calme.

A la présidence bosniaque, la première réaction n'était pas très enthousiaste. Après avoir tant espéré des raids aériens de l'OTAN en février dernier, le gouvernement de Sarajevo a, depuis, compris que l'utilisation de la force aérienne serait limitée à des cas très particuliers de légitime défense. *« Pour que les Serbes prennent au sérieux ce genre d'action*, explique le vice-président Ejup Ganic, *il faudrait que l'OTAN détruise toutes les armes lourdes qui se trouvent autour de Sarajevo.»*

Depuis plusieurs jours, la FORPRONU tentait d'obtenir des forces serbes qu'elles retirent les chars et les canons qui demeuraient dans le périmètre interdit de 20 kilomètres autour de la capitale bosniaque. Un mouvement de repli avait apparemment été amorcé, mais il pourrait être remis en cause après la journée de jeudi. Les « casques bleus » devraient tenter, dans les plus brefs délais, de rétablir le dialogue avec les Serbes.

RÉMI OURDAN

Le général Gobilliard, nouveau chef de la FORPRONU pour Sarajevo. – Le nouveau commandant des « casques bleus » à Sarajevo, le général français Hervé Gobilliard, a pris ses fonctions jeudi 22 septembre, en remplacement du général André Soubirou. Le général Gobilliard, cinquante-trois ans, commandait, depuis le 1er septembre 1993, la 11e division parachutiste. Il prend la tête des quelque 6 700 membres de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) stationnés dans la capitale bosniaque et ses environs – une majorité de Français ainsi que des unités égyptienne, russe et ukrainienne. – *(AFP.)*

A l'ONU

Les Etats musulmans font campagne contre l'allègement des sanctions pesant sur la Serbie

Les États musulmans et le gouvernement bosniaque ont lancé, jeudi 22 septembre, à l'ONU une campagne pour empêcher l'assouplissement des sanctions contre Belgrade. Ils cherchent à faire reporter le vote par le Conseil de sécurité d'une résolution allant dans ce sens et qui pourrait, tout de même, être adoptée ce vendredi.

Le président Bill Clinton doit rencontrer, dimanche à New-York, le président bosniaque Alija Izetbegovic, et des diplomates ont précisé que Washington souhaitait un report du vote après ces entretiens. Le projet de résolution prévoit la suspension, pendant une période initiale de cent jours, de certaines sanctions portant notamment sur les liaisons aériennes et les échanges sportifs et culturels de la Yougoslavie (Serbie et Monténégro). Il s'agit de récompenser le président serbe Slobodan Milosevic, qui a affirmé avoir rompu avec les Serbes de Bosnie en raison de leur rejet du dernier plan de paix international. Le texte a été rédigé par les membres du « groupe de contact » (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne et Allemagne).

Deux autres résolutions doivent également être adoptées par le Conseil de sécurité – la première prévoyant des sanctions contre les Serbes de Bosnie (mesures économiques et financières, interdiction de tout déplacement à l'étranger) et la seconde demandant le déploiement, *« lorsque la situation le permettra »* de « casques bleus » dans des régions où les Serbes pratiquent le « nettoyage ethnique » contre les Musulmans.

Le président en exercice du Conseil de sécurité, l'Espagnol Juan Antonio Vanez-Barnuevo, a déclaré que les États musulmans voulaient un report du vote jusqu'à la semaine prochaine. *« Les autres pays insistent pour que le vote ait lieu vendredi. Nous poursuivrons donc nos consultations »*. Les pays musulmans siégeant actuellement au Conseil de sécurité sont le Pakistan, Djibouti et Oman. Dans une lettre remise au Conseil au nom du groupe des États musulmans, l'ambassadeur du Pakistan, Jamsheed Marker, dit : *« Dans les circonstances actuelles, assouplir les sanctions contre la Serbie et le Monténégro ne serait rien d'autre qu'une récompense pour l'agresseur. »* Il ajoute qu'une telle mesure est *« prématurée, déséquilibrée et contre-productive »*.

Ce débat intervient alors que plusieurs centaines de vols d'hélicoptères ont été constatés par des observateurs de l'ONU et des « casques bleus » dans le nord-est de la Bosnie, près de la frontière avec la Serbie, a indiqué un porte-parole de la FORPRONU à Zagreb, qui n'a toutefois pas pu confirmer que ces vols venaient de Serbie. – *(AFP, Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE

Les libéraux démocrates sont prêts à une alliance avec les travaillistes

LONDRES

correspondance

Le congrès des libéraux démocrates, qui s'est achevé jeudi 22 septembre à Brighton, a été dominé par la question d'une possible alliance électorale entre cette formation centriste et le Parti travailliste, en tête de tous les sondages. Paddy Ashdown, chef de file des libéraux démocrates, s'est aussi attelé lors de ces assises annuelles à une rude tâche : persuader les Britanniques que son parti, la troisième formation de l'échiquier politique, reste un recours face à un Parti conservateur s'enfonçant dans l'impopularité et une formation travailliste recentrée et rénovée.

En dépit des succès électoraux au cours de consultations locales ou partielles (largement dus à un vote sanction contre John Major), les centristes stagnent autour de 18 % dans les sondages. Cet immobilisme a été renforcé par l'avènement du nouveau leader travailliste, Tony Blair, jeune et télégénique. A Brighton, Paddy Ashdown a jeté les bases d'un possible pacte électoral avec le Labour, en cas d'absence de majorité lors des prochaines élections qui doivent se dérouler au plus tard en avril 1997. Les libéraux démocrates apporteraient leur appui à un gouvernement minoritaire dirigé par Tony Blair si ce dernier s'engageait notamment à remplacer le système électoral uninominal à un tour par la proportionnelle, plus favorable aux « petites formations ».

Malgré l'hostilité de la base travailliste, persuadée que la gauche peut l'emporter seule, Tony Blair se montre plus ouvert à un tel arrangement que son prédécesseur John Smith. Délaissant leur politique de neutralité vis-à-vis des deux grands partis traditionnels, les libéraux démocrates ont donc choisi de s'ancrer *mezza voce* au centre gauche, tout en conservant leur identité. La défense du salaire minimum, la volonté de réduire la liste civile de la reine et l'engagement d'augmenter les impôts attestent de ce virage. Paddy Ashdown a également revendiqué haut et fort ses convictions fédéralistes à propos de l'Europe, que ce soit au sujet de la monnaie unique ou des institutions communautaires.

MARC ROCHE

Le débat autour de la dépénalisation du cannabis

LONDRES

correspondance

« Le Parti libéral-démocrate a raison. Il faut dépénaliser le cannabis. » La sérénité de plus d'un chef d'entreprise a dû craquer un brin à la lecture, mercredi 21 septembre, de l'éditorial du *Financial Times* approuvant le vote, deux jours auparavant, par une majorité des délégués au congrès du Parti libéral-démocrate (centriste) réuni à Brighton, en faveur de la décriminalisation de la marijuana.

Le quotidien des affaires ne soutient pas sérieusement que le pot (herbe) est inoffensif, mais il estime que faire la distinction entre le cannabis et les autres stupéfiants est la meilleure solution pour limiter les dégâts de la toxicomanie. Cette position rejoint, à peu de nuances près, celle d'autres journaux pourtant considérés comme de centre droit ou franchement de droite, à l'instar du *Times* ou de l'hebdomadaire *The Economist*. Les tabloïds populaires, en revanche, sont en général carrément de l'avis contraire.

Petit Poucet de la vie politique anglaise, réputé pour ses idées nouvelles et son non-conformisme, le Parti libéral-démocrate joue d'autant plus facilement la carte des questions de mode de vie ou de réforme des mœurs que ses chances d'accéder un jour au pouvoir sont faibles. Son chef, Patty Ashdown, s'est d'ailleurs tout de suite désolidarisé d'un vote qui ne figurera pas au programme du parti pour les prochaines élections générales qui doivent se dérouler au plus tard à la mi-1997.

La position des libéraux-démocrates rejoint celle d'une grande partie des policiers, juges et médecins qui travaillent sur le terrain. La police, qui se contente d'un simple avertissement à l'égard des consommateurs occasionnels ou des petits porteurs, préfère se concentrer sur la lutte contre l'ecstasy, très prisée par une partie de la jeunesse, l'héroïne ou le crack. *« Les politiciens pratiquent la politique de l'autruche, et la délinquance liée à la drogue ne cesse de progresser. Ils devraient peut-être s'interroger pour savoir si les lois que nous devons appliquer ne sont pas elles-mêmes la cause du problème »*, peut-on lire dans la *Police Review* datée du 22 octobre 1993, sous la plume d'un haut gradé de Scotland Yard.

Dans le même ordre d'idées, un rapport récemment publié par l'Institut d'études des accoutumances aux drogues, un organisme favorable à la dépénalisation, présidé par la princesse Diana, propose au gouvernement de mettre en place des licences de production et d'importation de ces substances qui seraient fortement taxées *« afin de décourager la consommation et le trafic clandestin, accroître les recettes de l'État et permettre à la police de faire des économies »*...

M. R.

SUISSE

Le référendum sur la législation anti-raciste est attendu avec une certaine appréhension

Les électeurs suisses doivent se prononcer dimanche 25 septembre par référendum sur un projet de révision du code pénal visant à sanctionnner toute forme de discrimination raciale.

BERNE

de notre correspondant

Une fois de plus il en va de l'image de la Suisse. Est-elle prête à se doter d'une législation anti-raciste comme la plupart de ses voisins ou préfèrera-t-elle à nouveau faire cavalier seul ? Tel est l'enjeu du référendum de dimanche 25 septembre. Si à l'exception de l'extrême droite, la nouvelle loi est largement soutenue par les corps constitués, rien n'est joué d'avance, comme en témoigne le tour passionnel pris par la fin de la campagne.

Par cette révision du code pénal, le gouvernement fédéral souhaite combler une lacune juridique et se donner la possibilité d'adhérer à la convention de l'ONU sur l'élimination de la discrimination raciale qui a été ratifiée par 137 Etats. Actuellement, le racisme n'est pas un délit en Suisse alors même que le code pénal punit le vol de bicyclette et les injures à un automobiliste. A quelques jours du scrutin encore, un juge de Lausanne a absous, faute de loi, un commerçant qui avait invité un client à quitter sa boutique *« parce que noir »*.

Les nouvelles dispositions devraient permettre de poursuivre quiconque incite publiquement à la haine ou à la discrimination pour des motifs d'appartenance raciale, ethnique ou religieuse. Elles serviraient également à combattre le révisionnisme et à punir ceux qui nient l'holocauste ou tenteraient de justifier tout autre génocide ou crime contre l'humanité.

Le ministre de la justice, Arnold Koller, estime que la Suisse n'est pas à l'abri d'excès racistes comme l'ont montré les attentats contre des centres de demandeurs d'asile. Selon lui, la nouvelle loi servira à prévenir toute éclosion et à éviter à la Suisse de devenir un îlot d'où la propagande raciste pourrait être diffusée impunément. La liberté d'expression sera, bien entendu, sauvegardée, à condition de ne pas en abuser pour inciter à la haine raciale. Le gouvernement a aussi pris soin de préciser que son projet n'avait rien à voir avec une éventuelle adhésion à l'ONU.

Une loi « hostile aux Suisses »

Approuvée à une écrasante majorité par le parlement helvétique, la nouvelle loi a immédiatement été contestée par divers milieux nationalistes et d'extrême droite. Malgré les assurances données par les autorités, les opposants sont parvenus à réunir 58 000 signatures pour obtenir l'organisation d'un référendum. Sous le slogan *« non à la muselière de l'ONU »*, ils se sont livrés à une campagne haineuse, exploitant la peur de l'étranger et les frustrations d'une partie de la population. Ils affirment que le droit pénal actuel offre une protection suffisante et que la loi contre le racisme *« menacerait »* la liberté d'opinion. Pêle-mêle, et à coups d'amalgames simplificateurs, ils cherchent aussi à faire croire que ce projet est *« hostile aux Suisses »*, qu'il va *« détruire la démocratie »* ou encore qu'il prépare l'entrée à l'ONU *« par la petite porte »*.

Du gouvernement aux Eglises, en passant par les syndicats ouvriers et patronaux et la quasi totalité des partis politiques, tout ce qui compte officiellement en Suisse s'est mobilisé avec un bel ensemble contre le racisme. Mais cet effort commun aura-t-il été suffisant pour convaincre la majorité des Suisses ? En tout cas, ce n'est pas sans une certaine appréhension que sont attendus les résultats du scrutin après de fâcheux déparages observés en fin de parcours. A Genève, par exemple, des tracts anonymes ont encombré les boîtes aux lettres et le gouvernement cantonal au complet est descendu dans la rue pour mettre la population en garde contre la campagne de *« désinformation »* menée par les adversaires de la loi. Après avoir déjà désavoué leurs autorités, lors de précédentes consultations concernant l'Europe ou l'ONU, les citoyens suisses persisteront-ils à vouloir faire bande à part ?

JEAN-CLAUDE BUHRER

EN BREF

CRIMÉE : le président Mechkov annule son décret de dissolution du Parlement. – Le président de Crimée, Iouri Mechkov, a tenté, jeudi 22 septembre, de sortir de la crise qui secoue la presqu'île ukrainienne en annulant son décret du 11 septembre sur la dissolution du Parlement. Les députés, y compris ceux du parti de M. Mechkov, ont qualifié cette concession de *« tromperie »*, estimant que l'acte de dissolution a seulement été suspendu. – *(AFP.)*

IRLANDE DU NORD : prochaine visite de Gerry Adams aux Etats-Unis. – Gerry Adams entamera samedi 24 septembre une tournée de deux semaines aux Etats-Unis où il devrait rencontrer des officiels de la Maison Blanche. Londres qui n'est pas encore persuadé du caractère permanent du cessez-le-feu entré en vigueur le 1er septembre, avait déconseillé au gouvernement américain d'octroyer un visa au président du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA. –

EUROPE

ITALIE

Un deuxième ancien ministre de l'intérieur est accusé de collusion avec la mafia napolitaine

ROME

de notre correspondante

Après l'arrestation mardi 20 septembre de L'ancien ministre de l'intérieur et homme fort de la démocratie-chrétienne Antonio Gava, pour collusion avec la mafia napolitaine (la *camorra*), et son assignation à résidence jeudi. Vincenzo Scotti, qui fut son successeur au ministère, est à son tour mis en cause.

Napolitain lui aussi, il fut également un pilier de cette Démocratie chrétienne qui faisait la pluie et le beau temps dans cette ville, tout en régnant sans discontinuer, à Rome, sur le ministère de l'intérieur. Vincenzo Scotti n'a jamais eu l'influence ni le relief d'Antonio Gava, ce « vice-roi » de Naples, personnage redouté et haut en couleurs, aux énormes cigares, aux bagues chargées et aux costumes rayés style Chicago années 30.

Pourtant, à en croire les révélations du « boss » camorriste Raffaele Cutolo, Vincenzo Scotti aurait participé – au même titre qu'Antonio Gava – à la mise à sac organisée de Naples. Au lendemain du tremblement de terre de novembre 1980 dans la région, brassant les centaines de milliards de lires destinés aux travaux de reconstruction, les hommes politiques auraient reversé au crime organisé une partie des « pots de vin » touchés sur les appels d'offre des travaux publics. Ceci en échange de la garantie des votes apportés par la Camorra ainsi que d'autres « services » plus précis et occasionnels.

Selon les confidences des « Boss » à la justice, l'origine de ce fructueux « partenariat » remonterait à l'année 1980, lorsque les « Brigades rouges » avaient enlevé un des précieux lieutenants d'Antonio Gava, conseiller responsable des travaux publics de la région, Ciro Cirillo. C'est alors, a expliqué le camorriste Cutolo, que Vincenzo Scotti était venu, flanqué d'un camorriste notoire, le trouver dans sa prison (ce qui ne manquait pas de piquant de la part d'un homme qui allait devenir ministre de l'intérieur) pour lui demander d'intercéder auprès des Brigades Rouges afin de faire relâcher Ciro Cirillo. Ce dernier finit par sortir en échange d'une grosse rançon.

En contrepartie, Vincenzo Scotti aurait proposé au « Boss » emprisonné que les politiciens napolitains s'engagent à céder à la Camorra les juteux « pots de vin » qu'ils percevaient sur les travaux publics de la Campanie, et qui servaient à alimenter les caisses des partis politiques, selon une pratique courante dans le reste de l'Italie, comme l'a amplement démontré l'enquête « Mani pulite ». Une pratique encore en vigueur il n'y a pas si longtemps, semble-t-il, car selon les juges napolitains, un autre « boss » de la Camorra aurait cherché à s'infiltrer grâce à des entreprises qu'il contrôle dans les formidables affaires des travaux engagés pour la réunion du G-7 à Rome l'été dernier. Vincenzo Scotti nie aujourd'hui avec la plus grande énergie et parle de *« calomnies »* destinées à venger les Boss mafieux des *« mesures très sévères »* qu'il adopta contre eux, du temps où il fut ministre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Le Mouvement social italien (MSI) va être dissous. – En quête de respectabilité, les néo-fascistes ont décidé de dissoudre le Mouvement social italien (MSI), porte-drapeau depuis près de cinquante ans de l'extrême droite. Le MSI devrait se fondre, en janvier 1995, dans l'Alliance nationale, la formation que Gianfranco Fini a mise sur pied il y a neuf mois pour élargir son audience électorale et se débarrasser de l'étiquette fasciste. – *(Reuter.)*

RUSSIE : les restes de Nicolas II seront enterrés à Saint-Pétersbourg en mars 1995. – Les restes du dernier tsar de Russie, Nicolas II, et de sa famille seront enterrés le 5 mars 1995 dans la cathédrale Pierre-et-Paul de Saint-Pétersbourg. Le frère cadet du tsar, le grand-duc Gueorgui Alexandrovitch, devait être enterré dans cette même cathédrale vendredi 23 septembre. – *(AFP.)*

AFRIQUE

Les Berbères, « hommes libres » au Maghreb

Suite de la première page

« C'était pour eux, si vous voulez, l'ascension dans l'échelle sociale, une question de prestige de revendiquer son arabité et non sa berbérité, affirme l'ethnologue britannique James Bynon. *Un peu comme tous ces Américains qui assurent que leurs ancêtres étaient du voyage du Mayflower».*

Il n'empêche qu'aujourd'hui encore, les Berbères sont bel et bien inscrits – à tout le moins démographiquement parlant – dans le paysage maghrébin. En termes d'enjeux et de risques. *« Au fond, on peut même affirmer que, s'il n'y avait pas fragmentation géographique de la berbérophonie, il y aurait déjà un Etat berbère en Afrique du Nord »,* écrivait l'universitaire Salem Chaker dans la dernière livraison de la revue *Confluences Méditerranée.*

Farouches nationalistes

La tentation du colonisateur français – à laquelle il n'a pas toujours résisté, ici comme ailleurs – fut de jouer des particularismes locaux pour mieux imposer sa loi. On l'a vu, dans les années 30, au Maroc, où le Protectorat décida par décret d'autoriser les Berbères à suivre leurs propres traditions plutôt que la loi islamique, et ouvrit à leur intention, dans leurs montagnes, à Azrou, un collège dans lequel l'amazigh était enseigné.

L'idée d'une politique kabyle de la France n'a-t-elle été qu'un mythe ? *« Les Kabyles se trouvèrent avantagés par rapport aux Arabes à partir du moment, qui remonte à la fin du Second Empire, où ils eurent démontré une aptitude particulière à s'instruire et notamment à parler le français et à l'écrire »,* raconte un officier des Bureaux arabes de l'époque. Mais, cette force de collaboration finit par devenir une force de contestation qui se heurta au pouvoir colonial.

Les Kabyles, avec à leur tête le farouche colonel Amirouche, se retrouvèrent ainsi à la pointe du combat, lors de la lutte de libération nationale au point de tenter d'imposer leur hégémonie au sein du tout jeune FLN. En vain puisque *« l'armée des frontières »,* dirigée par un certain colonel Houari Boumediene, s'emploiera à corriger cette dérive à son profit. Dès l'aube de l'indépendance, le président Ahmed Ben Bella proclamera sans ambages : *« l'Algérie est arabe».*

Les Berbères marocains ne furent pas moins ardents patriotes que leurs *« frères »* algériens. Conduite par Abdelkrim, de 1921 à 1926, la « guerre du Rif » fut un temps fort de la pacification française. *« Les nationalistes parlaient beaucoup,* se souvient Ouzzine Aherdane, *mais c'est nous qui nous sommes battus contre les Français».*

Ni les uns, ni les autres ne furent payés de retour pour services émiments rendus à la patrie. La « question berbère » restait toujours sans réponse. Elle allait le demeurer aussi longtemps que les dirigeants algériens et marocains – chacun à leur manière – eurent en tête des préoccupations plus immédiates, à savoir des impératifs d'unité nationale pour consolider l'indépendance de leur pays. Et ce au prix d'une politique jacobine qui s'accommodait mal de l'idée de diversité, fut-elle envisagée au sein d'un même ensemble.

Des gens dits « évolués»

Il fallut, ici ou là, que le concept de *« légitimité historique »* sur lequel le pouvoir s'appuyait, perde du poids, que la lutte contre la *« mal-vie »* donne des résultats peu probants, et que, d'une manière générale, le vent de la démocratie se mette à souffler pour que la *« sensibilité berbère »* s'exprime de nouveau avec force, voire avec violence. Sans pour autant déboucher sur des victoires décisives, sauf une présence de l'amazigh dans les émissions des médias d'Etat et dans les départements de langue de certaines universités.

Plus que les Arabes, les Berbères se sont montrés entreprenants au point de quitter en masse leurs villages pour s'en aller chercher un mieux-être en ville, dans leur pays ou à l'étranger. Se frottant ainsi de plus près au monde occidentalisé ou occidental, ils ont fini par en prendre à la fois les bonnes et les moins bonnes habitudes, quitte à passer pour de mauvais croyants et des buveurs d'alcool, et à se considérer comme des gens dits *« évolués ».* Même si leur attitude à l'égard des femmes ne l'est guère.

« Que ce soit dans le rapport à l'Islam, à la modernité ou à la démocratie, écrit Salem Chaker dans l'ouvrage « L'Algérie incertaine », *la population kabyle est désormais globalement convaincue qu'elle est aux antipodes du reste de l'Algérie ».* Lors de sa création, en février 1989, le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), issu du Mouvement culturel berbère (MCB), ne s'était-il pas notamment donné pour mission de *« combattre les archaïsmes de la société algérienne»* ?

« Nous sommes totalement apolitiques », clament les Berbères marocains qui, l'été dernier, ont réussi à faire reculer de quelques pas le pouvoir royal. Hassan II avait finalement gràcié trois des leurs qui avaient été condamnés à un et deux ans de prison ferme pour avoir, lors du défilé du 1er mai, à Goulmina, exhibé des banderoles et distribué des tracts réclamant l'adoption de l'amazigh comme langue officielle.

Les jeunes Berbères ont repris le combat de leurs aînés mais un peu en ordre dispersé. Les attentes décues et les incertitudes du lendemain ont conduit bon nombre d'entre eux à afficher avec agressivité leur « berbérité», certains à rallier les rangs islamistes, d'autres, en désespoir de cause, à basculer dans un nihilisme sans issue.

Le risque est réel, dans des périodes de vive tension, voire d'extrême violence comme en traverse une l'Algérie, de voir la « question berbère » prendre une autre dimension, pour ne pas dire une autre nature. Le danger existe d'une *« dérive berbériste »* qui aurait des relents de séparatisme, ou pire encore d'une exploitation des rancœurs de ces « hommes libres » à des fins purement politiciennes. L'histoire du Maghreb montre qu'à ce jeu-là, les défenseurs de la langue amazigh ont eu plus souvent à perdre qu'à gagner.

JACQUES DE BARRIN

RECTIFICATIF. – Dans l'article relatant les manifestations en faveur de la culture berbère en Algérie (« Les Kabyles se mobilisent contre le pouvoir et le FIS », *le Monde* du 23 septembre), une erreur altérait le sens de la dernière phrase. Il fallait lire : *« De la revendication culturelle aux dérives sécessionnistes, il y a plus d'un pas* [et non *« il n'y a plus qu'un pas»*] *que nombre d'« aventuriers » politiques semblent prêts à franchir. »*

MAROC : plus d'obligation de visa pour les Français d'origine algérienne. – Le Maroc a levé l'obligation de visa pour les Français d'origine algérienne, a annoncé, mercredi 21 septembre, le Quai d'Orsay. Après l'attentat commis, fin août, contre un hôtel de Marrakech, à la suite duquel des Français d'origine algérienne et marocaine avaient été arrêtés, Rabat avait décidé d'exiger des visas d'entrée pour tous les Algériens et la mesure avait été étendue aux ressortissants français d'origine algérienne. Cette dernière décision avait été jugée *« discriminatoire »* par Paris, qui en avait demandé l'annulation. – *(AFP.)*

SOMALIE : l'ONU menace de se retirer. – Les troupes de l'ONU se retireront de Somalie si les différentes factions armées ne font pas d'efforts pour mettre rapidement fin aux affrontements, a déclaré, mercredi 21 septembre, Kofi Annan, sous-secrétaire général des Nations unies chargé du maintien de la paix. L'ONU avait déjà décidé de retirer 1 500 des 18 900 « casques bleus » présents en Somalie. Des hélicoptères de l'ONU ont détruit, jeudi, trois véhicules somaliens équipés d'armes automatiques de gros calibre qui, la veille, avaient pris en embuscade un convoi des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

ALGERIE : selon le président Zeroual

« Rien de concret » n'a encore été discuté avec les dirigeants islamistes

Plus de dix jours après l'élargissement des deux principaux dirigeants de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Abassi Madani et Ali Benhadj, la situation politique demeure incertaine. *« Rien de concret n'a été discuté avec les dirigeants »* du FIS, a ainsi déclaré, mercredi 21 septembre, le président Liamine Zeroual, soulignant avec insistance que l'on n'en été *« pas encore au stade de poser le problème de* [leur] *participation »* au *« dialogue »* national.

Les adversaires de ce dialogue, auxquels l'humour algérois a donné le surnom d'*« éradicateurs »* – en référence à la politique d'*« éradication totale du terrorisme »* périodiquement prônée par le pouvoir –, se sont mis en campagne. Après les déclarations virulentes de l'ancien premier ministre, Redha Malek, les appels à la constitution de *« comités de vigilance »* du président du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Saïd Sadi, ou celle d'un *« front du refus de la capitulation »* proposée par le Rassemblement algérien des femmes démocrates (RAFD, proche des communistes), le président de la puissante Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), Mohamed Benmansour, a condamné, à son tour, la sortie de prison des dirigeant islamistes. Cette campagne est largement relayée par la presse francophone, notamment les quotidiens *El Watan* et *Liberté.*

Par ailleurs, des rumeurs persistantes, mentionnées jeudi par le quotidien saoudien *Chark el Awsat,* font état de la présence, à Paris, du chef d'état-major de l'armée algérienne, le général Mohamed Lamari. Le journal s'interroge sur les motifs de ce séjour, effectué pour des *« raisons familiales »,* selon certaines sources, pour des *« raisons politiques »,* selon d'autres, le général Lamari étant *« fort mécontent des méthodes du président Zeroual pour résoudre la crise algérienne».*

C. S.

AMÉRIQUES

HAÏTI

L'armée américaine prend le contrôle de la rue

Un millier de soldats appartenant à la police militaire américaine ont débarqué, jeudi 22 septembre, en Haïti, avec pour mission d'empêcher la répétition des violences policières. Le secrétaire adjoint à la défense, John Deutch, a déclaré, depuis Washington, que les hommes de ce nouveau contingent *« ont l'ordre de ne pas simplement rester à regarder »* les matraquages sans rien faire, et qu'ils *« vont patrouiller dans la capitale et dans le pays ».*

L'armée américaine a, par ailleurs, commencé à organiser le désarmement des milices. Le Front pour l'avancement du peuple d'Haïti (FRAPH), l'une des organisations paramilitaires les plus redoutées, a demandé jeudi à ses membres de remettre aux autorités leurs fusils d'assaut, afin de contribuer au rétablissement de la démocratie. Le secrétaire général du FRAPH, Emmanuel Constant, a cependant indiqué que ses hommes conserveraient leurs armes de moindre calibre, comme les pistolets, en précisant que la loi haïtienne autorisait la détention d'armes à feu.

Le gouvernement du président Emile Jonassaint a annoncé la convocation du Parlement pour le vote d'une loi d'amnistie – prévue par l'accord américano-haïtien de dimanche dernier –, ainsi que la publication prochaine d'un calendrier devant conduire à des élections législatives à la fin de l'année. L'un des avocats de Jean-Bertrand Aristide, Burton Wides, a précisé que le retour du président élu d'ici au 15 octobre *« dépendra des circonstances »,* en soulignant que cette date pourrait être remise en cause si les conditions de sécurité n'étaient pas réunies.

Concernant le départ d'Haïti du général Raoul Cédras – que l'intéressé avait publiquement exclu mercredi – le porte-parole du département d'Etat américain, Michael McCurry, a estimé qu'il changerait sûrement d'avis : *« Nous avons dit depuis toujours que nous pensons qu'il doit quitter Haïti (...), et il va certainement le faire pour des raisons pratiques ».* – *(AFP, Reuter.)*

« Super-Carter »

Dans une interview publiée par le *New York Times,* M. Carter rapporte qu'il avait offert d'empêcher la guerre du Golfe, mais que sa proposition avait été rejetée par George Bush. Du coup, dit-il, il avait pris sur lui d'écrire aux présidents de chaque pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU pour leur demander de ne pas voter la résolution autorisant le recours à la force armée. *« J'avais reçu,* assure-t-il, *un engagement de Gorbatchev, de Mitterrand et de Deng Xiaoping. »*

« Vraiment dommage, a commenté Marlin Fitzwater, ex-porte-parole de M. Bush, *que Jimmy Carter n'ait pas été là au moment de la deuxième guerre mondiale »...*

S. K.

Désaccord d'Amnesty international. – Dans un entretien accordé au quotidien espagnol *El País* daté 23 septembre, Pierre Sané, secrétaire général de l'organisation humanitaire Amnesty International juge « inacceptable » le récent accord conclu entre Washington et Port-au-Prince, notamment parce qu'il *« garantit l'impunité»* de la junte haïtienne.

PÉROU

M. Perez de Cuellar candidat à la prochaine élection présidentielle

LIMA

de notre correspondante

L'ambassadeur Javier Perez de Cuellar, ancien secrétaire général des Nations unies (1981-1991), a annoncé jeudi 22 septembre qu'il se présenterait en tant que *« candidat indépendant »* à l'élection présidentielle d'avril prochain, *« afin de contribuer à restaurer l'équilibre démocratique et à rétablir l'indépendance et l'efficacité des institutions qui nous permettront de nous convertir en un pays libre, juste, et développé».* Depuis le putsch du 5 avril 1992, le président Alberto Fujimori gouverne le pays en autocrate.

Pendant cinq semaines, M. Perez de Cuellar a parcouru de long en large le territoire afin d'établir son propre diagnostic de la situation réelle du pays.

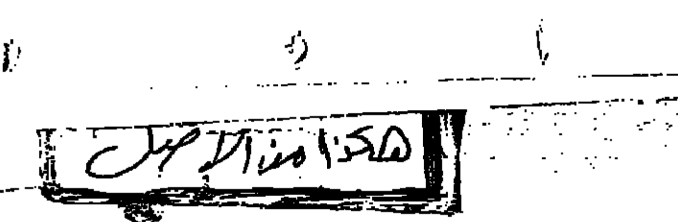
Dans son bref message, il a reconnu les progrès réalisés par le régime actuel en matière de lutte contre le terrorisme et contre l'inflation. Mais, a-t-il ajouté, *« le prix de la stabilisation de l'économie a été excessif (...). Il faut désormais entreprendre une période de croissance, créer des emplois productifs, assurer une distribution équitable de la richesse, et décentraliser le pouvoir politique. »*

Les candidats à la présidence ont jusqu'au 9 octobre pour se présenter devant la cour électorale. M. Fujimori a annoncé qu'il ne ferait connaître sa décision que quarante-huit heures avant la clôture de l'inscription, même si, depuis des mois, il mène campagne tambour battant.

N. B.

ÉTATS-UNIS : réorganisation des services de la Maison Blanche. – Le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Leon Panetta, a décidé une réorganisation des services de la présidence, notamment ceux chargés de la communication afin d'améliorer l'image du président Bill Clinton, ont annoncé, jeudi 22 septembre, des responsables américains. Mike McCurry, ancien porte-parole du département d'Etat, va ainsi remplacer Dee Dee Myers comme porte-parole de la Maison Blanche. – *(AFP.)*

COLOMBIE : tirs contre des hélicoptères officiels. – Quatre hélicoptères des forces armées transportant le ministre de la défense Fernando Botero Zea, des hauts fonctionnaires de la police et de l'armée, l'ambassadeur américain Mike Ferchette et le sous-secrétaire à la défense des Etats-Unis Brian Sherry Dan, ont été attaqués par la guérilla jeudi 22 septembre dans la province de Caqueta, au sud du pays. Les représentants américains avaient été invités par les autorités militaires colombiennes à visiter deux laboratoires fabriquant de la cocaïne qui venaient d'être découverts. – *(Corresp.)*



PROCHE-ORIENT

ISRAËL : les retards du processus de paix

Le redéploiement de l'armée israélienne en Cisjordanie semble différé pour longtemps

Yasser Arafat a accusé, jeudi 22 *septembre*, Yitzhak Rabin de chercher à éluder les engagements pris, l'an dernier, selon *les accords d'Oslo*, s'agissant notamment du redéploiement des troupes israéliennes en Cisjordanie avant l'élection d'un « Conseil palestinien ». Pour limiter les retards, l'Autorité palestinienne autonome se dit *prête à organiser ce scrutin*, même si Israël n'a pas encore retiré ses troupes des zones les *plus peuplées de Cisjordanie*.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Deuxième phase prévue par les accords d'Oslo, après celle de la création des enclaves autonomes de Gaza et de Jéricho, le retrait israélien hors des zones urbaines palestiniennes de Cisjordanie, qui devait être mis en œuvre en juillet dernier, n'aura probablement pas lieu au début de novembre comme l'espérait Yasser Arafat. Les négociations sur ce point devraient reprendre le 28 novembre, mais, selon de bonnes sources israéliennes, elles « *pourraient durer plusieurs mois* ».

Les Palestiniens, qui avaient d'abord retenu le mois de septembre, puis celui de novembre, pour organiser leurs élections accusent Itzhak Rabin, le premier ministre, de « *traîner les pieds, de chercher à gagner du temps* », voire de « *renier ses engagements* ». Nécessaires à l'organisation de la consultation, les registres concernant la population palestinienne de Cisjordanie n'ont toujours pas été remis à l'OLP. « *Nous sommes en train de les mettre à jour* », explique périodiquement le général Danny Rothshild, chef des négociateurs israéliens.

Pour Yasser Arafat les choses sont claires : « *Israël retarde délibérément* [les] *élections pour échapper au redéploiement de son armée hors des villes et villages palestiniens de Cisjordanie* ». Les accords d'Oslo prévoient en effet que le retrait de Tsahal doit avoir lieu « *à la veille des élections palestiniennes* ».

Or, explique Shimon Pérès, le chef de la diplomatie israélienne, « *ni la nature du Conseil qui sera élu ni ses fonctions exactes n'ont encore été négociées entre nous* ». Les Palestiniens qui menacent d'ouvrir les bureaux de vote en novembre, même si les soldats israéliens occupent encore Ramallah, Bethléem et d'autres villes en Cisjordanie, ont proposé d'élire un conseil *représentatif, fort d'une centaine* de membres et doté de pouvoirs législatifs relativement étendus.

Discutée, mercredi, en cercle restreint autour de M. Rabin et des chefs militaires, cette proposition a été rejetée. Israël, qui, aux termes des accords d'Oslo, a effectivement son mot à dire sur le sujet, ne veut pas entendre parler de plus d'une trentaine d'élus ni de larges pouvoirs législatifs. Dans l'esprit du premier ministre, la structure à créer doit être essentiellement de nature administrative.

La sécurité des colons

Plus grave : selon l'un des participants à cette réunion, dont les propos ont été reproduits, jeudi, dans le journal *Haaretz*, l'armée – et d'abord son chef d'état-major, le général Ehoud Barak – aurait découvert la complexité des accords de paix en matière de sécurité. Comment évacuer ne serait-ce que les grandes villes palestiniennes alors que des milliers de colons juifs installés tout autour, voire, comme à Hébron, en plein centre, les traversent quotidiennement pour vaquer à leurs occupations ?

Sauf à ouvrir partout – ce qui a *déjà été fait pour certaines localités* occupées comme Bethléem ou Jénine – de nouvelles routes qui seraient exclusivement réservées aux Israéliens, comment garantir la sécurité des colons pendant les deux années minimum au cours desquelles – comme il est aussi prévu dans les accords d'Oslo – aucune de leurs implantations ne sera démantelée ? Pour le général Barak et M. Rabin, la situation risquerait de devenir vite explosive.

Certains ministres parmi lesquels celui de l'environnement, Yossi Sarid, réfléchissent à la possibilité de contourner l'obstacle en passant, dès maintenant, à la négociation finale sur le statut définitif des territoires occupés. Mais M. Rabin, pour qui, « *aucune date n'est sacrée* », y est opposé. Pour lui, l'Autorité palestinienne n'est pas prête à conduire, voire à remporter *les élections qu'elle réclame*. En outre, deux mois et demi après son installation à Gaza, Yasser Arafat n'a pas encore, à ses yeux, maîtrisé la situation.

Bref, selon la plupart des journaux, M. Rabin préférerait retarder l'évacuation prévue aussi longtemps qu'il le faudra. « *Peut-être bien jusqu'aux élections israéliennes, fin 1996* », craint un ancien parlementaire comme Uri Avnery. Organisateur de Goush Shalom, le « bloc israélien de la paix » qui fédère quelques petites organisations de gauche, M. Avnery a *publié*, mercredi, en coopération avec le Centre palestinien d'information pour la paix, l'inventaire de tous les articles des accords d'Oslo qui n'ont *pas été mis en œuvre* aux dates fixées : *grosso modo* la moitié...

PATRICE CLAUDE

IRAN : le président Rafsandjani souhaite un rôle politique plus important de l'armée. – Dans un discours prononcé à Téhéran à l'occasion du quatorzième anniversaire du déclenchement de la guerre contre l'Irak, le président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani a rendu hommage, jeudi 22 septembre, aux forces armées pour leur courage et leur résistance pendant ce conflit. Il a annoncé que le gouvernement « *ne ménagera aucun effort pour assurer le succès et une présence plus importante* » de l'armée dans la vie politique du pays. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La conférence intergouvernementale de 1996

M. Juppé souhaite une « réforme fondamentale » de l'Union européenne

Avant de partir pour Colmar retrouver sa casquette de secrétaire général du RPR, le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, a, au cours d'une rencontre informelle avec les journalistes de l'association Europresse, précisé sa pensée sur le devenir institutionnel de l'Union européenne.

Un brin agacé par les propos aigres-doux venant d'outre-Rhin sur le thème « la France n'a pas de politique claire concernant l'avenir de l'Union », le ministre a estimé que le petit jeu de la clarification pouvait être retourné à l'expéditeur. « *Moi aussi, je demande une clarification de la position allemande, par exemple sur les opérations de maintien de la paix ou sur le calendrier d'entrée des pays d'Europe centrale* » dans l'Union. Le ministre a toutefois affirmé que l'important était de continuer à « *dialoguer* » avec les Allemands : « *Si la France et l'Allemagne ne sont pas d'accord, il ne se passe rien dans l'Union européenne.* »

Le ministre s'est dit à nouveau en faveur d'un élargissement d'ailleurs « *promis* » : « *l'Union européenne a vocation à tourner autour d'une trentaine de membres.* » « *Nous n'avons pas de choix, il faut le faire* », a-t-il ajouté. C'est pourquoi la conférence intergouvernementale de 1996 sur le traité de Maastricht devra déboucher, selon lui, non pas sur « *une réformette* » mais sur « *une réforme fondamentale de l'Union européenne et de son organisation institutionnelle* ». Le ministre a récusé la vision exposée dans le document de la CDU-CSU. Il a expliqué qu'il faudra dégager, tout d'abord, un « *socle* » (ou « *cercle principal* »), correspondant au « *plus grand dénominateur commun* » et comprenant un certain nombre de politiques communes et de disciplines et solidarités essentielles (comme l'union douanière).

Dans ce « *cercle principal* » pourrait être créé un « *sous-ensemble de solidarité renforcée* » pour ceux qui, parmi les vingt-cinq ou trente pays membres, « *peuvent et veulent aller plus vite que les autres* ». A cela deux conditions : des critères précis et pas d'exclusion (donc pas de « noyau dur » autoconstitué et sélectionnant les autres). Au-delà, pourrait être créé un « *cercle plus vaste* » permettant un « *partenariat avec l'Union* ». Selon M. Juppé, un pays comme la Russie pourrait entrer dans cette logique du « *partenariat* », car il n'envisage pas une seconde que Moscou puisse être membre à part entière : « *si on l'envisage, on liquide l'Union européenne* ».

Enfin, s'agissant de la tenue d'un référendum français, en 1996, sur Maastricht – souhaité par son collègue chargé des affaires européennes, Alain Lamassoure –, le ministre ne s'est pas montré très chaud. « *Pourquoi pas* », a-t-il seulement dit avec une moue dubitative.

P. S.

ASIE

SINGAPOUR

Un Néerlandais a été pendu pour trafic d'héroïne

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le ministre néerlandais des affaires étrangères a exprimé ses « *regrets* » en apprenant la pendaison à Singapour, vendredi 23 septembre à l'aube, de Johannes Van Damme, condamné à mort pour trafic d'héroïne (*le Monde* du 8 septembre). Un dernier appel de son avocat avait été rejeté quelques heures auparavant.

De nombreuses interventions dont celle, discrète, de la reine Beatrix, n'ont pas permis de sauver la tête de cet homme d'affaires néerlandais de cinquante-neuf ans, condamné à mort l'an dernier pour avoir été surpris, le 27 septembre 1991, dans la zone de transit de l'aéroport international de Singapour en possession d'une valise contenant 4,3 kilos d'héroïne. Dans ce pays, la loi prévoit la peine capitale pour toute personne en possession d'au moins 15 grammes d'héroïne ou de 500 grammes de cannabis et, en l'espace de vingt ans, soixante-quinze individus y ont été pendus pour trafic de drogue. Les autorités ont rarement fait preuve de clémence lorsque l'ordre et la sécurité de la cité-Etat, dont elles *sont très fières, sont en jeu*. Condamné à six coups de canne pour vandalisme, un jeune Américain n'en avait reçu que quatre, le 5 mai, après une campagne aux Etats-Unis et une multitude d'interventions, donc celle du président Clinton (*le Monde* daté 8 et 9 mai). Mais la réduction de cette bastonnade peut être interprétée autant comme un refus de céder devant n'importe quelle pression que *comme un signe de clémence*.

L'exécution de Van Damme, qui a toujours affirmé ne pas connaître le contenu de la valise que lui avait confiée un Nigérian moyennant un paiement, est intervenue à la veille d'une rencontre entre les ministres néerlandais et singapourien pour *passer en revue* la coopération entre leurs deux pays.

J.-C. P.

BIRMANIE : Amnesty International réclame la libération d'Aung San Suu Kyi. – La récente rencontre entre Aung San Suu Kyi, figure de proue de la dissidence birmane, en résidence surveillée à Rangoun, et deux dirigeants de la junte (*le Monde* du 22 septembre) est un signe encourageant, mais le régime devrait la libérer, de même qu'un grand nombre d'autres prisonniers politiques, a estimé Amnesty International dans un communiqué reçu, jeudi 22 septembre, à Bangkok. – *(Reuter.)*

MALAISIE

Le nouveau roi est monté sur le trône pour cinq ans

Tuanku Jaafar Tuanku Abdul Rahman, fils du premier roi de Malaisie et souverain de l'Etat fédéré du Negri-Sembilan, est devenu le dixième « Yang di-Pertuan Agung » (roi suprême), jeudi 22 septembre, lors d'une cérémonie au palais royal de Kuala-Lumpur. Cet ancien diplomate de soixante et onze ans la famille est assez francophile, a été proclamé monarque constitutionnel des dix-neuf millions de *Malaisiens* par le premier ministre, Mahathir Mohamad. Il restera sur le trône pendant cinq ans, en vertu du principe de monarchie tournante entre les neuf sultans de la Fédération en vigueur dans le pays.

SRI-LANKA : élection présidentielle le 9 novembre. – La prochaine élection présidentielle a été fixée au 9 novembre, a rapporté, *samedi 17 septembre*, le commissaire électoral. Il s'agit de remplacer M. Wijetunga, qui a annoncé qu'il ne se représenterait pas. Le premier ministre, Chandrika Kumaranatunga, devrait être la candidate de l'Alliance populaire au pouvoir contre le chef de l'opposition, Gamini Dissanayake. – *(Reuter, AFP.)*

ESPACE EUROPÉEN

Le débat sur l'Europe à deux vitesses

Oui à un centre fort

par Bernard Bosson

IL n'y a pas sur notre continent d'autres chances de paix, de puissance et de progrès que la construction européenne. Il est important, notamment, que des Français répondent au courage des parlementaires de la CDU, qui ont, par un texte fort, rappelé les voies d'avenir que nous, centristes, européens, sommes nombreux, depuis déjà longtemps, à largement partager.

Nous devons tout mettre en œuvre pour parachever l'Union européenne. Elle est aujourd'hui trop technocratique. Il faut lui donner sa nécessaire dimension politique et démocratique.

Les moyens ne manquent pas : renforcement des pouvoirs du Parlement européen, modification de son système d'élection dans certains pays, renforcement de ses liens avec les Parlements nationaux ; modification des conditions de nomination des commissaires, européens, adéquation de leur nombre avec les principales responsabilités dévolues à l'Union, responsabilisation des commissaires collectivement et individuellement, à la fois devant le Parlement européen et devant le Conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement ; modification des structures gouvernementales nationales pour renforcer aux côtés du premier ministre l'importance, le poids, le pouvoir du ministre des affaires européennes.

Mais que l'on ne vienne pas nous parler d'une Europe des Etats : une telle Europe n'existera jamais ! Il n'est pas sérieux de croire à un immense ensemble qui serait construit sur la base d'une simple coopération interétatique. Un tel système n'a jamais réussi à fonctionner. L'histoire nous l'a enseigné : une telle Europe serait une sorte de Société des nations, une ONU au rabais, aussi inexistante qu'impuissante, sauf lorsqu'un Etat en prend le *leadership* incontesté. Une telle Europe n'existerait pas... ou bien serait allemande. Que l'on cesse de faire croire que l'on peut être européen en étant anticommunautaire ! Il n'est pas d'autre Europe que communautaire.

L'UE se trouve devant la nécessité de conduire l'approfondissement, la démocratisation de ses institutions et, en même temps, de réussir les élargissements. Cette situation nous fait courir le danger d'être entraînés vers une simple zone de libre-échange. Ce serait le triomphe posthume de l'AELE. L'UE se dissoudrait pour n'être plus qu'un simple grand marché ultralibéral, vision britannique de toujours.

Dépasser les contradictions

Nous souffrons, par ailleurs, d'une absence de réflexion et de vision sur ce que nous devons inventer pour accueillir, c'est notre devoir absolu, les peuples de l'autre moitié de notre unique Europe, qui ont enfin retrouvé leur liberté. Cette carence nous fait courir un double risque : celui de nous couper d'eux – ce serait tragique et pourrait, demain, les conduire à regretter la férule communiste devant le visage d'un libre-échangisme inhumain, qui leur est trop souvent proposé ; celui de devoir recourir, dans l'avenir, à des élargissements précipités : ce serait trahir les espoirs de ces peuples, car, alors, notre Communauté se déliterait et ne constituerait plus pour eux qu'un mirage.

Il est donc indispensable de dépasser la contradiction existant entre approfondissement, démocratisation et élargissement. Si nous ne voulons pas que l'UE se replie dans l'égoïsme, si nous ne voulons pas qu'elle se délite dans l'élargissement, si nous refusons qu'elle se transforme en une AELE à peine améliorée, nous devons imaginer un système nouveau. Il ne saurait être question d'Europe à la carte, d'une Europe libre-service, où chacun viendrait chercher ce qui l'arrange, au cas par cas ou au coup par coup.

Il faut construire un ensemble cohérent de plusieurs cercles allant s'élargissant : un premier, réunissant ceux qui peuvent et veulent avancer dans la voie d'une Europe politique pratiquant la subsidiarité, démocratique, respectueuse des identités nationales ; un deuxième cercle, unissant ceux qui veulent marcher vers la monnaie unique ; un troisième, économique ; un quatrième, de sécurité et de défense ; un cinquième, de coopération diplomatique.

Le centre doit être le noyau dur, le pivot, le moteur de l'ensemble, en même temps que le but à atteindre pour tous. Il n'est pas question d'exclure qui que ce soit, mais il s'agit de progresser et de le faire dans une organisation telle qu'à terme, dès qu'ils le veulent et le peuvent, tous ces pays, sans exception, rejoignent le premier cercle.

Sans doute ne fallait-il pas, à ce stade, désigner nommément et unilatéralement les pays capables d'entrer dans le premier cercle : c'est l'affaire de chaque pays de le vouloir et d'en être capable, mais les députés de la CDU ont eu le courage de rappeler franchement la problématique que beaucoup s'acharnent à fuir. Ils ont eu la volonté de regarder la réalité en face et de tracer un chemin permettant de surmonter l'opposition entre l'approfondissement, la démocratisation et l'élargissement.

► **Bernard Bosson, ministre de l'équipement, est le secrétaire général du CDS.**

Eviter le face-à-face avec l'Allemagne

par Brian Beedham

DANS l'Europe en train de se construire, c'est la France qui a le rôle le plus important, mais pas celui, hélas, qu'elle aimerait jouer. Les Français, en effet, doivent revoir des certitudes vieilles de quarante ans sur leur position en Europe. Ce réexamen, trop longtemps éludé, ne peut plus être retardé, et semble mener à une conclusion institutionnelle différente de celle tirée par Edouard Balladur.

Depuis la réunification de l'Allemagne, la parité franco-allemande, considérée autrefois par la France comme la pierre angulaire de l'Europe, n'existe plus. L'Allemagne réunifiée, avec une population 40 % plus importante que la France, a déjà un revenu national presque supérieur de 50 % et un excédent commercial annuel, en juin dernier, deux fois et demi plus élevé. Cette disparité économique s'approfondira en même temps que la partie orientale de l'Allemagne retrouvera l'efficacité de l'économie de marché. Et, probablement, la contribution de l'Allemagne aux fonds destinés aux régions les plus pauvres d'Europe va s'accroître. C'est seulement sur les questions militaires que la France se tient à peu près au niveau de l'Allemagne, mais les données économiques laissent à penser que cela ne durera pas.

Si « l'approfondissement » de l'Union européenne prend la forme voulue par beaucoup, ces statistiques se traduiront en termes politiques. Un aspect essentiel de cet « approfondissement » est l'augmentation du nombre de décisions prises à la majorité des votes. Certains Allemands ont suggéré que l'Allemagne, de loin le plus grand pays d'Europe, devrait avoir plus de voix que la France (et que n'importe quel autre pays). Ce qui n'est pas totalement absurde. Le système permet déjà aux grands pays d'avoir plus de voix que les petits. Pourquoi ne reconnaîtrait-on pas alors la puissance allemande ?

Même si cela ne se produit pas, le poids de l'Allemagne s'accroîtra indirectement de toute façon. Au sein de l'UE, comme dans toute autre association de même type, la puissance économique produit des influences politiques : un pays en soutient un autre s'il pense que ce dernier peut lui apporter de l'aide. Et l'élargissement actuel de l'UE met un surplus d'énergie dans le moteur allemand. Dans la première fournée des nouveaux membres, l'Autriche, la Suède et la Norvège appartiennent à la même zone culturelle que l'Allemagne. La seconde fournée, en Europe centrale et orientale, fera largement partie de la zone d'investissements allemands. C'est de cette façon que se constituent les blocs de vote.

Rassurée par la Grande-Bretagne

Cela implique deux choses pour la France. L'une est que la création d'un petit noyau interne de pays engagés dans une unification plus rapide (comprenant la France, l'Allemagne et probablement le Bénélux) serait excessivement dangereuse. La France ne pourra pas compter sur le soutien des Pays-Bas et du Luxembourg, ni peut-être même de la Belgique. Une union plus rapide prendrait alors la forme préconisée par l'Allemagne, et non celle voulue par la France. Avec ce déséquilibre des forces de l'après-réunification, la France ne peut prendre le risque, comme autrefois, d'être seule face à l'Allemagne. Elle a besoin de la présence rassurante des autres grands pays comme la Grande-Bretagne et l'Italie.

De plus, si un tel noyau ne voit pas le jour, l'UE aura des difficultés à renforcer sa structure constitutionnelle. La Grande-Bretagne est la plus réticente à aller dans ce sens, en partie parce qu'elle redoute le poids du vote « allemand ». Il semble que ce soit aussi l'avis de l'Italie. La plupart des nouvelles recrues de l'Europe du Nord et de l'Est, attachées à préserver leur identité nationale, montreront probablement la même réticence. Dans cette Europe élargie, la tendance constitutionnelle semble donc être la mise en place d'une trame plus lâche. Evidemment, rien de cela ne serait inquiétant si l'on supposait que les intérêts allemands et français étaient fondamentalement les mêmes. La route vers un condominium franco-allemand serait alors ouverte. Mais, indubitablement, les leçons de l'après-réunification montrent que la communauté d'intérêts entre France et Allemagne est plus lointaine qu'elle ne l'a jamais été.

La fin du communisme a ouvert une région d'Europe dans laquelle l'histoire et la géographie se combinent plus en faveur de l'Allemagne que de la France. A quoi s'ajoutent les différences d'analyse et d'objectifs. Le point de vue allemand sur la façon de traiter l'éclatement de la Yougoslavie différait du point de vue français. L'intérêt à l'égard de la Russie postcommuniste n'est pas de même nature en France et en Allemagne, etc.

Dans ces circonstances, prétendre que les politiques étrangères des deux pays s'orientent dans la même direction, à la même vitesse, relève du mysticisme. Et, en cette fin de XXe siècle, il serait de la dernière ironie que les Français, le peuple le plus lucide d'Europe, décident de leur avenir par un acte de mysticisme.

► **Brian Beedham est membre du comité éditorial de « The Economist ».**

Appeler les choses par leur nom

par Christian Deubner

LES propositions du groupe parlementaire chrétien-démocrate allemand ont soulevé un tollé car, non content d'évoquer le fameux « noyau dur », elles ont précisé nommément les Etats à même d'en faire partie.

« Rudesse germanique » ? Ou complément nécessaire aux propos du premier ministre français et de son ministre des affaires étrangères ?

Lors des batailles pour la ratification de Maastricht en 1992, les bâtisseurs de l'Europe ont reçu une bonne leçon : l'Union ne peut plus s'approfondir sans l'accord de l'opinion. Le discours sur les cercles concentriques paraît conçu au moins en partie pour obtenir cet accord. Les ensembles restreints qui sont ainsi évoqués semblent promettre ce supplément d'efficacité, de crédibilité, de responsabilité et de clarté dans les prochaines étapes de l'intégration européenne, dont l'absence avait miné la légitimité.

Peut-on pour autant se contenter d'un discours vague sur les cercles concentriques ou la géométrie variable sans oser nommer les pays qui doivent y participer ? On peut en douter, car, justement, les peuples ne font pas confiance à un quelconque cercle concentrique abstrait ; ils font plus confiance à certains pays et moins à d'autres. Surtout s'il s'agit de partenaires avec qui, à l'avenir, ils partageraient les tâches les plus essentielles des Etats, qui ont une influence immédiate sur leur vie : évolution de la valeur de la monnaie, partage des ressources, normes sociales, recours éventuel à l'armée.

Si l'on veut donc se battre pour convaincre et gagner l'assentiment populaire à un projet qui inquiète encore, il faut dès maintenant dire avec qui on commence.

Il semblerait frivole de progresser dans cette démarche en ignorant volontairement que nous avons des éléments qui unissent nos peuples. Au contraire, il faut compter avec eux. Commençons par la confiance que s'accordent les peuples. De nombreux sondages montrent, depuis des années déjà, qu'il y a de très grandes différences.

Des liens plus forts que d'autres

Au sein de l'Union, il y a bel et bien un petit groupe de pays dont les peuples se font mutuellement plus confiance. On ne s'étonnera pas qu'il s'agisse des Français, des Belges, des Néerlandais, des Luxembourgeois, des Danois et des Allemands. En d'autres termes, les Français font nettement plus confiance à ces cinq voisins septentrionaux que, par exemple, aux Espagnols et aux Italiens.

La confiance est le fruit de solides expériences et convictions. Chacun de ces six peuples a constaté que les gouvernements et les opinions ont manifesté les mêmes préférences pour la stabilité monétaire et la rigueur financière. Ils voient que la coopération dans ce domaine fonctionne bien et résiste aux chocs. Ce qu'ils savent des uns et des autres, de leurs systèmes sociaux, ne les dissuadent pas de s'en remettre éventuellement les uns aux autres. Que cela plaise ou non, la solidarité, celle sur laquelle on peut bâtir l'Union, est liée à des calculs matériels égoïstes. Ces peuples se reconnaîtraient sans doute aussi plus facilement dans la culture politique des cinq partenaires que dans celles des autres pays.

Ainsi la bonne question n'est plus de savoir pourquoi on se lierait entre Français, habitants du Benelux et Allemands, mais plutôt : avec qui d'autre pourrait-on dès maintenant commencer à coopérer étroitement ? Et si les Danois le veulent, pourquoi pas avec eux ?

Certains pensent que la stratégie prônée par le groupe parlementaire CDU-CSU est trop brutale et nuisible à la cohésion politique de l'Union. C'est un risque indéniable, qui ne peut se justifier que dans une situation de grande urgence, où les autres stratégies sont inexistantes ou éculées. S'il n'y avait pas urgence, l'Europe pourrait tranquillement évoluer, s'élargir lentement, se doter peu à peu de compétences supplémentaires et consolider ses institutions quand les peuples seraient prêts.

Mais il y a péril en la demeure, aussi bien pour la coordination des politiques monétaire, budgétaire, sociale, judiciaire, etc., que pour l'ouverture de cette petite Europe de Yalta vers le grand large du continent eurasiatique, ce qui exige pour la première fois de l'Union un effort d'autodéfinition. Dans une UE à seize, voire à trente membres, il est certain qu'avec le *statu quo* institutionnel les jeux de coalition et les renversements d'alliance recommenceront. La démarche de la CDU-CSU est une sorte de réflexe historique ; comme Adenauer s'était décidé – parce qu'il privilégiait l'intégration politique – pour la « petite Europe » en 1957 contre son ministre Erhard et les Anglais qui voulaient une grande Europe libre-échangiste, le groupe parlementaire se prononce pour une initiative à cinq afin de préserver et approfondir une union politique, au sein d'une Europe qui s'agrandit.

► ***Christian Deubner est chercheur à la Fondation de sciences politiques d'Ebenhausen, près de Munich.***



L'Italie doit se décider

par Sergio Romano

DANS l'Europe des cercles concentriques, La position de l'Italie reste, selon *The Economist*, indéfinie. L'hebdomadaire britannique pense qu'elle pourrait se rattacher vaguement à l'Europe méridionale, mais il n'a pas l'air très convaincu. En tant que membre de l'Union, l'Italie semble flotter dans les limbes. Elle est trop profondément européenne pour être associée à la Grande-Bretagne et au Danemark. Elle est trop riche pour être placée dans la catégorie des plus pauvres. Elle est trop endettée et politiquement instable pour participer avec les autres pays fondateurs au noyau dur. Comme d'autres fois dans l'histoire européenne de ce siècle, elle est un objet incompréhensible et inclassifiable.

Ses réactions à la proposition allemande n'ont pas contribué à faire la lumière. Nul ne peut dire avec exactitude, pour le moment, quelle est la politique italienne sur les grands thèmes qui se profilent derrière les idées de la démocratie chrétienne allemande et d'Edouard Balladur. Souhaite-t-elle encore l'Union économique et monétaire définie par le traité de Maastricht ? Est-elle prête à modifier sa position vis-à-vis de l'Eurocorps ? Est-elle disposée à élargir les votes à la majorité ? Quelles positions soutiendra-t-elle à la conférence constitutionnelle de 1996 ?

Ces incertitudes sont dues en partie à la position du ministre des affaires extérieures, en partie à la situation objective du pays. Antonio Martino est un économiste libéral, fils de Gaetano Martino, (chef de la diplomatie au moment de la création du Marché commun) et élève de Milton Friedman. Il n'a jamais caché par le passé son opposition à la « dictature » technocratique de la Commission de Bruxelles et au SME. Il déteste le « gouvernement des directives » et croit que l'unique moyen de donner à l'Europe une monnaie commune est de l'imposer d'un jour à l'autre, sans mesures de convergence qui se heurteraient à la force des marchés financiers. Mais il n'a jamais expliqué comment cela se passerait. Peut-être se rend-il compte, depuis qu'il est à la Farnesina, que les directives de la Commission sont souvent plus libérales qu'il le croyait, car elles servent à démanteler les protectionnismes occultes des pays membres. Mais pour le moment, il continue à exprimer perplexité, réserve et mauvaise humeur, sans préciser sa stratégie européenne.

Des réactions émotives

Quand l'Italie a signé le traité de Maastricht, tout le monde savait qu'elle n'était pas, à ce moment-là, en état de respecter les cinq critères fixés pour le passage à l'Union économique et monétaire, mais les responsables espéraient que la perspective de finir en « série B » obligerait à rentrer dans le rang. Deux ans et demi après, la situation a, par certains aspects, empiré. Les élections de mars dernier ont donné une nouvelle majorité mais elles n'ont pas mis un terme à la crise du système politique.

La coalition gouvernementale est hétérogène et divisée par des intérêts et des arrière-pensées électorales profondément différents. Des trois forces qui la composent, aucune n'a une politique européenne cohérente, aucune n'a sérieusement réfléchi au rôle de l'Italie en Europe et aux risques encourus si elle était exclue du processus d'intégration. La Ligue d'Umberto Bossi ne s'est souciée de politique extérieure qu'en termes populistes. L'Alliance nationale de Giancarlo Fini comprend des hommes politiques de penchant autarcique et nationaliste, pour lesquels les marchés financiers et les multinationales ne sont que les tentacules d'une immense pieuvre qui cherche à étouffer l'économie italienne. Et Forza Italia de Silvio Berlusconi semble penser que les problèmes financiers du pays peuvent être résolus par un sursaut d'énergie, de foi et d'enthousiasme.

Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les idées de la CDU et celles d'Edouard Balladur n'aient provoqué en Italie que des réactions émotives ou rhétoriques. Personne, sinon quelque intellectuel isolé de la majorité, ne semble s'être aperçu qu'il existe un problème réel et que de sa résolution dépend l'avenir de l'Europe.

Le problème est celui des dimensions et de l'homogénéité de l'Union européenne. Il s'agit de savoir si l'Europe doit posséder un groupe central de pays forts, décidés à parcourir jusqu'au bout le chemin de l'intégration, ou si elle doit être composée de nombreux « clubs » (celui de la monnaie commune, celui de la politique sociale, celui de la politique extérieure, celui de la défense), auxquels pourraient s'inscrire librement les pays souhaitant en faire partie. La première solution plaît vraisemblablement à la France et à l'Allemagne, la seconde au premier ministre anglais. La première hypothèse crée une Europe pyramidale et hiérarchique dans laquelle un Etat supérieur, au sommet, fixera le rythme et les objectifs de l'intégration. Dans la seconde, l'Europe sera horizontale, en « tâches de léopard », où l'unique lien commun sera représenté par le mince dénominateur du marché unique.

Par tradition politique et culturelle, l'Italie ne peut être favorable au projet britannique. Mais elle ne peut pas non plus pour le moment monter dans la locomotive de tête. Tant que le déficit de la balance des paiements et la dette publique représenteront respectivement 9,5 % et 122,5 % du PIB, son unique stratégie européenne sera celle qui lui est dictée par ses servitudes financières : éviter que les autres décident en son absence, retarder autant que possible le moment de la décision. Elle ne recommencera à mener une politique européenne que si le gouvernement réussit l'assainissement financier et si les partis de la majorité cessent de se disputer pour enfin penser à l'Italie dans l'Europe.

► **Ancien ambassadeur et historien, Sergio Romano est éditorialiste dans plusieurs journaux italiens.**

ESPACE EUROPÉEN

Le débat sur l'Europe à deux vitesses

« La France doit assumer ses responsabilités »

Pour Wolfgang Schäuble, président du groupe parlementaire CDU-CSU au Bundestag et coauteur du texte sur la politique européenne, les Etats membres les plus avancés doivent agir comme un véritable champ magnétique

« Le mémorandum de la CDU sur la constitution d'un noyau dur dans l'Union Européenne a suscité beaucoup de remous. Le moment était-il bien choisi ?

– A notre avis la situation de l'Union européenne est critique. Il est donc nécessaire que nous en parlions et que nous nous mettions d'accord sur ce qu'il faut faire. Il faut maintenant faire le forcing pour que l'Union européenne progresse. Et nous estimons qu'il n'est pas contradictoire de vouloir l'approfondissement et l'élargissement à l'Est.

– Avez-vous été étonnés des réactions ?

– Nous avions espérer des controverses. Nous avions pour objectif de faire réfléchir sur la politique européenne. Nous voulions provoquer une discussion. L'écho dépasse un peu ce que nous avions prévu, mais je suis plutôt satisfait. Cela ne veut cependant pas dire que nous soyons seuls à avoir raison.

– Est-ce que les critiques vous amène à modifier vos propositions ?

– Non. Les critiques que j'ai entendues jusqu'ici ne m'ont pas convaincu. Que disons-nous ?. Premièrement que si on ne progresse pas rapidement dans l'intégration européenne, le danger est le retour en arrière, aussi bien en ce qui concerne l'évolution interne de l'UE que la stabilisation des pays de l'est et du sud de l'Europe. Ensuite, nous essayons de montrer qu'après la réunification, nous voulons fermement ancrer l'Allemagne dans l'intégration européenne, de manière que quoiqu'il arrive à l'avenir, il n'y ait pas de danger de cavalier seul. Pour nos partenaires européens, et particulièrement pour les Français, c'est positif d'entendre les Allemands vouloir être sûrs qu'il n'y aura plus de voie particulière, de Sonderweg, de confrontation sous quelque forme que ce soit.

– Etes-vous donc inquiets de voir en Allemagne « la nouvelle droite » gagner en influence ?

– A l'heure actuelle, parmi ceux qui assument en Allemagne des responsabilités politiques, aussi bien dans les partis de la coalition, à la CDU/CSU – et pas seulement le chancelier dont tout le monde sait ce qu'il pense –, au Parti libéral, que les dirigeants du SPD, personne ne veut rompre avec l'intégration européenne et revenir en arrière. Mais si l'Europe ne parvient à approfondir cette intégration, si elle devait échouer à effacer les conséquences de Yalta, alors il est possible qu'on aboutisse à une situation où, indépendamment de ce que les responsables veulent, il y ait un danger. Il faut créer les structures qui écartent ce danger.

– Votre mémorandum contient quelques critiques à l'égard de la France, priée de manifester plus clairement sa volonté d'intégration ?

– Nous ne critiquons pas la France, nous faisons appel à elle !

– Vous êtes quand même un peu critique ?

– Le document est un plaidoyer pour que la France assume sa responsabilité de leader dans le processus d'intégration européenne. Un plaidoyer en faveur de la coopération franco-allemande qui reste décisive. Nous essayons de faire comprendre que nous ne sommes pas intéressés par une domination allemande en Europe.

– Avez-vous l'impression qu'avec la majorité actuelle en France, c'est moins facile qu'avec M. Mitterrand ?



– Un bon ami français m'a dit que nous n'avions peut-être pas assez mesuré l'effet que notre document pouvait avoir sur la situation politique, en raison du débat sur les candidatures à l'élection présidentielle. Je veux donc rester prudent et respecter à cet égard le devoir de réserve dû à l'amitié franco-allemande.

– N'avez-vous pas le sentiment, indépendamment des couleurs politiques, de ne pas être compris par une partie de la société française ?

– Non, je n'ai pas ce sentiment. Je trouve au contraire très positif qu'entre la France et l'Allemagne on ne se sente plus tenu aux demi-teintes diplomatiques et qu'on puisse avoir une discussion politique de fond. Il y a en Allemagne des responsables politiques qui sont de mon avis, d'autres non, et il y a en France des gens qui sont pour, d'autres contre. Je trouve cela très bien. Nous cherchons un soutien en France pour renforcer l'intégration politique au sein de l'Union européenne. Nous pensons que c'est aussi l'intérêt de la France et qu'il est juste d'un point de vue européen de jouer cette carte. En tout cas nous, les Allemands, nous y sommes prêts.

– Les hésitations des Français vous inquiètent-elles ?

– Nous tiendrions une attitude hésitante, si ce devait être le cas, pour une erreur. Ce n'est pas ce que je constate en ce moment. En France, une majorité a voté en faveur du traité de Maastricht, au delà des divisions partisanes, derrière François Mitterrand, mais aussi derrière un important courant des partis de droite. Je ne sais pas du tout si nous aurions pu à l'époque obtenir cette majorité en Allemagne en cas de référendum. J'ai donc beaucoup de respect pour la capacité qu'a eue la France de mener ce débat difficile de manière offensive. Qu'il y ait maintenant des réflexions tactiques avant l'élection présidentielle, c'est normal. Je n'ai pas à le critiquer. Mais je reste convaincu qu'il serait erroné pour la France d'hésiter, et c'est la raison pour laquelle nous demandons avec insistance qu'on aille de l'avant.

– Compte tenu du poids de l'Allemagne, le « moteur » franco-allemand peut-il fonctionner comme avant ?

– Il y a une inquiétude en France, et on le ressent en Allemagne, qu'en raison de la réunification, des changements en Europe, l'importance relative de l'Allemagne augmente. Notre réponse est claire : nous ne voulons pas d'une domination allemande, ou d'un cavalier seul allemand. Nous voulons que cette Allemagne prenne sa place dans une structure européenne. Et c'est pourquoi nous avons besoin d'un approfondissment qualitatif de la Communauté, de l'Union économique et monétaire mais aussi de progrès vers l'Union politique. Peut-être perçoit-on plus immédiatement en Allemagne qu'en France l'utilité de cette unification européenne pour stabiliser l'ensemble de l'Europe. Un fossé entre l'Est et l'Ouest ferait éclater l'Europe. Ce serait une erreur.

» En tout cas, on ne réalisera pas cette unification européenne sans une étroite coopération entre la France et l'Allemagne. Il n'y a qu'à regarder l'histoire, la géographie. La France et l'Allemagne doivent rester le moteur de l'unification européenne. Si d'autres veulent participer à ce travail, nous ne sommes pas contre.

– N'est-il pas inévitable qu'il y ait un déséquilibre entre la France et l'Allemagne ?

– La France aussi a ses points forts. Elle est membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, elle a un rôle très différent en Méditerrannée, en Afrique. Je crois que les atouts différents qu'ont la France et l'Allemagne se complètent bien. Je ne pense pas qu'on puisse parler de concurrence. Nous avons écouté avec attention les voix qui en France, au moment de la réunification, nous disaient que l'Allemagne, parce qu'elle était un pays important au centre de l'Europe, devait prendre ses responsabilités ; que plus nous serions « normaux », plus nous serions fiables pour nos partenaires. C'est une idée que je défends en Allemagne. Je pense que c'est la base la plus sûre pour des relations raisonnables.

« Si le rythme est déterminé par le plus lent, le risque est trop grand »

– Qu'est-ce que ce noyau dur dont parle le document, une entité politique, géographique ?

– Il y a peut-être un malentendu dans cette idée de noyau dur. L'image que nous nous en faisons est celle d'un champ magnétique. Nous ne voulons rejeter personne. Mais parce qu'il est important de progresser dans l'unification européenne, il faut que ce noyau rassemble ceux qui sont prêts et en mesure d'avancer, d'assumer un rôle moteur. Il ne s'agit pas de rejeter les autres, mais d'exercer sur eux une attraction, de les encourager à poursuivre sur la voie de l'unification. Ce noyau dur doit avoir un effet d'entraînement. Quand nous essayons de voir quels pays peuvent aujourd'hui assumer ce rôle, ce qui est certes un exercice périlleux, nous trouvons à côté de la France et de l'Allemagne les pays du Benelux. Mais il ne s'agit pas de laisser de côté l'Espagne ou l'Italie. Au contraire. Si l'Espagne veut prendre sa part, si l'Italie le veut et le peut, c'est encore mieux. J'ai récemment dit à un ami danois qu'il ne tenait qu'au Danemark lui-même d'en être. Mais ce que nous ne voulons pas, c'est qu'un membre de l'Union, parce qu'il ne veut pas, ou n'est pas en mesure de franchir une étape, empêche les autres de le faire. Si le rythme est déterminé par le plus lent, le risque d'échec est trop grand.

– N'y a-t-il quand même pas un risque que certains soient laissés de côté ?

– Oui, il existe. Mais il faut comparer les risques. On peut aussi se demander ce qui se passerait si, quand quelques uns n'avançant pas, tout le processus d'unification échouait. Les chances de parvenir finalement à une unification complète de tous avec quelques pays qui vont de l'avant sont plus grandes que si l'on attend que tous veuillent bien avancer ensemble.

– Ce document n'est-il pas le signe que l'Allemagne entend désormais parler fort ?

– Ce n'est pas un texte du gouvernement. C'est celui de cinq personnalités importantes de la CDU. Le gouvernement doit prendre un peu plus de précautions diplomatiques. Mais l'intégration européenne et la qualité de la coopération franco-allemande autorisent à ne plus toujours parler avec la retenue des gouvernements et des diplomates du XIX[e] siècle. Il faut pouvoir discuter ensemble de la substance des questions politiques, avec des controverses si nécessaire. Il ne faut plus discuter seulement entre la France et l'Allemagne, mais entre les hommes politiques en France et en Allemagne représentent des opinions différentes. Nous devons être capables d'avoir un dialogue intra-européen, intra franco-allemand sur les questions importantes, et non plus simplement entre Francais d'un côté et Allemands de l'autre.

– Est-ce à dire que les nations en tant que telles peuvent devenir gênantes ?

– Je suis de ceux qui disent que l'unification européenne ne peut pas se passer de l'idée de nation. Je crois que les gens ne se sentent pas seulement européens, mais français, allemands. Nous devons utiliser le lien émotionel avec la nation pour gagner les citoyens à l'unification européenne. L'Allemagne ne peut avoir un avenir que dans l'unification européenne. Par ailleurs, l'Europe n'est plus depuis longtemps seulement une confédération d'Etats au sens classique. L'Europe a aussi sa propre souveraineté. La discussion sur la souveraineté est très théorique. Depuis la réunification, l'Allemagne a juridiquement retrouvé sa pleine souveraineté, mais dans la réalité nous n'avons plus notre souveraineté dans le sens classique du terme. Nous ne pouvons pas disposertous seuls de la paix et de la liberté. Je crois que ni la France ni aucun pays européen ne le peut. Il faut donc comprendre que pour assumer ce qu'on entend par souveraineté, il faut conjuguer nos forces en Europe.

– Votre document a été critiqué par l'Italie qui a réagi en tant que nation agressée ?

– Oui, mais il y a eu en Italie des réactions très diverses. Que le premier ministre ait officiellement rejeté sur un document allemand qui dit que pour le moment l'Italie n'est pas en mesure d'appartenir au groupe de pointe des pays européens sur la voie de l'intégration parce qu'il a des problèmes économiques, n'est pas étonnant ; à sa place j'en aurais fait autant. Mais il y a d'autres échos en Italie, qui disent qu'il n'y a pas de raison de s'énerver, que c'est la réalité, que les Italiens doivent en tirer la conséquence aussi vite que possible pour résoudre leurs difficultés afin de recoller au peloton des membres fondateurs... L'ancien président du conseil, Andreotti, a aussi un jour parlé du danger du pangermanisme. On ne doit pas chaque fois prendre au sérieux tout ce qui se dit dans un pays ou un autre. En Allemagne aussi on entend parfois des balivernes. »

Propos recueillis par
HENRI DE BRESSON

Les journées parlementaires du RPR

M. Chirac part en guerre contre M. Balladur et l'UDF

Se présentant comme le garant de « l'unité» et de la « pérennité» du RPR, porteur du message gaulliste, Jacques Chirac a prononcé un discours de combat, jeudi 22 septembre, à l'occasion des journées parlementaires du RPR à Colmar. *Consacrée à l'exclusion sociale,* l'allocution du maire de Paris a implicitement, mais de façon transparente, mis en cause Edouard Balladur et l'UDF.

■ COCHIN. ***L'intervention du président du RPR rappelle,*** **à bien des égards, l'appel de Cochin qu'il avait lancé en 1978 pour dénoncer les risques que faisait courir à la France la politique gouvernementale conduite par Raymond Barre sous la présidence de Valéry Giscard d'Estaing.**

■ DISSOLUTION. Face à l'hypothèse d'une dissolution de l'Assemblée nationale, évoquée comme une menace par M. Chirac, M. Balladur devait rappeler, samedi, aux parlementaires néo-gaullistes, ***pour les rassurer,*** **qu'ils ont été élus pour cinq ans.**

COLMAR

de nos envoyés spéciaux

Jacques Chirac a peut-être balayé les derniers espoirs de ceux qui espéraient encore un apaisement du climat entre le président du mouvement néogaulliste et le premier *ministre.* Le président du RPR a déclenché, jeudi 22 septembre, un véritable tir de barrage contre les positions balladuriennes et contre l'autre grande formation de la *majorité* devant les parlementaires néogaullistes réunis à Colmar.

Refus des *« faux consensus »* et de *« l'immobilisme »*, appel à dépasser la seule *« bonne gestion »*, qui conduit à accepter, fût-ce intelligemment, la *« fatalité»* : l'avalanche de critiques, de façon implicite mais lisible, à un *premier* ministre dont le nom ne sera pas prononcé une seule fois, est d'autant plus ravageuse qu'à l'évidence. M. Chirac compte désormais M. Balladur parmi ceux *qu'il accuse* d'être prêts à rompre avec le mythe fondateur du gaullisme.

Lorsque M. Chirac évoque une recomposition politique après dissolution de l'Assemblée dont *« s'accommoderaient »* certaines fractions de la majorité, sans doute prend-il en compte l'aspiration profonde des parlementaires de ne pas retourner trop tôt devant les urnes, d'autant que beaucoup, parmi les nouveaux élus, savent que le *« miracle »* de 1993 ne se reproduira pas. Le familier de M. Chirac qui évoque cette évidence ajoute que le président du RPR ne fait que prendre sa place dans un débat qui, *depuis que son parti domine* la droite, agite les héritiers du gaullisme : les uns pensent en effet qu'il faut se fondre dans la majorité, les autres veulent affirmer la *spécificité du gaullisme.*

Avec cette mise en garde aux allures d'excommunication préventive, l'artillerie chiraquienne a allongé le tir : des hommes comme Jacques Delors à gauche et Raymond *Barre dans la majorité* ne sont-ils pas, à l'évidence, visés par le président du RPR ? Il paraît *tout aussi* clair que M. Balladur est l'une des cibles désignée à la vindicte des « compagnons ».

L'esprit du « compagnonnage »

Les choses, cette fois, vont si loin qu'on ne perçoit pas très bien comment la majorité *pourrait* attendre les échéances électorales sans déchirements majeurs. C'est sans doute pourquoi Alain Juppé, secrétaire général du RPR, monté à la tribune avant M. Chirac, a lancé un appel pour que soient définies, au sein du Rassemblement, des *« règles du jeu »* qui évitent aux hommes du RPR d'être *« les organisateurs d'un affrontement »* fratricide.

Dans l'ambiance créée par le discours de M. Chirac, l'appel, qui a ponctué la brève intervention de M. Juppé, au respect de l'esprit du *« compagnonnage »* paraissait insolite, presque décalé par rapport à la réalité. Peut-être *cela explique-t-il* aussi que les parlementaires RPR – qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements au terme de l'intervention de M. Chirac – aient gardé un silence assourdissant, au point d'en être presque embarrassant, lorsque leur président, d'une voix résolument calme et posée, ménageant en vain ses effets, les a assurés : *« Je suis sûr de notre victoire »*...

Sans doute, les parlementaires sont-ils gens moins impulsifs que les jeunes militants qui, voilà trois *semaines à Bordeaux, scandaient « Chirac président »* à Bordeaux. Mais, à l'évidence, cette dramatisation subite introduite par le président de leur mouvement a pris beaucoup d'entre eux à contrepied. Jusque-là, en effet, partisans d'Edouard Balladur ou de Jacques Chirac semblaient s'être donné le mot pour gommer les aspérités et éviter les commentaires assassins.

Tel partisan déclaré du premier ministre analysait encore, dans l'après-midi, la situation avec sérénité : *« Chirac a donné un coup d'accélérateur à Bordeaux ; la réponse a été immédiate avec la nouvelle envolée de Balladur dans les sondages et le déjeuner de Matignon qui démontrait clairement le rapport des forces. Nous entrons dans un nouveau round d'observation »*.

« Il faut, répliquait un partisan du *maire de Paris, donner sa chance à Jacques Chirac, lui permettre de la jouer complètement et pas seulement par légitimité ou par affection, mais parce qu'il est le plus à même et le plus disponible pour porter le message gaulliste »*. Mais c'était pour ajouter aussitôt : *« Evidemment, s'il n'arrive pas à remonter son handicap, il nous restera trois mois pour nous ressouder autour du candidat RPR et l'emporter »*. Interrogé sur les chances du président du RPR de remonter la pente face à M. Balladur, le même parlementaire lâchait, sans illusions : *« une sur dix »*. Il n'était pas le seul à faire ce pronostic. Et un vieux compagnon ajoutait en aparté : *« Si on en reste là, il faudra, nous, les anciens, que nous ayons le courage d'aller voir Jacques pour lui expliquer qu'il vaut mieux se retirer »*.

C'est probablement pour secouer *ce fatalisme,* tenter de sortir de ce qu'il appelait *« le temps de la solitude »* et être prêt à toutes les éventualités que le président du RPR a cogné fort, très fort. Au risque de donner à son intervention des *allures* de quitte ou double. Encore que deux trouble-fête – Philippe Séguin et Charles Pasqua – soient venus une nouvelle fois brouiller les cartes.

Le maire d'Epinal pour renvoyer dos à dos l'ancien et l'actuel premier ministre, ce qui permet aux fidèles du premier de s'approprier *le soutien du président* de l'Assemblée nationale et aux hommes du second de faire courir des rumeurs selon lesquelles, le jour venu, M. Séguin aurait pour tâche de faire basculer la base du RPR en faveur de M. Balladur. M. Pasqua pour lancer son énigmatique appel de Wettolsheim, *petit* village proche de Colmar – qu'il n'a honoré de sa présence, jeudi, que pour le dîner – où il jure que son *« petit matelas »* de popularité dans l'opinion ne resterait pas inemployée. Expression de la sagesse d'un vieux renard qui sent venir la catastrophe ou jeu personnel *d'un homme* qui voudrait, le plus longtemps possible, laisser croire qu'il peut être l'homme *« idoine »* – selon l'expression de l'un de ses collègues du gouvernement – pour exploiter la situation à son profit ?

JEAN-LOUIS ANDREANI et GÉRARD COURTOIS

▶ Lire également « Dans la presse » page 13.

Les principaux extraits du discours de M. Chirac

Pour le gaullisme, « le danger n'est pas tant la division, c'est la dilution »

Voici les principaux extraits du discours prononcé par Jacques Chirac, jeudi 22 septembre, lors des journées parlementaires du RPR, à Colmar.

« Si nous avons décidé de consacrer ces journées parlementaires à la question sociale, c'est parce qu'elle figure aujourd'hui au centre des préoccupations de nos compatriotes. (...) L'heure ne peut plus être aux approches strictement gestionnaires. (...) Rien n'est plus prioritaire aujourd'hui que de remettre en état de marche l'« ascenseur social » qui s'est déréglé sous l'effet de la crise que nous traversons depuis plus de vingt ans. (...) Il est possible d'agir, d'anticiper, de réformer, avec un seul objectif : promouvoir l'égalité des chances. C'est ce principe qui doit figurer au cœur de notre démarche. Il est l'expression la plus achevée de ce que doit être le rêve républicain tel que les gaullistes le conçoivent.

» J'approuve, bien entendu, l'effort d'assainissement entrepris dans notre économie. Pour avoir *été deux fois premier ministre,* je sais qu'il est essentiel de garantir la stabilité de notre monnaie, la maîtrise de l'inflation et surtout, dans la France d'aujourd'hui, la réduction des déficits publics. Mais les grands équilibres ne suffisent pas à fonder nos engagements communs. Le gaullisme, ça a toujours été et c'est d'abord un supplément d'âme. (...)

» Aujourd'hui, l'exigence sociale doit guider nos choix. (...) L'état de la France appelle de profonds changements et les vraies réformes sont encore devant nous. J'admets bien volontiers qu'on ne peut réformer la société française à marche forcée. Il faut tenir compte de ses rythmes, car il n'y a pas de réforme intelligente qui n'ait été préalablement débattue et expliquée à l'opinion. Mais reconnaître cette vérité, ce n'est pas se résoudre à la *passivité.* Car gouverner, c'est choisir. La politique, ce n'est pas l'art du *possible.* C'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire. (...)

» Méfions-nous des faux consensus : ils ne sont souvent que prétexte à l'immobilisme. Le *statu quo,* qui se perpétue toujours au détriment des plus faibles, ne peut tenir lieu de ligne de conduite pour notre pays. (...) Nous n'avons d'autre alternative que de redéfinir nos priorités, de renouveler nos modes de pensée, d'imaginer de nouveaux modes d'action. En clair, de donner un nouvel élan à notre société, aujourd'hui trop prisonnière de ses pesanteurs et de ses conservatismes. Autant que de bonne gestion, la France a besoin d'objectifs qui la transcendent. (...)

« Les calculs et les arrière-pensées »

» Quelles que soient les difficultés du chemin, sachons prendre la hauteur et la distance nécessaires. Sachons rester dignes. Sachons rester humbles. Sachons rester fidèles. Notre force, c'est l'unité de notre mouvement, mais c'est surtout, pour demain, la pérennité de notre famille, une pérennité dont j'ai fait l'un des objectifs essentiels de mon action politique. Non par esprit partisan, bien sûr, mais parce qu'un grand mouvement gaulliste est nécessaire à la France. Le danger pour nous n'est pas tant la division, c'est la dilution. Cette *réalité* doit nous conduire à nous dépasser sans cesse. (...)

» Je sens monter chez certains d'entre nous l'inquiétude. Ici ou là, je sens poindre les calculs ou les arrière-pensées. Dans le combat politique, la frontière est fragile entre la nécessaire diversité qui fait notre richesse et les divisions qui pourraient mettre en péril la famille tout entière. Nul doute que ce péril doit être écarté, en retrouvant le sens authentique de notre combat.

» Une autre menace, plus pernicieuse encore, nous guette. Elle émane de ceux qui veulent nier l'essence et l'originalité mêmes de notre mouvement et brouiller la force de notre message. Quelques-uns, dans l'ombre, à droite ou à gauche, appellent en effet de leurs vœux et préparent déjà une *recomposition du paysage politique,* au lendemain d'une dissolution de l'Assemblée nationale. D'aucuns de nos amis et certains de nos partenaires s'en accommoderaient, qui croient que les identités politiques actuelles ne répondent plus aux aspirations *du temps. Cette entreprise* déboucherait, à n'en pas douter, sur un regroupement utopique et réducteur qui ne serait qu'un parti de nulle part, pour aller *Dieu sait où.* (...) *Ces* conspirations, ces marchandages, ces alliances et ces contre-alliances se font loin du *regard de la nation,* loin des préoccupations du peuple français qui est le seul apte à décider. (...)

» J'entends dire parfois qu'en décidant par avance de renoncer à *tout retour* à l'hôtel Matignon, en 1993, j'aurais manqué de jugement, je n'aurais pas mesuré l'*impact du pouvoir* sur les hommes. C'est une erreur. Il est un temps où le silence et la réflexion sont nécessaires. La solitude aussi. En politique, un destin ne se subit pas. Il se construit. (...) Oublions les sondages, ces tables de la loi des temps incertains. Oublions les arithmétiques électorales, les engouements et les empressements médiatiques qui pourraient ou voudraient tuer tout débat et nous éloigner ainsi de la vraie politique, de la vraie démocratie. » (...) Il n'y a pas et il n'y aura pas de place chez nous pour les divisions ou les querelles. Pour vous en convaincre, mes chers compagnons, je voudrais aujourd'hui vous faire une confidence en forme de promesse : je suis sûr de notre victoire. »

CANTONALE : *annulation de* l'élection dans le canton de Toulon-3 (Var). – Le tribunal administratif de Toulon a prononcé, jeudi 22 septembre, la démission d'office et l'inéligibilité pour un an de Georges Fouque (*UDF-CDS*), élu conseiller général dans le canton de Toulon-3 (Var) en mars 1994. Se rangeant aux arguments de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques (*le Monde* du 22 septembre), le tribunal reproche à M. Fouque d'avoir reçu, *via une* association, un financement de la ville de Toulon, alors que la loi interdit les dons des personnes morales de droit public aux candidats. En revanche, l'élection de Roger Carles (PCF), conseiller général dans le canton de Contes (Alpes-Maritimes), dont la commission proposait l'annulation, a été confirmée.

DROITS DE L'HOMME : M. Pasqua déterminé à faire échec aux « menées racistes et antisémites ». – Charles Pasqua a fait part, jeudi 22 septembre, de sa *« grande détermination pour faire échec aux menées racistes et antisémites »*. Le ministre de l'intérieur qui s'exprimait à l'ouverture de la réunion plénière de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, au ministère de l'intérieur, a souligné la *« nécessité d'être vigilant »* dans ce domaine. *« Nous devons réagir contre les ferments de division que sont le racisme et la xénophobie et soutenir notre modèle d'intégration contre celui de la juxtaposition de communautés séparées du reste de la société en raison de leurs origines »*, a-t-il ajouté.

COMMENTAIRE

De Cochin à Colmar

AVEC plus ou moins d'égards pour ses interlocuteurs, Jacques Chirac *le répète à l'envi* : les observateurs ne comprennent rien au Rassemblement pour la République. Formation qui se réclame du gaullisme, le RPR est une famille *aux liens inébranlables et inaltérables* qu'aucune brouille, fâcherie ou autre explication sévère ne sauraient dissoudre. Le gaulliste est individualiste, tête de mule, parfois buté, mais les « compagnons » chassent en meute quand il y a péril en la demeure. Telles sont *quelques-unes des images les plus* couramment utilisées par M. Chirac pour décrire son parti et ceux qui le composent.

De fait, le président du RPR a toujours su faire emprunter à son *mouvement le chemin qui lui* convenait le mieux. Il a rarement été rectiligne. Bien au contraire, le parcours a suivi bien des méandres. Du soutien à Valéry Giscard *d'Estaing à la présidentielle de* 1974 contre le candidat désigné par l'UDR, Jacques Chaban-Delmas, à sa seconde participation à l'élection présidentielle de 1988, *en passant par son premier essai,* qui s'était traduit par un premier échec, en 1981, M. Chirac a « baladé» le RPR du travaillisme à la française jusqu'au libéralisme *thatchérien pour aboutir, enfin,* au social-gaullisme. Les changements de cap se sont faits sans trop de dommages. Sans que le RPR n'éclate.

Plus qu'hier, le risque *existe-t-il* aujourd'hui ? Affabulations et spéculations de ceux qu'animent la méconnnaisance ou l'intérêt, affirme volontiers M. Chirac. Il n'y aurait donc pas de risque d'une randonnée *mortelle pour le RPR.* Et pourtant, cette fois encore, le coup de butoir est rude. Le discours de *Colmar sonne comme* l'appel de Cochin.

Cochin, c'était M. Chirac brandissant l'étendard *du gaullisme* pour s'opposer de front à la politique européenne du président de *la République, M. Giscard* d'Estaing, dont il avait été premier ministre pendant deux ans (1974-1976). L'Europe servait alors de paravent pour démolir l'ensemble de l'action gouvernementale. En flattant les plus anti-européens des siens, le président du RPR partait en croisade contre *« la politique de supranationalité, l'asservissement économique et l'effacement international de la France »*. Déjà, il demandait un *nouvelle* politique économique, cette *« autre politique »* qui, à nouveau, pointe sous mille mots.

De décembre 1978 à septembre 1994, de Cochin à Colmar, se retrouvent les mêmes mots, la même analyse, les mêmes accusations. En un mot : la même stratégie. *Il n'y manque plus que « le parti de l'étranger »* qui est devenu le *« parti de nulle part »*. Car pour ce qui est de la *« voix paisible et rassurante »* dont le son provoquait *« l'engourdissement qui précède la paix de la mort »*, il faudrait être singulièrement sourd pour ne pas avoir entendu son évocation détournée en Alsace. Colmar, c'est M. Chirac reprenant *le même* oriflamme pour dénoncer *« l'immobilisme »* et la *« politique intelligente de la fatalité»*, en réclamant un *« nouvel élan »*. C'est M. Chirac se présentant comme le garant de *« l'unité»* et de la *« pérennité»* d'un gaullisme menacé par la *« division »* et plus encore par la *« dilution »*, une crainte qui est aussi une agression contre un allié, l'UDF, pourtant indispensable aux second tour de la présidentielle. C'est M. Chirac mettant en garde contre *« les calculs ou les arrières-pensées »* et *« ces conspirations, ces marchandages, ces alliances et ces contre-alliances »* dont le peuple ignore tout. Alors, comme le disait M. Chirac en 1978, *« il est des heures graves dans l'histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient dans toute sa capacité de discerner les menaces qu'on lui cache »*.

L'histoire a retenu que les dividendes de Cochin avaient été versés *aux élections européennes de* 1979 : la liste conduite par le président du RPR avait obtenu 16,31 % des voix. Un tel souvenir ne peut que réjouir les stratèges balladuriens qui, à travers une radicalisation du message chiraquien, veulent espérer une baisse de l'intéressé dans les sondages, *« ces tables de la loi des temps incertains »*, qu'il faut oublier, selon M. Chirac. Il est *vrai* que le décrochage semble se produire plus tôt qu'il n'était craint à l'Hôtel de *Ville.* Une enquête de l'IFOP ne donne-t-elle pas de seize à dix-huit points d'avance à M. Balladur sur M. Chirac au premier tour de la présidentielle (*le Monde* du 22 septembre) ?

Dans ces conditions, fidèle à son discours qui se veut rassembleur, le premier ministre ne devait avoir aucun mal, vendredi 23 septembre, à rappeler aux parlementaires réunis à Colmar qu'ils ont été élus pour cinq ans. Donc que la *menace* d'une *dissolution* qui lui est prêtée est sans objet. A moins, bien s0r, qu'ils ne sachent pas faire le bon choix et que M. Chirac persiste à vouloir se lancer dans l'aventure.

OLIVIER BIFFAUD

La menace de Charles Pasqua

Charles Pasqua devait prononcer un discours lors des *journées parlementaires.* Mais le ministre de l'intérieur, qui est aussi celui des cultes, s'est *décommandé pour assister aux* obsèques du Cardinal Decourtray. Finalement il n'a pas été à Lyon, et, avant de rejoindre ses « compagnons » pour le dîner, il a été remettre les insignes de chevalier dans l'ordre national du mérite à Pierre Knittel, maire et conseiller général de Wettolsheim, un petit village à quelques kilomètres de Colmar.

Charles Pasqua en a profité pour lancer un appel à l'unité : *« Le mouvement gaulliste a (...) ceci de particulier qu'il ne s'est jamais confondu avec un parti politique comme les autres. Il s'est formé pour soutenir l'action du général de Gaulle, puis les institutions de la Cinquième République. Il s'est reformé pour les défendre. Il entend aujourd'hui rassembler les Français. Comment pourrait-il y prétendre, avec quelque sincérité, s'il commençait par se diviser lui-même au seul motif d'ambitions personnelles ? Aurions-nous parcouru tout ce chemin (...) en parlant de la France pour finir dans une querelle dans laquelle les Français ne discerneront rien d'autre qu'un choc d'ambitions ou de carrières ?. »*

Le ministre de l'intérieur *s'est même fait menaçant : « Qu'on ne s'y trompe pas ! J'ai, paraît-il, moi aussi un « petit matelas », comme dirait M. Barre, de Français qui m'accordent quelque confiance (...) Le moment venu, s'il le faut, j'utiliserai ce crédit afin que les Français se rassemblent derrière celui qui incarnera, à ce moment-là, les principes auxquels nous sommes attachés et que je viens de rappeler : la France, la République, l'intérêt général. Tel est, à mon sens, la seule démarche gaulliste qui vaille »*.

SOCIÉTÉ

Un entretien avec M. Méhaignerie

Suite de la première page

– Mais ne pensez-vous pas que la médiatisation de ces affaires est liée à la crainte d'un blocage des investigations ? En mars, une première note du conseiller Van Ruymbeke concernant déjà M. Longuet et portant sur le financement occulte du Parti républicain n'a donné lieu qu'à une enquête préliminaire. Si ce choix n'avait pas laissé l'impression que l'on souhaitait le ménager, pensez-vous que le second rapport aurait eu un tel écho ?

– Je crois avoir démontré que depuis mon arrivée dans ce ministère, il n'y a aucun blocage.

– Si la transmission du dernier rapport du conseiller Van Ruymbeke s'était faite dans la discrétion, ne croyez-vous pas que M. Longuet aurait eu plus de chances d'obtenir ce qu'il se fait fort d'obtenir aujourd'hui : l'absence d'ouverture d'une information judiciaire ?

– Non, d'ailleurs, toute mon action le démontre. Si d'aventure j'en avais la tentation, vous seriez là pour me le rappeler !

« Mains propres », un slogan électoral

– Dans le premier volet de l'affaire Longuet – le financement du PR – pourquoi ne pas avoir ouvert une information judiciaire qui aurait permis la saisine d'un juge d'instruction ?

– J'ai choisi d'ordonner une enquête préliminaire car j'avais agi de la même manière à l'égard d'autres hommes politiques impliqués dans des affaires judiciaires, comme Bernard Tapie et Maurice Arreckx. Dans ces deux dossiers, j'ai d'abord ordonné une enquête préliminaire, puis ouvert une information judiciaire.

– Pourquoi ce choix en faveur d'enquêtes préliminaires, alors qu'elles ne sont pas contradictoires et qu'elles ne permettent pas à la personne mise en cause d'avoir accès au dossier ?

– Hélas, dans l'esprit du public, l'ouverture d'une information judiciaire équivaut souvent à une indication de culpabilité. C'est pourquoi je pense qu'il vaut mieux passer d'abord par une enquête préliminaire. D'ailleurs, c'est un mode normal d'enquête et 90 % des procédures commencent ainsi.

– Dans les dossiers concernant Bernard Tapie et Maurice Arreckx, l'enquête préliminaire a finalement débouché sur une information judiciaire. Pour ce premier volet de l'affaire Longuet sur le financement du PR, estimez-vous nécessaire de passer aujourd'hui au stade de l'information judiciaire ?

– Je prendrai ma décision dès que les résultats de l'enquête préliminaire me seront communiqués, c'est-à-dire à la fin du mois de septembre.

– En tant que garde des sceaux, quel est votre sentiment sur l'abondance des « affaires » qui envahissent aujourd'hui l'actualité, mettant en cause aussi bien des ministres que des patrons ?

– Vous dites : l'abondance des affaires. Mais il n'y a pas plus d'affaires aujourd'hui qu'hier. La différence avec hier, c'est qu'aujourd'hui, elles sortent... Je peux dire que sur le terrain, la corruption recule. Par exemple, j'étais il y a quelques semaines dans le sud de la France, et des entrepreneurs de travaux publics me disaient : *« Nous sommes maintenant tranquilles, on ne nous demande plus rien ! »* Je ne crois pas, à vrai dire, que ce soit la morale qui ait beaucoup progressé depuis un an. Mais, aujourd'hui, la crainte est là et la crainte, c'est le début de la sagesse...

» Je ressens cependant une profonde déception parce que je vois des noms étalés sur la place publique au mépris de la présomption d'innocence. Cette situation suscite en moi une grande inquiétude. La presse peut aujourd'hui constater que la justice est indépendante, qu'elle suit son cours et qu'elle est égale pour tous. J'aimerais qu'elle fasse en retour preuve de responsabilité. Ce qui hier pouvait s'expliquer n'est plus aujourd'hui tolérable.

– Vous assurez que la corruption recule. Philippe de Villiers et le juge Thierry Jean-Pierre font pourtant le constat inverse : ils estiment que la corruption est au cœur de l'Etat et qu'elle s'étend désormais au-delà des frontières. Il y a à peine un mois, des juges d'instruction européens réunis en Suisse ont fait le même constat. Ne seriez-vous pas trop optimiste ?

– Ceux qui parlent de la nécessité d'une opération « Mains propres » se contentent de lancer un slogan électoral. La comparaison avec l'Italie ne me paraît d'ailleurs pas pertinente car nos situations économiques et politiques sont très différentes : la France dispose d'un Etat fort et d'institutions judiciaires reconnues. Ici, l'opération de lutte contre la corruption est engagée et menée avec vigueur.

J'ai toujours placé l'exigence d'éthique, l'indépendance de la justice et l'égalité des citoyens devant la loi au même plan que la lutte contre le chômage et la construction européenne. Je crois qu'il ne faut pas traumatiser les Français en leur laissant croire qu'il y a une corruption généralisée. Ce serait un acte de défiance vis-à-vis du pays qui ne correspond pas à la réalité.

– M. Balladur a annoncé il y a une semaine la création d'une commission de réflexion sur la corruption. Si ce phénomène perd du terrain, comme vous semblez le penser, à quoi sert cette commission ?

– La proposition du premier ministre est liée à l'inquiétude des grands groupes français. La brutalité des mesures qui ont été appliquées ces derniers temps à certains chefs d'entreprises doit nous inciter à réfléchir. La législation sur les sociétés est-elle adaptée au fonctionnement des grands groupes ? Ne faut-il pas tenir compte de la complexité de la structure des groupes et des conséquences qui en découlent pour la responsabilité des dirigeants ? Et il s'agit d'une question importante puisqu'elle touche à la compétitivité de nos entreprises. La commission que vous évoquez devra donc s'interroger sur la pertinence des textes en vigueur. Mais elle devra aussi, et j'y insiste, se pencher sur les problèmes de déontologie et de comportements des acteurs économiques. Rien ne serait plus néfaste, en effet, que de laisser s'élever peu à peu un mur d'incompréhension entre le monde économique et le monde judiciaire.

La loi sur les sociétés n'est plus adaptée

– A l'occasion de ces affaires, certains ont estimé que les mises en cause de chefs d'entreprise devaient s'effectuer avec prudence parce qu'elles menaçaient des marchés, voire des emplois. Quel jugement portez-vous sur ce raisonnement qui contredit le principe de l'égalité des citoyens devant la loi ?

– Les chefs d'entreprise des grands groupes ne demandent pas de privilèges, ils se contentent de poser le problème de leur responsabilité juridique à l'égard de leurs filiales. La loi sur les sociétés commerciales, qui date de 1966, n'est pas adaptée aux ramifications complexes des groupes actuels, qui associent des sociétés-mères et des filiales souvent situées à l'étranger. Il ne me semble pas humainement possible de contrôler des dizaines, voire des centaines de filiales. Il y a sans doute un meilleur partage des responsabilités à effectuer.

– Il y a quatre ans, face à la mise à jour du financement occulte du PS, les socialistes avaient fait voter une loi sur le financement des partis politiques. En envisageant de revoir la législation sur les sociétés à l'occasion d'affaires qui menacent certains grands groupes français, n'adoptez-vous pas la même attitude ?

– Non. Il ne s'agit aucunement de faire une loi de circonstance. Le problème de l'adaptation de notre législation des sociétés à la réalité des groupes se pose depuis longtemps et j'ai la conviction que le moment est venu de lui trouver une solution.

– S'agit-il d'une simple réflexion ou d'un futur projet de loi ?

– Pour le moment, il s'agit seulement d'une réflexion.

– La plupart des affaires qui touchent le monde politique ont trait au financement des partis. La loi a été réformée en 1990. Quel bilan en faites-vous aujourd'hui ?

– Cette loi a considérablement amélioré la situation. Est-elle toujours respectée ? Je n'en mettrais pas ma main au feu. Quelques élus en nombre limité prennent peut-être encore des risques. Mais s'ils le font, c'est désormais en toute connaissance de cause.

– Doit-on comprendre que si des hommes politiques ont accompli des actes délictueux postérieurement à la loi de 1990, vos réquisitions seront sévères ?

– C'est exactement cela. Depuis la loi de 1990, j'estime que les partis peuvent être financés régulièrement. La loi doit donc être appliquée strictement.

– Estimez-vous qu'il faut aujourd'hui modifier cette loi ?

– Je pense qu'une nouvelle étape pourrait être franchie. En particulier, il me paraîtrait bon que les hommes politiques soient totalement indépendants des entreprises pour le financement de leurs campagnes électorales.

– Si vous interdisez totalement aux entreprises de contribuer aux campagnes électorales, comment comptez-vous assurer le financement des partis ?

– Il y a deux solutions : soit l'instauration d'un financement public, soit la création, dans tous les partis, de fondations nationales qui se placent entre les élus et les entreprises qui les financent. Ce dernier système limiterait sans doute considérablement la dépendance des élus à l'égard des entreprises. Mais il aurait l'inconvénient de recentraliser le pouvoir et donc de mettre l'élu local dans la dépendance de la structure centrale. Enfin, il ne faut pas oublier la nécessité de contenir l'augmentation des dépenses électorales. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour laquelle j'ai bataillé dur, au Parlement, en compagnie de Jacques Barrot et Jean-Jacques Hyest, pour empêcher l'introduction de la publicité politique à la télévision.

– Un projet de loi sur ce thème est-il en préparation ?



– Non, il n'y a pas urgence actuellement. Mais cette question mérite réflexion et un vaste débat devrait s'engager à l'occasion de l'élection présidentielle.

Le devoir d'information des procureurs

– Vous regrettez l'attitude de la presse dans ces dossiers. Au mois de juin, vous aviez demandé au Sénat de se pencher sur les rapports entre les médias et la justice. Vous aviez alors déclaré que la création de porte-paroles dans les juridictions permettrait d'améliorer la situation et une circulaire en ce sens avait été rédigée. Pourquoi n'a-t-elle jamais été diffusée ?

– Etant donné que la commission des lois du Sénat continuait à travailler sur ce dossier, j'ai estimé qu'il était plus courtois d'attendre la fin de ses travaux. De toute manière, je pense qu'il ne faut pas rigidifier le système. Voyez l'affaire du quadruple meurtre de Thorigné, dans la Sarthe : le procureur a été remarquable. Il a réussi à concilier l'exigence d'information, la réserve et l'humanité. Depuis le mois de juin, j'ai rencontré les procureurs à plusieurs reprises et je leur ai dit qu'ils avaient un devoir d'information et de pédagogie à remplir. Ils n'ont pas encore la circulaire mais certains ont spontanément commencé à agir dans ce sens.

– Estimez-vous souhaitable de modifier la législation sur le secret de l'instruction ?

– Quand une loi est aussi souvent violée, on ne peut pas la laisser en l'état. Mais c'est une question extrêmement complexe car le secret de l'instruction ne s'impose pas de la même manière à tout le monde. En tout cas, il faudra trouver une réponse équilibrée et c'est pourquoi j'ai souhaité que le Parlement participe à cette réflexion. Il a, pour cela, organisé des auditions publiques auxquelles toutes les parties prenantes (magistrats, presse, avocats, justiciables...) ont été invitées.

– Un des éléments qui détériore le climat politique est la longueur des procédures. Pensez-vous que le procès de Michel Noir et des dirigeants socialistes renvoyés en correctionnelle dans l'affaire Urba pourra se tenir rapidement ?

– Il vaut mieux que ces procès viennent suffisamment tôt pour ne pas perturber les campagnes électorales. De cette façon, les électeurs pourront juger en toute connaissance de cause. Cela dit, certaines des personnes concernées peuvent avoir un sentiment différent et préfèrent retarder l'échéance en utlisant pour cela tous les moyens de procédure.

– La justice s'est également montré très lente dans le dossier de Maurice Papon, qui est inculpé de crimes contre l'humanité depuis bientôt dix ans. Pensez-vous que M. Papon sera bientôt jugé ?

– J'ai personnellement veillé à ce que l'affaire Papon ne subisse aucun retard. En particulier, le magistrat qui instruit le dossier a été déchargé de tous ses autres dossiers et je pense que le procès pourrait avoir lieu dans le courant de l'année prochaine.

– Le président de la République a reconnu il y a quinze jours qu'il avait tenté de freiner les procédures judiciaires dans l'affaire Bousquet, ce qui a ensuite été confirmé par Pierre Arpaillange, garde des sceaux de 1988 à 1990. Ayant accès aux archives de votre ministère, confirmez-vous le propos de M. Arpaillange ?

– Je n'ai pas consulté les archives... Je pense d'ailleurs qu'il n'y a pas de traces écrites.

– Lors de l'affaire de Folembray, vous êtes resté totalement silencieux tandis que votre collègue de l'intérieur, M. Pasqua, occupait le devant de la scène. Avec le recul, ne pensez-vous pas que ce dossier posait des problèmes touchant aux libertés ?

– Il s'agissait d'arrêtés d'expulsion en urgence absolue. L'appréciation des menaces pesant sur la sécurité de l'Etat devait donc être faite par le ministère de l'intérieur, pas par le ministère de la justice. Il faut également se rappeler qu'il s'agissait d'une situation exceptionnelle puisque des Français venaient d'être assassinés en Algérie. Aujourd'hui, la justice administrative est saisie, je ne ferai donc aucun commentaire.

– Les assignés de Folembray ont été expulsés vers le Burkina-Faso à la veille d'une audience en référé qui devait avoir lieu au tribunal de Laon. Ne s'agissait-il pas d'un camouflet pour la justice ?

– Non, parce que le but était de les expulser et non pas de les assigner à résidence. L'assignation à résidence n'est intervenue que dans l'attente de trouver un pays d'accueil.

– Cette affaire vous amène-t-elle à reconsidérer le problèmes des expulsions administratives, qui sont conduites par le ministère de l'intérieur ?

– Non, car les décisions d'expulsion sont prises en considération de menaces pour l'ordre public. C'est donc le rôle du ministre de l'intérieur, qui dispose de toutes les informations nécessaires pour apprécier la réalité de cette menace. Cela dit, les décisions d'expulsion revêtent un caractère exceptionnel. Elles ne doivent pas faire oublier le fait que la grande majorité des étrangers présents sur notre sol respectent nos lois et méritent d'être intégrés complètement.

Propos recueillis par **ANNE CHEMIN** et **EDWY PLENEL**

SCIENCES

Selon Yves Coppens, l'un des trois « pères » de Lucy

L'ancêtre de 4,4 millions d'années est une « très belle découverte»

Malgré les incertitudes dues au fait qu'ils appartiennent à dix-sept individus différents, les *ossements d'hominidés vieux de* 4,4 millions d'années trouvés *récemment en Ethiopie par* l'Américain Tim White et son *équipe constituent une* « très belle découverte », estime Yves Coppens, *professeur au Collège* de France, l'un des « pères » de *Lucy, notre* « ancêtre » âgée de 3,2 millions d'années. Ils éclai*rent, en effet, une période char*nière de la naissance de l'huma*nité pour laquelle les fossiles* sont malheureusment très rares.

Une petite quarantaine de morceaux d'os appartenant probablement à dix-sept individus différents : un humérus droit, un humérus, un radius, un cubitus gauches, quelques morceaux de crâne et, surtout, beaucoup de dents associées ou non à des fragments de machoîre. Le tout très abîmé par les dents des carnaissiers qui, il y a quelque 4,4 millions d'années, s'étaient acharnés sur les cadavres. C'est avec cette moisson décevante pour tout autre qu'un paléontologue que l'Américain Tim White, de l'université de Californie (Berkeley) et ses collègues Gen Suwa (université de Tokyo) et Berhane Asfaw (laboratoire de paléontologie du ministère de la culture éhiopien) pensent pouvoir éclairer d'une lumière nouvelle les circonstances, un peu obscures et très discutées, de l'aube de l'humanité.

Tim White et son équipe ont trouvé ces fossiles près du village d'Aramis, dans la moyenne vallée de l'Awash, en Ethiopie (*le Monde du 23 septembre*), parmi quelques 600 autres ossements de singes et d'animaux divers. C'est dans cette zone de fracture où, à la suite de bouleversements climatiques, les singes ont évolué vers les australopithèques (ou pré-australopithèques selon les écoles), que l'on considère comme étant les premiers représentants des hominidés, la lignée de l'homme qui donnera ensuite *homo abilis, homo erectus, homo sapiens* et *homo sapiens sapiens*, c'est-à-dire nous-mêmes.

Lucy, notre fameuse ancêtre *australopithecus afarensis*, y vécut il y a 3,2 millions d'années. Ses ossements furent découverts en 1974 par les Français Yves Coppens et Maurice Taïeb et l'Américain Donald Johanson, à 80 km au nord de l'endroit où gisaient les restes des *australopithecus ramidus* découverts par l'équipe de Tim White. Coppens, Taïeb et Johanson ont eu beaucoup de chance : le squelette de Lucy était extraordinairement « complet » pour une trouvaille de ce genre (52 ossements sur 206). Leur étude permit de démontrer que notre petite aïeule était végétarienne et marchait déjà sur des deux membres postérieurs, bien qu'elle fut encore arboricole comme ses proches cousins les singes.

Des dents de végétarien

Avec des dents et des fragments exclusivement crâniens à l'exception de quatre os de bras, White, Suwa et Asfaw ont, évidemment, beaucoup plus de difficultés à caractériser leur ancêtre. L'étude de l'émail de ses dents montre cependant qu'*Australopithecus ramidus* (du mot *ramid*, racine ans la langue éthiopienne afar) était lui aussi végétarien, mais plus proche des chimpanzés actuels que Lucy. Il ferait donc partie d'une forme d'australopithèque moins évoluée que les *afarensis* comme Lucy.

Etait-il vraiment bipède ? C'est probable. Les chercheurs se sont forgé cette conviction sur la seule étude de la machoîre inférieure et de la base du crâne. *« La distance entre l'avant de la machoîre inférieure qui porte les incisives* [la symphyse] *et la branche montante dénote, si elle est courte, une face plate*, explique l'un d'eux. *Cela signifie donc que le rachis* [jonction entre le crâne et la colonne vertébrale] *était passé sous le crâne, et que la bestiole se tenait souvent debout.* » Mais, en ce qui concerne *ramidus*, ces éléments ne permettent pas encore de se prononcer avec certitude, et il faudra que cette probable bipédie soit confirmée par d'autres ossements qui restent à trouver, soulignent Tim White et ses collègues dans leur article publié jeudi 22 septembre par l'hebdomadaire scientifique *Nature*.

Cette nouvelle trouvaille n'en constitue pas moins « *une très belle découverte* », estime Yves Coppens, l'un des « pères » de Lucy. En effet, souligne-t-il, « *les fossiles âgés de 4 à 8 millions d'années sont extrêmement rares* ». On pouvait, jusqu'à présent, les compter sur les doigts d'une main : deux mandibules trouvées au Kenya à Tabarin et à Lothagam et vieilles de 5 et 5,5 millions d'années respectivement, une dent de 6,5 millions d'années découverte à Lukeino (Kenya) et un morceau de machoîre de 7 à 7,5 millions d'années mise au jour à Samburu (Kenya). *« Ce dernier fossile, superbe, trouvé par le japonais Hideme Ishida, fut classsé comme motopithèque, qui n'était pas consiéré, généralement, comme un hominidé, mais j'ai toujours pensé, comme d'ailleurs Ishida, qu'il en était un »*, souligne Yves Coppens. L'*Australopithecus ramidus* de l'équipe de White pourrait, selon M. Coppens, faire partie de la même famille.

Cette nouvelle trouvaille permettra peut-être de dire si la lignée des hominidés s'est séparée de celle des singes vers 8 millions d'années (comme le pense Yves Coppens), ou plus tôt, vers 5 ou 6 millions d'années (comme l'estime notamment Donald Johanson, codécouvreur de Lucy). *« Pour l'instant, la découverte de White confirme plutôt mes théories. En revanche, si l'on trouvait un bipède vieux de 15 millions d'années, cela me poserait un sérieux problème »*, estime le chercheur français. Selon lui, les fouilles à venir apporteront à coup sûr des éclairages supplémentaires. *« De nombreux autres sites datés d'environ 4 millions d'années ont en effet été répertoriés en Afrique de l'est, et notamment à Maka* [près de l'endroit où le *ramidus* vient d'être découvert] *et Belohdelie en Ethiopie, à Chemeron et Kanopoi au Kenya et à Laetoli, en Tanzanie.»*

JEAN-PAUL DUFOUR

JUSTICE

Contrairement à la règle gouvernementale énoncée par Edouard Balladur

Le ministre de l'industrie ne veut pas démissionner même s'il est mis en examen

Gérard Longuet, ministre de l'industrie et président du Parti républicain, a catégoriquement exclu, jeudi 22 septembre, sa démission du gouvernement et de ses autres fonctions politiques quand bien même il serait mis en examen. *« Je considère que c'est une affaire personnelle et mon devoir comme tout citoyen, c'est de donner des explications. Je les donne, je les ai données, je les donnerai »*, a-t-il dit en ajoutant que cela ne remet pas en cause son *« rôle de président de région, de chef de parti, de ministre»*.

M. Longuet n'a pas voulu commenter le fait que son attitude est contraire à la règle gouvernementale énoncée par Edouard Balladur devant ses ministres au lendemain de leur nomination, en mars 1993, et qui veut que tout ministre mis en examen quitte le gouvernement. François Léotard, ministre de la défense et président d'honneur du Parti républicain, avait rappelé cette règle, dimanche 18 septembre, sur France 2, en confirmant que tout ministre mis en examen doit démissionner de ses fonctions. Mis en cause par la justice en 1992, M. Léotard s'était de lui-même démis de ses mandats de député et de maire de Fréjuses avant d'obtenir un non-lieu.

Deux experts judiciaires vont évaluer le coût de la villa tropézienne de Gérard Longuet

Saisi par Gérard Longuet et René Céréda, l'entrepreneur qui a construit la villa tropézienne du ministre de l'industrie, le tribunal de grande instance de Paris, présidé par Jacqueline Cochard, a nommé, jeudi 22 septembre, deux experts judiciaires afin d'évaluer le coût de cette construction.

Ces deux experts assermentés auprès de la cour d'appel de Paris devront apporter *« tous éléments techniques et de fait permettant d'établir la valeur de la construction de la villa de Saint-Tropez à la date de réalisation des travaux et de fournir tous éléments de comparaison sur la valeur de construction des immeubles similaires construits à la même époque dans la commune»*.

Cette requête avait été rédigée par les avocats de MM. Longuet et Céréda, le bâtonnier de l'Ordre des avocats de Paris, Jean-René Farthouat, et Me Gérard Michel, qui agissaient dans le cadre d'une procédure civile.

VAR : mise en liberté de Jean-François Barrau. – Jean-François Barrau, ancien conseiller général (PS) d'Hyères et vice-président de la chambre de commerce et d'industrie du Var, écroué depuis le 8 juin dans le cadre l'affaire de corruption mettant en cause le sénateur (UDF-PR) Maurice Arreckx, a été remis en liberté, jeudi 22 septembre. M. Barrau est soupçonné d'avoir joué un rôle d'intermédiaire entre Campenon-Bernard et le destinataire d'une commission de 1,5 million de francs versée à l'occasion d'un marché de construction d'une école d'ingénieurs à Toulon.

AFFAIRE SEREL : Honoré Bailet, ancien maire de Nice, mis en examen pour recel d'abus de biens sociaux. – Jean-Paul Renard, doyen des juges d'instructions à Nice, vient d'adresser au sénateur (app. RPR) et ancien maire de Nice, Honoré Bailet, une lettre de convocation à son cabinet qui vaut mise en examen pour recel d'abus de biens sociaux dans l'affaire de corruption présumée de la SEREL. Il lui est reproché deux voyages, effectués, avec son épouse, à l'île Maurice et aux Seychelles, qui leur ont été offerts par la SEREL ainsi que des travaux réalisés dans leur appartement niçois par la même entreprise. M. Bailet est également accusé d'avoir procuré un emploi fictif à sa future épouse, Marcelle Mandica, dans la Société d'économie mixte intercommunale pour l'amélioration de la circulation et du stationnement (SEMIACS), dont la SEREL était l'un des principaux actionnaires et qu'à l'époque il présidait. Dans ce dernier volet de l'affaire, Mme Mandica, devenue Mme Bailet, avait été mise en examen, pour recel d'abus de biens sociaux, le 23 septembre 1993. - *(Corres. rég.)*

THORIGNE-SUR-DUE : première reconstitution du quadruple meurtre. – Une reconstitution du quadruple meurtre de Thorigné-sur-Dué (Sarthe) a eu lieu, dans la soirée du jeudi 22 septembre, sur les lieux où ont été tués à coups de hachoir, le 4 septembre (*le Monde* du 7 septembre), Christian Leprince, sa femme et deux de leurs fillettes. Peu avant 20 heures, une personne, entièrement dissimulée sous une couverture, a été conduite par les gendarmes à l'intérieur du vaste périmètre de sécurité établi par les forces de l'ordre. Il s'agissait probablement de Dany Leprince, frère de Christian et meurtrier présumé. Le procureur de la République, Jean-Claude Thin, le juge chargé de l'enquête, Céline Brunetière, et Me François Lorrain, avocat de Dany Leprince, sont ensuite arrivés sur place. – (*Corresp.*).

SUISSE : quatre complices présumés de Carlos arrêtés. – Quatre personnes ont été arrêtées ces derniers jours en Suisse dans le cadre d'enquêtes liées à des actes criminels reprochés à Carlos, a indiqué jeudi 6 septembre le procureur général de la Confédération.

Les développements de l'affaire Carignon-Dauphiné News

Pierre Merlin, PDG du cabinet Merlin, mis en examen pour « abus de biens sociaux »

LYON

de notre bureau régional

Après trente-six heures de garde à vue dans les locaux du SRPJ de Lyon, Pierre Merlin, PDG du cabinet d'études Merlin, a été mis en examen pour « abus de biens sociaux », jeudi 22 septembre, par le juge lyonnais Philippe Courroye, chargé du dossier Carignon-Dauphiné News. Son frère Marc-Michel Merlin, PDG de la SDEI et de la COGESE, avait été placé sous mandat de dépôt, vendredi 16 septembre, après avoir été mis en examen pour la deuxième fois pour le même chef.

A travers le cabinet Merlin et ses satellites, c'est une bonne partie de la famille Merlin qui risque d'être prise dans la tourmente judiciaire de l'affaire Carignon-Dauphiné News. Cette société anonyme au capital de 16,335 millions de francs, spécialisée dans les études techniques d'urbanisme, d'assainissement, d'approvisionnement et d'adduction d'eau est, en effet, une affaire familiale. A travers la Société de distribution des eaux intercommunales (SDEI), elle fut le dernier distributeur d'eau indépendant jusqu'à ce qu'en 1991 la Lyonnaise des eaux rachète la Société de contrôle Merlin (SCM) holding familiale (*le Monde* du 10 janvier 1991). Le groupe que préside Jérôme Monod aurait alors déboursé une somme de 1,8 milliard de francs que se répartirent trois porteurs principaux.

C'est pour avoir participé, *via* des filiales du groupe Lyonnaise, et à hauteur de près de 6 millions de francs, au renflouement des sociétés éditrices des journaux électoraux d'Alain Carignon – *Dauphiné News*, *News mardi* et *News vendredi* – édités à Grenoble à la veille des municipales de 1989, que Marc-Michel Merlin a d'abord été mis en examen. Mais la récente découverte au siège parisien de la SA WHIP, créée en 1988 par Me Jean-Louis Dutaret, PDG de la SOFIRAD et proche conseiller d'Alain Carignon, de très nombreuses fausses factures ou notes d'honoraires réglées par la SDEI et le cabinet Merlin, a une nouvelle fois et plus directement mis en cause Marc-Michel Merlin, justifiant son placement en détention et la mise en examen de son frère (*le Monde* daté 18-19 septembre). Le montant des mouvements de fonds ainsi opérés vers WHIP (1) – et qui correspondraient à une source de financement occulte au bénéfice de l'ancien ministre de la communication – avoisinerait 15 millions de francs.

Par ailleurs, il semble aujourd'hui établi que l'appartement parisien de huit pièces et de 280 mètres carrés dont disposait, boulevard Saint-Germain, Alain Carignon depuis 1986 (et donc avant qu'il n'entre dans le gouvernement Chirac comme ministre de l'environnement) avait été acheté et entièrement équipé par la SDEI. Me Dutaret avaitsigné le bail de location mais le loyer n'a jamais été réglé. C'est près de 4 millions de francs d'abus de biens sociaux qui auraient été ainsi commis en huit ans.

ROBERT BELLERET

(1) Le siège de WHIP est à l'adresse du cabinet d'avocats de Jean-Louis Dutaret, dans le huitième arrondissement de Paris, et son PDG est la sœur de M. Dutaret, Claudine Melmier, également mise en examen.

REPÈRES

RECHERCHE

Le directeur général du CNRS lève le gel des commandes des laboratoires

Les laboratoires du CNRS ont été autorisés, mardi 20 septembre, à reprendre les commandes suspendues le 3 septembre dernier sur ordre du directeur général de l'établissment, Guy Aubert. Cette suspension avait été décidée pour permettre à la direction de procéder à un état des lieux des finances du CNRS (*le Monde* du 7 septembre). Les informations transmises dans ce cadre par les directeurs de laboratoire *« sont en cours d'analyse pour que les dispositions* [budgétaires] *les moins contraignantes possibles pour les laboratoires puissent être arrêtées, comme prévu, le 30 septembre au plus tard »*, précise M. Aubert dans lettre aux directeurs d'unité. Ces derniers sont cependant autorisés à relancer les commandes prévues dès aujourd'hui *« afin de garantir le respect de nos engagements contractuels »*, précise M. Aubert.

ÉDUCATION

Didier Raoult nouveau président de l'université Aix-Marseille II

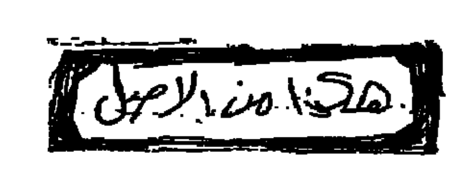
Didier Raoult, professeur de biologie, a été élu président de l'université Aix-Marseille II, le mardi 13 septembre, au premier tour de scrutin par 77 voix contre 38 au professeur Michel Fougereau. Il succède à Claude Mercier, élu en 1989.

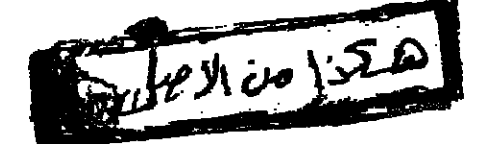
[Né le 13 mars 1952 à Dakar (Sénégal), Didier Raoult, médecin, docteur en biologie humaine, est professeur de bactériologie, virologie et d'hygiène à la faculté de médecine de Marseille. Depuis 1992, il dirige une unité de recherche de la faculté et des hôpitaux.]

FOOTBALL

Stéphane Ziani révèle avoir été contrôlé positif

Un joueur de football du club de Bastia, Stéphane Ziani, a révélé, jeudi 22 septembre, qu'il avait été *« contrôlé et déclaré positif »* lors d'un match entre Auxerre et Nantes, l'équipe où il évoluait en avril 1994. Stéphane Ziani, vingt-deux ans, est donc le joueur qui avait été sanctionné pour dopage la saison dernière (*le Monde* du 22 septembre) sans que cette sanction soit rendue publique. *« Lors du match Auxerre-Nantes du 1er avril 1994, (...) on a décelé des traces de Salbutamol dans mes urines »*, a indiqué Ziani dans un communiqué. *« Une simple sanction d'un mois avec sursis m'avait été infligée »*, a-t-il ajouté, expliquant qu'il était asthmatique depuis son enfance et que le produit incriminé (la Ventoline) lui avait été prescrit par les médecins du club nantais.





RELIGION

Le report du voyage de Jean-Paul II à l'ONU

L'état de santé du pape suscite de nouvelles interrogations

Le Vatican a annoncé, jeudi 22 septembre, le report du voyage que devait faire le pape, du 20 au 24 octobre, aux Nations unies à New-York, ainsi qu'à Baltimore et Newark (voir nos dernières éditions). Cette décision relance les interrogations sur l'état de santé de Jean-Paul II.

ROME

de notre correspondante

Cette fois, ce ne sont ni les échecs de la diplomatie, ni les impératifs de la guerre, mais le veto de ses médecins, qui a conduit Jean-Paul II à renoncer à la visite qu'il devait faire à New-York. Et pour la première fois, même si le Vatican minimise – son porte-parole, Joaquin Navarro-Valls, insistait sur la « *prudence* » rendue nécessaire par la « *fatigue* » et les défaillances « *mécaniques* » engendrées par une rééducation hâtive et incomplète – force lui a été de reconnaître ouvertement que l'état de santé du pape laisse à désirer.

Le communiqué, rendu public jeudi 22 septembre, se borne à expliquer qu'« *il a été conseillé au pape de ne pas trop multiplier ses activités dans cette période qui fait suite à l'intervention chirurgicale de type orthopédique subie* (NDLR : opération du col du fémur fin avril), *afin de favoriser un plus complet et rapide rétablissement* ». Moyennant quoi, la visite à New-York est renvoyée à « *novembre 1995* », pour le cinquantième anniversaire de la fondation de l'ONU.

Faut-il voir, derrière la défaillance « *mécanique* » avouée et désormais évidente – ne serait-ce qu'à travers les images douloureuses, pour un pape aussi « médiatisé» que Jean-Paul II, de sa descente d'avion à Zagreb le 10 septembre – cette « autre chose » que beaucoup soupçonnent à chaque nouvelle défaillance et qui pourrait être des séquelles de la tumeur enlevée il y a deux ans ? Les apparitions de Jean-Paul II donnent de lui une image inégale. Sa « prestation » à Lecce dans les Pouilles, la semaine dernière, où il chantait et improvisait avec la foule, a peu à voir avec celle du pape accablé et grimaçant de Croatie.

Mais pour étayer ces inquiétudes et rumeurs périodiques, il n'y a pour l'instant aucun élément concret. D'autant qu'autour de Jean-Paul II, tous les médecins se veulent rassurants : « *Le pape va bien, sa prothèse ne lui fait pas mal* », assure Gianfranco Fineschi qui l'a opéré. Quant à la canne qui ne le quitte plus, « *personne n'a remarqué,* ajoute le professeur, *qu'il la tient du mauvais côté, ce qui veut dire qu'en fait il ne s'en sert pas. Il a seulement une appréhension devant la foule* ». Quant à l'anesthésiste, Corrado Manni, il dément toute possible tumeur : « *Deux ans après, il y aurait des cellules cancéreuses dans les os. Or la radiographie montre des os en parfait état* ». Alors, quand le pape sera-t-il à même de faire face aux obligations de son calendrier, même « *allégé*» ? Le voyage aux Philippines au début de l'année prochaine reste inscrit au programme. Celui prévu à Catane et Syracuse en Sicile, en novembre, n'est pas confirmé. Dans l'intervalle, en octobre, Jean-Paul II présidera le synode des évêques sur la vie religieuse, de même que la célébration des journées de la famille, les 9 et 10 octobre.

MARIE-CLAUDE DECAMPS



A la cathédrale Saint-Jean de Lyon

Les obsèques du cardinal Decourtray ont réuni de nombreuses personnalités politiques et religieuses

Environ 4 000 personnes, à l'intérieur et à l'extérieur de la primatiale Saint-Jean de Lyon, ont assisté, jeudi 22 septembre, aux obsèques du cardinal Albert Decourtray. Au premier rang, on notait la présence d'Edouard Balladur, premier ministre, et de Pierre Chassigneux, directeur du cabinet du président de la République. Quatre-vingts évêques et abbés de monastère, 600 prêtres ont assisté à l'office religieux, concélébré par les cardinaux Etchegaray et Lustiger, Mgr Duval, président de la conférence épiscopale, Mgr Antonetti, nonce apostolique, Mgr Cornillon, le plus proche collaborateur de l'ancien archevêque de Lyon et ses deux évêques auxiliaires.

LYON

de nos envoyés spéciaux

Albert Decourtray aurait aimé ce temps de demi-saison, quand l'été ne brûle plus et que l'automne ne dore pas encore les façades de Fourvière et de la Croix-Rousse surplombant la Saône. Un temps retenu, comme l'était lui-même cet homme du Nord, fils de commerçant, rompu à la mesure. Une longue vie de prières lui avait appris à contrôler jusqu'à l'éclat qu'il avait au coin de l'œil pour dire les choses les plus graves, suivies, rituellement de la question faussement naïve : « *Ah bon, j'ai dit quelque chose d'important ?* »

Le chagrin de la foule, sur le parvis de la primatiale Saint-Jean, était lui-même retenu, comme après un deuil accepté, assumé, laissant place à la réunion de famille autour d'un cercueil de bois nu, légèrement incliné au-dessus du sol devant le maître-autel, couvert seulement d'une mitre d'évêque et d'un évangile. Toute la cérémonie religieuse avait été taillée dans cette étoffe de sobriété, de simplicité, où l'émotion n'était pas absente, mais n'était pas non plus superflue. Alternant le grégorien (*Requiem, Salve Regina)* et le moderne, les chants aussi étaient à l'image de ce cardinal qui adorait la grande tradition liturgique, mais ne détestait pas, au contraire, les innovations du concile.

La présence dans le chœur de laïcs, y compris de femmes, en était une, et malgré l'avalanche des discours officiels, leur parole ne fut pas mesurée. L'ouverture aux autres religions était une autre de ses inspirations. Mais la présence, au plus près des évêques concélébrants, de personnalités protestantes et orthodoxes, et, dans la grande nef, de juifs et de musulmans, n'étonnait que ceux qui ignoraient les liens que Mgr Decourtray avait su nouer à Lyon avec des hommes comme le grand rabbin Richard Wertenschlag, l'évêque arménien Norvan Zakarian ou Frédéric Kirchner de l'Eglise réformée.

L'unité des trois confessions monothéistes

Quelques jours avant sa mort, il avait dit à son ami Charles Favre : « *En Bosnie, on bavarde trop. Ici, de Lyon, il faudrait faire un signe, réunir des chrétiens de toutes confessions, des musulmans, des juifs* ». Il avait horreur du syncrétisme, mais conscience, plus que tout autre, que la paix des religions précède la paix tout court. Son vœu aura été finalement exaucé. L'issue de la cérémonie religieuse a été marquée par un événement inimaginable ailleurs qu'à Lyon.

Le cercueil a été transporté et sorti sur le parvis pour permettre aux juifs et aux musulmans de venir se recueillir et prier dans leur rite. René-Samuel Sirat, ancien grand rabbin de France, a salué la mémoire du « *juste* » qui, dit-il, a su trouver les mots de *teshouva* (repentance) vis-à-vis des juifs. Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, et Abdelhamid Chirane, imam de la future grande mosquée de Lyon, ont tous deux évoqué, en arabe et en français, la mémoire d'Abraham, « *père commun* » de tous les croyants monothéistes, et traduit le « *deuil* » de la communauté musulmane.

Œcuménisme politique aussi. Des hommes avec qui Mgr Decourtray avait ouvert des dialogues, quitte parfois à les brusquer, étaient réunis dans la cathédrale. Michel Noir, Charles Millon, Michel Mercier, un sénateur socialiste, des députés centristes accompagnaient dans son dernier voyage celui qui, souvent, s'était mêlé de la gestion de leur cité. C'était le cas aussi d'André Gérin, maire communiste de Vénissieux, et de son homologue de Vaulx-en-Velin, Maurice Charrier, dont les communes ont connu des heures de révolte. Par leur présence, ces élus locaux témoignaient des passerelles que, dès sa nomination en 1981 et grâce au Père Christian Delorme, le primat des Gaules avait lancées vers une population oubliée, souvent des jeunes immigrés en quête de reconnaissance.

A l'autre bout de l'échiquier mais au même rang dans la cathédrale, il y avait Bruno Gollnisch vice-président du Front national qui avait peu ménagé Mgr Decourtray, l'accusant sans nuance en 1985 de « *préparer l'invasion de la France* ». Quant à Charles Pasqua, ministre des cultes, un moment annoncé, il avait finalement renoncé à se déplacer. Toujours dans les rangs des officiels trois membres de l'Académie française, Maurice Druon, Alain Peyrefitte et Bertrand Poirot-Delpech côtoyaient Jean-Michel Jarre, qui avait mis en musique synthétique la visite lyonnaise de Jean-Paul II en 1986.

Toutes ces personnalités résumaient, dans leur diversité, les convictions du cardinal défunt. Le retentissement, pris par sa disparition, a surpris la hiérarchie catholique. Il montre pourtant à l'évidence que lorsqu'elle est ouverte au monde et aux médias, l'Eglise reste populaire. C'est un désaveu pour tous ceux qui sont tentés par le repli.

BRUNO CAUSSÉ et HENRI TINCQ

(1) La Fédération protestante de France était représentée par Nelly Selorron, vice-présidente, l'Eglise luthérienne par le pasteur Bruneau Jousselin et l'Eglise orthodoxe par Mgr Jérémie, du Comité interépiscopal orthodoxe.

Le processus de nomination d'un évêque

Le nom du nouvel archevêque de Lyon, successeur du cardinal Decourtray, ne sera sans doute pas connu avant trois à quatre mois. La *procédure* de nomination d'un évêque est longue en effet, encore plus pour un grand diocèse comme celui de Lyon.

Tous les trois ans, les évêques d'une même région apostolique (il en existe neuf en France) dressent en secret une liste de prêtres, même religieux, jugés aptes à l'épiscopat. Ces listes sont envoyées à Rome. Parallèlement, quand un évêque doit être nommé, le nonce apostolique fait une enquête sur les successeurs possibles. Il consulte les évêques de la région où se trouve le siège à pourvoir, le président de la conférence épiscopale nationale, le collège des « consulteurs » et le chapitre cathédral du diocèse, ainsi que tout autre laïc ou ecclésiastique dont il juge bon de recueillir l'avis.

Le *nonce* propose à Rome une liste de trois noms (*terna*). C'est le pape qui prend la décision, après examen des candidatures et proposition de la congrégation des évêques ou – pour un pays comme la France – de la section diplomatique de la secrétairerie d'Etat. Depuis le rétablissement des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège en 1921, celui-ci consulte le gouvernement, sans toutefois être tenu par son avis. Les évêchés de Strasbourg et de Metz étant restés sous régime concordataire, la nomination de leur titulaire est restée un acte du gouvernement et publiée comme telle au *Journal officiel*.

ÉPIDÉMIE : la peste pulmonaire a déjà causé plus de cent morts en Inde. – Les autorités sanitaires de Bombay et de l'ouest de l'Inde étaient en état d'alerte, vendredi 23 septembre, pour essayer de prévenir toute extension d'une épidémie de peste pneumonique qui, selon des médecins cités par l'agence Reuter, a déjà tué plus de 100 personnes dans la ville de Surat, à 270 km au nord de Bombay. La municipalité de Bombay a indiqué qu'elle renforçait son dispositif de surveillance des maladies. Elle a appelé les médecins et les hôpitaux à se montrer vigilants et à signaler tout cas suspect dans la capitale financière de l'Inde.

Portraits de famille

V. – Ados cherchent repères

« *Le Monde* » achève son enquête sur les mutations de la structure familiale en s'intéressant au regard que lui jettent les adolescents. La famille idéale à laquelle ils rêvent est souvent le reflet de leurs propres contradictions.

Familles, ils vous aiment ! Le message est clair, répété à longueur d'entretiens, confié aux instituts de sondage comme une évidence de toujours : les adolescents, ces six millions de « treize-vingt et un ans » dont on prétend qu'ils ne croient plus en rien, considèrent bien la famille comme le plus sûr des refuges contre les bourrasques de l'époque. Par gros temps, elle demeure le seul point d'ancrage qui vaille, un îlot d'affection et de sécurité.

Oubliés, la rébellion de 1968, les envies d'indépendance et le rejet des structures traditionnelles... Retour au classique. Papa, maman, les frères et sœurs, pour le meilleur et pour le pire. Pourquoi ? Par amour, sans doute. Par nécessité, aussi. De l'avis de bien des sociologues, c'est l'époque qui pousse à la grande réconciliation. L'essoufflement des mouvements d'idées, les bouleversements en cours en Europe laissent nombre d'adolescents égarés dans leur temps, sans repères fiables. La famille en est un, du moins l'espèrent-ils. Ils s'y accrochent. « *C'est notre cocon* », résume Armelle, une lycéenne de seize ans.

Même si elle masque bien des cas particuliers, cette tendance de fond concerne toutes les classes sociales. Elle se traduit notamment par une sorte de cohabitation forcée, comme si « ados » et parents avaient appris à patienter ensemble, en espérant des jours meilleurs.

Chacun a fait une part du chemin : les parents, qui ont admis les difficultés du moment ; les jeunes, qui ont renoncé à l'indépendance pour se contenter d'une autonomie défendue avec vigueur. Gérard Mauger, directeur de recherche au CNRS et codirecteur du centre de sociologie urbaine, analyse ainsi cette évolution : « *De part et d'autre, on cherche des aménagements, on met au point les modalités d'une coexistence prolongée. Avant, le jeune n'avait qu'une hâte : partir. C'était le temps des conflits, sur la liberté sexuelle, l'avortement, l'émancipation des filles. Aujourd'hui, faute de moyens, l'adolescent ne peut pas partir. Dès lors, il tente de marquer son territoire, quitte à placer un panneau de « sens interdit » sur la porte de sa chambre* ».

Cette « coexistence » n'implique pas des concessions trop importantes de la part du jeune. Au contraire, il s'efforce de constituer son propre domaine, comme le souligne Didier Daien, enseignant dans un lycée professionnel du 20e arrondissement de Paris : « Il essaie de faire entrer son monde dans la famille : ses passions, son sport, son langage, sa musique... De même, ils sont de plus en plus nombreux à vivre chez les parents du copain ou de la copine. »

Dans la cellule familiale actuelle, l'adolescent, garçon ou fille, a bien conscience d'occuper une place particulière, ambiguë comme peut l'être un statut d'« autonomie ». D'un côté, il revendique sa liberté d'esprit et d'initiative, son mot à dire dans les grandes décisions familiales. De l'autre, il demeure dans une situation de dépendance économique, ce qui accentue l'aspect purement matériel des relations familiales. « C'est un phénomène déterminant : l'adolescent est devenu un consommateur », insiste Didier Daien.

Vacances, vêtements, sports... Sur le front des modes, l'ado de cette fin de siècle s'affiche en éclaireur avisé. Il sollicite davantage ses parents que ses prédécesseurs. Les adultes semblent s'accommoder de cette approche pour le moins matérialiste. Certains laissent à leurs enfants une marge de manœuvre quasi totale. Interrogé en février par le mensuel *Profession parent*, le sociologue Gérard Mermet constatait : « *Ce laisser-faire est sans doute imputable à un grand complexe des parents. Ils estiment devoir se racheter aux yeux de leurs enfants. Leurs fautes ? A la fois leur manque de disponibilité, leur désir de mener une vie personnelle, un avenir incertain. Alors, ils compensent en payant, en accordant une marge de liberté tout en se reprochant de donner.* »

Ainsi donc, les parents, cette génération de « 68 » surprise en flagrant délit de défaillances, compenseraient-ils leurs faiblesses et leurs errances en concédant aux adolescents une autonomie accrue. Reste à savoir si c'est bien ce qu'attendent les jeunes. On peut en douter. De l'avis général, toutes catégories sociales confondues, ils réclament davantage d'autorité, d'encadrement. Ils attendent de l'adulte qu'il leur montre la voie sans pour autant remettre en cause leur liberté. C'est là, selon eux, le rôle essentiel d'une famille.

Entre ordre et désordre, ces exigences sont moins contradictoires qu'il n'y paraît. « *On veut être libres, tout en sachant que nos parents seront là si l'on a besoin d'eux* », résume Raphaël, élève de seconde dans un lycée de la région parisienne. Quand ont-ils « *besoin d'eux* » ? Très souvent, à les entendre. Surtout pour savoir où ils vont, quel monde on leur prépare. Or les parents, par négligence ou par impuissance, n'apportent pas toujours l'aide espérée. La famille ne répond pas à leurs attentes confuses. Les discussions se limitent souvent au « tout-venant » (les études, les loisirs, les copains) et n'abordent pas, ou très rarement, les questions de fond sur la sexualité, la politique ou la religion.

Ces manquements parentaux ressortent clairement des confessions des « ados » de 1994 et influent sur la manière dont ils perçoivent la famille. Le décalage parents-enfants et le manque de communication n'ont peut-être jamais été aussi flagrants, même si bien des adultes feignent de « comprendre les jeunes ». Aux conflits des générations précédentes a succédé une forme d'indifférence. Parents et ados ne sont plus face à face, mais côte à côte, séparés par une crevasse d'incompréhension plus profonde qu'on pourrait le croire.

Dans son ouvrage consacré au « peuple adolescent » (1), le sociologue Michel Fize estime que « *ce nouveau régime familial place les uns et les autres dans une situation permanente d'instabilité. Il affecte les parents dans leur souci de crédibilité et les enfants dans leur besoin de sécurité. Par suite d'indifférence, d'impuissance, le « fossé des générations » s'est vertigineusement élargi depuis trente ans, au point que l'on peut actuellement se demander si vivre sous le même toit signifie encore vivre ensemble, si deux mondes ne coexistent pas au sein même de la famille.* »

On l'aura compris : les parents qui ont vécu l'euphorie de 1968 font fausse route en revendiquant encore, vingt-six ans après, le monopole de la contestation sur le thème « *on est passés par là* ». Leurs enfants, en prise directe avec les réalités du temps présent, vivent, eux, au jour le jour. Ils ne s'attardent pas sur le passé, si ce n'est pour répliquer : « *Nos parents ont connu une période faste ; tous comptes faits, ils n'avaient pas à se plaindre* ». Sous-entendu : « ils » n'étaient pas confrontés au sida, à la drogue dans les lycées et collèges, aux violences en tout genre et, surtout, au chômage.

La famille idéale

Face à ces menaces, ils semblent regretter que la famille ne joue pas son rôle d'encadrement et de solidarité. Ressurgissent alors les « classiques » de la contestation juvénile : « *Le monde a changé et les parents ne s'adaptent pas à notre époque. On a l'impression qu'ils en ont peur. Finalement, je crois qu'on est bien plus lucides qu'eux sur certains points, comme l'avenir professionnel* » (Armelle, seize ans) ; « *Je n'arrive pas à imaginer qu'ils ont été jeunes. Ils vivaient à une époque où les problèmes n'étaient pas les mêmes.* » (Karine, dix-sept ans) ; « *Ils nous disent toujours de faire attention mais n'abordent pas les questions de fond. La communication passe mieux avec les copains* » (Raphaël, seize ans).

Les ados sans repères reprochent en fait à leur parents de ne pas en avoir davantage. Ce constat amène Michel Fize à poser les questions essentielles : « *Comment grandir dans de telles conditions ? Comment devenir adulte quand on est élevé dans l'ignorance du fait qu'une société, par définition, est un système de contraintes ? Que tout n'est pas toujours possible, possible tout de suite ?* »

Faute de réponses claires, l'adolescent cherche sa voie entre besoin d'autorité et envies de liberté. De cette double nécessité naît une conception assez traditionelle de la famille, en particulier en ce qui concerne le père, dont ils regrettent « l'absence », voire la « désertion ». Ils le rêvent fort, juste, sûr de lui, presque un « paternel » à la mode d'antan, capable de dire « non » le moment venu (*le Monde* du 21 septembre).

La mère, elle, bénéficie de leur indulgence. Ils lui reconnaissent généralement le mérite de « tenir » la famille et d'être davantage à l'écoute de leurs soucis. Mais la jeune fille de 1994 ne compte pas forcément suivre cet exemple. « *Je serai plus indépendante que ma mère* », certifie une adolescente de la banlieue parisienne. « *Plus tard, je voudrai que ma femme travaille et qu'elle ne dépende pas de moi du point de vue financier* », promet l'un de ses camarades, élève de seconde.

Les réactions sont beaucoup plus contrastées chez les enfants issus de l'immigration. Si les filles d'origine maghrébine veulent se démarquer très nettement du modèle traditionnel, trop contraignant à leur goût, bien des garçons avancent volontiers leur profond attachement à certaines valeurs. « *Les Français n'ont pas assez le sens de la famille. Chez nous, c'est différent, il faut à tout prix préserver cela* », explique Kamel, dix-huit ans, lycéen d'origine tunisienne.

Au-delà des bons sentiments et d'un enthousiasme spontané, les adolescents de cette fin de millénaire affichent tout de même leur hantise de l'échec. Les cas de divorce sont devenus si nombreux (2) – ils ont tous, dans leur entourage proche, un ou une amie qui vit seul avec sa mère – qu'ils évoquent la question du mariage avec prudence. Cette prudence devient même réticence chez certains enfants du divorce, qui rejettent le modèle familial : « *Je ne me marierai jamais, j'ai vu trop de mariages échouer* », assure Tony, dix-sept ans, dont les parents se sont séparés en 1990. Pour 33 %, les lycéens seraient, comme lui, issus de parents divorcés.

Famille refuge, famille « cocon », famille tradition... La famille idéale, celle dont rêvent la plupart des « ados » après avoir dressé l'inventaire des défauts et qualités de leurs parents, se cache sans doute là, quelque part dans le maquis de leurs contradictions. Disons qu'elle regrouperait un père omniprésent mais tolérant, une mère toujours aussi affectueuse mais plus indépendante et des adolescents respectueux mais autonomes...

PHILIPPE BROUSSARD

(1) *Le Peuple adolescent* de Michel Fize. Julliard, 176 p., 89 F.

(2) Les enfants du divorce seraient actuellement 1 230 000, soit 9 % des mineurs.

La politique familiale en pleine crise d'identité

Avec une remarquable discrétion, la France a finalement mis en veilleuse les objectifs ouvertement natalistes qui inspiraient depuis toujours sa politique familiale. Bien sûr, les pouvoirs publics n'ont pas abandonné toute ambition dans ce domaine. Cependant, ils ont compris que l'évolution du taux de fécondité résulte de tendances lourdes de la société sur lesquelles les incitations financières et les discours politiques n'ont guère de prise. Le nombre d'enfants par famille est donc redevenu une affaire de vie privée.

Avec 319 milliards de francs, soit 2,4 % du produit intérieur brut, les aides aux familles atteignent en France un niveau que seule la Belgique a pu égaler. Longtemps, on a cru que cet effort protégeait quelque peu le pays contre l'accélération de la dénatalité observée dans les autres nations développées. On sait depuis deux ans qu'il n'en est rien. Entre 1991 et 1993, le taux de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge de procréer) de la France a brutalement chuté de 1,8 à 1,65, soit une baisse de 47 000 du nombre des naissances.

La politique familiale ne souffre pas seulement de voir son *impact démographique se réduire* comme une peau de chagrin. Elle pâtit également de la multitude de missions qui lui sont assignées. Chargé de compenser les charges liées au nombre d'enfants, de lutter contre la pauvreté, de soutenir le logement, de participer à l'aide aux handicapés et à la politique de l'emploi, le système de prestations familiales, à la recherche d'une nouvelle cohérence, traverse une crise d'identité.

L'une des caractéristiques les plus marquantes de la politique familiale est sans aucun doute son cruel manque de transparence. Avec une vingtaine de prestations, dont l'obtention dépend souvent de calculs complexes, les organismes sociaux doivent gérer une accumulation de mesures successives, dont l'opacité reflète une absence de choisir clairement entre les priorités. Cet éparpillement a conduit à faire des prestations familiales un outil autant qu'une finalité. Ainsi, depuis 1991, le nombre d'allocataires percevant une aide au logement a dépassé le nombre de ceux bénéficiant des allocations familiales. Quant à la loi *famille adoptée cet été par le* Parlement, elle a été surtout influencée par des considérations liées à l'emploi.

L'extension de l'allocation parentale d'éducation (APE) vise *en effet à inciter certains parents* à se retirer temporairement du marché du travail. De même, les différents gouvernements ont vu dans le renforcement des aides pour la garde d'enfant à domicile (AGED, AFEAMA) l'un des *moyens les plus efficaces de* créer des emplois de proximité, quitte à consentir des avantages très importants aux familles appartenant aisées. Quant au relèvement substantiel de l'allocation de rentrée scolaire en *1993* et *1994*, il a – fait révélateur – davantage été présenté comme un moyen de soutenir la consommation que comme une mesure d'aide aux familles à faibles revenus.

Un saupoudrage aux résultats aléatoires

Certes, les grandes priorités ont été maintenues. Ainsi, les familles de trois enfants ou plus *perçoivent à elles seules 52 %* des allocations alors qu'elles regroupent 43 % des enfants. Les familles monoparentales (12 % des allocataires pour 16 % des dépenses) et défavorisées (la part des prestations accordées sous conditions de ressources est passée de 14 % à plus de 60 % en dix ans) constituent les deux autres « cibles » privilégiées. Néanmoins, une part non négligeable des prestations familiales se traduit *par* un saupoudrage dont l'efficacité paraît plus qu'aléatoire.

Ainsi, on peut légitimement se demander ce qui justifie que les allocations familiales soient versées uniformément, sans intégrer de critères de ressources. Une famille de cadres supérieurs percevra une allocation mensuelle de 657 francs par mois pour deux enfants ; une partie de ces ressources – les allocations familiales en tant que telles représentent 65 milliards de francs – ne seraient-elles pas mieux utilisées au profit, par exemple, de la politique de la ville ou de la lutte contre l'exclusion ? Que dire, par ailleurs, des avantages fiscaux *attribués en fonction du nombre* d'enfants et, qui bien que plafonnés, sont largement proportionnels au revenu ? En privé, nombre de responsables politiques admettent que des réaménagements seraient opportuns mais que ceux-ci ne sont pas envisageables compte tenu des masses financières en jeu et des protestations que soulèveraient la remise en cause, même partielle, de ces « acquis ». Notamment auprès des associations familiales, pas toujours versées dans la recherche de l'innovation...

Malgré ses défauts, la politique familiale française peut tout de même *revendiquer* quelques vertus. En premier lieu, elle a su s'adapter aux mutations de la société française en évitant les discriminations (qu'il s'agisse des naissances hors mariages ou des familles monoparentales) et en s'efforçant de faciliter l'accueil des enfants avant l'âge de la scolarisation. En outre, elle joue aujourd'hui un rôle essentiel, et souvent mal reconnu, à l'égard des familles les plus défavorisées. « *Par le seul jeu des prestations versées*, souligne ainsi la CNAF (Caisse nationale d'allocations familiales), *70 % des familles disposant d'un niveau de ressources en deçà du seuil de pauvreté passent au-dessus de son niveau de référence, soit 600 000 foyers.* »

Pourtant, à force de célébrer les mérites de la « politique familiale », le monde politique dans son ensemble a peut-être perdu de vue que les conditions de vie de la famille imposent une approche plus globale. La qualité de l'environnement urbain et, plus généralement, la place que la société réserve aux enfants et aux parents *constituent eux aussi* des éléments déterminants en terme de politique familiale. Un débat autrement plus important que celui consacré au mode de financement des allocations familiales (les cotisations ou l'impôt) qui monopolise l'attention des partenaires sociaux.

JEAN-MICHEL NORMAND

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur financier
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Après la nomination de Christine Ockrent à la direction de la rédaction

Nouveaux bouleversements à la tête de « l'Express»

L'Express a été victime, jeudi 22 *septembre*, du « système des dépouilles » cher à beaucoup *d'institutions* : après l'annonce de la nomination de Christine Ockrent à la direction de la rédaction et celle du départ concomitant de Yann de L'Ecotais, qui dirigeait la rédaction du premier « news magazine » français depuis décembre 1987 *(le Monde* du 23 septembre), ses deux principaux lieutenants, Jacques Buob, adjoint au directeur de la rédaction et Jacques Espérandieu, rédacteur en chef responsable des enquêtes, sont à leur tour mis sur la sellette. Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale *(filiale d'Alcatel-Alsthom chargée des activités de communication du groupe* et propriétaire de *l'Express* et du *Point)* a reçu les deux journalistes, jeudi 22 septembre dans l'après-midi, afin de leur signifier que si leurs compétences professionnelles n'étaient pas en cause, il semblait difficile de leur trouver une place de responsabilité dans le futur organigramme de *l'Express*. Et qu'il serait donc préférérable que tous deux quittent le journal, tout en expliquant que *« la décision était injuste »*.

Plusieurs journalistes, s'ils admettent que *« l'ancienne direction de la rédaction étant décapitée, il était logique que la structure juste en dessous saute également »*, jugent la manière de faire « *brutale et choquante* ». Beaucoup d'entre eux font remarquer que Jacques Buob avait insufflé un nouveau dynamisme au *service culturel* de l'hebdomadaire, qui est, selon l'un de ses membres, *« bouleversé»*, et que Jacques Espérandieu (surnommé *« Espé »*) avait réussi à donner une véritable *« indépendance de ton et de traitement »* aux grandes enquêtes. Enfin, des journalistes font remarquer qu'*« une page de l'histoire de* l'Express *était ainsi tournée, les « deux Jacques » étant dans le journal depuis plusieurs années et ayant participé à sa gloire »*. *« Ces décisions ne me surprennent pas : elles sont celles des entreprises de presse contrôlées par des groupes industriels »*, notait pour sa part une journaliste. Enfin, certains ironisaient sur le *« surréalisme »* de la situation actuelle : les huit journalistes que la direction avait licenciés au début de cet été, avec l'aval de Yann de l'Ecotais, sont encore présents à *l'Express*, alors que le directeur de la rédaction est parti... Mme Sampermans qui veut donner un nouvel élan à *l'Express*, a réuni les salariés du titre le 22 septembre.

Baume au cœur

En se fondant sur les bouleversements du paysage médiatique (montée en puissance de France-Info, création de LCI, nouvelles formules du *Point, de Libération* et du *Monde*, etc.),elle leur a fait part, à nouveau, de ses convictions quant à l'avenir du multimédia et a indiqué que Christine Ockrent, présentatrice vedette de l'audiovisuel, est *« la plus qualifiée pour assurer cette complémentarité avec l'écrit »*. Pour sa part, la présentatrice de « Soir 3 » a exposé en quelques mots sa ligne directrice : *« Indépendance, rigueur et professionnalisme »* pour *« le journal le plus prestigieux de la presse française »*, phrase qui a mis un peu de baume au cœur des journalistes présents.

Les négociations entre Françoise Sampermans et Christine Ockrent, qui ont commencé en juin, se jouent sur une toile de fond : une enquête de lectorat, à la fois lourde et sophistiquée, que la direction de *l'Express* mène en secret depuis huit mois. Yann de l'Ecotais y participait, mais il est apparu peu à peu à Mme Sampermans que la direction de la rédaction de *l'Express* ne pourrait pas mener à bien la nécessaire rénovation du journal. Une partie des rédacteurs est d'ailleurs du même avis : ceux-là évoquent *« une direction de la rédaction qui n'avait plus envie de rien »*. La PDG de *l'Express* a donc préféré jouer un *« double ticket »*, externe et interne, avec Christine Ockrent et Jean Lesieur. Ce dernier, rédacteur en chef adjoint au service étranger jusqu'ici et ancien président de la société des rédacteurs, jouit au sein de la rédaction d'une image de professionnel sérieux et compétent. *« Compte-tenu du fait que Christine Ockrent continuera à faire de la télévision, Jean Lesieur aura un rôle prépondérant »*, estiment plusieurs journalistes, plutôt satisfaits. Il aurait été aussi le seul à proposer une organisation différente de la rédaction à la PDG de *l'Express*. Cette nouvelle organisation, ainsi que les grandes lignes de la relance de l'hebdomadaire, seront dévoilée par la direction de l'hebdomadaire dans un mois.

YVES-MARIE LABÉ

VIETNAM : parution du premier quotidien en français. – Le Vietnam, qui cherche à conserver son statut de pays francophone, a publié, mercredi 21 septembre, le numéro « zéro » d'un quotidien en français, *le Courrier du Vietnam*. Publié par l'Agence de presse du Vietnam (VNA), qui édite déjà un quotidien en anglais, *Vietnam News*, et des revues, ce journal de quatre pages devrait paraître à partir de fin septembre. Le numéro « zéro » contient notamment des articles sur la crise en Haïti et un festival d'enfants au Viêtnam. Il s'agit apparemment d'un effort pour encourager l'usage du français face à la progression de l'anglais, devenu première langue étrangère dans cette ancienne colonie française. Hanoï doit accueillir en 1997 le sommet de la Francophonie.

Les informations sur « la trois » perturbées par une grève

Les journalistes de France 3 réclament les mêmes salaires que ceux de France 2

Depuis mardi 20 septembre, une grève pénalise les journaux de France 3. A l'appel du SNJ-CGT, les journalistes souhaitent *que leurs salaires soient* harmonisés avec ceux de leurs collègues de France 2.

C'est presque une tradition, les journalistes de France 3 sont pénalisés depuis l'embauche jusqu'à la retraite par une politique de bas salaires. Le corollaire est presque aussi vrai : les journalistes de France 3 n'ont jamais accepté que, à poste égal, leurs collègues de France 2 soient mieux payés qu'eux.

Depuis mardi 20 septembre, la rédaction nationale de France 3 vote chaque jour, à la majorité absolue, la reconduction d'une grève de 24 heures pour protester contre les disparités salariales avec France 2. Bien que les deux entreprises demeurent des personnes morales indépendantes, la présidence commune (France Télévision) et les métiers communs amènent tout naturellemnt les journalistes à s'interroger sur la raison des fortes disparités de salaires. A l'initiative du SNJ-CGT, les grévistes de la rédaction nationale de France 3 réclament donc la fin des écarts de rémunération, qui peuvent atteindre 30 % à poste égal, la hausse des rémunérations à l'embauche et une remise à plat des conditions de travail.

Stopper l'accroissement des écarts

Jeudi 22 septembre, une délégation de journalistes syndiqués et non syndiqués a été longuement reçue par Xavier Gouyou-Bauchamps, directeur général de France 3. Sans s'engager trop avant, M. Gouyou-Bauchamps s'en est tenu aux termes d'une lettre que Jean Pierre Elkabbach, président de France Télévison, a envoyé le 21 septembre aux représentants syndicaux de France 3. M. Gouyou-Bauchamps a expliqué que la direction de France Télévision était déterminée à agir rapidement dans trois domaines au moins : la disparité des rémunérations entre France 2 et France 3 à qualification égale, la disparité des rémunérations à l'embauche, et la durée du travail.

En clair, il s'agit moins de combler les écarts, ce qui serait irréaliste sur le plan financier, que de stopper l'accroissement des écarts de salaires entre les deux entreprises. Seul petit geste de bonne volonté, une troisième vague d'augmentations individuelles a été accordée à dixjournalistes sur une rédaction qui en compte quatre-vint dix.

Bien entendu, le SNJ-CGT a estimé que cette proposition était absurde. *« Si on n'a que dix augmentations individuelles qui s'ajoutent aux vingt déjà accordées, c'est soixante journalistes qui restent sur le carreau »*, explique Robert Papin, délégué du SNJ-CGT. La demande des grévistes, qui souhaitaient des augmentations individuelles pour l'ensemble de la rédaction, a été rejetée par le directeur général de France 3.

Bien que les syndicats de la rédaction régionale de France 3 n'aient pas appelé à la grève, les journalistes des bureaux régionaux d'information de France 3 suivent attentivement le mouvement.

Une assemblée générale de la rédaction nationale de France 3 devait décider de la poursuite du mouvement vendredi 23 septembre.

YVES MAMOU

DANS LA PRESSE

L'affrontement au sein du RPR

Le Figaro (Georges Suffert) : « Nous sommes aujourd'hui les spectateurs désenchantés d'une lutte pour le pouvoir comme il s'en est déroulé des milliers depuis le début de l'histoire. Et cette bataille intéresse désormais une gauche qui n'en revient pas. Charles Pasqua a dit que la droite mettait en place le décor de sa propre défaite. Peut-être. Ce ne serait même pas une première.»

Libération (Gilles Bresson) : « Exit les fleurets mouchetés. Jacques Chirac a sorti hier, aux journées parlementaires du RPR qui se tiennent à Colmar, les gros calibres pour descendre la candidature présidentielle d'Edouard Balladur. (...) Sans jamais citer le nom d'Edouard Balladur, le président du RPR a donc décidé d'accélérer le mouvement pour rassurer ses supporters quant à sa détermination pour l'élection présidentielle. Sans jamais citer son rival, le maire de Paris ne s'est pas privé de l'égratigner. »

La Tribune Desfossés (Didier Pourquery) : « *Oublions les sondages* ». Les esprits mal pensants retiendront des journées parlementaires RPR de Colmar ce cri du cœur de Jacques Chirac. Mieux vaudrait en effet, pour les chiraquiens, oublier que le premier ministre est en tête de tous les sondages. (...) L'ennui, c'est que si l'on tente de ne plus penser en termes d'Ipsos, Sofres, BVA et CSA, le premier ministre peut afficher d'autres bons chiffres : les indices économiques. »

InfoMatin (Danièle Molho) : « Certains rêvent encore d'un miracle, d'un « démineur » capable de faire entendre raison à ceux qui sont prêts à s'affronter en affichant leur projet ou leur bilan. Oiseau rare : Jacques Friedmann, le président de l'UAP, un des seuls qui continue à fréquenter aussi bien Chirac que Balladur. Et à être écouté par eux. Parviendra-t-il à mener à terme une mission de bons offices dont personne ne l'a chargé, mais qui reste essentielle pour les « polytraumatisés » de 1981 et 1988 ? »

France-Inter (Pierre Le Marc) : « On voit bien les raisons de cette clarification radicale. Le rapport de forces devient trop durablement favorable au premier ministre pour que Jacques Chirac attende plus longtemps. L'hypothèse d'une accélération de l'échéance présidentielle n'est plus à écarter et la bonne tactique est bien sûr d'entraîner Edouard Balladur dans le débat pour user son image. Ce dernier, qui est attendu à Colmar ce matin, prendra-t-il le risque d'ouvrir à son tour les hostilités ? On peut en douter, mais pourra-t-il tenir cette position très longtemps ? »

RTL (Philippe Alexandre) : « Le RPR est fier de se comparer à une bande de loups. Personne parmi les parlementaires RPR – dont beaucoup évitent de choisir leur camp – n'imagine que Jacques Chirac et Edouard Balladur soient candidats l'un à côté de l'autre, l'un contre l'autre, au premier tour de l'élection présidentielle. (...) Seulement voilà, les stratégies élaborées avec un soin extrême par l'équipe de Chirac et l'état-major de Balladur restent suspendues à la santé et aux forces du président de la République.»

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

THÉATRE

Nouvelle direction collective au Théâtre Nanterre-Amandiers

Cinq hommes en quête de liberté

Jean-Pierre Vincent, directeur du Théâtre Nanterre-Amandiers depuis 1990, et Bernard Chartreux, son dramaturge, ont choisi de partager leur théâtre avec le compositeur Georges Aperghis et les metteurs en scène Jean Jourdheuil et Stanislas Nordey. Ensemble, ils espèrent modifier les processus habituels de production et créer un lien nouveau avec le public de leur ville.

Cinq hommes de théâtre, réunis entre quatre murs blancs, ceux d'un bureau qui, pour être celui du directeur de Nanterre-Amandiers, paraît presque anonyme. *« On dirait le début de* Reservoir Dogs *»*, lâche en riant Stanislas Nordey qui ajoute : *« Il n'y a pas beaucoup de filles... » « Mieux vaut commencer comme ça »*, réplique Jean-Pierre Vincent. Commencer quoi, au juste ? Une nouvelle aventure théâtrale, dans la banlieue de Paris, associant quatre créateurs de premier plan plus un.

Cela fait beaucoup de tempéraments, de sensibilités, de parcours très différents. Jean-Pierre Vincent a aujourd'hui cinquante-deux ans. Depuis ses débuts dans la troupe du lycée Louis-le-Grand à Paris puis au sein de la compagnie de Patrice Chéreau dans les années 60, il a dirigé plusieurs des grandes enseignes françaises, comme le Théâtre national de Strasbourg et la Comédie-Française jusqu'à ce qu'il hérite, en 1990, du théâtre que Patrice Chéreau a dirigé dans les années 80 avec le retentissement que l'on sait. Après trois saisons marquées surtout par la figure de l'acteur Daniel Auteuil et des modes de production somme toute très habituels dans un centre dramatique, Jean-Pierre Vincent a voulu se lancer de nouveau dans une expérience collective.

« Bernard Chartreux et moi avons fait plusieurs tentatives depuis que nous sommes ici, explique le directeur de Nanterre-Amandiers. *Certaines ont avorté, d'autres n'ont pas franchement bien marché. Je voulais élargir, activer le cercle intellectuel dont Nanterre a besoin. Depuis que j'ai travaillé au conservatoire avec Stanislas Nordey, nos rencontres n'ont pas cessé ; de même pour ce qui est des conversations avec Jean Jourdheuil : nous avions depuis longtemps le projet d'une école de mise en scène. Georges Aperghis est installé ici depuis 1991. Dès le début de cette année, nous sommes entrés en discussions actives autour de l'idée d'un lieu autonome de production artistique qui ne serait surtout pas consensuel, au contraire. Je voudrais qu'il y ait du tirage entre nous et avec nos spectateurs, au travers de nos productions comme de nos publications. Ainsi Nanterre serait le lieu de la contradiction et non pas celui de l'élaboration d'une utopie annihilante.»*

« Le taon qui pique la vache... »

Si chacun garde aujourd'hui sa propre structure juridique, tous concourent à l'élaboration d'une saison commune en additionnant leurs ressources. Stanislas Nordey a l'originalité de disposer d'une troupe permanente d'acteurs dont quatorze l'accompagnent à Nanterre. Les dernières productions de ce jeune metteur en scène et acteur de vingt-sept ans – *Vole mon dragon*, actuellement à l'affiche du Théâtre de la Bastille à Paris, mais aussi *la Conquête du pôle Sud* ou *Calderon* – l'ont hissé de la catégorie espoir à celle de talent confirmé. Un talent qui ne se fait pas trop d'illusions sur sa gloire naissante : *« Je me suis demandé ce qui était le plus risqué, quelle était la pente la plus glissante ? Rester associé au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis pendant trois ans encore, puis en prendre la direction ? Accepter l'une ou l'autre des nombreuses propositions de diriger une institution ? J'ai préféré, au risque de prendre la porte dans la figure, rejoindre Nanterre où il y a désormais une belle diversité, une aventure qui sent le sang. D'ici à trois ans, on verra bien si ça s'est mal passé. En attendant, j'aimerais être le taon qui pique la vache... »* Surprise de Jean-Pierre Vincent ! *« Non, Jean-Pierre, ce n'est pas toi la vache, mais les grosses institutions... » « Tu peux dire ce que tu veux*, lâche Vincent, *la vache, c'est Jourdheuil... »* Sourire radieux du philosophe au physique effectivement généreux, traducteur et metteur en scène lui aussi, qui fait partager aux étudiants voisins de l'université Paris-X ses connaissances du théâtre antique, son goût pour celui de la Renaissance et son amitié avec le dramaturge allemand Heiner Müller dont il a traduit et monté plusieurs pièces. *« Chartreux, Vincent, Nordey, c'était déjà pas mal. Disons qu'on s'est savonné la planche en ajoutant Jourdheuil »*, indique le directeur de Nanterre-Amandiers qui sait combien le travail de Jean Jourdheuil défie les grilles d'analyse habituelles.

« Je fonctionne par périodes, explique ce dernier. *La première remonte à plus de vingt ans et fut celle de ma collaboration avec Jean-Pierre Vincent ; en 1974, je suis progressivement passé à l'écriture, à la traduction puis à la mise en scène. En 1977, en compagnie de Jean-François Peyret, nous sommes entrés dans le circuit de travail avec les directeurs-producteurs de différents théâtres. Aujourd'hui, c'est le début d'une troisième période, je recommence à zéro. Ces années passées au théâtre ressemblent un peu à un jeu de cartes. De quels petits atouts puis-je disposer ? Serait-il utile de balancer tel joker qui me permette de passer ? Je sais aujourd'hui que je peux faire des spectacles tout terrain, que cela plairait à mon fan club. Mais j'ai bien conscience que ce fan club est de plus en plus restreint. Il faudrait réussir ici à ce que les énergies puissent circuler librement et que nous créions ensemble un horizon d'attente. »* Seule permanence dans le trajet de Jourdheuil, sa collaboration avec le plasticien Gilles Aillaud et ses enseignements à l'université.

Une même idée du modernisme

Le compositeur d'origine grecque Georges Aperghis fait figure d'ancien dans ce groupe. Installé à Nanterre depuis trois ans, cet homme extrêmement courtois, élégant, paraît mieux respirer : *« Ce fut un soulagement de quitter Bagnolet et de fermer la page de l'époque pure et dure du « théâtre musical ». Ici, nous avons créé un atelier, installé une équipe permanente ; c'en est fini de l'errance entre les lieux de la musique contemporaine, essentiellement les festivals. J'ai enfin trouvé les moyens de réaliser des grands spectacles comme jamais auparavant. Parallèlement, nous avons pu réaliser des formes plus légères et animer des ateliers avec des amateurs et des professionnels, à l'intérieur du théâtre ou dans différents endroits de la ville. Par-dessus tout, j'ai l'impression que nous partageons tous la même vision des choses : nous voudrions défendre une certaine idée du modernisme qui mettrait en pièces tout ce qui est « post»... »* Car, ainsi que le dit Bernard Chartreux, qui, outre Jean-Pierre Vincent, connaît bien Jean Jourdheuil pour l'avoir rencontré à l'université avant que d'écrire avec lui plusieurs pièces, *« notre venue à Nanterre n'avait de sens que si elle permettait la constitution d'un groupe prêt à modifier les règles du jeu de la production théâtrale, des gens qui ne considéreraient pas ce théâtre comme un coffre-fort à braquer »*. Outre la révision des modes de production, le quintette voudrait réussir à créer de nouveaux liens avec ses publics. *« Nous en sommes arrivés à un moment d'exaspération sur la situation du théâtre public en région parisienne. Les années 80, marquées par le mercantilisme, la démagogie, l'« esprit des Molières » sont terminées. La question du public dans un théâtre comme Nanterre est déterminante. Notre programmation pour la saison qui commence, sa belle et forte rigueur, n'a pas entraîné un déferlement d'abonnés. Mais j'espère qu'on en découvrira le caractère jubilatoire au fur et à mesure des créations. »*

Pour s'en assurer, Jean Jourdheuil à l'université et Georges Aperghis par ses ateliers approfondiront leur travail de liaison. Ils seront rejoints par Stanislas Nordey et sa troupe qui ont montré à Saint-Denis qu'ils ne redoutaient pas le porte-à-porte et la création itinérante à l'intérieur d'une ville. Ainsi Nanterre ne devrait plus être ce que Vincent appelait au printemps *« la dernière roue du carrosse parisien »* mais le premier maillon fort de la décentralisation. Pour cela, Nanterre-Amandiers est riche de ses subventions qui s'élèvent à 30 millions de francs. La Compagnie Nordey dispose pour sa part d'un million, celle de Jean Jourdheuil de 750 00 francs par an pour les trois ans qui viennent. La gestion commune de certains frais de production et la constitution d'une troupe devraient réduire les coûts et permettre de multiplier les initiatives.

La saison 1994-1995 ne manque pas d'allure mais les cinq savent qu'ils jouent gros. Dans la grande salle, Vincent donne le coup d'envoi le 27 septembre avec une pièce inconnue de Sénèque, *Thyeste*. Jourdheuil y créera au printemps prochain *la Bataille d'Arminius*, de Kleist. Dans la salle transformable, Nordey dirigera cet hiver *Splendid's*, de Genet, puis *Ciment*, de Heiner Müller. Aperghis présentera deux spectacles au Planétarium, *Sextuor* puis *Tourbillons*, et Vincent clôturera la saison en créant *Violences à Vichy II*, de Bernard Chartreux. Même la programmation en janvier des *Noces de Figaro*, de Mozart et Da Ponte, dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent, n'est pas un pari gagné dans un tel théâtre... Une manière courageuse de répondre à la question que Stanislas Nordey n'en finit pas de se poser et qui est moins naïve qu'il n'y paraît : *« Est-ce qu'on peut encore aujourd'hui faire du théâtre ? »*

OLIVIER SCHMITT

► Nanterre-Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92000 Nanterre. RER : Nanterre-Préfecture. Tél. : 46-14-70-00.



MARC ENGUERAND

Bernard Chartreux, Georges Aperghis, Jean-Pierre Vincent, Stanislas Nordey et Jean Jourdheuil

CINÉMA

La « guerre » du prix des places à Lyon

Gaumont est condamné pour avoir refusé de fournir une copie de « Léon »

Nouvel épisode dans la guerre du prix des places à Lyon (*le Monde* du 14 septembre et du 17 septembre) : le tribunal de commerce de Paris a condamné, le 22 septembre, la société Gaumont à fournir à l'exploitant des huit salles lyonnaises les 7 Nef une copie du film *Léon*, sous astreinte de 200 000 francs par jour de retard. La copie est arrivée quelques heures plus tard, ce qui permettra à l'exploitant indépendant de diffuser, dès le 23 septembre au soir, le film de Luc Besson au prix de 29 francs contre 40 et 45 francs pour ses concurrents.

Les 7 Nef exigeaient une copie de *Léon* en vertu d'un contrat signé en août avec Gaumont. La société à la marguerite, qui a produit et diffuse *Léon*, refusait de le livrer à prix bradé. Les 7 Nef, qui pratiquent depuis un an des tarifs de 29 francs maximum, ont à nouveau récemment baissé leurs prix à 18 francs pour contrer UGC et Pathé qui, depuis le mois d'août, proposent ponctuellement des places entre 18 et 30 francs.

Lucien Adira, directeur des 7 Nef, est un indépendant qui a engagé, depuis huit ans sur Lyon, une guerre des prix avec ses concurrents qui appartiennent aux deux grands réseaux : Pathé-Gaumont (13 salles) et UGC (25 salles). Lucien Adira avait déjà obtenu, en juin dernier, une condamnation de Gaumont et UGC.

Alain Terzian réélu président de l'Union des producteurs de films. – L'Union des Producteurs de Films (UPF) a reconduit, le 22 septembre, à sa tête Alain Terzian, le producteur des *Visiteurs* et a élu comme vice-présidents Jean-François Lepetit, Jean Louis Livi (producteur du *Colonel Chabert*), et Jacques Eric Strauss. Dans un communiqué, l'UPF *« déplore le climat de pessimisme et de dénigrement développé autour de la production nationale sur la foi d'une interprétation masochiste de données conjoncturelles »*. L'UPF va définir *« les points clefs d'un projet d'action pour le cinéma français »* dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles.

MUSIQUES

TIM BERNE, aux Instants chavirés de Montreuil

Cinq musiciens, une seule voix

Derrière la petite scène des Instants chavirés, à Montreuil, Tim Berne a tendu un grand drap blanc sur lequel, en larges traits noirs, sont peints la crosse d'une contrebasse, un poing fermé, un visage tordu, les mouvements d'un batteur. C'est une tentative de représenter la musique de Bloodcount, la formation de ce saxophoniste américain qui a entrepris ici, le 22 septembre, une série de quatre concerts.

Le saxophoniste aime l'atmosphère de cette petite salle à quelques centaines de mètres de Paris, son côté informel, son public attentif. En mars, Bloodcount avait donné ici devant une salle comble « *l'un de ses meilleurs concerts* », se souvient Tim Berne, qui a décidé d'y enregistrer son prochain album pour le label munichois JMT (Steve Coleman, Cassandra Wilson, Django Bates, Gary Thomas, Paul Motian...).

Bloodcount est né il y a moins de deux ans et vient s'ajouter aux nombreuses expériences menées par le saxophoniste et compositeur, depuis le début des années 80. On y perçoit des éléments du free jazz, du rock, du be-bop, de la soul music. C'est une musique de groupe qui assume la possibilité de se perdre. Les superpositions harmoniques, dans des intervalles souvent proches, les décalages rythmiques, les variations de tempos constantes nécessitent une concentration que les cinq musiciens vont trouver rapidement. En près de trois heures de concert, dont ils sortiront un rien ébahis par la fatigue, l'attention se maintient.

En 1974, alors que les saxophonistes de sa génération s'essayent pour la plupart à rejouer à la lettre Sonny Rollins et John Coltrane, Tim Berne fait de Julius Hemphill son modèle qu'il revendique toujours avec amour. Hemphill ? Un saxophoniste, fondateur, en 1968, de la Black Artists Group (une coopérative de musiciens, danseurs et écrivains), le complice de Lester Bowie, Anthony Braxton, Oliver Lake.

Julius Hemphill apprend à Tim Berne à respirer, il le pousse à écrire sa propre musique, mais ils ne joueront ensemble qu'en de rares occasions. En 1993, Berne demande à Hemphill d'écrire pour lui et David Sanborn des thèmes regroupés sur le disque *Diminutive Mysteries*. Puis Hemphill tombe malade, il ne peut plus jouer.

Hemphill comme modèle donc. Trois de ses compositions ouvrent le concert de Montreuil : *Reflections*, *Lyrics* et *Skin One*. Le jeu est collectif, un passage acrobatique entre l'improvisation et l'écrit, que Tim Berne mène avec des musiciens rares. Deux gamins, d'abord, l'air à peine sorti de l'adolescence : Chris Speed au saxophone ténor et à la clarinette et Jim Black à la batterie, hauts comme trois pommes à côté du saxophoniste qui culmine autour du mètre quatre-vingt-dix. Ces deux-là montrent une sérieuse assurance, passant de la douceur à la violence. A la contrebasse, Michaël Formanek allie une attaque puissante à un toucher d'archet rond et maîtrisé. Enfin, en invité semi-permanent, le guitariste Marc Ducret soutient les lentes coulées plaintives des saxophones. Dans *High Contact*, une suite de trois quarts d'heure, Bloodcount ne forme plus qu'une voix.

SYLVAIN SICLIER

Prochains concerts : les 23, 24 et 25 septembre. Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil. Mº Robespierre. Tél. : 42-87-25-91. 50 F à 80 F.

Discographie : *Tim Berne's Fractured Fairy Tales* (1989) ; *Diminutive Mysteries* (1992) : avec Caos Totale : *Pace Yourself* (1990), *Nice View* (1993) ; avec Miniature : *Miniature* (1988), *I Can't Put My Finger on It* (1991). Tous parus sur JMT (distribution Polygram).

Mort du clarinettiste de jazz Jimmy Hamilton

Jimmy Hamilton membre pendant vingt-trois ans de l'orchestre de Duke Ellington, est mort d'une crise cardiaque, le 20 septembre, à Sainte Croix (îles Vierges américaines). Il était agé de 77 ans.

Jimmy Hamilton avait commencé sa carrière dans les formations de Lucky Millinder, Jimmy Mundy, Teddy Wilson puis Eddie Heywod. En 1943, il est embauché par Duke Ellington et devient rapidement l'un des meilleurs improvisateurs de l'orchestre (*Liberian Suite, Nutcraker Suite, A Tone Parallel To Harlem*). Il joue aussi du saxophone ténor dans cette formation qu'il quitte en 1968 pour s'installer aux îles Vierges où il se consacre à l'enseignement tout en jouant avec des formations locales. Il accepte toutefois de quitter sa retraite pour jouer à New York, notamment dans la formation de Mercer Ellington (le fils de Duke), mais aussi dans le quartette de clarinettes de John Carter, avec qui il enregistre deux disques.

MUSIQUE DE CHAMBRE à Saint-Nazaire. – Pour sa quatrième édition, Consonances a réuni, autour du violoniste Philippe Graffin, une équipe de jeunes musiciens. Point d'orgue de cette manifestation : les *Onze Caprices pour deux violons*. Philippe Graffin et Bertrand Walter en seront les créateurs, le samedi 24 septembre, à 21 heures. Tél. : (16) 40-22-39-38.

Bistrots à musiques

Suite de la première page

Plus ou moins consciemment, Julien et son équipe (une douzaine de bénévoles) prolongent ici l'action du rock alternatif français. Dans la seconde moitié des années 80, face à l'immobilisme de l'industrie musicale, certains revendiquaient d'autres musiques, d'autres formes de production et d'autres lieux. Une association comme les Barocks investissait des bistrots pour y donner quelques furieuses performances. Des groupes comme Pigalle, les VRP ou les Têtes raides, redécouvraient les musiques de rue et le patrimoine parisien (accordéon, musette, goualante) privilégiant la chaussée comme lieu de concert et d'observation. A une époque où les artistes souffrent comme rarement du manque de structures indépendantes, il était logique que Life live perpétue cet héritage, sans pour autant tomber dans les travers que furent l'intolérance et l'allergie chronique aux réalités économiques.

L'association, dont les bureaux rue du faubourg Saint-Antoine sont prêtés par le patron du café La Liberté, accueille avec œcuménisme toutes les confessions stylistiques. Seule obligation pour les artistes : posséder un répertoire personnel. « *Pendant longtemps* explique Julien Bassouls *les cafés-concerts n'acceptaient que les groupes reprenant des chansons connues, jouées quatre sets d'affilée. Je n'ai d'*a priori *contre aucun style mais nous préférons promouvoir des gens qui écrivent des compositions originales.* »

La spécificité de ces lieux atypiques est aussi contraignante. « *La plupart de ces endroits ne sont pas insonorisés*, constate Julien Bassouls. *Ils obligent donc les artistes à se produire en formation acoustique. Beaucoup on fait évoluer leur musique dans ce sens. La proximité des spectateurs rend préférable une bonne compréhension des textes, de plus en plus les chansons sont écrites en français. Ce type d'ambiance favorise aussi les musiques festives, la bonne humeur et les performances visuelles.* »

Une renaissance de la chanson réaliste

Pas étonnant qu'à ce phénomène corresponde une renaissance de la chanson réaliste et de rythmes historiquement adaptés aux guinguettes. Airs de java, piano à bretelles, fringues d'apache sont les atours partagés par de nombreux groupes « néo-poulbot », pas toujours aussi doués que les Négresses vertes. Certains, comme Las Patatas Espantadas ou Les Portugaises ensablées, fascinés par les images rétro de la *Belle équipe*, tentent d'introduire dans leur jeu des éléments de comédie qui les rapprochent du music-hall ou du café-théâtre. Entre Bobby Lapointe et les Charlots, leur cœur balance. D'autres préfèrent célébrer les vertus du métissage. L'humeur tsigane des Voleurs de poules, le patchwork méditerranéen des énergiques Cartel del Barrio, fêtent Paris, capitale multiculturelle. La convivialité des ingrédients est en général la promesse d'une chaude soirée. Malgré ces dominantes, l'éclectisme de cette scène permet aussi l'apparition de groupes comme Maximum Kouette, combo punk féminin vu récemment aux Jardins de Ramses, bar-PMU glauque de la gare de l'Est. D'un entrain communicatif, ces très jeunes filles fêtaient leur apprentissage dans une salle sans aération ni éclairage.

Mais si les opportunités se multiplient, les conditions de travail dans ces lieux sont souvent difficiles. L'inconfort semble être la règle. De par leur statut, ces établissements, inadaptés au spectacle, fonctionnent en général en marge de la légalité. « *En principe, la loi interdit à la plupart des cafés d'accueillir des musiciens*, admet Julien Bassouls. *Une tolérance existe mais on n'est jamais à l'abri d'un contrôle. La plupart des patrons refilent un petit cachet sous le manteau, offrent des bières et un sandwich, ou autorisent les groupes à faire passer le chapeau. Cette année, les Patatas ont dû donner deux cents concerts : seuls trente ont été déclarés à la SACEM et dix ont fait l'objet d'une fiche de paie.* »

Jean-Charles Versari, chanteur accordéoniste des Hurleurs – un des groupes les plus prometteurs – reconnaît les vertus de cette éducation à la dure. « *Grâce au patron du Carrefour, un bar du quatrième arrondissement, nous avons pu faire nos premières armes en public. Pendant deux mois, il nous a accueillis tous les week-end. Nous n'avions que six chansons à notre répertoire. Nous avons appris sans doute mieux que sur une scène classique comment communiquer avec le public, comment imposer notre présence. Mais le café n'est pas une fin en soi. Aujourd'hui nous recherchons des scènes mieux équipées.* »

Cette étape, Life live in the bar cherche aussi à la franchir. Le 16 janvier 1995, Julien et sa bande prendront le pari de remplir l'Olympia avec une sélection de groupes phares (La Tordue, M. C. Relou, Las Patatas, Yan et les Abeilles) d'une scène qu'ils ont inventée. L'association projette également de créer un label discographique, reflet de cette effervescence scénique. Certains auront du mal sans doute à échapper à l'étroitesse d'un format imposé, d'autres (La grande Sophie, Violette s'il-te-plaît, Cartel del Barrio) pourraient, à cette occasion, franchir une étape. Les débits de boisson mènent à tout, à condition d'en sortir.

STÉPHANE DAVET

► Life live in the bar, 169 rue du faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris : tél. : 43-72-27-28.

Sourire compris

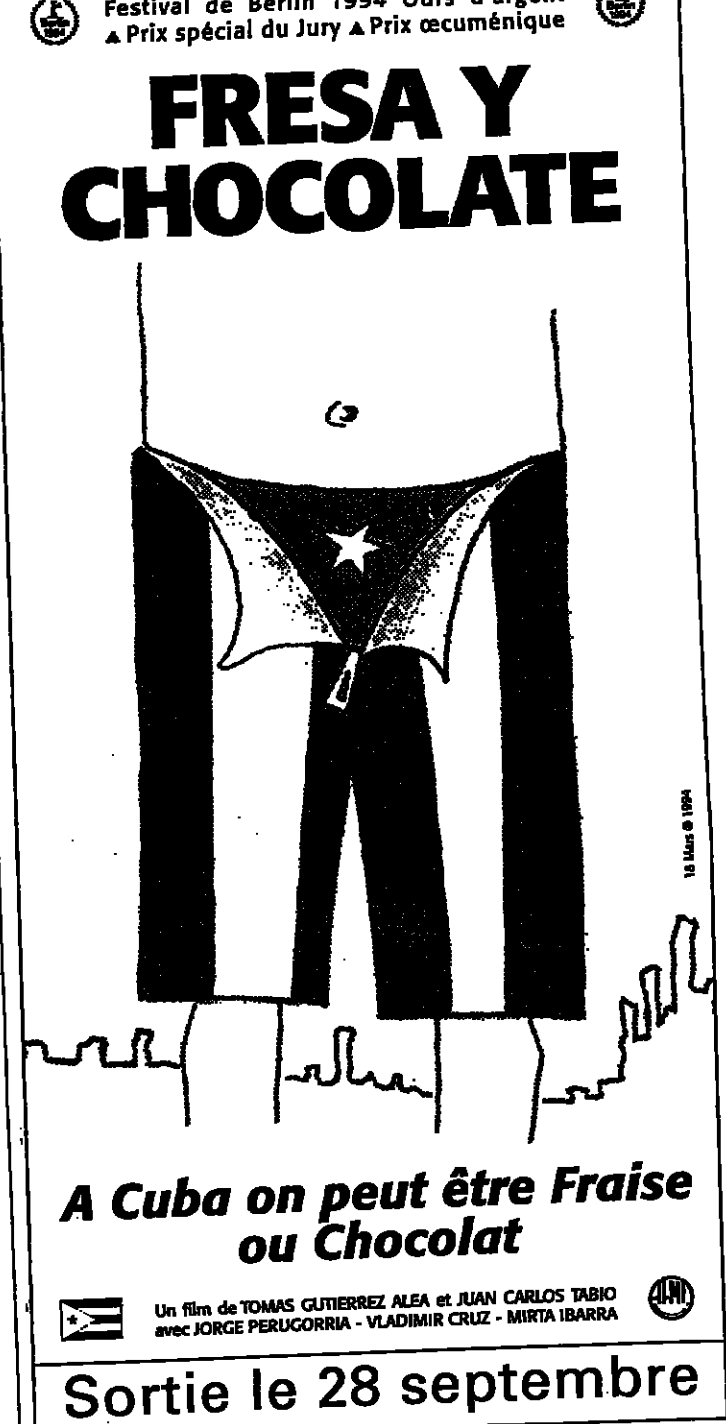
Rudement concurrencés par le développement de la restauration rapide, les cafetiers parisiens se lancent vendredi 23 et samedi 24 septembre dans une grande opération de séduction. Financé par les Brasseurs de France, parrainé par la Mairie de Paris, l'événement « Bistrots en fête – sourire compris » permettra à plus de sept cents artistes (musiciens, jongleurs, mimes, comédiens, troubadours) sélectionnés par l'association L'Autreprise, d'exercer bénévolement leurs talents en tournant dans quelques-uns des 3 000 établissements retenus parmi les 10 000 que recèle la capitale. Renseignements ; L'Autreprise, tél. : 48-00-90-80.

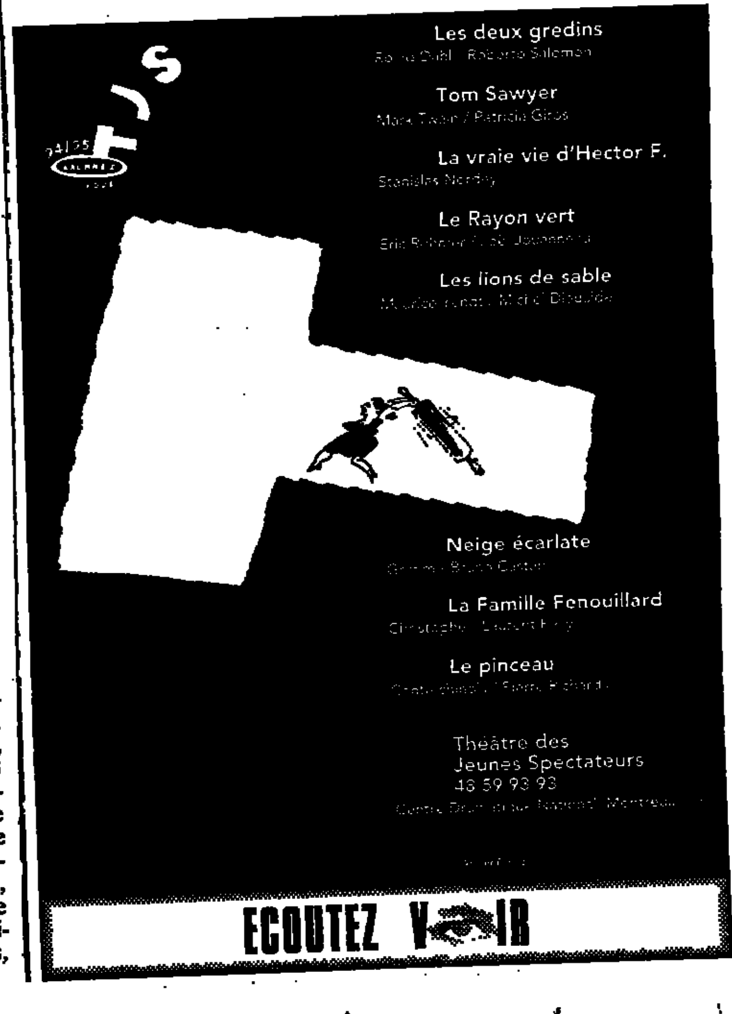
ARTS

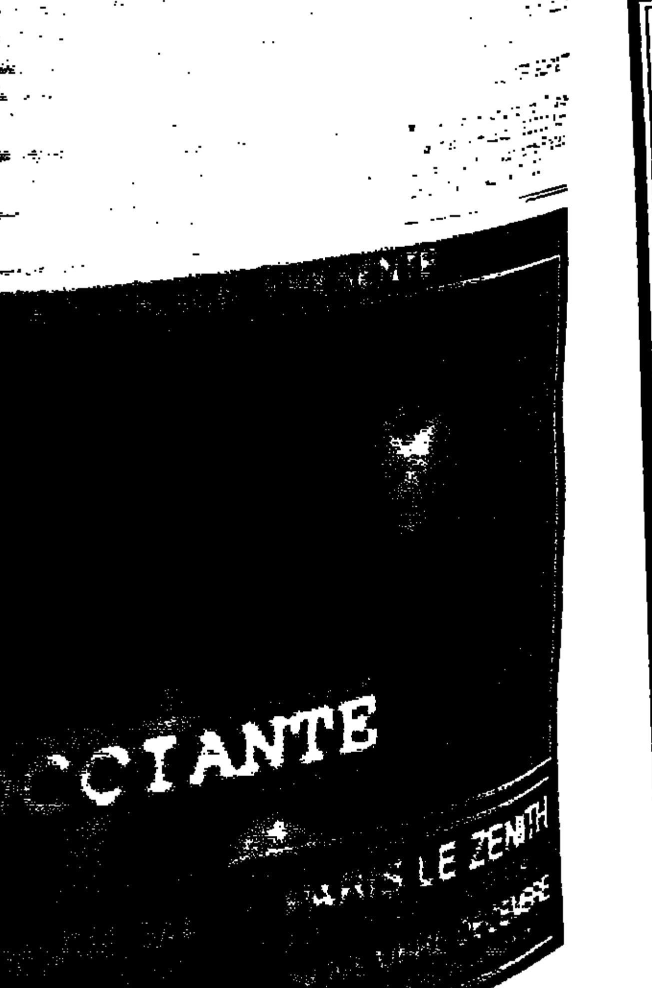
IMPRESSIONNISTES au Japon. – Les Japonais n'ont pas résisté à l'envie de regrouper les tableaux qui figuraient dans l'exposition fondatrice du mouvement : la « première exposition de la société anonyme des artistes peintres, sculpteurs et graveurs » qui s'est tenue au 35, boulevard des Capucines en 1874. En dépit de leur dispersion dans le monde entier, plus d'une centaine d'œuvres signées Cézanne, Degas, Renoir, Monet, Pissarro, Sisley, Guillaumin ou Morisot sont présentées dans « Paris 1874 » inaugurée le 19 septembre au Musée national d'art occidental de Tokyo. Parmi les prêteurs : une trentaine de musées français. *Impression soleil levant* est du voyage.

COURS GRATUITS d'histoire de l'art. – Les cours gratuits d'histoire de l'art de la Donation Lannelongue reprennent le 3 octobre. Ils auront lieu le lundi à 18 h 45 au lycée Edgar-Quinet, 63, rue des Martyrs, 75009 Paris, et au collège Pierre-Alviset, 88, rue Monge, 75005 Paris ; à 20 h 30 au FJT Didot, 41, rue Didot, 75014 Paris. Le mardi, à 18 h 45 au lycée Carnot, 145, boulevard Malesherbes, 75017 Paris, à la salle Saint-Denis, 68 *bis*, rue de Turenne, 75003 Paris, et à l'ACISJF, 63, rue Monsieur-le-Prince, 75006 Paris. Le mercredi, à 18 h 45, au lycée Maria-Deraismes, 19, rue Maria-Deraismes, 75017 Paris, et au C3B, 11, rue Linnois, 75015 Paris. Le jeudi, à 17 h 45, à l'école Saint-Michel, 47, boulevard de Picpus, 75012 Paris.









Afin de parvenir à un accord avant le 30 septembre

Américains et Japonais accélèrent leurs discussions commerciales

Les discussions s'accélèrent entre Washington et Tokyo afin de parvenir à un compromis avant le 30 septembre qui permette une réduction du fort déficit commercial américain vis à vis du Japon. Pour chacun des quatre secteurs examinés – télécommunications, assurances, automobiles et équipements médicaux –, les Américains veulent obtenir des engagements d'ouverture des marchés publics japonais.

■ JAPON. Le gouvernement japonais est parvenu à présenter une réforme fiscale qui diminuera les impôts directs. Il cherche à favoriser une relance de la consommation intérieure, conformément aux demandes américaines. La perte budgétaire ne sera compensée qu'à partir de 1997 par une hausse de taxe sur la consommation.

Commencées il y a près de quinze mois les négociations commerciales entre les États-Unis et le Japon s'accélèrent. Ainsi, les discussions devaient-elles reprendre, vendredi 23 septembre à Washington, entre le représentant américain au commerce, Mickey Kantor, et le ministre japonais des affaires étrangères, Yohei Kono. Entamées en milieu de semaine, elles ont porté essentiellement sur l'ouverture des marchés publics japonais dans les télécommunications et les équipements médicaux. Sur ces deux secteurs, des *« propositions »* auraient été échangées entre les deux parties qui seront discutées vendredi, selon un porte-parole japonais. Des échanges de vue ont également eu lieu entre experts sur l'automobile et les pièces détachées, les deux autres grands secteurs qui doivent faire l'objet d'un accord permettant une réduction progressive du déficit commercial américain vis à vis du Japon.

Les deux pays sont engagés dans une course de vitesse. Washington menace en effet d'imposer des sanctions commerciales à l'encontre de Tokyo si un compromis n'est pas trouvé d'ici le 30 septembre, concernant l'ouverture des marchés publics japonais. C'est ainsi que lors d'un entretien avec le ministre japonais des affaires étrangères, jeudi à la Maison blanche, le président Clinton lui a réaffirmé *« sa détermination à ouvrir les marchés du Japon aux produits et services américains »*, selon un communiqué publié à Washington. De son côté, la porte-parole de la Maison blanche, Dee Dee Myers, avait indiqué que l'administration américaine n'était *« ni optimiste ni pessimiste sur l'issue des négociations »*. La dégradation de la balance commerciale américaine vis-à-vis du Japon (60 milliards de dollars en 1993, soit 320 milliards de francs) ne cesse de se creuser malgré la forte hausse du yen qui compromet pourtant la compétitivité des exportations nipponnes : l'excédent commercial japonais a atteint 12,3 milliards de dollars en juillet dernier (dont 5,6 milliards avec les seuls Etats-Unis) contre 11,8 milliards en juillet 1993 (4,7 milliards avec les Etats-Unis). Un compromis entre les deux partenaires pour réduire ce déficit abyssal, n'est pas facile à trouver car les deux partenaires divergent fondamentalement sur la méthode à suivre pour mesurer les progrès accomplis. En dépit des pressions américaines, Tokyo refuse de s'engager sur tout *« objectif numérique »* en affirmant que cela reviendrait à *« organiser »* le commerce entre les deux pays, et donc à ne plus respecter la liberté des échanges. L'argument est rejetté par Washington qui assure rechercher uniquement des *« critères objectifs »* pour mesurer les efforts réalisés par Tokyo. Une chose apparait claire : les deux partenaires souhaitent parvenir à un compromis avant la date fatidique du 30 septembre.

Tokyo adopte une réforme fiscale expansionniste

Conformément aux engagements pris, sous pression américaine, lors du dernier sommet des sept pays industrialisés à Naples, le gouvernement japonais a adopté, jeudi 22 septembre, une importante réforme fiscale. La réduction des impôts directs annoncée au début de cette année sera prolongée de deux ans, et la taxe sur la consommation (TVA locale) sera relevée, à partir d'avril 1997, de 3 % à 5 %.

La décision nipponne est un geste de bonne volonté à l'égard des Etats-Unis, à quelques jours de la date limite des négociations commerciales entre les deux pays. Tokyo veut ainsi prouver qu'il relance encore la consommation intérieure et contribue ainsi à la réduction du déficit commercial américain. Mais il aura fallu plusieurs jours de laborieuses négociations pour que les trois partis de la coalition au pouvoir trouvent un accord. Au total, les baisses de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation représenteront un manque à gagner pour le Trésor japonais de 5 500 milliards de yens (297 milliards de francs) en 1995 et 1996. Soit un montant annuel comparable aux allègements déjà accordés cette année. Toutefois le montant des réductions d'impôts sera réexaminé en 1996 en fonction de la situation économique du pays. Le Japon commence tout juste à sortir de la récession.

Pour compenser ces manques à gagner budgétaires, le gouvernement du socialiste Tomiichi Murayama a décidé de relever la taxe sur la consommation de 3 % à 5 %. Mais cette mesure, qui rapportera 4 100 milliards de yens, ne prendra effet qu'à partir d'avril 1997, pour ne pas casser la reprise actuelle et attendre que la baisse des impôts directs produisent ses effets dynamisants. Elle fera également l'objet d'un réexamen si nécessaire. L'ancien premier ministre Morihiro Hosokawa, aujourd'hui dans l'opposition, voulait porter cette taxe à 7 %.

C'est sur ce relèvement que les négociations achoppaient. Lorsqu'ils étaient dans l'opposition, les socialistes s'étaient opposés à tout alourdissement de la fiscalité indirecte. Mais le gouvernement a dû se rendre l'évidence qu'il fallait bien compenser les baisses d'impôts. Les recettes supplémentaires serviront également à financer les dépenses de santé et de retraite, qui vont fortement augmenter au cours des prochaines années en raison du vieillissement de la population japonaise.

Le gouvernement a confirmé d'autre part la mise en place d'un fonds social, doté de 50 milliards de yens, au profit des bas salaires et des personnes âgées, pour réduire l'impact de la hausse de la taxe sur la consommation.

Plusieurs industriels japonais ont réagi plutôt négativement à ce projet de réforme, qui sera soumis au Parlement à l'automne. Takeshi Nagano, président de la Fédération japonaise des associations d'employeurs, regrette ainsi que ce plan manque d'un projet *« pour corriger les iniquités dans le système fiscal actuel et faire face au vieillissement de la société »*.

RUSSIE : forte chute du rouble. – Le rouble a enregistré jeudi 22 septembre une chute de 5,3 % en une séance, s'établissant à 2 460 roubles pour un dollar sur le marché interbancaire de Moscou, contre 2 335 roubles la veille. Il s'agit, pour la monnaie russe, de la chute la plus brutale depuis janvier 1994, date du départ des ministres libéraux du gouvernement (-7 % en une séance).

MATRA va vendre des missiles au Brésil. – Pour le besoin de ses unités terrestres et celui de sa marine, dont le porte-avions *Minas-Gerais*, le Brésil vient de commander au groupe français Matra des systèmes de défense antiaérienne à base de missiles sol-air Mistral. Le montant du contrat n'est pas publié. Le Brésil devient le seizième client à adopter cet équipement.

Répondant à des articles très critiques

M. Alphandéry a défendu l'économie française devant les investisseurs new-yorkais

Au lendemain de la présentation du projet de budget pour 1995, le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, s'est livré, jeudi 22 septembre à New-York, à un plaidoyer sur l'économie française devant trois cents investisseurs américains. Une intervention venant aprés une série d'articles de la presse américaine trés critiques sur la France.

NEW-YORK

de notre correspondant

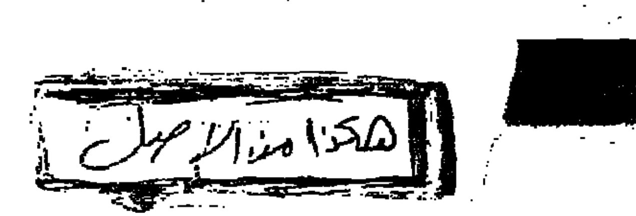
Dans cette grande salle de bal de l'hôtel Plaza de New-York, Edmond Alphandéry, le ministre français de l'économie, pouvait craindre une rafale de questions désagréables Au cours des dernières semaines, la presse américaine n'a-t-elle pas multiplié les descriptions très sombres de l'économie française ? Les quelque trois cent investisseurs réunis là ont en fait été bien gentils avec le ministre. Point de question aggressive. Etaient-ils donc si indifférents, la plupart d'entre eux ayant déjà vendu toutes les obligations du Trésor français (OAT) qu'ils possédaient ? Etaient-ils séduits par le charme de la démonstration ? Difficile à dire. Le ministre leur a en tout cas offert une plaidoirie en faveur de l'économie française qu'ils ont rarement l'occasion d'entendre.

A l'américaine, le ministre s'est d'abord longuement attardé sur les *« bonnes nouvelles »* (les « good news»). Aidés de graphiques géants animés et colorés, M. Alphandéry a voulu démontrer que la France était engagée dans une *« reprise solide et saine »*. *« La France, comme la plupart des autres pays européens, va bénéficier dans les années à venir d'une croissance stable et sans inflation »*, a-t-il expliqué. Il a ensuite tenté de répondre aux interrogations des investisseurs sur les problèmes structurels de l'économie française : le chômage, les déficits sociaux et ceux du budget de l'Etat. *« Vous ne devez avoir aucun doute sur la détermination du gouvernement français à empêcher le dette publique de s'emballer »*, a-t-il expliqué, rappelant que le ratio de la dette sur le produit national brut était en France (45,8 %) bien inférieur à celui des Allemands (48,9 %), des Anglais (48,8 %) et aussi à celui des Américains et des Japonais.

M. Alphandéry a surtout cherché à convaincre son auditoire que la détermination à lutter contre les déficits – ceux de l'Etat et ceux des comptes sociaux – faisait l'objet en France d'un très large consensus, dépassant, selon lui, les clivages entre la gauche et la droite. *« L'objectif d'une réduction des déficits publics est largement partagé en France aujourd'hui et peut être considéré comme un objectif non-partisan, ce qui en accroît la crédibilité»*, a-t-il déclaré.

Les investisseurs américains, méfiants actuellement à l'égard de la France et à l'origine d'une grande partie des ventes d'OAT depuis le début de l'année (des ventes totales de 150 milliards de francs) ont écouté sagement M. Alphandéry. Des interrogations sur les privatisations, les fonds de pension, l'union monétaire ou les allocations chômage. L'inévitable pari sur les taux : *« les taux longs sont trop hauts ; dans le futur, ils vont baisser »*. Mais aucune question sur la corruption, le Crédit Lyonnais ou le GATT, sur les perspectives électorales ou les relations franco-allemandes. Un convive s'inquiètera juste du coût élevé des licenciements en France. *« Cela coûte cher partout »*, lui répondra le ministre.

ERIK IZRAELEWICZ



Sur fond de querelle entre les dirigeants de la banque et le Trésor

Le Crédit lyonnais retarde la publication de ses comptes semestriels

L'annonce des comptes semestriels du Crédit lyonnais a été repoussée jeudi 22 septembre au dernier moment par la faute de divergences sérieuses entre les dirigeants de la banque et l'Etat. Les administrateurs du Lyonnais se sont bien rendus au siège à Paris mais le conseil s'est transformé en une simple réunion d'information. Une première et une procédure pour le moins inhabituelle qui prend d'autant plus de relief qu'elle concerne un établissement en proie à de graves difficultés et qui a grand besoin de la confiance des marchés, de ses clients et de son personnel.

Le blocage est venu des commissaires aux comptes qui ont tout simplement refusé de certifier le bilan au 30 juin sans un accord explicite du Trésor sur l'ampleur des provisions à réaliser et sur son soutien. Les dirigeants du Crédit lyonnais avaient décidé de limiter les pertes à 4,5 milliards de francs afin de rester à la limite des normes internationales de fonds propres. Les commissaires aux comptes, qui jugeaient les provisions insuffisantes face aux risques, étaient prêts à avaliser les comptes à condition que l'Etat s'engage dans les prochains mois à donner les moyens à la banque de compléter ses provisions jusqu'à un niveau de 15 milliards de francs ou qu'elle sorte une partie des actifs à risques de son bilan.

Mais le principal actionnaire de la banque a fait preuve de réticences et a eu, une nouvelle fois, le sentiment de se faire forcer la main, comme en mars lors de l'annonce simultanée d'une perte de 6,9 milliards de francs en 1993 et d'un plan de sauvetage. Du coup, les commissaires aux comptes, instruits des reproches faits à leurs prédécesseurs sur la justesse des comptes, notamment en 1992, ont fait preuve de fermeté et ont refusé de certifier les chiffres du premier semestre.

La réaction de la Bourse a été immédiate, le certificat d'investissement Crédit lyonnais a chuté de près de 9 % , peu après l'annonce du report de la publication des résultats, et a terminé la journée en baisse de 5,7 %. Dans un communiqué en début de soirée, le ministère de l'économie a tenté de calmer le jeu : « *L'Etat assure le Crédit lyonnais de son plein soutien et fera naturellement en sorte que soient réunies les conditions nécessaires à la poursuite de son redressement* ». Mais le mal était déjà fait.

Le différend entre les dirigeants de la première banque française et leur principal actionnaire éclate au grand jour. Dans son communiqué, Bercy régle au passage quelques comptes : « *le ministre de l'économie a été averti le lundi 19 septembre par le président du Crédit lyonnais que des provisions supplémentaires importantes étaient à prévoir sur certains actifs à risques... ceci sans pour autant que puisse en être effectué, à ce stade, un chiffrage précis* ». Difficile de croire pourtant que le ministère n'était pas au courant de la nécessité d'une recapitalisation, soulignée tout au long de l'été par les grandes agences internationales de notation financières qui ont tour à tour révisé en baisse leur appréciation sur la banque publique.

Certes, les dirigeants du Lyonnais ont eux-mêmes du mal à apprécier les risques. Ils évaluent entre 15 et 25 milliards de francs les provisions à réaliser pour couvrir les engagements douteux dans le cinéma, l'immobilier, et dans des filiales comme Altus Finances et la SDBO. Mais les faits sont têtus, et l'Etat se retrouve condamné à apporter à nouveau son soutien à la banque publique. Il va devoir réinjecter des capitaux, ce qui semble difficile à la fois pour des raisons politiques et budgétaires, ou diminuer l'ampleur des provisions. Une solution à l'étude consisterait à élargir, au moins dans un premier temps, la garantie portant sur les actifs immobiliers risqués au début de l'année du bilan (« defeasance»), voire à créer de nouvelles structures équivalentes pour d'autres types de risques.

E. L

COMMENTAIRE

Victime

Le Crédit lyonnais n'en finit pas d'être la victime d'enjeux qui le dépassent et de sombres querelles entre ses dirigeants et le Trésor. Les fonctionnaires reprochent à son président, Jean Peyrelevade, de « *charger la barque* » et les dirigeants de la banque accusent l'administration de ne pas vouloir prendre la mesure exacte des difficultés et de reconnaitre par là-même ses erreurs passées. Le report de quelques jours de l'annonce des résultats semestriels n'est pas dramatique en soi mais il vient après une succession de crises, de révélations sur l'ampleur des pertes, d'enquête et d'auditions par la commission parlementaire, de mises en examen et de plaintes. Un feuilleton qui depuis près d'un an révèle les errements de la gestion passée de la première banque française et son coût toujours plus élevé pour le contribuable.

Que l'actionnaire principal du Lyonnais, l'Etat, représenté par le Trésor, et les dirigeants de la banque s'opposent sur l'ampleur des risques à couvrir et sur l'importance du nouveau soutien financier accordé par les pouvoirs publics, est naturel. Les uns et les autres sont dans leur rôle. D'un coté défendre l'intérêt du contribuable et de l'autre celui de la banque pour que ses épreuves soient limitées dans le temps. La volonté des dirigeants du Lyonnais de dramatiser la situation et d'aller jusqu'au bout dans le nettoyage de dossiers trés médiatiques, fait partie d'une stratégie.

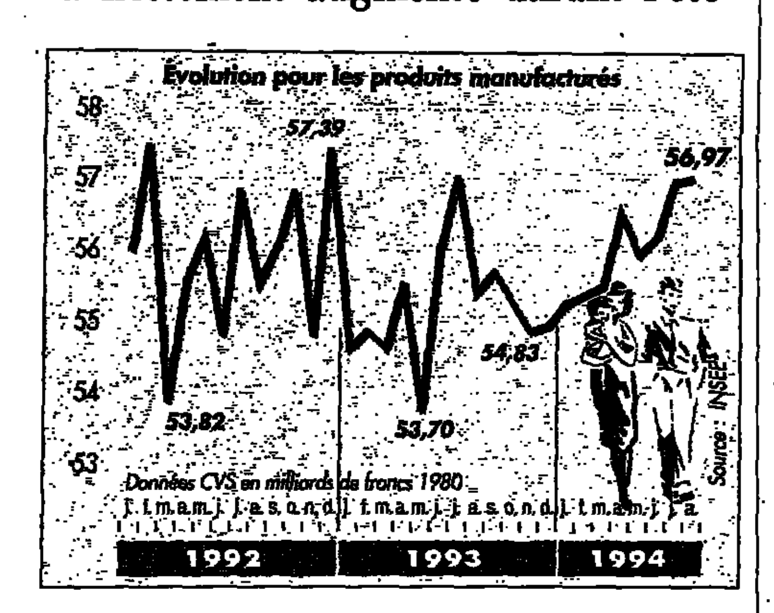
Mais il semble difficile de justifier que l'administration et les dirigeants de la banque ne soient pas parvenus à se mettre d'accord dans des délais qu'ils se sont impartis eux-mêmes. M. Peyrelevade, habile négociateur s'il en est, qui avait obtenu en mars à Matignon ce que Bercy lui refusait a voulu, cette fois, ménager la susceptibilité du ministère de l'économie. Le résultat est loin d'être concluant. L'attitude du Trésor est pleine d'ambiguïté.

Car la tutelle de la banque a été impliquée d'une façon ou d'une autre dans les erreurs du passé et dans leur dénonciation tardive. Elle a refusé les comptes 1993 et a considéré ouvertement que le plan de sauvetage était surdimensionné. La nécessité de procéder aujourd'hui à de nouvelles provisions et à une recapitalisation prouve le contraire. M. Alphandéry, le ministre de l'économie, qui vantait jeudi 22 septembre à New-York auprès des investisseurs américains les mérites de l'économie et des entreprises française n'avait peut-être pas besoin d'un tel couac. La crédibilité de l'administration et des dirigeants de la banque n'en sort pas renforçée.

Mais, au final, les principales victimes sont à nouveau la banque et, plus encore, son personnel qui a le sentiment, légitime, de payer pour des fautes qu'il n'a pas commise. La première banque française est engagée dans une véritable course contre la montre. Il lui faut absolument démontrer qu'une page est définitivement tournée avant que l'accumulation des dossiers resurgis du passé ne mette en péril le fonds de commerce de la banque et ne traumatise définitivement le personnel. La campagne de publicité programmée pour le début de la semaine prochaine a dû être repoussée et une journée « portes ouvertes » prévue en octobre a toute les chances d'être annulée. Quand à l'augmentation de capital espérée avant la fin de l'année, elle devient de plus en plus incertaine. Un beau gachis.

ERIC LESER

La consommation des ménages a nettement augmenté durant l'été



La consommation des ménages en produits manufacturés a nettement augmenté durant l'été. Selon les statistiques de l'INSEE publiées jeudi 22 septembre, la consommation a progressé de 1 % en juillet par rapport à juin du fait surtout de la forte hausse des achats d'automobiles puis encore de 0,4 % en août par rapport à juillet, cette fois malgré la baisse des achats d'automobiles. La consommation des biens durables a augmenté de 3,6 % en juillet et a reculé de 2,1 % en août. Sur ces deux mois d'été, les immatriculations d'automobiles ont trés fortement varié : 188 033 en juillet (le plus haut niveau atteint depuis décembre 1992) soit une progression de 17 % en un mois, puis 164 212 en août soit une baisse de 12,7 %.

La consommation des autres biens durables a ausi beaucoup fluctué : forte baisse en juillet pour les meubles et les achats de radio-TV suivie d'une forte croissance en août. Pour l'électroménager, l'évolution a été inverse. En revanche, les achats de textile et cuir ont continué de se redresser régulièrement pendant ces deux mois.

Le gouvernement prévoit une augmentation de la consommation des ménages de 1,5 % cette année (services compris) et de 2,3 % l'année prochaine. Cette accélération serait permise, selon les comptes gouvernementaux annexés au projet de loi de finances pour 1995, par une hausse sensible du pouvoir d'achat des ménages : + 2,2 % aprés + 0,7 % cette année.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GROUPE PINAULT - PRINTEMPS - REDOUTE

PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE SUIT SON TABLEAU DE MARCHE

- **Le résultat net part du Groupe s'élève à 407 MF contre 189 MF au premier semestre 1993, à périmètre non comparable, compte tenu de la fusion intervenue entre PINAULT-PRINTEMPS et REDOUTE.**
- **Le résultat net consolidé pour le premier semestre s'inscrit à 489 MF contre 366 MF pour les six premiers mois de 1993.**
- **Le résultat courant qui passe de 231 MF à 586 MF traduit les effets du désendettement et des efforts de réorganisation du Groupe.**
- **Le résultat d'exploitation est maintenu dans une période où seul le pôle Professionnel a connu une certaine reprise et malgré les effets de la dévaluation du franc CFA sur les activités de commerce international.**
- **Le second semestre devrait permettre d'espérer une amélioration de l'activité. Il verra, par ailleurs, la mise au point définitive des plans d'action destinés à poursuivre l'amélioration des équilibres financiers et l'accroissement des performances à moyen terme.**

Le Conseil de Surveillance de la Société PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE, sous la présidence de Monsieur Ambroise ROUX, a examiné, dans sa séance du 21 septembre 1994, les comptes consolidés du premier semestre 1994 tels qu'arrêtés par le Directoire.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions de francs)	30.06.94	30.06.93 pro forma	30.06.93	31.12.93 (12 mois)
Chiffre d'affaires	31 574	31 952	30 882	63 300
Résultat d'exploitation	894	946	938	2 307
Résultat financier	(308)	(727)	(707)	(1 152)
Résultat courant	586	219	231	1 155
Résultat exceptionnel	8		379	146
Impôt sur les bénéfices	(162)		(305)	(480)
Résultat net consolidé	489		366	912
Résultat net part du Groupe	407		189	511

Le pro forma s'entend à périmètre comparable.

BILAN AU 30 JUIN 1994

(en millions de francs)	30.06.94	30.06.93	31.12.93	31.12.92
Actif immobilisé	22 387	21 965	22 045	23 657
Besoin en fonds de roulement	5 555	8 075	4 097	5 969
Capitaux propres*	12 242	9 685	11 769	9 310
Provisions	1 962	1 870	2 277	2 066
Endettement financier net	13 738	18 485	12 096	18 251
*dont capitaux propres part du Groupe	10 351	5 764	7 772	5 608

Les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés du 1er semestre 1994 sont identiques à ceux du 31 décembre 1993. Ils sont établis conformément aux dispositions de la loi du 3 janvier 1985 et du décret d'application du 17 février 1986.

Le Groupe PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE progresse dans la ligne de ses objectifs.

Le Groupe a poursuivi l'ajustement de son périmètre : les sociétés suivantes ont été comptabilisées par intégration au 1er semestre 1994 :

- WILLCOX & GIBBS (chiffre d'affaires : 6.000 MF pour l'année 1993) dont l'Assemblée Générale en date du 24 février 1994 a approuvé l'augmentation de capital permettant à REXEL de porter sa participation de 28 % à 38 % et d'obtenir la majorité au Conseil d'Administration ;
- THU (chiffre d'affaires : 425 MF pour l'année 1993), filiale allemande de REXEL acquise en février 1994 ;
- BARTHELEMY-FOISSAC (chiffre d'affaires : 223 MF pour l'année 1993), quatre magasins affiliés dans le Sud-Ouest de la France dont CONFORAMA a pris le contrôle le 4 mars 1994.

❑ Parallèlement, la filiale de REXEL, GDFI (chiffre d'affaires : 683 MF pour l'année 1993) a été cédée en mars 1994 au Groupe DESCOURS et CABAUD. Son activité de distribution de fournitures industrielles n'étant pas considérée comme stratégique.

❑ *Enfin, les Assemblées Générales du 18 mai 1994 ont approuvé* la fusion des Sociétés LA REDOUTE et PINAULT-PRINTEMPS.

❑ ***La structure financière s'est fortement améliorée.*** La hausse des besoins en fonds de roulement constatée en milieu d'année est due à la saisonnalité de l'exploitation.

❑ Dans un contexte économique encore difficile au premier semestre 1994, le chiffre d'affaires a progressé de 2,2 % (– 1,2 % à périmètre comparable) et l'ensemble des enseignes s'est mobilisé pour le maintien de la rentabilité d'exploitation :

- Les marchés du pôle Distribution Grand Public ont souffert de l'absence de reprise de la consommation. Le niveau des ventes de ce pôle a baissé de 1,2 % et le résultat d'exploitation de 5,3 % à structure comparable du fait de forts investissements commerciaux dans tous les métiers en particulier dans la VPC.
- La reprise dans les secteurs du bâtiment a eu un impact positif sur le pôle Distribution Professionnelle dont le niveau des ventes et le montant du résultat d'exploitation ont progressé respectivement de 4,1 % et 14,7 % à stucture comparable.
- Le pôle Commerce International, pour sa part, malgré l'effet négatif de la dévaluation de 50 % du franc CFA sur le chiffre d'affaires (– 29,1 %) maintient ses marges et son résultat d'exploitation (+ 6,2 %) grâce à la mise en œuvre rapide de mesures adaptées. Hors ces effets de change, le chiffre d'affaires du Groupe aurait progressé de 0,5 % à périmètre comparable.

❑ La très forte réduction des frais financiers inhérente au désendettement et à la baisse des taux a permis un doublement du résultat courant.

❑ L'intégration des filiales de REDOUTE CATALOGUE dans le périmètre fiscal de PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE ainsi que l'optimisation fiscale des filiales étrangères a entraîné une diminution du taux d'impôt de 41 % à 30 %.

❑ Le résultat des sociétés mises en équivalence, c'est-à-dire essentiellement du pôle Crédit et Services Financiers continue de progresser.

❑ **Le résultat net part du Groupe s'élève à 407 MF contre 189 MF au premier semestre 1993, à périmètre non comparable, compte tenu de la fusion intervenue entre PINAULT-PRINTEMPS et REDOUTE.**

❑ **Le résultat net consolidé pour le premier semestre s'inscrit à 489 MF contre 366 MF pour les six premiers mois de 1993.**

Le Groupe sera en mesure de profiter au second semestre d'une amélioration de l'activité économique pour l'ensemble de ses pôles.

Dès l'autorisation du Ministre de l'Economie, la FNAC rejoindra le Groupe PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE, celle-ci s'inscrivant dans la stratégie de renforcement et de développement de ses activités de multidistribution.

SOCIAL

Après quatorze ans de controverses

Onze Etats de l'Union ont adopté la directive sur les comités d'entreprise européens

BRUXELLES

de notre correspondant

Après quatorze ans de controverses, les ministres du travail de l'Union européenne, réunis jeudi 22 septembre à Bruxelles, ont définitivement adopté la directive qui fait obligation aux entreprises transnationales comptant plus de 1 000 salariés et disposant, dans au moins deux Etats membres, d'établissements de plus de 150/salariés d'établir des structures permettant d'informer et de consulter leur personnel. Ils l'ont adopté à onze, en faisant jouer pour la première fois le protocole social du traité de Maastricht, qui permet d'aller de l'avant sans la Grande-Bretagne lorsque celle-ci refuse de s'associer à une nouvelle initiative communautaire.

Jusqu'à la fin, ce texte a fait l'objet de controverses : en seconde lecture, lors de sa mini-session de septembre à Bruxelles, le Parlement européen avait adopté des amendements qui augmentaient les contraintes imposées aux groupes transationaux, notamment en limitant à un an et demi, au lieu de trois ans, le temps de négociation laissé aux partenaires sociaux pour s'entendre. En cas d'échec de ces négociations ou encore de refus de négocier de l'entreprise, la directive impose des prescriptions minimales, à savoir la création d'un comité d'entreprise européen comptant de trois à trente membres et devant se réunir une fois par an afin d'informer les salariés sur les questions ayant trait à l'activité transnationale du groupe. L'UNICE (patronat européen) s'était vivement élevée contre cette exigence de l'Assemblée. Voyant qu'ils étaient mal accueillis par le conseil des ministres, la Commission a renoncé à faire adopter ces amendements du Parlement.

Celui-ci en ressentira peut-être quelque amertume mais, pour les députés qui avaient défendu des amendements, l'essentiel était d'adopter ce texte hautement symbolique. La directive entrera en vigueur dans deux ans, et dans chaque groupe concerné (un bon millier), les partenaires sociaux disposeront de trois ans pour mettre au point le dispositif leur semblant le plus approprié.

PHILIPPE LEMAITRE

5 des 10 milliards seront versés en 1995

Un avenant permet à l'Etat de rééchelonner sa subvention annuelle à l'UNEDIC

Les conditions du rééchelonnement de la subvention annuelle versée par l'Etat à l'UNEDIC ont fait l'objet de la signature d'un avenant, mercredi 21 septembre. Selon cet accord, passé avec les gestionnaires du régime d'assurance-chômage, 5 milliards de francs seront payés dans le cadre du projet de loi de finances 1995, au lieu des 10 milliards prévus. L'engagement initial, tel qu'il figurait dans la convention du 13 octobre 1993, est donc respecté, et seulement étalé dans le temps.

Au titre de 1994, l'Etat versera 2,5 milliards le 7 janvier 1995 puis, au titre de 1995, s'acquittera des 5 milliards de francs inscrits dans le projet de loi de finances, en deux règlements, le 7 mars et le 7 juin 1995. Pour alléger les contraintes de l'Etat, le versement de 2,5 milliards de francs, initialement prévu le 7 septembre, sera effectué le 7 janvier 1996 et *« viendra se cumuler à celui prévu à la même date au titre du dernier trimestre de 1995 »*, précise un communiqué de l'UNEDIC.

Les partenaires sociaux avaient consenti au rééchelonnement de ces versements dans la mesure où l'Etat ne revenait pas sur son engagement d'apporter 10 milliards de francs par an pour rétablir l'équilibre financier du régime d'assurance-chômage. Le déficit de l'UNEDIC devrait être de 26,6 milliards de francs à la fin de 1994, et de 19,1 milliards à la fin 1995.

REPÈRES

COMMERCE EXTÉRIEUR

Nouvel excédent important pour la France en juillet

Le commerce extérieur de la France a de nouveau été excédentaire en juillet : de 10,7 milliards de francs en chiffres bruts, de 5,7 milliards de francs en chiffres corrigés des variations saisonnières. Depuis le début 1994, la balance commerciale dégage un excédent de 48,1 milliards en chiffres bruts et de 42,8 milliards en chiffres corrigés. En juillet, les importations ont atteint 92,3 milliards et les exportations 103 milliards en chiffres bruts, les premières progressant de 7,2 %, les secondes de 3 % par rapport au même mois de l'année dernière.

Aprés correction des variations saisonnières, les progressions en un an sont de 9 % pour les achats à l'étranger et de 3,4 % pour les ventes. La balance des produits agro-alimentaires a été excédentaire de 3,58 milliards de francs en juillet, celle des produits manufacturés de 3,9 milliards de francs (il a été livré 8 Airbus en juillet pour un total de 3,6 milliards de francs). La balance des produits énergétiques a été déficitaire de 6,2 milliards de francs. Les échanges de la France ont été excédentaires de 3,1 milliards de francs avec l'Union européenne. Mais nos échanges sont restés déficitaires avec les Etats-Unis (1,8 milliard) et avec le Japon (1,2 milliard).

FRANCE

Prix de détail : stabilité en août

Les prix de détail en France sont restés stables en août, l'indice calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1990 s'étant inscrit à 109,7 comme en juillet. Sur un an (août 1994 comparé à août 1993) la hausse est de 1,7 %. En août, les prix de l'alimentation ont baissé de 0,6 % (+0,6 % sur un an), tandis que ceux des produits manufacturés du secteur *privé augmentaient de 0,1 %* (+0,4 % en un an). Les prix des services privés sont restés stables par rapport à juillet, augmentant de 2,7 % par rapport à août 1993.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 22 septembre ⬆ Timide

La Bourse de Paris, qui avait connu quatre séances successives de baisse, a *enregistré une petite reprise* technique, jeudi, dans un marché sans aucun volume, au terme d'une séance qualifiée d'« *inexistante* » par les opérateurs. L'indice CAC 40, qui avait ouvert en hausse de 0,61 % après son fort recul de la veille (-1,15 %), a petit à petit perdu du terrain, repassant même dans le rouge en fin de journée, avant de terminer sur un petit gain de 0,12 % à 1 899,37 points. Le volume d'affaires a été de 3,4 milliards de francs sur le règlement mensuel.

Sur le marché obligataire, le contrat phare du Matif, le notionnel décembre, terminait quasiment inchangé, cédant 0,04 % à 110,10.

Parmi les baisses, le Crédit Lyonnais tenait la vedette après l'annonce d'un report des résultats de la banque prévu initialement jeudi. Le certificat d'investissement, qui a perdu près de 9 % peu après l'annonce, terminait sur une baisse de 5,65 % à 401,00 F.

Les titres Euromarché et Viniprix ont été suspendus sur le marché hors-cote de la Bourse de Paris dans l'attente du dépôt de deux projets d'offre publique de retrait suivis de retraits obligatoires.

La COB veut faire évoluer les techniques d'émission de titres

La Commission des opérations de Bourse (COB) a formulé mercredi 21 septembre une série de propositions, permettant aux sociétés de faire appel aux marchés avec plus de facilité et de rapidité, tout en renforçant la protection des actionnaires existants. S'appuyant sur un rapport rédigé par l'un de ses membres, Roger Papaz, la commission a indiqué qu'il fallait s'atteler à trois objectifs principaux : rendre plus clairs et plus transparents les rapports *entre l'assemblée* générale des actionnaires et le conseil d'administration, faciliter les émissions avec droit préférentiel de souscription (DPS) et renforcer les droits des actionnaires pour les émissions sans DPS, enfin mieux adapter l'information financière aux *méthodes de placements modernes*. La Commission s'est également prononcée pour la généralisation de la pratique du pré-placement. La première expérience de ce type a eu lieu l'an dernier lors de la privatisation de la BNP. Certaines de ces propositions ont d'ailleurs déjà été intégrées dans la loi du 8 août portant diverses dispositions d'ordre économique et financier.

NEW-YORK, 22 septembre ⬇ Nouveau repli

Wall Street a poursuivi sa chute jeudi 22 septembre, une timide chasse aux bonnes affaires dans la matinée n'ayant pas réussi à renverser la tendance baissière des dernières séances. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé à 3 837,13, en baisse de 14,47 points (– 0,38 %), *portant ainsi à près de 2,5 %* ses pertes depuis le début de la semaine. L'activité a été très soutenue, avec quelque 304 millions de titres échangés. Les baisses ont été légèrement plus nombreuses que les hausses : 1 155 contre 1 003, et 700 actions sont restées inchangées.

Les investisseurs ont préféré rester se tenir sur la défensive dans l'attente de la réunion du comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed) mardi 27 septembre, au cours de laquelle pourrait-être annoncé un nouveau tour de vis du crédit.

Un recul des taux d'intérêt sur le marché obligataire n'a pas réussi non plus à encourager les investissements boursiers. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale valeur de référence, a reculé à 7,78 % contre 7,81 % mercredi soir.

VALEURS	Cours du 21-09	Cours du 22-09
Alcoa	85	84 3/8
Allied Signal Inc.	34 3/8	34
American Express	30 1/4	30 5/8
ATT	54 5/8	54 1/8
Bethlehem Steel	21 5/8	21 1/4
Boeing	44	43 3/8
Caterpillar Inc.	54 1/8	54 1/4
Chevron	40 1/2	40 7/8
Coca-Cola	40 5/8	48 3/4
Disney Corp.	40 3/4	40 1/4
Du Pont de Nemours	57 1/2	57
Eastman Kodak	51 3/4	52 1/8
Exxon	58 1/4	57 7/8
General Electric	49 1/2	49 1/8
General Motors	48 5/8	48 1/4
Goodyear Tyre	33 3/8	36 1/8
IBM	69 1/2	69 5/8
International Paper	77 1/4	77
J. P. Morgan	61 1/4	60 1/8
McDonnell Douglas	114	111 3/4
Merck and Co	34 5/8	34 3/8
Minnesota Mining	56 3/8	55 5/8
Philip Morris	59 5/8	58 5/8
Procter Gamble	59 3/8	58 5/8
Sears Roeb. and Co.	48 5/8	48 3/4
Texaco	69	69 7/8
Union Carbide	32 5/8	32 5/8
United Tech.	62 1/2	62 1/4
Westinghouse El.	13 5/8	13 7/8
Woolworth	17 1/8	17 1/8

LONDRES, 22 septembre ⬆ Reprise

La tendance a été relativement soutenue, jeudi 22 septembre, au Stock *Exchange, notamment grâce aux résultats* meilleurs que prévu de RMC Group, les boursiers restant toutefois prudents dans la crainte de nouvelles hausses des taux d'intérêt. Au terme des transactions, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en hausse de 6,4 points à *3 021,2 points, soit un gain de 0,2 %.*

Le groupe de construction RMC Group, qui a annoncé une hausse de 60 % de son bénéfice imposable semestriel à 98,8 millions de livres et s'attend à une croissance satisfaisante de ses résultats annuels, a gagné 20 pence à 928. Dans son sillage, le reste du secteur a fortement progressé.

VALEURS	Cours du 21-09	Cours du 22-09
Allied Lyons	5,10	5,68
BP	4,07	4,02
BTR	3,05	3,04
Cadbury	4,56	4,56
Glaxo	5,60	5,73
GUS	5,36	5,55
ICI	8,27	8,27
Reuters	4,67	4,64
RTZ	8,80	8,83
Shell	7,04	7,
Unilever	10,96	10,93

TOKYO, 23 septembre Clos

Tous les marchés financiers et boursiers japonais ont chômé, vendredi 23 septembre, pour la célébration de la Fête de l'équinoxe d'automne.

CHANGES

Dollar : 5,2895 F ⬇

Vendredi 23 septembre, le dollar fléchissait à 5,2895 F en début de matinée sur le marché des changes parisien, contre 5,2950 F la veille en fin de journée (cours indicatif Banque de France). Le deutschemark restait ferme à 3,4190 F, contre 3,4184 F jeudi soir (cours BdF).

FRANCFORT	22 sept.	23 sept.
Dollar (en DM)...	1,6554	1,6576
TOKYO	22 sept.	23 sept.
Dollar (en yens)	103,58	104,34

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (23 sept.)....... 5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (22 sept.)............. 4 13/16 %

BOURSES

PARIS

	21 sept.	22 sept.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40......	1 897,18	1 899,37
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 314,59	1 313,26
Indice SBF 250	1 280,23	1 278,47

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	18 mai	19 mai
Industrielles.........	3 851,60	3 837,13

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	21 sept.	22 sept.
100 valeurs..........	3 014,80	3 021,20
30 valeurs............	2 338	2 340,60

FRANCFORT

	21 sept.	22 sept.
Dax	2 079,50	2 037,03

TOKYO

	22 sept.	23 sept.
Nikkei Dow Jones	19 833,67	Clos
Indice général	1 584,22	Clos

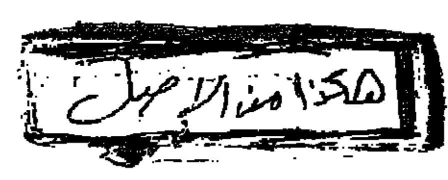
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,2890	5,2910	5,2945	5,2967
Yen (100)	5,4096	5,4145	5,4539	5,4605
Ecu	6,5196	6,5259	6,5129	6,5219
Deutschemark	3,4176	3,4212	3,4213	3,4260
Franc suisse	4,1091	4,1124	4,1238	4,1291
Lire italienne (1000)	3,3727	3,3762	3,3477	3,3527
Livre sterling	8,3320	8,3379	8,3274	8,3363
Peseta (100)	4,1226	4,1258	4,0973	4,1018

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4 7/8	5	5 1/8	5 1/4	5 1/2	5 5/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 3/16	2 5/16	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 5/8	5 3/4	5 11/16	5 13/16	6 3/16	6 5/16
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5 3/16	5 5/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/16	8 3/8	8 3/8	8 5/8	9 1/8	9 3/8
Livre sterling	5 1/4	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 3/8	6 1/2
Peseta (100)	7 1/2	7 3/4	7 13/16	8 1/16	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 5/16	5 7/16	5 1/2	5 5/8	5 3/4	5 7/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 23 SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : +1,40 % (1926,04)

Règlement mensuel

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5	EDF-GDF 3%	6180	6180	—
10	B.N.P. (T.P)	1835	—	—
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1040	1040	—
10	Renault (T.P.)	2046	2045	-0,05
10	Rhone Poulenc(T.P)	2295	2294	-0,04
10	Saint Gobain(T.P.)	1142	1156	+1,14
10	Thomson S.A (T.P)	1077	1077	—
25	Accor 1	619	620	+0,16
10	Air Liquide 1	718	734	+2,23
10	Alcatel Alsthom 1	549	560	+2
10	Alcatel Cable 1	615	615	—
50	Alspi 1	349	345	-1,15
10	AGF-Ass.Gen.France	219	217	-0,91
5	Axa 1	228,80	233	+1,84
1	Bail Invest. 1	670	676	+0,89
25	Bancaire (Cie) 1	506	517	+2,17
25	Bque Colbert C2#	112	112	—
50	Bazar Hot. Ville 2	667	680	+1,95
1	Berger (M) 2	1163	—	—
25	Bertrand Faure 2	495	—	—
25	BIC 1	1315	1340	+1,90
25	BIS 1	331	331	—
10	B.N.P. 1	236,50	240,20	+1,58
25	Bollore Techno.1	372	372	—
1	Bongrain 1	3040	3120	+2,63
25	Bon Marche (Au) 1	770	769	-0,13
25	Bouygues 1	600	614	+2,33
5	Canal + 1	847	862	+1,77
10	Cap Gemini Sogeti1	171,80	174	+1,28
50	Carnaudmetalbox 1	172,50	173	+0,29
5	Carrefour 1	2120	2142	+1,04
50	Casino Guichard 1	163,50	168,50	+3,06
50	Casino Guich.ADP 1	121	124	+2,48
10	Castorama Dl (Li)1	688	685	-0,44
10	Caumartin Part(M)2	414	—	—
10	C.C.F. 1	209	214,50	+2,63
100	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	65,40	65	-0,61
10	Cegid (Ly) 1	475	478	+0,63
50	Centrest SDR (Ny)2	21,10	20	-5,21
50	CEP Communication1	495	498	+0,61
5	Cerus Europ.Reun 1	109,30	109,80	+0,46
10	Cetelem 1	1062	1063	+0,09
25	CGIP 1	1096	1124	+2,55
25	Chargeurs 1	1340	1340	—
25	Christian Dior 1	438	435,20	-0,64
25	Ciments Fr.Priv.B2	295	297	+0,68
10	Clarins 1	536	539	+0,56
50	Club Mediterranee1	443,70	447,50	+0,86
25	Coles 1	951	959	+0,84
25	CGP (Papiers)(Ly)2	712	671	-5,76
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1336	1372	+2,69
25	CPR Paris.Reesc. 1	352,40	352	-0,11
10	Cred.Fon.France 1	758	770	+1,58
10	Credit Local Fce 1	372	379	+1,88
25	Credit Lyonn.CIP 1	401	398	-0,75
10	Credit National 1	375	372,20	-0,75
25	CSEE 1	550	541	-1,64
1	Dassault 1	5780	5900	+2,08
10	Danone (ex BSN) 1	692	704	+1,73

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Dassault-Aviation1	436	435	-0,23
25	Dassault Electro 1	380	385	+1,32
1	De Dietrich 1	2016	2000	-0,61
10	Degremont 1	495	490	-1,01
50	Dev.R.N-P.Cal(Li)2	55,30	55,50	+0,36
25	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	71,50	—	—
50	DMC (Dollfus Mi)1	378	370	-2,13
25	Docks France 1	745	742	-0,40
25	Dynaction 1	165	163,90	-0,67
10	Eaux (Gle Des) 1	494,50	499,90	+1,09
25	E.B.F 1	679	679	—
25	Ecco 1	680	674	-0,88
10	Eiffage 1	1030	1022	-0,78
10	Elf Aquitaine 1	386	391,60	+1,45
50	Eridania Beghin 1	759	759	—
25	Essilor Ind 1	764	777	+1,70
25	Essilor Intl ADP 1	508	517	+1,77
50	Esso 1	815	825	+1,23
5	Eurafrance 1	1896	1911	+0,79
100	Euro Disney 1	8,85	8,85	—
10	Euro RSCG W.W 1	655	655	—
1	Europe 1- 1	1716	1725	+0,52
50	Eurotunnel 1	22,80	22,70	-0,44
10	Filipacchi Medias1	971	971	—
100	Finextel 1	119	117,10	-1,60
50	Fives-Lille 1	622	618	-0,64
1	Fromageries Bel 1	5050	5050	—
1	Galeries Lafayet.1	2280	2280	—
10	GAN 1	304	303	-0,33
50	Gascogne (B) 1	514	514	—
1	Gaz Eaux(Fie.Ind)1	2050	2045	-0,24
50	Geophysique 1	423,10	422	-0,26
10	G.F.C. 1	389	371	-4,63
10	Groupe Andre S.A 1	590	595	+0,85
10	Groupe De La Cite1	815	823	+0,98
50	GTM-Entrepose 1	444,30	445,50	+0,27
5	Guilbert 1	460	462	+0,43
5	Guyenne Gascogne 1	1440	1429	-0,76
25	Havas 1	427,30	430,80	+0,82
50	I.D.I.A 1	194	196,50	+1,29
25	Imetal 1	561	580	+3,39
10	Immeuble France 2	445	465	+4,49
100	Immob.Phenix 1	67	67,90	+1,34
25	Ingenico 1	126,20	126	-0,16
25	Interbail 1	395	391	-1,01
10	Intertechnique 1	688	688	—
5	Jean Lefebvre 1	395	392	-0,76
25	Klepierre 1	585	585	—
25	Lableal 1	742	730	-1,62
10	Lafarge Coppee 1	418,80	423	+1
25	Lagardere (MMB) 1	122,70	123,30	+0,49
25	Lapeyre C1	302,20	313,70	+3,81
25	Lebon 2	380	380	—
5	Legrand 1	6810	6790	-0,29
5	Legrand ADP 1	4500	4490	-0,22
50	Legris indust. 1	351,10	351,60	+0,14
25	Locindus 1	881	876	-0,57

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	LVMH Moet Vuitton1	868	873	+0,58
5	Lyonnaise Eaux 1	498,60	486	+1,51
50	Marine Wendel 1	369	370	+0,27
50	Matra-Hachette 1	106	104,90	-1,04
100	Metaleurop 1	85	85	—
25	Metrologie Ind 1	9	9	—
50	Michelin 1	227,60	227,30	-0,13
100	Moulinex 1	122	123,40	+1,15
25	Navigation Mixte 1	911	907	-0,44
100	Nord-Est 1	132	130,10	-1,44
25	Nordon (Ny) 1	457	457	—
10	NRJ # 1	619	611	-1,29
100	Olipar 1	17,75	17,95	+1,13
10	Oreal 1	1129	1140	+0,97
5	Paribas 1	321	327	+1,87
50	Pechiney CIP 1	363	371	+2,20
100	Pechiney Intl 1	143,70	142	-1,18
5	Pernod-Ricard 1	305	309	+1,31
25	Peugeot 1	791	794	+0,38
5	Pinault-Prin.Red.1	906	916	+1,10
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	623	622	-0,16
25	Poliet	368	379	+2,99
25	Primagaz 1	849	843	-0,71
10	Promodes 1	985	995	+1,02
10	Publicis 1	470	470	—
25	Radiotechnique 1	518	514	-0,77
25	Remy Cointreau 1	222	221	-0,45
25	Rexel 1	674	675	+0,15
10	Rhone Poulenc A 1	122,70	125,10	+1,96
100	Rochette (La) 1	58,20	58,90	+1,25
25	Roussel Uclaf 1	810	817	+1,15
1	Rue Imperiale(Ly)1	3729	3729	—
50	Sade (Ny) 1	160,50	160	-0,31
1	Sagem 1	2420	2400	-0,83
10	Saint-Gobain 1	651	659	+1,23
25	Saint-Louis 1	1386	1411	+1,80
10	Salomon (Ly) 1	2070	2060	-0,48
25	Sabrepar (Ny) 2	474	474	—
25	Sanofi 1	941	960	+2,02
1	Sat 2	2395	2400	+0,21
25	Saupiquet (Ns) 1	1210	1200	-0,83
25	Schneider 1	385,90	390,50	+1,19
25	SCOA act.regroup.	113,90	113	-0,79
10	SCOR S.A 1	123	123	—
10	S.E.B. 1	522	535	+2,49
5	Sefimeg 1	376,20	379,90	+0,98
100	Selectibanque 1	150,70	150,70	—
1	SFIM 2	980	995	+1,53
100	SGE 1	209	208	-0,49
5	Sidel 1	985	977	-0,81
25	Simco 1	396	394	-0,51
10	S.I.T.A 1	745	740	-0,67
10	Skis Rossignol 1	2060	2055	-0,24
25	Sligos 1	412	414,10	+0,51
10	Societe Gale A 1	530	537	+1,32
50	Sodexco (B) 2	57,90	53,50	-7,80
50	Sodero (Ns) 2	36,50	36,60	+0,27

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
10	Sodexho 1	934	918	-1,71
25	Sogenal (Ny) 2	126,80	124,50	-1,88
1	Sommer-Allibert 1	2725	2770	+2,12
25	Sophia 1	411	414	+0,73
10	Sovac 1	440	435	-1,14
25	Spie Batignolles 1	319	315	-1,25
10	Strafor Facom 1	645	644	-0,16
25	Suez 1	243,50	248	+1,85
25	Synthelabo 1	198,40	199,50	+0,55
100	Thomson-CSF 1	137	136,80	-0,15
25	Total 1	316,60	324,40	+2,46
10	UAP 1	135,70	136,80	+0,81
10	UFB Locabail 1	385	385	—
25	UGC DA (M) 1	221	218	-1,36
10	UIC 1	320	312	-2,50
25	UIF 1	440	435	-1,14
10	UIS 2	236,50	240	+1,48
25	Unibail 1	442	454	+2,71
10	Valeo 1	275	278	+1,09
100	Vallourec 1	314,50	312	-0,79
25	Via Banque 1	383,10	382	-0,29
10	Worms & Cie 1	249,90	244	-2,36
10	Z Gr.Zannier (Ly) 1	295,50	294	-0,51
1	Zodiac 1	2300	2280	-0,87
25	Elf Gabon 1	1060	1061	+0,09
100	American Barrick 1	134,20	139,30	+3,80
50	American Express 1	161	161,50	+0,37
50	Anglo American 1	290,10	296,50	+2,21
50	Amgold 1	578	580	+1,38
100	A.T.T. 1	287,10	288	+0,31
50	Banco Santander 1	211	210,70	-0,14
25	B.A.S.F. 1	1062	—	—
25	Bayer 1	1196	1210	+1,17
100	Blenheim Group 1	19,65	19,60	-0,25
100	Buffelsfontein 1	67,50	72,90	+8
50	Chase Manhattan 1	188,50	188	-0,27
10	Daimler Benz 1	2540	—	—
100	De Beers 1	126,50	127	+0,40
10	Deutsche Bank 1	2381	2392	+0,46
10	Dresdner Bank 1	1340	1333	-0,52
100	Driefontein 1	83,05	84,85	+2,17
50	Du Pont Nemours 1	381,10	—	—
50	Eastman Kodak 1	274	275,20	+0,44
500	East Rand 1	7,70	7,95	+3,25
100	Echo Bay Mines 1	67,10	71,20	+6,11
100	Electrolux 1	256,20	257,60	+0,55
100	Ericsson 1	285	284,10	-0,32
100	Exxon Corp. 1	308,50	305,60	-0,94
100	Ford Motor 1	146,20	—	—
100	Freegold 1	89,10	90,30	+1,35
500	Gencor Limited 1	17,40	17,50	+0,57
50	General Electric 1	259,30	259,20	-0,04
50	General Motors 1	260	—	—
50	Generale Belgique1	362,30	—	—
100	Grd Metropolitan 1	33,25	33,50	+0,75
100	Guinness Plc 1	37,50	37,50	—
500	Hanson Plc 1	19,95	20	+0,25

Quotités (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
100	Harmony Gold 1	46,50	49,35	+6,13
50	Hewlett-Packard 1	466	464	-0,43
500	Hitachi 1	51,60	51,80	+0,39
25	Hoechst 1	1134	—	—
25	I.B.M 1	370	367,60	-0,65
100	I.C.I 1	69,35	66,80	-3,68
50	I.T.T. 1	421,70	424,50	+0,66
100	Ito Yokado 1	284,10	285,80	+0,60
500	Matsushita 1	88,45	—	—
100	Mc Donald's 1	140,40	141,10	+0,50
25	Merck and Co 1	182	181,50	-0,27
50	Minnesota Mining 1	301	292,70	-2,76
100	Mitsubishi Corp. 1	66,30	—	—
100	Mobil Corporat. 1	407	—	—
25	Morgan J.P. 1	324,60	—	—
5	Nestle SA Nom.1	4906	4902	-0,08
100	Nippon MeatPacker1	76,90	77	+0,13
100	Norsk Hydro 1	188,40	186	+0,86
25	Petrofina 1	1635	1647	+0,73
50	Philip Morris 1	312	309,10	-0,93
100	Philips N.V 1	164,60	165,70	+0,67
100	Placer Dome Inc 1	125,10	135,20	+8,07
25	Procter Gamble 1	319	313,90	-1,60
50	Quilmes 1	257	259	+0,78
100	Randfontein 1	67,20	68,10	+1,34
50	Rhone Poul.Rorer 1	194,70	193,80	-0,46
25	Royal Dutch 1	569	564	-0,88
100	R T Z 1	73,15	74,20	+1,44
100	Saatchi & Saatchi1	13,20	13,10	-0,76
10	Sega Enterprises 1	325,50	325,50	—
100	Saint-Helena 1	60,50	62	+2,48
100	Schlumberger 1	283	281,70	-0,46
500	Shell Transport 1	58,10	57,10	-1,72
10	Siemens 1	2245	2235	-0,45
100	Sony Corporation 1	313,10	313,70	+0,19
100	Sumitomo Bank 1	98,50	99	+0,51
100	T.D.K 1	229,40	230,20	+0,35
100	Telefonica 1	69,50	69,70	+0,29
500	Toshiba 1	40,20	40,45	+0,62
50	Unilever 1	588	589	+0,17
50	Unit.Technologie 1	326,20	328,90	+0,83
50	Vaal Reefs 1	581	606	+4,30
10	Volkswagen A.G 1	1532	—	—
50	Volvo (act.B) 1	97,80	—	—
100	Western Deep 1	259	266,20	+2,78
50	Xerox Corp. 1	537	—	—
100	Yamanouchi 1	103,60	104	+0,39
500	Zambia Copper 1	4,82	4,81	-0,21
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

Étrangères

Hors-cote (sélection)

Actions

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 22 septembre

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 22/09	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2985	5,2950	5	5,60
Ecu	6,5320	6,5265	—	—
Allemagne (100 dm)	341,6500	341,8400	329	353
Belgique (100 F)	16,6080	16,6145	16	17,10
Pays-Bas (100 fl)	304,8500	305,0100	292	314
Italie (1000 lires)	3,4035	3,3810	3,13	3,60
Danemark (100 krd)	86,9100	86,9700	82	90,30
Irlande (1 iep)	8,2580	8,2475	7,80	8,55
Gde-Bretagne (1 L)	8,3505	8,3485	7,90	8,75
Grèce (100 drachmes)	2,2450	2,2440	2,05	2,60
Suisse (100 f)	412,1800	411,4900	398	422
Suède (100 krs)	71,1200	70,9600	65	75
Norvège (100 k)	78	78,0300	73	82
Autriche (100 sch)	48,5430	48,5690	47	50,10
Espagne (100 pes)	4,1345	4,1290	3,85	4,45
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	3	3,70
Canada (1 $ can)	3,9476	3,9412	3,55	4,25
Japon (100 yens)	5,4118	5,3992	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 22/09
Or fin (kilo en barre)	67300	67000
Or fin (en lingot)	67400	67150
Napoléon (20f)	385	383
Pièce Fr (10 f)	300	300
Pièce Suisse (20 f)	391	387
Pièce Latine (20 f)	388	385
Souverain	491	491
Pièce 20 dollars	2840	2540
Pièce 10 dollars	1280	1280
Pièce 5 dollars	650	625
Pièce 50 pesos	2500	2470
Pièce 10 florins	404	400

Matif (Marché à terme international de France)

22 septembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 117 348

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,40	108,74	110,10
Précédent	109,42	108,72	110,14

CAC 40 A TERME
Volume : 26 213

Cours	Sept. 94	Oct. 94	Nov. 94
Dernier	1911	1919	—
Précédent	1904	1913	1921

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

– Tung-Hua et Léda MARGUE-MANGIOROU,
Timon,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Florentia Melitina Lihui,

née le 23 juillet 1994, à Luxembourg.

28, rue des Aubépines,
L-1145 Luxembourg.

– Marie-Hélène
et Bruno VILDÉ-CASALONGA
sont heureux de faire part de la naissance de

Pierre-Louis,

le 16 septembre 1994, à Ajaccio.

Anniversaires de Naissances

– « Joyeux anniversaire,

Françoise,

de tous tes amis et de toute ta famille !!! »

Mariages

Danielle JULIE
et
Yves PHILIPPE

font part de leur mariage, qui sera célébré le samedi 24 septembre 1994, à 11 h 30, à la mairie du 20e arrondissement.

Décès

– Montauban.

M. Jacques Brylinski,
Mme Denise Brylinski,
et sa fille Emilie,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Aline BRYLINSKI,
petite-fille d'Emile Zola,

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, le 18 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu le mardi 20 septembre, dans la plus stricte intimité familiale, au cimetière de Montauban (Tarn-et-Garonne).

M. Jacques Brylinski,
26, rue Guynemer,
31200 Toulouse.

– Nous apprenons le décès de

Louis ORVOËN,
ancien député et ancien président du conseil général du Finistère,

mercredi 21 septembre, à son domicile de Moëlan-sur-Mer (Finistère).

[Né le 9 décembre 1919 à Moëlan-sur-Mer (Finistère), Louis Orvoën, ingénieur agricole, a été député (MRP) de 1946 à 1951 puis de 1956 à 1988. Conseiller général du canton de Pont-Aven de 1968 à 1988, président du conseil général du Finistère de 1978 à 1988, il a été sénateur (Union centriste) de 1971 à 1980, et maire de Moëlan-sur-Mer de 1959 à 1983.]

– Les docteurs Arthur
et Françoise Fermont,
et leurs enfants,
M. et Mme Marc Fermont,
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Olga FERMONT
née Lawisch,

survenu le 22 septembre 1994 dans sa quatre-vingt-troisième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, le lundi 26 septembre, au cimetière du Montparnasse.

108, avenue Marx-Dormoy,
94500 Champigny-sur-Marne.
Forchstrasse 133,
ch. 8127 Forch - Suisse.

– M. Jean Grenet,
son époux,
André, Béatrice, Pierre et Jacques,
ses enfants,
Guillaume Grenet,
Sonia et Olivier Feltesse,
Julie et Alexandre Machillot,
Déborah Grenet,
ses petits-enfants,
Et toutes les familles directes
et par alliance,
Hott, Hémar, Actis, Giacani,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette GRENET
née House

survenu à Fontainebleau le 20 septembre, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 septembre 1994, à 16 heures, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Chantilly (Oise) dans le caveau familial.

41, rue Guérin,
77300 Fontainebleau.

– M. et Mme Michel Didier,
Mme Françoise Lami,
ses enfants,
Sophie Didier,
sa petite-fille,
ont la douleur de faire part du décès du

gouverneur Pierre LAMI,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945
et des TOE,
médaille de la Résistance,

survenu à Grasse, le 21 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 23 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mas des Pitas,
150, route de Pégomas,
06130 Grasse.

21, rue Cino-del-Duca,
75017 Paris.

– Mme Francine Lecourt,
née Le Bars, son épouse,
Mlles Céline et Florence Lecourt,
ses petites-filles,
MM. les docteurs Yvon et Louis Le Bars,
ses neveux, et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Raymond LECOURT,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
urologue,

survenu le 20 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques seront célébrées en l'église Marie-Mère, à Yerres (Essonne), à 14 h 30, le vendredi 23 septembre.

– Mme Iris Blanadet,
M. et Mme Marc Blanadet,
M. Raphaël Blanadet,
M. Alexis Blanadet,
ses enfants,
Charlotte, Valentine et Arthur,
ses petits-enfants,
M. et Mme Heinz Hartisch,
ses parents,
M. et Mme Raymond Blanadet,
Mme Françoise Blanadet,
et leurs enfants,
ses beaux-frère, belles-sœurs et neveux,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Mareile
HARTISCH-BLANADET,

survenu le 21 septembre 1994, à Paris, à l'âge de cinquante-neuf ans.

La cérémonie de crémation aura lieu le mardi 27 septembre, au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille, au cimetière parisien de Bagneux, le même jour à 14 h 30.

Iris Blanadet,
77, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Francis Lazard,
son époux,
Claudine et Philippe Fouquey,
Francette Lazard,
Daniel et Christiane Lazard,
Florence Lazard et Domitien Popescu,
ses enfants,
Dominique Fouquey,
Jean-Pierre Fouquey et Annie Pigny,
Benoît Widemann et Cécile Roumiguière,
Thomas Widemann,
Bruno et Sophie Lazard,
Sylvain Lazard,
Pascale et Nadia Monier,
ses petits-enfants,
Marie Fouquey,
Adrien et Oscar Widemann,
Emeric et Lucie Lazard,
ses arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Françoise LAZARD,
née Levaillant,

survenu le 19 septembre 1994, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

– Le maire de Compiègne,
Le conseil municipal,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LEGENDRE,
officier de la Légion d'honneur,
membre honoraire
de l'Assemblée nationale,
maire honoraire
de la ville de Compiègne,
ancien président du conseil régional
de Picardie,

survenu le 21 septembre, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 septembre 1994, à 15 heures, en l'église Saint-Jacques de Compiègne, où l'on se réunira.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale.

Selon la volonté du défunt, ni discours, ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Hôtel de ville de Compiègne,
BP 9, 60321 Compiègne Cedex.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Mme Jacques Tréheux,
son épouse,
M. et Mme Michel Tréheux,
M. Rémi Duchêne
et Mme, née Hélène Tréheux,
ses enfants,
Julien, Emilie, Camille
et Guillaume Tréheux,
Gabriel et Marie Duchêne,
ses petits-enfants,
Parents et alliés,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Jacques TRÉHEUX,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien membre de l'école française
d'archéologie d'Athènes,
professeur émérite à la Sorbonne,
professeur honoraire aux universités
de Nancy et de Neuchâtel (Suisse),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

pieusement décédé le 19 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingts ans.

Les obsèques religieuses, suivies de l'inhumation dans la sépulture familiale, ont eu lieu dans l'intimité à Triel-sur-Seine (Yvelines).

Impasse Jules-Larcher,
54000 Nancy.

– Ses collaborateurs et ses collègues font part, avec une grande tristesse, du décès de

M. Robert J. WALEN,
directeur de recherche au CNRS,
ancien directeur du Centre
de spectrométrie nucléaire
et de spectrométrie de masse
(IN2P3-CNRS),

survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, à Paris.

– Liliane et Jacky,
Et leur famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Rosa ZWIRN,
née Tiat,

survenu le 15 septembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, le 19 septembre 1994, au cimetière parisien de Pantin.

Comme elle le souhaitait, elle repose auprès de son mari, Joseph, et de sa fille, Suzy.

L. Schwarz,
27, rue Beaumarchais,
93100 Montreuil.

J. Zwirn,
9, rue des Côtes-de-Vannes,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.

Remerciements

– M. Roberto Alagna,
M. et Mme René Lancien,
M. et Mme Francesco Alagna,
et leurs enfants,

très touchés des marques de sympathie et d'amitié que vous leur avez témoignées dans leur douloureuse épreuve lors du décès de

Mme Florence ALAGNA,

vous adressent leurs sincères remerciements.

– Paris.

Très touchés de l'hommage qui a été rendu au professeur

Berthold SCHRAMM,

ses proches, ses amis, ses élèves, ne pouvant répondre individuellement à chacun, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– En ce huitième anniversaire du rappel à Dieu de

Glenn SOUHAM,
officier de l'ordre souverain de Malte,
membre du conseil consultatif
du président des Etats-Unis,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont aimé, en union de prières avec les messes qui seront célébrées à son intention en France, aux Etats-Unis et en Suisse.

« You can be sure that Glenn's spirit of compassion, cooperation and commitment will long be remembered by all who knew him. »

Ronald Reagan, president
of the United States of America,
The White House,
Washington D.C.,
October 8th, 1986.

« Vous pouvez être certains que les qualités de Glenn, et parmi celles-ci son esprit de charité, de coopération et de dévouement, resteront présentes longtemps dans la mémoire de tous ceux qui l'ont connu. »

Ronald Reagan, président
des Etats-Unis d'Amérique,
La Maison Blanche,
Washington D.C.,
le 8 octobre 1986.

– *« Salgo del alma.*
Sin canto iré lejos de las alamedas
del sutil contrapunto de la idea
de la vana memoria
y de los otros fuegos... que son tantos ! »

Félix C. COBO

In memoriam d'amour en ce onzième anniversaire.

– Il y a trois ans que

Pierre-J. Patrigot

nous a quittés – trop vite.

Claude, Alain et tous ses amis ne l'oublient pas.

– Il y a treize ans,
le 23 septembre 1981,

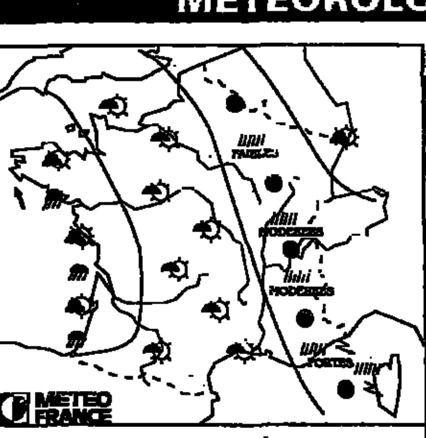
Alain POMARAWEC

nous a quittés.

Ses parents,
Son frère, Marc,
demandent une pensée à ceux qui l'ont connu et aimé.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

MÉTÉOROLOGIE



Samedi : pluies à l'est, éclaircies à l'ouest. De la Bretagne au Cotentin, du Poitou-Charente au Massif central et jusqu'à l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, la matinée sera très nuageuse, avec un vent de sud-est assez fort sur les côtes bretonnes. De la Haute-Normandie à l'Ile-de-France, à la Bourgogne jusqu'au sud-est, le matin sera gris et pluvieux. Les pluies seront très actives sur la Côte-d'Azur et les Alpes-du-Sud, avec localement un caractère orageux. Du Nord à l'Alsace et à la Franche-Comté, le ciel matinal sera encombré de nombreux nuages.

L'après-midi les pluies se décaleront vers l'est et n'intéresseront plus que les régions allant du Nord aux Ardennes, à l'Alsace, aux Alpes, et jusqu'à l'extrême sud-est, et elles seront encore marquées sur les régions les plus au sud. Ailleurs, passages nuageux et éclaircies alterneront, avec toutefois quelques averses de la Bretagne aux Pays-de-Loire, au Poitou et à l'Aquitaine.

Au petit matin, les températures seront voisines des normales saisonnières, de 12 à 15 degrés au nord, et de 11 à 16 degrés au sud. L'après-midi, la douceur sera de rigueur, avec 17 à 23 degrés au nord, et 20 à 25 degrés sur le sud.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

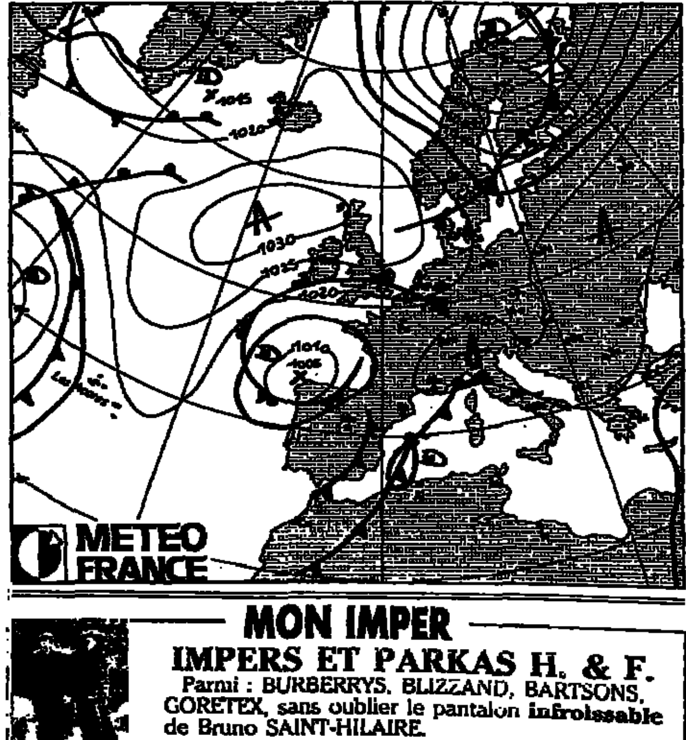
TEMPÉRATURES
maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	33/25
BIARRITZ	17/12
BORDEAUX	19/12
BOURGES	20/15
BREST	18/12
CAEN	18/12
CHERBOURG	18/14
CLERMONT-FERRAND	19/14
DIJON	19/14
GRENOBLE	22/14
LILLE	19/10
LIMOGES	15/12
LYON, BRON	21/15
MARSEILLE	27/21
NANCY, ESSEY	18/11
NANTES	14/12
NICE	26/20
PARIS-MONTS	17/13
PAU	17/12
PERPIGNAN	17/15
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	17/13
ST-ETIENNE	20/14
STRASBOURG	19/10
TOULOUSE	17/14
TOURS	15/12

ÉTRANGER	
ALGER	32/17
AMSTERDAM	18/ 9
ATHÈNES	31/23
BANGKOK	35/27
BARCELONE	21/18
BELGRADE	27/12
BERLIN	16/10
BRUXELLES	18/ 9
COPENHAGUE	17/ 5
DAKAR	30/25
DUBLIN	16/ 5
GENÈVE	16/11
ISTANBUL	29/20
JÉRUSALEM	30/19
LE CAIRE	32/22
LISBONNE	22/14
LONDRES	20/12
LOS ANGELES	22/18
LUXEMBOURG	17/10
MADRID	20/ 9
MARRAKECH	25/13
MEXICO	25/11
MILAN	19/15
MONTRÉAL	23/10
MOSCOU	25/12
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	34/23
NEW-YORK	21/16
PALMA-DE-MAJ.	25/18
PÉKIN	27/11
RIO-DE-JANEIRO	29/22
ROME	29/19
HONGKONG	31/24
SÉVILLE	23/11
SINGAPOUR	33/27
STOCKHOLM	15/ 7
SYDNEY	27/20
TOKYO	25/19
TUNIS	37/25
VARSOVIE	12/12
VENISE	23/16
VIENNE	19/10

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-9-1994 à 18 heures TUC et le 23-11-1993 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 25 SEPTEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les Feux de l'amour.**
14.30 **Série : Côte Ouest.**
16.20 **Série : Le Miel et les Abeilles.**
16.50 **Club Dorothée.**
17.50 **Série : Hélène et les garçons.**
18.20 **Série : Les Filles d'à côté.**
18.55 **Série : *Rick Hunter,* inspecteur choc.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 0.45).
20.00 **Journal, La Minute hippique et Météo.**
20.50 **Feuilleton : Les Yeux d'Hélène.** Les Cœurs brûlés 2, de Jean Sagols (4e épisode).
22.30 **Magazine : J'y crois, j'y crois pas.** Présenté par Tina Kieffer. Les aphrodisiaques ; les EMI (expériences de mort imminente). *Invité : Roger Hanin.*
0.10 **Magazine : Formule foot.** 10e journée du championnat de France de D1 : Nice-Nantes. Les autres matches : Saint-Etienne-Lyon, Rennes-Metz, PSG-Auxerre, Bordeaux-Strasbourg.

FRANCE 2

13.50 **Série : L'As de la crime.**
14.40 **Série : Dans la chaleur de la nuit.**
15.35 **Variétés : La Chance aux chansons** (et à 5.00). Emission présentée par Pascal Sevran. Les princesses de la République.
16.40 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
17.10 **Série : Cooper et nous.**
17.35 **Série : La Fête à la maison.**
18.10 **Jeu : Que le meilleur gagne** (et à 3.30).
18.50 **Magazine : Studio Gabriel** (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Jean Lefebvre et Naomi Campbell.
19.20 **Flash d'informations.**
19.59 **Journal, Journal des courses, Météo et Point route.**
20.55 **Série : *Les Cinq Dernières Minutes.*** Scaramouche, de Jean-Jacques Kahn, avec Pierre Santini.
22.35 **Magazine : Bouillon de culture.** Présenté par Bernard Pivot. Têtes de l'art. Invités : Jean-Pierre Changeux *(Raison et Plaisir)* ; Emmanuelle Laborit *(le Cri de la mouette)* ; Monique Le Poncin, directrice de l'Institut de prévention du vieillissement cérébral ; Pierre Rosenberg, à propos de l'exposition Nicolas Poussin au Grand-Palais.
23.45 **Variétés : Taratata.** Emission présentée par Nagui. Invité : Jacques Higelin.
0.55 **Journal et Météo.**

FRANCE 3

13.00 **Divertissement : *Vincent à l'heure.*** Invité : Dany Brillant.
14.50 **Série : La Croisière s'amuse.**
15.40 **Série : Magnum.**
16.30 **Les Minikeums.**
17.45 **Magazine : Une pêche d'enfer,** en direct de Bordeaux. Invité : Jean-Baptiste Lafond.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *Le Golf,* d'Alick A. Watt.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **▶ Tout le sport.**
20.45 **INC.**
20.50 **▶ Magazine : Thalassa.** Cœur de docker, de Bernard Dussol, Guy Novers et Georges Pinol.
21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** Invitée : Nicole Croisille. Italie : l'île des maîtres ; France : les coqs de Vervins ; Sénégal : les gardes du corps.
22.50 ***Météo et Journal.***
23.15 **Magazine : Passions de jeunesse.** Invité : MC Solaar.

CANAL +

13.35 **Cinéma : J. F. partagerait appartement.** ■■■ Film américain de Barbet Schroeder (1992).
15.20 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
15.45 **Surprises.**
16.05 **Cinéma : Histoires de fantômes chinois nº 3.** ■ Film chinois (Hongkong) de Ching Siu-Tung (1991).
17.35 **Documentaire : Les Allumés...** Fanfares des Beaux-Arts en concours, de Philippe Piazza.
18.00 **Canaille peluche. Doug.**

En clair jusqu'à 20.35

18.30 **Ça cartoon.**
18.40 **Magazine : Nulle part ailleurs.** Invité : Bernard Lavilliers.
19.20 **Magazine : Zérorama.**
19.55 **Magazine : Les Guignols.**
20.30 **Le Journal du cinéma.**
20.35 **Téléfilm : L'Assassin du fond des bois.** De Charles Correll.
22.05 **Flash d'informations.**
22.15 **Magazine : Jour de foot.**
23.00 **Cinéma : Les Visiteurs.** ■ Film français de Jean-Marie Poiré (1992).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Histoire parallèle.** Actualités allemandes et britanniques de la semaine du 17 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Francis M. Balace (rediff.).
17.55 **Documentaire : Chants sacrés du bassin méditerranéen.** Les chants de la mémoire (la Corse), de Sonia Cantalapiedra.
19.00 **Magazine : Confetti.**
19.30 **Documentaire : Ville mong en Guyane.** De Geneviève Roger et Frédéric Tonolli.
19.40 **Documentaire : Les Ponts du ciel.** De Waltraud Ehrhardt et Peter *Obrist.*
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Téléfilm : Cherche appartement, désespérément.** De Rolf Silber.
22.10 **▶ Documentaire : Dernantzi.** Un automne en Bulgarie, de Malina Detcheva.
23.05 **Cinéma : Une passion.** ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1969) (v.o., 101 min).

M 6

13.25 **Téléfilm : A cœur perdu.** De Richard Lang.
17.00 **Variétés : Multitop.**
17.35 **Série : Croc-Blanc.**
18.10 **Série : Agence Acapulco.**
19.00 **Série : Code Quantum.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Notre belle famille.**
20.35 **Magazine : Capital.**
20.45 **Téléfilm : Le Forcené de l'hôpital.** De Peter Levin.
22.30 **Série : Mission impossible.** L'Inspecteur Barney.
23.30 **Six minutes première heure.**
23.40 **Musique : Dance Machine 4.** Concert en direct du Zénith à Paris et de dix villes de France.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Rythme et la Raison.** Bernstein et la France (5).
20.30 **Radio archives.**
21.32 **Musique : Black and Blue.** A la vitrine du libraire : Dictionnaire du jazz.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** A Chartres. A l'occasion du 800e anniversaire de la cathédrale.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (en direct de Strasbourg) : *Du cristal... pour grand orchestre... à la fumée pour flûte* alto, violoncelle, grand orchestre et informatique, de Saariaho ; Corrente 2, de Lindberg ; *Symphonie nº 7 en ut majeur op. 105,* de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la Radio finlandaise, dir. Jukka-Pekka Saraste.
22.35 **Soliste.** Salvatore Accardo, violon.
23.00 **Ainsi la nuit.** Divertissement pour hautbois, clarinette et basson, Concertino pour flûte, alto et double basse, de Schulhoff.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « Les cancers de l'enfant », (« Le téléphone sonne »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Au fond

TOUT d'un coup, vers 20 h 25, Valéry Giscard d'Estaing apparut sur France 2. Le pays fut immédiatement averti qu'il ne s'agissait pas d'une émission ordinaire : on allait parler du fond, expliqua Serge July, convié à interroger l'ancien président. Oui, renchérit Giscard, nous allons aborder les questions de fond, nous verrons bien si ça marche. Il prononça cette phrase avec un curieux petit rire nerveux, comme s'il consentait par bienveillance à se prêter à cet exercice inattendu – évoquer le fond des choses à une heure de grande écoute – mais sans y croire vraiment.

Pour marquer l'occasion, France 2 avait tenu à identifier l'espace réservé à cette exceptionnelle apparition. On n'était plus au journal télévisé, repère de la politique politicienne, des petites phrases futiles et de toutes les superficialités, mais dans un décor idoine, très sobre, un vrai décor de fond des choses, simplement agrémenté, comme un *remords de paillettes*, d'une petite étoile solitaire. Entre le 20 heures et cette nouvelle émission, France 2 avait installé un sas de publicité. Etait-ce pour éviter la contamination du superficiel ? S'agissait-il, plus prosaïquement, d'une nouvelle trouvaille pour introduire, à la barbe du CSA, une nouvelle coupure publicitaire ? Peu importe. Les citoyens dignes de ce nom affûtaient leurs capacités de compréhension.

Convenant avec les journalistes que le chômage était bien la question de l'heure, Giscard ne s'assigna pas seulement pour but de le faire baisser. Il manifesta l'intention de revenir au plein emploi. Pas tout à fait le plein emploi, corrigea July, très au fait des propositions giscardiennes. Il resterait toujours un petit million de chômeurs. Peut-être. Peu importe. Pour revenir au plein emploi, continua l'ancien président, il faudrait baisser très fortement les charges sur les bas salaires. July objecta que les créations d'emplois, même dans ce cas, resteraient aléatoires. Giscard balaya l'objection. Pas trop de chiffres, monsieur July. Restons simples.

La France, fascinée, adhérait. Supprimer les charges, que n'y avait-on pensé plus tôt ? On entendait presque, sur les ordinateurs des instituts de sondages, s'envoler la cote de l'ancien président, lorsqu'on s'avisa qu'un détail manquait à la démonstration : comment financer cette mesure ? Ah oui, à propos. Giscard re-balaya. D'abord, elle se financerait pour partie quasi mécaniquement, grâce aux emplois créés. Et, pour le reste, il suffisait d'augmenter légèrement la TVA. Augmenter la TVA ? Donc, les prix ? Dans les foyers, le taux de giscardisation baissa aussi vite qu'il avait grimpé quelques secondes plus tôt, pour revenir exactement à son point de départ. Ce fut la variation d'opinion la plus rapide de ce début de non-campagne.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le *Monde radio-télévision* » □ *Film à éviter* ; ■ *On peut voir* ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE

TF 1

6.00 **Série : Intrigues** (et à 4.25).
6.25 **Club mini Zig-Zag.**
7.20 **Club mini.** Bof ; Adorable Creamy ; Candy ; Le Jardin des chansons.
8.30 **Télé-shopping.**
9.00 **Club Dorothée.** Bicker Mice ; Nicky Larson ; Goldorak ; Jeux.
10.20 **Télévitrine.**
10.43 **Météo** (et à 12.18).
10.45 **Ça me dit... et vous ?** Avec les séries : Dinosaures, La Maison en folie.
11.55 **Jeu : Millionnaire.**
12.20 **Jeu : Le Juste Prix.**
12.50 **Magazine : A vrai dire.**
12.55 ***Météo et Journal.***
13.15 **Magazine : Reportages.** Pit-bulls... les chiens de la haine, de Francis Warin et Jean Ruelle.
13.50 **Série : Sydney Police.**
14.45 **Série : Paire d'as.**
15.45 **Série : Chips.**
16.40 **Série : Tarzan.**
17.05 **Magazine : Trente millions d'amis.**
17.35 **Série : 21, Jump Street.**
18.35 **Divertissement : Vidéo gag.**
19.05 **Série : Beverly Hills.**
20.00 **Journal, *Spécial Formule 1,* Tiercé, La Minute hippique et Météo.**
20.45 **Divertissement : Super mecs.** *Emission présentée par Patrick* Sébastien en compagnie de Sophie Favier. Présidente : Catherine Lara. Avec Yves Mourousi, Robert Hossein, Jack Lang.
22.45 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. L'île Kangourou (1re partie). Malaïta, l'île oubliée, de Didier Leroux ; Les brumbies, de Christelle Vandenberghe ; Le radeau Kahlemu, d'Axel Charles-Messance ; SOS ornithorynque, de Luc Marescot.
23.55 **Magazine : Formule 1.** Grand Prix du Portugal à Estoril.
0.30 **Journal et Météo.**
0.40 **Les Rendez-vous de l'entreprise** (rediff.).
1.00 **TF 1 nuit** (et à 2.05, 2.40, 3.15, 4.20, 4.45).
1.10 **Feuilleton : Cités à la dérive** (dernier épisode).
1.10 **Documentaire : Kandinsky** (horaire d'hiver).
2.10 **Documentaire : Histoires naturelles** (et à 3.25, 5.00).
2.50 ***Documentaire :* L'Aventure des plantes.**
4.55 **Musique.**

FRANCE 2

6.05 **Documentaire : Cousteau à la redécouverte du monde.** Danube : les débordements du fleuve (rediff.).
6.50 **Dessin animé.**
7.00 **Les Matins de Saturnin.**
7.50 **Hanna Barbera Dingue Dong.** *Billy la banane ; Les Pierrafeu ;* Yogi ; Bêtes comme chiens ; Tom et Jerry Kids ; Droopy et Dripple.
8.50 **Sam'di mat'.** La Famille Addams ; Happy Days.
10.10 **Dessin animé : Warner Studio.** Tiny Toons.
10.50 ***Expression directe.*** *UDF.*
11.05 **Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta** (et à 3.25).
11.55 **Jeu : Pyramide.**
12.25 **Jeu : Combien tu paries ?**
12.55 **Météo** (et à 13.30).
12.59 **Journal.**
13.35 ***Magazine :* Savoir plus santé.** Présenté par Martine Allain-Régnault et François de Closets. La cellulite, n'en faites plus une *maladie. Invités : le docteur* David Elia, gynécologue ; Max Lafontan, chercheur à l'INSERM, spécialiste du tissu adipeux.

14.30 **Magazine : Sport aventure.** A 14.35, Wanka Tanka, le magazine du hors-piste : La Guyane ; à 15.30, Tiercé, en direct d'Evry ; à 16.30, Cyclisme : Grand Prix des Nations ; à 17.45 Judo.
18.10 **Série : Cobra.**
18.30 **INC.**
19.00 **Magazine : Chéri (e), j'ai un truc à te dire.** Présenté par Christine Bravo. Thème : les scènes de ménage, mode d'emploi.
19.55 **Tirage du Loto** (et à 20.45).
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Divertissement : N'oubliez pas votre brosse à dents.** Présenté par Nagui. *Comment gagner des voyages de rêve...*
22.40 **Magazine : Chela ouate.** Présenté par Christian Spitz et Julia avec la participation d'Arnold. L'école.
1.00 **Journal et Météo.**
1.20 **Magazine : Taratata** (rediff.).
1.25 **Série : Euroflics** (horaire d'hiver).
2.15 **Magazine : Bouillon de culture** (rediff.).
4.10 **Dessin animé.**
4.20 **Documentaire : Vagabond du pôle.**
5.10 **Série : Le Privé.**

FRANCE 3

6.00 **Euronews.**
7.00 **Bonjour Babar.** L'Ours, le tigre et les autres ; Les Moomins ; Oui-oui ; Calculin ; Mine de rien ; Les Aventures de Tintin : le Crabe aux pinces d'or.
8.30 **Magazine : Terres francophones.** Wallis et Futuna : la République et les rois, documentaire de Dominique Gallet et Mona Makki.
9.00 **Magazine olympique.** Championnat du monde d'aviron ; Triathlon international du Jura ; cyclisme ; plongeon acrobatique ; le Trophée Volvic.
9.30 **Magazine : Rencontres à XV.**
10.00 **Magazine : D'un soleil à l'autre.**
10.30 **Magazine : Top défense.**
11.00 **Magazine : Le Jardin des bêtes.**
12.00 **Flash d'informations.**
12.05 **Télévision régionale.**
12.45 **Journal.**
13.00 **Samedi chez vous** *(et à 14.50, 16.45).*
14.00 **Série : New-York District.** Le Trompe-la-mort, de Vern Gillum, avec George Dzundza, Christopher Noth.
17.45 **Magazine : Montagne.** Le Radeau de la mémoire, de Daniel Despiri et Jean-Pierre Froment. *Reconstitution des descentes de bois sur la Durance.*
18.20 **Expression directe.** UPA.
18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
18.50 **Un livre, un jour.** *La Vénus d'Ille,* de Prosper Mérimée.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 **Dessin animé : Batman.**
20.35 **▶ Magazine : Tout le sport.**
20.50 **Téléfilm : Le Paradis, absolument.** *De Patrick Volson, avec Christophe Malavoy, Connie Nielsen. Un chômeur tombe à l'eau. Une plaisante comédie à rebondissements.*
22.25 **Magazine : Ah ! Quels titres !** Présenté par Philippe Tesson et Patricia Martin. Invités : Théodore Zeldin, historien, professeur à l'université d'Oxford, *les Françaises et l'Histoire intime de l'humanité* ; Elisabeth Gille, *le Crabe sur la banquette arrière* ; Christophe Bourdin, *le Fil* ; Jean-François Kahn, *Tout change parce que rien ne change* ; Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, député européen ; Marie-Thérèse Gaab, qui s'occupe d'enfants défavorisés dans la banlieue de Strasbourg.
23.25 **Météo et Journal.**
23.50 **Magazine : Musique et compagnie.** Présenté par Alain Duault. Les Opéras d'Europe : le Teatro comunale de Bologne, d'André Delacroix. Avec Ruggero Raimondi.
0.50 **Musique : Cadran lunaire.** *Barcarolle, de Chopin, par Vlado* Perlemuter, piano.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 **Pin-up** (et à 7.29, 12.29, 0.39).
7.00 **CBS Evening News.**
7.23 **Le Journal de l'emploi.**
7.30 **Les Superstars du catch.**
8.25 **Dessin animé : Prince Cendrille.**
8.50 **Documentaire : Les Allumés...** Un tournage avec les babouins d'Ethiopie, de Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy.
9.25 **Téléfilm : Match.** D'Yves Amoureux, avec Bruno Volkovitch, Marie-Sophie L. Berthier.
11.00 **Le Journal du cinéma.**
11.05 **Cinéma : Hélas pour moi.** ■■ Film franco-suisse de Jean-Luc Godard (1992). Avec Gérard Depardieu, Laurence Masliah, Bernard Verley.

En clair jusqu'à 14.00

12.30 **Flash d'informations.**
12.35 **▶ Magazine : 24 heures.** Présenté par Erik Gilbert. A Pittsburg : les chevaliers du Nouveau Monde. Jeux de rôles médiévaux aux Etats-Unis.
13.30 **Le Journal du cinéma du mercredi** (rediff.).
14.00 **Sport : Basket.** Levallois-Perret contre Cholet. 3e journée du Championnat de France, en direct du stade Pierre-de-Coubertin.
15.45 **Sport : Football américain.** Steelers de Pittsburgh-Colts d'Indianapolis.
16.20 **Sport : Golf.** 3e journée du Trophée Lancôme.

En clair jusqu'à 20.30

17.25 **Dessin animé : Léa et Gaspard.**
17.30 **Décode pas Bunny.**
18.30 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.55 **Flash d'informations.**
19.00 **Magazine : L'Hebdo.** Présenté par Michel Field.
20.00 **Série : Absolument fabuleux.**
20.30 **Téléfilm : Requiem pour une illusion.** De Rod Hardy, avec Susan Dey, Piper Laurie.
22.00 ***Documentaire :* Le Harem d'un babouin d'Ethiopie.** De Jean-Yves Collet et Antoine de Maximy.
22.50 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Un faux mouvement.** ■■ Film américain de Carl Franklin (1992). Avec Cynda Williams, Bill Paxton, Billy Bob Thornton.
0.40 **Sport : Boxe.** Championnat du monde des poids lourds WBC, en direct de Wembley : Lennox Lewis (Grande-Bretagne)-Oliver McCall (Etats-Unis).
2.00 **Surprises** (horaire d'hiver, et à 4.25, 5.45).
2.15 **Cinéma : Roxanne.** ■ *Film américain de Fred Schepisi* (1987). Avec Steve Martin, Daryl Hannah, Rick Rossovich (v.o.).
4.00 **Documentaire : Les Grands Crimes du 20e siècle.**
4.35 **Cinéma : La Légende.** ■ Film français de Jérôme Diamant-Berger (1992). Avec Jean Yanne, Nathalie Grauwin, Rémi Martin.
5.55 **Documentaire : Les Quatre Lieutenants français.** De Patrick Jeudy.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 **Documentaire : Le Trou dans la couche d'ozone** *(rediff.).*
18.00 **Magazine : Mégamix** (rediff.).
19.00 **Série : Hale and Pace.**
19.30 **Chronique : Le Dessous des cartes.** De Jean-Christophe Victor. Aménager notre territoire. 2. La France à côté de l'Europe.
19.35 **Histoire parallèle.** Actualités soviétiques et françaises de la semaine du 24 septembre 1944, commentées par Marc Ferro et Predrag Matvejevitch.
20.30 **8 1/2 Journal.**
20.40 **Documentaire : Los Angeles, les voix de la ville.** De Maxi Cohen, Les Edwards, Rubin Green, Diana Lee, Francisco Leon, Jesse Lerner, Juri Park et Jennifer Rhodes.
22.10 **Téléfilm : La Bande à Marley.** De Richard Spence.
23.35 ***Magazine : Snark.*** Photocopy Cha Cha, de Chel White ; Jurassic Park vu par Weird Al'Jankovic, de Mark Osborne et Scott Nordlund ; Michael le dinosaure, de Toshisuni Kawahara ; Je suis gros, de Jay Levey ; Michael Jackson, Leave me Alone, de Jerry Kramer et Jim Blashfield.
0.00 **Magazine : Intérieur nuit.** Bruxelles en feu, de Wilbur Leguebe (40 min).

M6

8.00 **M 6 Kid.** En direct de Music Expo : Info Kid ; Kilitout ; Kidimot. Peter Pan ; Hurricanes ; Christophe Colomb ; Cadillacs et *dinosaures.*
10.00 **M 6 boutique.** Télé-achat.
10.30 **Infoconsommation.**
10.35 **Variétés : Multitop.**
11.45 **Série : Loin de ce monde.**
12.20 **Série : Mariés, deux enfants.**
12.55 **La Saga des séries.** En direct du Salon Music Expo. Invité : Marc Lavoine.
13.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
14.00 **Série : V.**
15.00 **Série : Berlin antigang.**
16.00 **Série : Thunderbirds.**
17.00 **Série : Chapeau melon et bottes de cuir.**
18.15 **Série : Le Saint.**
19.15 **Magazine : Turbo.**
19.54 **Six minutes d'informations, Météo.**
20.00 **Série : Classe mannequin.**
20.35 **Musique : Dance Machine 4.** *Les coulisses de Dance* Machine.
20.45 **Téléfilm : Si c'était demain** (dernière partie). De Jerry London, avec Madolyn Smith, Tom Berenger.
0.00 **Six minutes première heure.**
0.10 **Série : L'Heure du crime.**
1.00 **Musique : Boulevard des clips** (et à 6.10).
2.00 **Rediffusions** (horaire d'hiver). Jazz 6 ; Nature et civilisation (1) ; Fax'O ; Culture pub ; Fréquenstar ; Harley Davidson.

FRANCE-CULTURE

20.00 **Musique : Le Temps de la danse.**
20.30 **Photo-portrait.** François Chapon, conservateur de la Bibliothèque Jacques Doucet.
20.45 **Fiction.** Avignon 94 : Signes particuliers d'après La Misère du monde, de Pierre Bourdieu.
22.35 **Opus.** Festival de Saint-Céré.
0.55 **Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

19.30 **Opéra** (en direct de l'Opéra de Paris) : Simon Boccanegra, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. Simone Young ; sol. : Vladimir Chernov, baryton, Roberto Scandiuzzi, basse, Kallen Esperian, soprano, Franco Farina, ténor, Vassili Gerello, baryton.
23.00 **Les Magiciens de la Terre.** Par Daniel Caux.
0.05 **Musique pluriel.** Par Cécile Gilly. Concert (donné le 17 avril *au Musée d'art moderne) :* Sérénade pour violon et tuba, de Eotvos ; Music for trombone, de Leeuw ; Le Temps du souffle (II) pour saxophone, trombone et violon, d'Amy ; Lituus, de Lopez Lopez, par les solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain.

Les interventions à la radio

France-Inter, 9 h 10 : « De l'emploi pour quelque-uns à l'activité pour tous », (« Rue des Entrepreneurs »).

Radio Classique 101.1 FM, 12 heures : « Le Forum de la presse économique », avec Nicolas Sarkozy, ministre du budget, porte-parole du gouvernement et chargé de la communication (« Questions orales »).

Le Monde

TRAVERSES

PIERRE GEORGES

La source du Rhin

« *MADEMOISELLE, savez-vous où le Rhin prend sa source ?* » Panique à bord. Mademoiselle ne sait pas. Et Mademoiselle regarde le tortionnaire, entre stupeur et fureur. Vieux machin ! Comme si on ne pouvait vivre en 1994 sans savoir où le Rhin prend sa source. En voilà une question ! Les Tchètchènes, Sarajevo, le Rwanda, le GATT, les jachères, le football – même le football –, Mitterrand-Pétain, le CIP, la josacyne, le budget, la dette, Longuet, le voile islamique, l'état de la presse, de la nation, du monde, du pape, tout cela et même le reste, elle était parée. Mais la source du Rhin ? Comme s'il fallait vérifier ces sources-là aussi.

Elle se jette à l'eau, dans un murmure. Des fois qu'ils n'entendraient pas bien, les kroumirs d'en face : « *En Allemagne il me semble. Non, attendez, aux Pays-Bas.* » Mais les préposés au supplice ont l'oreille fine pour les flagrants délits. Le bourreau, impassible : « *Ah ! vous croyez ?* » C'est pire que tout, un « *vous croyez ?* » en concours. Déjà un balcon sur les abîmes. Bien sûr qu'elle ne croit pas, qu'elle ne croit plus. Et qu'elle voudrait être ailleurs, sous terre, sous mer, sous le Rhin, même. Voilà, on y est : à livre ouvert sur le visage, tout se défait, tout fout le camp, un bac mention bien, quatre années d'études supérieures, des mois de préparation pour tomber dans le Rhin. Comme en CM2.

Et les autres sauvages à la curée. Et la Seine ? Et le Rhône ? Et la Garonne ? Et la Loire ? « *Et une ligne de partage des eaux, c'est quoi ?* » De partage des eaux ? Mais ils vont me lâcher, ces cons. De toute façon, foutu pour foutu, banzaï ! D'une voix claire : « *Non, je ne sais pas.* » Et elle ne le dit pas, mais les examinateurs l'entendent penser « Et je m'en fous ».

Foutu, pas foutu ? Qui sait ? Les jurys de ce temps ont des trésors d'indulgence. A l'époque de la crise, du chômage, des espoirs et des emplois contingentés, on ne casse pas la vie, les rêves d'un gamin, d'une gamine de vingt ans ou guère plus, pour une seule erreur, une bêtise, une perte du Rhin ou de tout autre chose. Il en faut davantage, bien davantage, pour que le tri nécessaire et cruel soit le moins injuste possible, le plus respectueux des chances de chacun.

Ce n'est pas une vie que celle de candidat à un concours d'entrée. Et pas davantage celle d'examinateur. La règle, une décimation inversée, tient, brutale en deux chiffres : 350 au départ, 35 à l'arrivée... et dans quel état. 350 qui ont bachoté des mois, révisé, lu, préparé, fiché, envisagé, supposé, supputé, espéré. Et un sur dix admis, ici en école de journalisme, comme ailleurs, école de police, d'administration, de coiffure ou d'architecture. Alors, si cette chronique a le moindre objet, c'est pour, vécu de l'intérieur, dire combien ce pouvoir exorbitant – désigner les reçus et les collés, tracer la ligne de partage des chances – s'exerce dans un réel et tourmenté souci de justice.

Selon le journaliste Stéphane Denis

Le président de la République aurait connu René Bousquet en 1942

Dans le numéro de *Paris-Match* paru le 22 septembre, le journaliste Stéphane Denis affirme que François Mitterrand a fait la connaissance de René Bousquet, secrétaire général à la police de Vichy dès 1942, et non pas « *dans les années 50* », comme l'a affirmé le président de la République. Stéphane Denis, qui eut l'occasion de rencontrer René Bousquet dans les années 80, fut le premier journaliste à faire état des relations nouées par René Bousquet et François Mitterrand. Dans une interview accordée à *l'Evènement du jeudi* du 18 avril 1991 et parue du vivant de René Bousquet – assassiné en 1993 –, le journaliste déclarait notamment : « *Je ne crois pas qu'ils soient intimes, mais dans le vocabulaire de Mitterrand, Bousquet est un* « ami ».

Rappelant que M. Mitterrand devint, à Vichy en 1942, l'ami de Jean-Paul Martin, alors directeur du cabinet du directeur général de la police et futur membre des cabinets de M. Mitterrand sous la IVe République, Stéphane Denis écrit : « *A l'époque où il n'y avait pas d'affaire Bousquet, Jean-Paul Martin ne faisait pas mystère de sa fierté : avoir réuni en 1942 dans les bureaux du secrétariat général* [à la police], *à l'occasion d'une nouvelle démarche administrative de François Mitterrand, le tout-puissant chef de la police et l'*« *ami exceptionnel* » *qui, à Vichy, collectionnait les relations. René Bousquet lui-même n'était pas moins formel.* [...] *Et Bousquet, qui aimait à dater son amitié avec François Mitterrand, se souvenait d'une dernière rencontre en 1943, dans le XVIIe arrondissement de Paris. Deux témoins, en 1989, au moment de l'inculpation de René Bousquet pour crimes contre l'humanité, ont confirmé la date de 1942, en soulignant eux aussi qu'elle n'avait rien d'exceptionnel. Vichy était une principauté d'opérette, et François Mitterrand, qui circulait beaucoup, eut plusieurs fois recours aux services de Jean-Paul Martin et de René Bousquet pour faciliter ses voyages. Telle était en tout cas la version de Jean-Paul Martin et, jusqu'à sa mort, de René Bousquet.* »

Un sondage Louis Harris-« Valeurs actuelles »

Une majorité des électeurs de M. Mitterrand ne lui tient pas rigueur de son passé

Une enquête de Louis Harris effectuée par téléphone, les 16 et 17 septembre, auprès de 1 004 personnes et publiée dans *Valeurs actuelles* daté du 24 septembre montre qu'une majorité (75 %) des électeurs de François Mitterrand en mai 1981 (soit 34 % de l'échantillon) auraient tout de même voté pour lui s'ils avaient connu son « *passé* », alors que 14 % ne lui auraient pas apporté leur voix. De même, une majorité des personnes interrogées (53 % contre 38 % d'avis contraire) estime que M. Mitterrand aurait été élu en 1981 « *si les Français avaient connu* [son] *passé* ». La majorité des sympathisants de gauche est de cet avis (69 % contre 24 %) alors que la majorité des sympathisants de droite pense le contraire (53 % contre 40 %).

Par ailleurs, une très nette majorité (67 % contre 24 %) des personnes interrogées se déclarent « *choquées* » par le fait que M. Mitterrand « *ait entretenu jusqu'en 1986 des relations suivies avec René Bousquet* ». Une majorité (56 % contre 37 %) n'a pas été « *choquée* » qu'il « *ait été proche d'organisations d'extrême droite quand il était étudiant* », enfin une courte majorité (47 % contre 43 %) a été « *choquée* » de savoir qu'il a soutenu Pétain et Vichy « *jusqu'au début de 1943* ». Une forte majorité (71 % contre 19 %) souhaite enfin, « *compte tenu de son état de santé* » que M. Mitterrand termine son mandat.

Rebondissement dans la « guerre des lessives »

Unilever confesse son « erreur »

La guerre des lessiviers qui oppose sur le marché européen l'américain Procter & Gamble (Ariel) au groupe anglo-néerlandais Unilever (Omo, Skip) a rebondi, jeudi 22 septembre. Selon le *Financial Times*, Morris Tabaksblat, co-président d'Unilever en visite en Chine, a reconnu que son groupe avait fait une erreur dans la composition initiale d'Omo Power, susceptible de trouer les vêtements dans des conditions extrêmes. Le groupe avait déjà reconnu son erreur en juin, et la composition de cette lessive avait été reformulée quelques semaines après son lancement. Vendredi 23 septembre au siège de Lever France, on affirmait « *que tout cela est une vieille histoire, et qu'il n'y a rien de nouveau* ».

Après le faux pas, le *mea culpa*. En voyage en Chine où son groupe investit 100 millions de dollars chaque année (534 millions de francs) avec l'espoir de réaliser 1,5 milliard de dollars de chiffres d'affaires dans la région en l'an 2000, Morris Tabaksblat, co-président du groupe anglo-néerlandais Unilever de produits de grande consommation, a reconnu que son groupe avait fait une « *erreur. Nous avons lancé un produit avec un défaut que nous n'avions pas détecté* ».

Le produit, c'est une lessive « révolutionnaire » lancée au printemps, et censée, selon la branche détergent du groupe, venir à bout des taches les plus rebelles à basse température. Economique en énergie, cette poudre compacte est aussi considérée comme « *douce pour l'environnement* » (*le Monde-l'économie daté* du 12 et 13 juin). La famille des Power est le fer de lance d'une « *nouvelle technologie du lavage* », affirme Bert Beij, directeur technique chez Lever.

Baptisée Skip Power en France, Omo Power aux Pays-Bas, Persil Power en Grande-Bretage, la poudre miracle doit redonner du tonus à Unilever, qui n'a cessé de perdre des points au profit son grand rival, Procter & Gamble, tout au long des années 1980. Avec sa marque-phare Ariel, l'américain détient 37 % du marché européen des lessives, loin devant Unilever (23 %) et l'allemand Henckel (19 %). L'enjeu est si considérable – le marché dépasse les 55 milliards de francs – qu'Unilever met le « paquet » : un milliard de francs d'investissements et dix ans de recherche.

La riposte de Procter & Gamble est à la mesure de l'enjeu. Mais le groupe américain délaisse les habituelles campagnes promotionnelles, pour un autre champ de bataille. Et accuse Skip Power, après avoir fait ses propres tests en laboratoire, d'abîmer le linge. De le trouer ! Déstabilisé, Unilever contre-attaque et traîne le 30 avril, son concurrent devant les tribunaux. L'affaire aurait pu s'en tenir là. Elle allait, au contraire, connaître des rebondissements encore plus spectaculaires.

Ce sont, d'abord, des études d'un laboratoire indépendant néerlandais, TNO, qui accréditent les accusations de Procter & Gamble. Même après le rinçage, Skip Power abandonne dans le linge des traces de manganèse contribuant à l'usure du linge. Ce sont ensuite les mouvements de consommateurs néerlandais qui s'alarment et en déconseillent l'usage. C'est enfin, début juin, le géant anglo-néerlandais lui-même qui fait marche arrière. Et concède, pour la première fois, que sa lessive miracle, « *dans des conditions extrêmes* », peut endommager le linge, plus qu'à l'ordinaire. Conditions que le groupe qualifie « *d'irréalistes* ».

Unilever annonce que la formule de la lessive a été quelque peu modifiée, afin de parer à cet inconvénient mineur affectant, selon la presse néerlandaise, principalement les cotons aux couleurs foncées et les textiles délicats. Soucieux, sans doute, de ne pas relancer une polémique dangereuse, le groupe renonce aussi à son action en justice. Le groupe anglo-néerlandais ne s'est,pourtant, pas totalement remis, de son faux pas. Le 15 septembre, encore, son cours de bourse a été vivement chahuté à la veille de la publication de nouveaux tests publiés par le *Consumentengids*, un magazine néerlandais de consommateurs, qui affirme à nouveau qu'OMO Power aurait des effets abrasifs importants.

Lors de son *mea culpa*, le co-président Morris Tabaksblat, a rappelé qu'une nouvelle formule avait été mise sur le marché. « *Je pense que nous étions trop enthousiastes à l'idée de lancer ce passionnant nouveau produit... et que nous n'avons pas vu d'assez près ses aspects négatifs* », en invoquant le souci du groupe de reconquérir la première place sur le marché européen des lessives. Venant du co-président d'Unilver, l'impact de cet aveu est spectaculaire. Mais on s'empresse, au siège français de groupe, de rappeler que « *tout cela est une vieille histoire et qu'il n'y a rien de nouveau* ».

D. G. et P.-A. G.

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU MONDE

Les lettres de nos lecteurs ; l'avis du médiateur, par André Laurens : « Dans l'intimité des charges publiques » ; trait libre, par D. Chantereau *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Référendum sur la législation antiraciste en Suisse

Les citoyens helvétiques doivent se prononcer, dimanche 25 septembre, par référendum sur un projet de révision du code pénal visant à sanctionner toute forme de discrimination raciale *(page 3)*.

SOCIÉTÉ

Obsèques œcuméniques pour Mgr Decourtray

En présence d'Edouard Balladur, du directeur de cabinet du président de la République et de près de 700 religieux, environ 4 000 personnes ont assisté aux obsèques de Mgr Decourtray, célébrées notamment par Mgrs Etchegaray et Lustiger *(page 11)*.

COMMUNICATION

La rédaction de France 3 réclame les mêmes salaires que celle de France 2

Le rapprochement des deux chaînes publiques au sein de France-Télévision rend moins supportable pour les journalistes de France 3 la traditionnelle différence de salaire avec ceux de France 2. Depuis le 20 septembre, la rédaction nationale de France 3 reconduit quotidiennement une grève qui perturbe les programmes d'information *(page 13)*.

CULTURE

Une nouvelle direction collective pour le Théâtre Nanterre-Amandiers

Jean-Pierre Vincent, directeur depuis 1990, Bernard Chartreux, Georges Aperghis, Jean Jourdheuil et Stanislas Nordey vont se partager la direction du Théâtre Nanterre-Amandiers. Ensemble, ils espèrent modifier les processus habituels de production et faire de leur salle le premier maillon de la décentralisation et non « *la dernière roue du carrosse parisien* » *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Le Crédit lyonnais retarde la publication de ses comptes semestriels

Les commissaires aux comptes ont refusé de certifier le bilan au 30 juin de la banque nationalisée. Le Trésor et les dirigeants du Lyonnais étalent au grand jour leurs divergences sur la santé de l'établissement financier. La Bourse de Paris a immédiatement réagi de façon très négative à cette décision *(page 17)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Heures locales

En dépit de toutes les tentatives d'aménagement du territoire, l'Ile-de-France continue de s'étendre, débordant même de ses frontières administratives : plus d'un Français sur cinq vit déjà dans l'orbite de la capitale.

Ce numéro comporte un cahier « Temps libre » folioté de I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 23 septembre 1994 a été tiré à 479436 exemplaires

Le Monde

temps libre



STYLE

Modes au pays du Matin-Calme

Lee Young-Hee est la prêtresse du costume traditionnel coréen, le « hanbok ». Installée à Séoul, elle ouvre aujourd'hui la première boutique coréenne à Paris. Au moment où l'Asie influence la mode occidentale, c'est l'occasion de faire connaître un art de vivre qui a su résister à la colonisation japonaise et à l'influence américaine : idéal de simplicité, d'harmonie, de courbes qui parle de la force des femmes coréennes. 1994, l'année du tourisme en Corée, est aussi celle du six centième anniversaire de Séoul. Conciliant l'ouverture sur le monde et le sens retrouvé des racines, une révolution du style se lève à l'Est.



LING FEI

Un mariage traditionnel en hanbok à Séoul.

« *Sois bien droite, regarde loin devant. Souris, mais ne montre pas les dents.* » Hanbok bleu et or, le mannequin défile devant Lee Young-Hee, prêtresse du costume traditionnel coréen. Dans son sillage, trois vendeuses en socquettes *blanches et tablier de lin portent* les étoffes comme des bouts de nuage... Des panneaux finement tissés filtrent la lumière. Par une baie vitrée en demi-lune, on aperçoit un peu de ciel. Les coffres coréens aux serrures en poisson d'argent et les jarres d'orchidées semblent refermer des secrets chuchotés depuis des siècles. Pas d'agitation, mais un empressement réfléchi, dans cette maison de couture aux cinq étages, où chaque *nuit les rouleaux de soie s'endorment* près des livres d'images. Lee Young-Hee a installé son appartement au dernier niveau. Et il lui arrive de teindre ses tissus sur le toit-terrasse, *face à la tour* Woodstock. Au sud de Séoul, dans le quartier de Shinsa-dong, l'immeuble qu'elle s'est fait construire en 1989 donne sur une petite rue résidentielle.

Il contraste par sa sobriété avec les boutiques de luxe italiennes, *américaines, coréennes*, ces grands aquariums griffés en lettres d'or : « Moda Giovannee », « Ralph Lauren » ou « Beijing ». Mais un étendard bleu flotte sur la façade, annonçant l'événement, flanqué d'une tour Eiffel. Dix-huit ans après ses débuts, Lee Young-Hee ouvre cet automne la première boutique coréenne à Paris : « *Si Paris accepte et reconnaît la valeur coréenne, alors le monde suivra...* », dit-elle d'un ton doux et ferme, usant de cette grâce nationale qui consiste à se servir aussi naturellement d'un éventail que d'un téléphone sans fil.

Cette ambassadrice officieuse ne pouvait pas rêver meilleures *circonstances. Tout d'abord*, l'année du tourisme en Corée, ce « pays ermite » ouvert depuis peu sur le monde : le nombre des visiteurs étrangers a crû de 20 % en un an – 825 000 entre janvier et mars. Autre événement : Séoul, (littéralement « capitale »), dont l'origine remonte au royaume de Choson, fête son six centième anniversaire. Cette « nouvelle Corée », annoncée par le président Kim Young-sam lors de la formation de son gouvernement en février 1993, semble partagée entre le désir d'expansion et le retour aux valeurs nationales, ses tours de béton et ses temples aux toits de tuile bleue.

Ce pays jeune de six mille ans a de quoi revendiquer une mémoire. Au carrefour de l'Extrême-Orient, cette péninsule rocheuse cernée par la Chine, la Russie et le Japon. a subi bien des humiliations : l'annexion japonaise, de 1910 à 1945, la partition brutale du pays au *nord du 38e parallèle en deux* zones, une guerre civile.... Certes, la Corée du Sud, l'un des quatre « *petits dragons de l'Asie* » (avec Taïwan, Hongkong et Singapour), a connu au cours des deux dernières décennies l'un des taux de développement et d'industrialisation les *plus élevés de la planète*. Pour l'opinion, la Corée du Sud se réduit le plus souvent à des instantanés, horreurs de la guerre ou Jeux olympiques de Séoul en 1988.

De notre envoyée spéciale
Laurence Benaïm

Lire la suite page IV.

ÉPOQUE

Vers les grands fonds



REVY/BOURSEILLER/LE FIGARO MAGAZINE

Si elle commença tôt, la conquête des grands espaces sous-marins devait être délicate et longue dans son avancée technologique. La mer, matrice originelle de l'homme, allait garder longtemps ses secrets et longtemps encore protéger ses mystères et ses merveilles. On s'en approche, avec prudence, délicatesse et précaution. A Dunkerque, une exposition retrace les principaux « paliers » de l'aventure. *(Lire page VIII.)*

EXPOSITION

Paris anglais

Anglomanie et romantisme dans la capitale au XIXe siècle.

A lire attentivement les récits de voyage du dix-neuvième siècle, en les recoupant avec les carnets de route, les articles de presse et la correspondance privée de la même époque, une idée domine : les Anglais aiment la France et détestent les Français. Un rien d'orgueil insulaire et de froide arrogance font qu'ils nous trouvent, par contraste, volubiles, frivoles et vaniteux. Attirés par le climat, captés par les plaisirs de la table et du lit, avantagés par la différence des niveaux de vie, ils chantent la « douceur de vivre » tout en pestant contre l'inconfort des auberges et la saleté des rues sans trottoirs. Mais à dissocier l'homme du pays, à boire le vin sans deviner derrière l'art du vigneron, à louer le pain en oubliant le mitron, à se regrouper en colonie, ils pratiquent une sorte de schizo-tourisme qui les isole et les expose à l'esprit frondeur. Entre Français et Anglais, couple infernal qui cultive la symétrie inversée et le dépit amoureux, les relations n'ont jamais été iréniques...

Chacun regarde l'autre dans le miroir de ses stéréotypes. Le dix-neuvième siècle français – *pas si stupide* que cela – a autant développé les préjugés négatifs que positifs (anglomanie et gallomanie). Les Anglais affluent à Paris et refluent en fonction des



SPADEM

événements politiques : la paix d'Amiens, en 1802, les fait revenir et la rupture du même traité, en mai 1803, les éloigne. Les plus malins avaient réussi à entrevoir la silhouette de Bonaparte. Il leur faudra ensuite attendre la première abdication de Napoléon pour renouer avec la tradition du Palais-Royal, de la visite des galeries du Louvre et de la promenade sur les boulevards. A noter qu'en 1814, vingt mille Anglais avaient été consignés du côté de Verdun et que Joseph de Maistre écrivait sans sourciller : « *Le commencement de la sagesse philosophique, c'est le mépris des idées anglaises* !»

1815, Waterloo. Les aristocrates anglais se réinstallent à Paris et la mode vestimentaire les accompagne. Les artistes et les touristes côtoient les « habits rouges » de Wellington, qui campent sur les Champs-Elysées. L'Ecossais Walter Scott devient la coqueluche des lecteurs français. On redécouvre Shakespeare en 1827, puis Charles Dickens triomphe. Grâce à l'amélioration des transports, les années 1850 s'ouvrent au tourisme de masse. L'Exposition universelle de 1855 attire 130 000 visiteurs étrangers, dont 40 000 sujets britanniques. L'historien Paul Gerbod – dans *Voyages au pays des mangeurs de grenouilles* – tient un inventaire assez précis de ces va-et-vient entre Douvres et Calais. Il serait intéressant d'analyser comment, à la manière des cernes de l'arbre, ces mouvements s'inscrivent dans notre vocabulaire par des ajouts successifs de mots empruntés à l'anglais. Voici, selon Theodore Zeldin, les premières dates d'utilisation : bifteck (1786), fashionable (1803), lunch, dandy (1820), high life (1845), baby (1850), shirting (1855), cocktail (1860), breakfast (1877), flirt (1879), five o'clock tea (1885), smoking (1889), grill-room (1897), lavatory (1902), shorts (1933)...

A l'occasion de l'ouverture du tunnel sous la Manche, préfigurée par une curieuse estampe de 1804 (*Descente en Angleterre*, non signée), le Musée Carnavalet a la bonne idée de présenter un ensemble de documents sur la vie des Anglais à Paris au dix-neuvième siècle. Chacun peut inventer son parcours entre de féroces caricatures (par Levachez d'après Carle Vernet, Gavarni, Daumier, George Gruikshank, Godissart de Cari...) et des scènes ou des paysages urbains de belle facture (Thomas Shotter Boys, John James Chalon, Thomas Girtin, William Wyld, Wylliam Parrott, Georges Arnald...). Un catalogue intelligent permet de faire une véritable promenade parmi les images.

Jacques Meunier

▶ Exposition « Les Anglais à Paris au XIXe siècle », Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, tous les jours de 10 heures à 17 h 40, sauf lundis et jours fériés. Jusqu'au 11 décembre. Catalogue de Christophe Leribault, 132 p., 150 F.

WEEK-END

Rendez-vous

ILE-DE-FRANCE

Affiches galerie Colbert

Un Grand Prix national de l'affiche culturelle est décerné, depuis maintenant huit ans, à l'initiative de la Bibliothèque nationale de France, dont le département des estampes et de la pho*tographie conserve* la *plus* ancienne et la plus importante collection française d'affiches. La galerie Colbert (2, rue Vivienne, ou 6, rue des Petits-Champs) présente jusqu'au 13 octobre une cinquantaine d'affiches ayant concouru cette année. La lauréate en fut Annick Orliange, avec *l'Ecole aux champs*. Second prix : le studio Tout pour plaire avec *l'Espace jeunesse de Montluçon*. *Argenteuil plus vert*, enfin, d'André François a reçu une mention spéciale.

Citadelles en Oman



Le Proche-Orient défile sous nos yeux grâce à deux expositions de photographies. A l'Institut du monde arabe (1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris-5e, tél. : 40-51-38-38) « Oman entre mers et citadelles » fait apparaître le patrimoine architectural et *naturel* du sultanat, sa vocation maritime et son mode de vie encore largement traditionnel à travers une centaine de photographies en couleurs prises par cinq œils différents. Jusqu'au 8 janvier 1995, tous *les jours sauf le lundi, de 10 à 18* heures. La Maison des cultures du monde (le Rond-Point-Théâtre Renaud-Barrault, 2 *bis*, avenue Franklin-Roosevelt, *Paris-8, tél. : 44-95-98-00)* présente, pour sa part, « Mémoire du monde, le patrimoine de l'humanité : Syrie-Yémen. » Jusqu'au 16 octobre, du mardi au samedi, de 13 à 20 h 30, le *dimanche de 14 à 18 heures.*

Deux regards sur le Tibet

On n'en a jamais fini avec le Tibet. Pour preuve deux expositions. La première présente pour la première fois, au Musée Guimet (6, place d'Iéna, Paris-16e, tél. : 47-23-61-65) la centaine de pièces composant la collection personnelle d'œuvres d'art lamaïque ainsi que les photographies léguées au musée par le photographe et collectionneur d'art himalayen Jean Mansion, mort en 1992. Les photographies furent prises entre 1975 et 1991. Les peintures et sculptures qu'il rassembla à partir de 1969 *s'échelonnent du treizième au* vingtième siècle (jusqu'au 28 novembre, tous les jours sauf le mardi, de 9 h 45 à 18 heures). La seconde, intitulée « Au Tibet avec Tin*tin* », *sera un voyage à travers* « cette civilisation non-violente en danger de disparition ». On y verra des croquis, peintures, photographies rapportés par Alexandra *David-Neel, Sven Hedin*, Heinrich Harrer et qui inspirèrent Hergé ; les planches originales de son album ; la vie en milieu rural et citadin, l'art sacré. Dans cette dernière section, prêtés par *de grands musées, des statuettes*, des *tangkas*, des mandalas et des objets rituels. Arche de la Fraternité, à La Défense, du 21 octobre 1994 au 15 février 1995, tous les jours de *9 heures à 18 heures (entrée, 40 F)*. Prolongement de l'exposition, l'album *Au Tibet avec Tintin*, édité par la Fondation Hergé et Casterman (192 p., 159 F).

Sauna à la finlandaise

Muscles souples, pureté de la peau, endurance, bien-être... il ne faut pas en *remontrer* aux Finlandais à *propos* de leur institution nationale : le sauna. Une exposition sur ce thème (architecture, histoire et actualité, etc.) est présentée à Paris, jusqu'au 15 octobre, à l'Institut finlandais, 60, rue des Ecoles. Du mardi au samedi, de 15 heures à 19 heures, le jeudi jusqu'à 22 heures. Des films seront projetés *également et un séminaire (en* collaboration avec le musée des arts décoratifs de Finlande et l'Association française du sauna) aura lieu le 1er octobre, de 10 heures à 20 heures. Des médecins, *des universitaires et des* architectes y participeront. Renseignements : 40-51-89-09 et 43-54-53-52.

Antony humanitaire

Enfants de Colombie ou d'Arménie, aide à la Croatie, soins aux victimes de guerre, soutien moral *aux personnes en* difficulté, jumelage avec le Burkina-Faso : une douzaine d'associations humanitaires existent à Antony (Hauts-de-Seine). Elles présentent leurs activi*tés, le samedi 24 septembre de* 10 heures à 19 heures, lors du Forum des associations organisé par la commune au théâtre Firmin-Gémier (renseignements : 40-96-73-65). A par*tir de 18 h 30, conférence de Rony* Brauman, ancien président de Médecins sans Frontières, suivie d'un débat.

RÉGIONS

En Bretagne, château ou chaumière

L'air *devient plus vif*, la lande plus sauvage, la mer se jette avec une violence accrue sur la côte déchiquetée. L'heure est bretonne. En Armorique, justement, de vieilles demeures offrent l'abri de leurs murs épais. Le château de Kermezen, non loin de Paimpol et de Perros-Guirec, appartient à la même famille depuis cinq cents ans (forfait 2 nuits avec petit déjeuner, 590 F par personne en chambre double). Le château du Plessis, dans le vignoble nantais, *demeure de guerriers, puis d'armateurs* bretons, s'est aménagé des chambres luxueuses (même forfait, 740 F). Au cœur du pays bigouden, l'auberge de Keraluic, un ancien corps de ferme rénové, a trouvé une vocation de ferme-auberge (même forfait, 360 F). Quant aux chaumières de Kerniaven, dans le Morbihan, au sud d'Hennebont, elles datent du dix-huitième et, propriété d'un Relais et château distant de 3 kilomètres, profitent de son parc, de sa piscine et de son tennis (même forfait, 270 F). Brochure et réservations auprès de la Maison de la Bretagne (17, rue de l'Arrivée, 75015 Paris, tél. : 42-79-07-07 et au 16-99-36-15-15.)

L'école du Grand Meaulnes

Le 25 septembre à Epineuil-le-Fleuriel, entre Saint-Amand-Montrond, dans le Cher, et Montluçon, dans l'Allier, s'ouvriront les portes de l'école dont Alain-Fournier s'inspira pour son œuvre majeure, *le Grand Meaulnes*. L'école où le futur écrivain fut élève de *cinq à douze ans a été remise* en valeur par la région Centre et le conseil général du Cher, avec l'appui de l'Etat et celui de la commune. Sont ainsi restituées l'ambiance des classes telles qu'elles *étaient à la fin du dix-neu*vième siècle ainsi que l'atmosphère des appartements occupés par la famille. Située dans le même bâtiment, la mairie de l'époque a également été reconstituée à l'*identique. Un* colloque a été organisé à l'occasion de cette inauguration, tandis qu'une biographie écrite par Patrick Martinat (éditions Royer, 340 p., 186 F) paraît, quatre-vingts ans après la mort au combat de l'écrivain, en septembre 1914, à l'âge *de vingt-huit ans. Pèlerinage à compléter* par deux visites. Celle de La Chapelle-d'Angillon où se trouvent la maison natale d'Alain-Fournier et le château de Béthune qui abrite le musée *qui lui est consacré. Et celle de Nançay* où la maison de l'oncle Florentin



Raimbault fut un autre lieu de villégiature de la famille et où le « musée imaginaire Alain-Fournier », situé dans le « grenier de Villâtre », évoque l'uni*vers du roman. L'école est ouverte de* 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, du 25 au 30 septembre puis jusqu'au 15 novembre, la fermeture des portes étant alors avancée d'une heure. *Fermeture le mardi. Sur demande*, visites audioguidées ou en compagnie d'un guide. Renseignements au 48-63-04-82.

De fresques en aquarelles

Inscrite il y a dix ans au patrimoine mondial de l'UNESCO, l'abbaye de Saint-Savin (reconnue comme la « Six*tine* de l'*art roman* » *pour ses fresques* du onzième siècle) abrite le Centre international d'Art mural (tél. : 49-48-66-22) qui y propose visites, concerts, stages de peintures murales et expositions. Jusqu'au 10 octobre, dans la grande salle du réfectoire, « De *fresques en aquarelles* » rassemble des œuvres d'artistes copistes des dix-neuvième et vingtième *siècles*, sensibilisés à l'art du Moyen Age. Compte tenu de la détérioration de certains décors, elles offrent une valeur documentaire unique et permettent de découvrir la richesse de la France en matière de décor mural des onzième et douzième siècles. Un catalogue de 96 pages en couleur présente les 120 relevés que l'on a pu voir *en 1993 à Paris et dont 60 sont exposés* à Saint-Savin. L'abbaye se trouve à 42 kilomètres de Poitiers (gare SNCF et liaison TGV) sur la RN 151 en direction de Châteauroux.

Ecrire sur Marseille

Le 24 septembre, de 14 heures à 18 heures, quatre-vingt-dix écrivains ayant écrit sur Marseille sont attendus au Centre Bourse sur l'invitation du *Comité du Vieux-Marseille* (*tél. : 91*-55-24-56) qui organise cette manifesta*tion de vente et signature de livres pour* la troisième année consécutive.

L'ŒIL DE CLAUDE SARRAUTE

Attention reprise !

Ce qu'ils peuvent être casse-*pieds, nos économistes* ! Et nos politiciens, donc ! Ils nous supplient, ils nous menacent, ils nous harcèlent. Non, c'est vrai, c'est pas parce qu'on s'appelle *M. et Mme Lesfrançais qu'il faut* nous tirer du lit – moi, mon radio-réveil, je vais finir par le débrancher – en nous secouant : Il est 6 h 20. Lève toi et consomme ! Allez, dépêche ! Ça reprend, on te dit, alors *qu'est-ce que t'attends pour* reprendre, toi aussi. Reprendre quoi ? Le boulot ? Pour ce qu'il y en a ! Mais non, idiote, le chemin des magasins. Et ça, c'est *pas ce qui manque !*

Radio *ou* télé, ça n'arrête pas. Ils remettent ça, à grand renfort de pub, midi et soir : Consomme, ma grande, sois mignonne... *Et une bouchée de* bagnole-*alloc* pour Balla, et une bouchée d'immobilier pour pépé Bâtiment, et une bouchée d'électroménager pour... Non, désolée, l'appart, le frigo, je me suis déjà servie, je ne peux plus *rien avaler. Et la voiture, j'en* mange pas, j'aime pas ça... Ressers-toi de coiffeur, alors ! Franchement, avec les racines que tu te payes, ce ne serait pas du luxe. Avant tu y allais toutes les trois semaines. Là, tu n'y es pas *retournée depuis les vacances.* Vas-y, va... Rien que pour nous faire plaisir !

Ils m'ont tellement tannée que l'autre jour, à l'heure du déjeuner, je me suis offert une virée-vitrines rue de Rivoli. Pas côté Tuileries, attention, côté Hôtel de Ville. Histoire de me *mettre en appétit. En me pro*mettant quand même de *détourner la tête chaque fois* que je passerais devant une pharmacie. Je reprendrais bien un tranquillisant, je n'en ai pas pris depuis ce *matin, mais* je les entends d'ici : Ça, pas touche ! Sinon, on te balance dans le trou de la Sécu.

Bon, alors rayon fringues, *accessoires, voyons voir*... Qu'est-ce qu'il y a de neuf ? Ils ont dû lancer des trucs marrants, du jamais-porté, pour nous inciter à pousser la porte de *leurs boutiques* à peine refermée celle de nos placards. Pensez-vous ! Même couleurs, mêmes coupes, même tissus. C'est d'un ennui, d'un sage, d'un gris !

Seules les étiquettes font *leurs coquines, leurs* coquettes : Tu m'accordes cette valse à la baisse, chérie ? Non ? Tu préfères la valse-hésitation ? Comme tu voudras. Résignées, *les vendeuses, elles, daignent à* peine relever le nez de leur bouquin : Vous désirez ? Rien, je regarde. Au BHV, qui je vois, au détour d'un comptoir ? Une ancienne collègue des Galeries Lafayette : Alors, ça reprend ? *Tu rigoles ? Ça se traîne, ça se* promène, ça reluque et ça se casse, pareil que les prix, sans passer à la caisse.

Sortie de là, j'hésite... *Qu'est-ce* que je pourrais bien prendre ? Un taxi ? Il y en a *toute une rangée au Châtelet.* Oh ! Et puis, non, je ne vais pas me taper un laissé-pour-compte dont personne ne veut. Ce ne serait pas raisonnable. Allez, je prends le métro. Eh bien, c'est là, au détour d'un couloir, que j'ai craqué. *Un coup de folie.* Pour une bague fantaisie. *20 francs... Cher, mais bon, là,* j'ai consommé pour dix. Ne *venez pas me dire, après ça*, qu'ils ne remontent pas, les indices.

ETRANGER

Croisière de gourmet

Découvrir les plus célèbres vignobles des bords du Rhin et de la Moselle tout en s'initiant à l'œnologie et en apprenant à reconnaître, « à l'aveugle », millésimes et cépages, c'est ce que propose, du 18 au 25 octobre, la KD dans le cadre d'une croisière de Düsseldorf à *Bâle. Un périple* de *715* km au long duquel les amateurs de vins passeront en revue les vignobles les plus renommés d'Allemagne et de France. Plaisir des yeux mais aussi du palais à l'occasion de diverses haltes, *notamment* au château Metternich, à Johannisberg, ou dans une taverne alsacienne. A partir de 7 320 F par personne en cabine double et pension complète. Les gourmets, eux, sont invités à embarquer sur le *Britannia*, navire amiral de la compagnie. A bord, trois grands chefs allemands *présenteront* leurs dernières créations au fil des dîners de galas qui, de Cologne à Mayence, se succéderont, du 19 au 23 octobre. A partir de 9 715 F par personne en cabine double, prix comprenant excursions et animations à bord. Renseignements dans les agences de voyages et auprès de l'agent général de la KD en France, CroisiRhin (11, rue Richepanse, 75008 Paris, tél. : (1) 42-61-30-20.

Tanger ou Meknès sur les pas de Delacroix

A l'occasion de l'exposition « Delacroix, *le voyage au Maroc* » *que l'Insti*tut du monde arabe présentera à Paris, du 27 septembre au 15 janvier, le Comptoir des déserts (23, rue du Pont-*Neuf, 75001 Paris, tél. : 40-26-19-40)* a conçu trois voyages empruntant des itinéraires que parcourut le peintre. Le premier dure huit jours, de Tanger à Meknès, en passant par la vallée du Gharb et Volubilis (7 600 F, voyage et hébergement, assistance d'un guide français parlant arabe ; un ou deux départs par mois, d'octobre à juin). Les deux autres voyages durent quatre jours : Tanger, 4 500 F avec hébergement dans un hôtel installé dans une vieille demeure (d'octobre à juin) ; *Meknès, la ville impériale, ses* remparts, ses musées (5 500 F avec logement à l'hôtel Le Transatlantique).

Sous le signe de Brahma

Le concept est original qui permet de découvrir l'Inde du Sud et ses trésors architecturaux d'une chaise longue. *Une chaise longue posée sur le pont* d'un palace flottant, le *Song of Flower*, *de la compagnie norvégienne* Seven Seas Cruise Line. Il s'agit, en réalité, d'une navigation-prétexte, qui permet d'effectuer un long trajet sans fatigue et de dédier le temps ainsi dégagé à la culture. *Les prestations d'un bateau* étoilé sont connues. On insistera donc sur les escales dans les anciens comptoirs. Bombay, où l'on embarque, Goa, Mangalore, Calicut, Mahé, Cochin, Nagapattinam. Deux jours de détente en mer puis, remontant le golfe du Bengale, Karikal (excursion à Tan*jore, capitale des Cholas au X siècle*), Pondichéry (visite de l'ashram de Sri Aurobindo), Madras et les célèbres temples de Mahabalipuram. Un voyage accompagné par le professeur Pierre Amado et par Alain Rodary, grands connaisseurs de l'Inde. Du 21 octobre au 3 novembre, 14 jours, de 50 240 F à *71 600 F par* personne en cabine double. Une initiative du voyagiste suisse Artou (tél. : 19-41-22-311-84-08, à Genève).



Léger à Bâle

A l'occasion de l'exposition d'œuvres de Fernand Léger à Bâle, l'office du tourisme suisse (11, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45) propose un forfait week-end (deux jours et *une nuit* en chambre double, avec petit déjeuner, ainsi que les entrées dans les musées de la ville) : le prix de ce forfait commence à 353 F français (et non suisses comme *indiqué par erreur dans le Monde* du 17 septembre). L'exposition au Kunstmuseum est ouverte jusqu'au 28 novembre.

VENTES

Bon poids bonne mesure

Un ensemble important de balances et de *poids* sera vendu à Drouot le 30 septembre. Provenant de quatre collections différentes, ils racontent à leur façon tout un pan de l'*histoire* de l'économie et du commerce avant l'adoption du système décimal, *qui au cours du XIXe* siècle unifia l'Europe avant la *lettre.*

Les « piles à godets », appelées aussi « piles de Charlemagne », sont des séries de poids en forme de godets *s'emboîtant* les uns dans les autres, où chacun pèse la moitié de celui dans lequel il s'imbrique. En général, le poids d'un godet est égal à *celui de la masse* qu'il contient. Chaque pile comprend un boîtier, qui sert aussi de mesure, *muni d'un* couvercle et d'un verrou, parfois réhaussé de décors gravés ou d'inscriptions, une série de godets et un poids central plein. En *bronze ou* en laiton, ces séries provenaient presque toutes de Nuremberg, la ville des orfèvres, qui eut pratiquement le monopole de cette fabrication *pour toute* l'Europe du XVIe au XIXe siècle. Sur le marché, leur prix dépend de l'ancienneté, de la beauté des décors et de l'état de conservation. Une des plus chères de la vente, *estimée 7 000 F*, est une pile de quatre livres datant du XVIIIe siècle ; fabriquée à Nuremberg, elle a été ajustée à la livre royale française, qui pesait 489,5 g, par des alvéoles pratiquées sous les godets. En très bon état, elle est *ornée de frises*, de *fleurs* de lys, d'étoiles et de couronnes. D'autres *modèles* sont accessibles entre 1 500 et 3 000 F.

Les boîtes de pesage contiennent une balance et des poids dans un petit coffret en bois de 12 à 25 centimètres de long. Très répandues chez *les commerçants, les* boîtes de pesage monétaire servaient à vérifier les pièces d'or ou d'argent émises par de nombreux pays, et qui cir*culaient dans toute l'Europe*, usées par le frottement ou rognées par des mains malhonnêtes. Un modèle très rare, marqué « FLEURY. GROSSET. RVETVPIN. A. LION », contient une balance en laiton et 14 poids monétaires carrés, qui correspondaient exactement au poids d'une monnaie donnée, avec effigie de cette pièce et mention de sa masse au revers. Fabriqués à Lyon vers 1750/1780, cette balance et ses accessoires obtiendront sans doute 8 000 F. Deux autres modèles du XVIIIe siècle sont *respectivement estimés 7 500* et 11 000 F, alors que ceux du XIXe valent entre 1 000 et 4 000 F.

Une centaine de poids en bronze émis *par différentes* villes du Languedoc, entre le XIIIe et le XIXe siècle, *complètent cet ensemble. Ils* présentent des formes variées (ronds, carrés, hexagonaux ou en écussons), et sont souvent ornés de l'emblème de la ville : *tours, porte de* ville, écus avec fleurs de lys, dauphins, clés, etc. Leurs prix sont liés à leur rareté, à la beauté du décor, à l'ancien*neté et à l'état de conserva*tion, et leur estimation se situe entre 400 et 4 500 F.

Catherine Bedel

▶ Drouot-Richelieu, vendredi 30 septembre, exposition *la veille de 11 heures* à 18 heures et le *matin* de la vente de 11 heures à 12 heures. Etude Renaud, 6, rue de la Grange-Batelière, 75009 Paris. Tél. : 47-70-48-95.

EN VILLE/PARIS

Rue de la Butte-aux-Cailles

Conservatoire du Paris populaire, accueillante aux réfractaires, la Butte-aux-Cailles ne domine plus, elle protège. Ayant attiré ceux qui voulaient rester aux marges, elle redoute aujourd'hui, au cœur d'un XIIIe arrondissement fort bousculé, d'être figée dans un rôle de composition.


J.-P. FAVREAU

« Le site est sauvé mais l'atmosphère a disparu. »

La Butte-aux-Cailles ? Quelle butte ? Celui qui *débarque* impromptu boulevard Auguste-Blanqui au métro Corvisart peut douter de l'une des cinq collines de la capitale. Une *muraille immobilière dissimule* la brusque élévation d'où, il y a deux siècles, Gentilly offrait le meilleur balcon sur Paris. Rendue aveugle malgré ses 63 mètres (dépassant de quatre mètres *la* sage montagne Sainte-Geneviève), la colline des laissés-pour-compte, qui n'offrait *d'autre richesse que la survie quo*tidienne des siens, a dû baisser les armes devant les bâtiments qui la cernent.

Et comme si ce premier confinement *demeurait insuffisant, les* gratte-ciel du quartier Italie sont venus parachever l'enfermement, *miradors géants* lorgnant, avec l'œil de ceux qui s'en sont sortis, l'éminence soumise. Avant qu'un discret changement d'esprit n'inverse la donne, exaltant – non *sans romantisme – la résistance et* la précoce justesse de vues de l'emprisonnée. Mais, contenue de l'extérieur, la Butte-aux-Cailles aura été largement vidée, pacifiquement, de l'intérieur. Une normalisation, respectueuse des formes, en voie d'achèvement. Paris n'est plus dans Paris, mais qui s'en soucie ?

A l'époque où Rousseau herborise au long de la Bièvre qui la contourne, la butte compte une ferme (vraisemblablement *sise au* coin des actuelles rues de l'Espérance et de la Butte-aux-Cailles), des carrières, et quelques moulins. On la dit alors butte Caille (nom d'un propriétaire), ou butte de Caille. Du moins jusqu'à ce 21 novembre 1783, à 14 h 20, où *l'Histoire, poussée par un vent* d'ouest favorable, y fait une escale aussi imprévue que tonitruante. C'est sur cette *« campagne »* en effet que choisit d'atterrir, vingt-six minutes après avoir *décollé* du château de la Muette, la *« machine aérostatique »* gouvernée par Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes.

Il est déjà trop tard pour que Louis XVI puisse voir exaucé son vœu d'une fontaine monumentale érigée sur le site du premier vol humain. Car, à deux portées de fusil, vont se lever ceux du faubourg Saint-Marcel, que Restif appelle de sa haute détestation des *« bandits de race »*, et qui monteront à l'assaut de la Bastille, en soldats de toutes les révoltes et révolutions à venir. Chroniqueur du temps, Louis-Sébastien Mercier prévient : *« Si l'on fait un voyage dans ce pays-là, c'est par curiosité : rien ne vous y appelle, il n'y a pas un seul monument, c'est un peuple qui n'a rien à voir avec les Parisiens, habitants polis des bords de Seine. »*

Les plus démunis parmi ce *« peuple »* trouvent refuge sur la *butte dès le milieu* du siècle suivant, porteurs en effet de la plus brûlante des impolitesses : *la* misère, qui y installe durablement ses quartiers. Depuis 1825, le chemin de la Butte-aux-Cailles occupe son tracé actuel, central (de notre place Paul-Verlaine, où se dresse l'innommable borne *commémorant le bicentenaire* du premier vol, jusqu'à ce qui deviendra rue de l'Espérance – la section obliquant vers la rue Barrault étant plus tardive). Les carrières ont été *hâtivement* comblées, autorisant à bâtir, tout en léguant à la colline une constitution rétive aux *constructions d'importance*. Cela lui permettra d'échapper, d'Haussmann à Pompidou, aux projets monumentaux, et explique largement l'état de conservation dans *lequel elle nous parvient*. Toujours, elle se défiera du grand, des grands.

Plus audacieux qu'aujourd'hui, Paris s'est avancé hors de l'enceinte des fermiers généraux, englobant, le 1 janvier 1860, le sud-est dans un treizième arrondissement. L'entrée de la rue de la Butte-aux-Cailles dans la capitale est scellée par la pose de lourds pavés. Chassés du faubourg Saint-Marcel, les chiffonniers y ont rejoint les artisans de la chaussure qui travaillent le cuir tanné dans les eaux de la Bièvre. Ce *lumpenprolétariat* n'étoffe guère les troupes de la Commune, à qui la colline, où ont été hissés des canons, offre l'une de ses ultimes places-fortes. Il n'en subit pas moins une répression à la mesure des difficultés versaillaises à donner l'assaut. La butte, elle aussi, en sera rouge. Et le demeurera, longtemps, comme tout l'arrondissement. Son nom paraîtra continuer *de défier ses vainqueurs*, avec une telle évidence qu'en 1884, un *« organe révolutionnaire »* se proclamera *La Butte-aux-Cailles*.

En amont des rives d'une Bièvre *si exténuée* que l'on a commencé de la faire disparaître, Huysmans ne perçoit alors qu'*« ignoble bassesse »* et *« joviale crapule »* dans le *« sinistre délabrement de la Butte-aux-Cailles »*. Rien n'a changé lorsqu'Atget nous en livre ses photographies : l'urbanisation naissante de la rue n'a pas *repoussé* les sordides cahutes de guingois qui dégringolent sur les pentes. La haute silhouette de bois du puits artésien (seul ouvrage marquant que la butte semble avoir *connu*), *achevé en 1893, mais* inventé trente ans auparavant par Arago pour tenter de réduire le cloaque de la Bièvre, semble en attente, au sommet. Son eau à *28 degrés* alimentera l'élégante piscine de briques construite en 1924 par Bonnier.

Lorsque la Bièvre est bouchée (1910), les tanneries ferment, aggravant la détresse *du lieu*. La « campagne » n'a toujours rien du « village », à la façon de Belleville ou Ménilmontant, dont se réclament ses citoyens actuels. Elle demeure un écart, sans centre, sans église : Sainte-Anne-de-la-Maison-Blanche sera érigée tardivement (*entre 1894 et 1921*) et au pied de la butte, à distance prudente des âmes perdues. Mais un quartier se constitue, populaire, clos sur lui-même, où l'on ne monte pas car rien n'y appelle. Un terrain laissé en jachère, jugé propre à l'ensemencement par la mouvance anarcho-gauchiste de mai 1968. Avec la volonté de rester *au plus près de ses habitants*, de raviver avec eux la mémoire.

Un restaurant coopératif, le Temps des cerises, une antenne musicale qui ne l'est pas moins : le Merle moqueur, une librairie : la Commune de la Butte-aux-Cailles vont s'ouvrir. Leurs noms sont déjà un programme que répandra *le Canard du 13*, « mensuel » qui réinvente une presse locale insolente et gaie, attentive au social, bientôt doublé d'une « boutique de droit » : *« Nul besoin d'être un spécialiste du droit, on cause de la vie et on est tous des spécialistes de la vie. »* L'alternative offre assez de séductions pour attirer sur la butte des curiosités lointaines. Qui songent et cherchent à s'y établir. Des métiers souvent intellectuels, *rarement argentés*, commencent à investir la place. Une époque dont quelques murs conservent le goût : *« Zone fascinée »* ou *« Vive la Corrèze libre ! Chirac dehors ! »*

« L'esprit de 68, avec sa part d'utopie, a pleinement trouvé sa place sur la butte. C'était la meilleure mutation possible. Elle a toujours été une terre d'accueil pour les marginaux, commente Gérard Conte, président du comité d'histoire populaire du XIIIe arrondissement. *Les petites gens avaient réussi à créer un quartier humain, un quartier de misère mais de solidarité. On vivait ensemble, on ne cohabitait pas, comme aujourd'hui. Les nouveaux venus sont friqués, parce qu'il en faut maintenant. Alors, quand on démolit, on ne démolit plus que des maisons. Seul le décor est encore debout. Je ne voudrais pas que la butte connaisse le sort de Montmartre. Car si ça continue, on va nous déguiser en chiffonniers ou en ouvriers tanneurs pour les cars de Japonais ! Le site est sauvé, mais l'atmosphère d'il y a seulement trente ans a disparu. Les acteurs ne sont plus là. Elle n'est plus que l'ombre d'elle-même. »*

Et l'ombre du jour ne veut plus croiser celle de la nuit (des temps et des jours sans). L'époque, si proche, où la Fête de la *musique* pouvait durer trois jours, où quinze folklores différents représentant les quinze ethnies vivant sur place se rencontraient, semble délicate à retrouver. La butte ne veut plus que son sommeil soit troublé. Elle s'effarouche de ceux qui voudraient en faire une nouvelle Mouffe. Elle veut être une résidence, *d'accès discret, tables et lits* réservés. S'endormir, s'effacer. Touche après touche. Même ses pavés bruns de grès de Fontainebleau ont été remplacés par le gra*nit gris de Bretagne. Pour que* l'étudiant ou le retraité de Minneapolis et de Nagoya en identifie l'authenticité « à l'ancienne ». Celle d'un village guillemeté dont les lampadaires coïncident avec les codes internationaux pour « Paris ». Un concept, dans le sens que marketing et publicité donnent à ce concept : l'emballage multipliable et exportable d'une réalité.

Jean-Louis Perrier

▶ Lire : ***C'était hier, le XIIIe arrondissement*** **(LM-Le Point, 192 p., 185 F) et *Eléments pour une histoire de la commune dans le XIIIe arrondissement*, de Gérard Conte (Butte-aux-Cailles, 148 p., 50 F) ; *Vie et histoire du XIIIe arrondissement*, de Jean-Jacques Lévêque (Hervas, 158 p., 190 F) ; *le Gendarme des barrières*, d'Alain Demouzon (Patrice de Moncan, 146 p., 95 F) ; *Tableau de Paris*, de Louis-Sébastien Mercier (Mercure de France, 1 792 p. et 2 048 p., 530 F) ; *La Bièvre*, de J.-K. Huysmans (Le Tout sur le Tout, 38 p., 69 F).**

RIVERAIN

Menu « cerise »

« **I**l reste trois personnes du premier Temps des cerises. *C'était l'époque des artistes, où il* ne fallait surtout pas être du métier, et *surtout pas* commerçants. Nous voulions que tout le monde ait le droit au restaurant, qu'il soit différent : populaire, culturel et social. Idriss, le cuisinier (toujours présent), venait chanter en salle, dénonçant les *promoteurs immobiliers*. La cuisine était un support. Nous la *voulions « familiale prolétarienne »*. Nous avions alors un menu à 16 francs, avec trois plats, pour les gens du quartier, et le midi, c'était... nutritif. Les chômeurs ne payaient pas, et les autres payaient ce qu'ils pensaient devoir payer. Et on a vu venir les bourgeois qui voulaient *voir comment mangeaient les* pauvres. Cela a duré six mois.

» Il n'y a pas à dénigrer ces années-là. Mais nous ne nous intéressions que de très loin à la gestion et nous ne connaissions guère les normes d'hygiène. Jusqu'au *moment où un redres*sement fiscal a failli nous faire *disparaître. Aujourd'hui, l'entre*prise nourrit quinze personnes, nous pouvons en être fiers. Cela fait dix-huit ans que nous existons, nous avons prouvé que l'on peut se passer d'un patron, c'est positif.

» *Maintenant*, la clientèle est plus large. Elle ne boit plus le vin *en litres étoilés comme autrefois* et rarement notre côtes-du-tarn en pichet, mais des appellations contrôlées. Le premier plat à 100 francs avait suscité un tollé il y a cinq ans, et maintenant on en fait autant que des plats du jour à 40 francs. *La démarche est celle* de la qualité. Nous avons adapté l'entreprise à nos besoins et à ceux de nos clients. Mais nous n'avons pas sorti de terrasse sur le trottoir, pas seulement parce que ça nous ferait mal de dire *merci à la mairie, mais parce que* nous ne voulons pas en faire une *rue à touristes.* »

J.-L. P.

PIGNON SUR RUE

Attention de ne pas se tromper de trottoir : l'impair dispense plutôt le boire, le pair le manger. Avec quelques exceptions.

4 La cave du Moulin-Vieux

Installé depuis quatorze ans, après une carrière de cadre dans l'industrie papetière, Jacques Gourdin sait trouver les vins où le quartier se retrouve. Il propose une rareté : le vrac (conservé sous *azote en cuves d'inox*), avec un haut-médoc 1992 vendu 18,50 F (le litre), un côte-du-lubéron 12,50 F, et un vin de pays (Vaucluse) 9,50 F. Sélection de crus de qualité et dégustations régulières et conviviales des dernières trouvailles de la maison.

11 Le Merle moqueur

Seule reste l'enseigne : l'esprit moqueur s'est envolé avec les siens du *côté de la Folie en tête, plus bas dans* la rue. L'établissement, privé de concerts récemment, puise désormais une bière du même tonneau que les bars voisins.

12 Chez Françoise

Le vrai classique de la cuisine bourgeoise du quartier, généralement bondé en fin de semaine.

18 Le Temps des cerises

Le quartier s'est reconstruit, déconstruit, il demeure rouge cerise *(lire ci-dessus)*.

21 Les Abeilles

Après avoir été producteur de films (les premiers Doillon) et traducteur, Jean-Jacques Schakmundès a pu consacrer à sa passion, l'apiculture, une boutique seule en son genre, où il vend à la tireuse sa production de septembre. Il présente une cinquantaine de variétés de 24 F (tournesol) à 60 F (sapin) les 500 grammes, ainsi que des miels de caféier (Guatemala), de palétuvier et de houx (Etats-Unis), de myrtille (Canada), de cotonnier (Egypte), du miel en rayons (*« bon pour les sinus »*), des pâtes à tartiner et un pain d'épices maison.

22 Chez Paul

Sous-titré pour une simplicité plus affectée : « bistro de Paris ». Bonne néo-cuisine traditionnelle, pour néo-habitants, néo-artisans et néo-visiteurs du quartier. L'inévitable *brunch* du dimanche s'y traduit par *« petit mâchon »*.

33 La Folie en tête

Bar, salle de réunion ou de concert. Pas branché, « spécial ». Le plus fidèle aux récentes traditions de la Butte : un lieu pour communiquer, pour comprendre, pour chanter, *comme les mardis, dans* les soirées goguette, où chacun peut *« cracher son venin »* sur un thème. Le mercredi, soirée avec AIDES. Le local est volontiers prêté aux associations comme le DAL (Droit au logement), à l'association de la Butte-aux-Cailles ou à *Radio-Libertaire qui y enregistre* son émission « En toute mauvaise foi » le dernier dimanche de chaque mois.

11 Le Dilettante (rue Barrault)

Bien que située au pied de la Butte, l'ex-Librairie de la Commune de la Butte-aux-Cailles en est pourtant une authentique *institution, passée en plus* de vingt ans d'un militantisme légèrement dilettante à un dilettantisme ardemment militant. Il ne faut y voir rien de plus qu'une certaine *« continuité »*, selon Dominique Gaultier qui y anime les éditions du Dilettante (une *dizaine de titres par an signés* Bove, Calet, Vialatte, Raymond Cousse, Bernard Frank...) *Excellent fonds* littéraire. Avec quelques raretés, et de véritables « occasions ».

Modes au pays du Matin-Calme

Suite de la page I

« Trop riche trop vite », titrait en 1991 l'hebdomadaire américain *Newsweek*. Toute en bosses, Séoul, hérissée de tours toisant les palais et les jardins, est le témoin de cette occidentalisation à outrance, orchestrée par les puissants *chaebol*, conglomérats industriels nommés Samsung, Daewo, Lucky Goldstar, Hyundaï, le géant de l'automobile coréenne. Cette expansion, que limitent la concurrence des pays à bas salaires (la Chine, les Philippines, le Vietnam, la Malaisie) et les performances technologiques du Japon, a trouvé un nouveau cadre pour se fixer : le retour à l'humanisme confucéen, le procès de l'argent roi et de la corruption. Les hommes d'affaires désertent les terrains de golf et retrouvent un appétit pour la cuisine locale, nouilles piments et *kim'chi* (le chou mariné). *La Terre*, une grande saga littéraire coréenne de Pak Kyong-ni, parue en 1972 et dont le premier tome vient de paraître en France, donne la version la plus rustique de cet idéal : *« L'occidentalisation, ça ne veut rien dire. Ce n'est qu'un moyen pour supprimer les gens et les déposséder au mépris de toute morale... Mon seul désir est de vivre en pêchant à la ligne, assis au bord du fleuve. Au moins, lui reste toujours bleu, quelle que soit la saison* (1). »

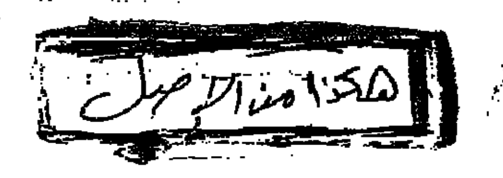
A la veille du cinquantenaire de la libération, l'obsession nationale demeure : prendre une revanche sur le Japon, au moins égale à celle du Japon sur les Etats-Unis. Mais pour le gouvernement de Kim Young-sam, l'un des plus démocratiques qu'ait connus le pays, l'enjeu semble autant économique que culturel. Le Musée national, ex-résidence du gouverneur japonais, construit à côté des palais royaux Kyanbok et Changbok, devrait être démantelé et transféré. Une mesure symbolique dans ce pays où, au XVIe siècle, les samouraïs d'Hideyoshi repartirent après six ans d'occupation avec des milliers de livres, ainsi que des artisans et des potiers coréens, maîtres des céladons de Koryo. L'influence ne se limite pas aux arts décoratifs. A l'époque Asuka – 552-646 –, qui marque l'introduction du bouddhisme au Japon, on portait à la cour des vêtements coréens, ainsi que l'illustrent les panneaux brodés du Paradis, exécutés en 623 par les dames de la cour pour le repos de l'âme du prince Shotoku, « le Sage et le Vertueux ». D'où sans doute l'envie pour Lee Young-Hee de rétablir les faits et l'origine, au moment où la mode occidentale s'inspire de l'Asie : *« A croire qu'en Europe on ne connaît que le kimono ! »* Les Japonais ont pu faire connaître leur tradition dès 1862, avec la révolution Meiji. Les Coréens, isolés par cinq siècles de confucianisme, qui réduisit les contacts à leur minimum, n'ont guère eu le temps de diffuser leur savoir-faire. Comme l'explique Lee Young-Hee : *« Nous sommes passés sans transition de la colonisation japonaise à l'influence américaine. Il est temps de montrer notre culture. »*

Deux stylistes coréennes, Jin Teok et Icinoo – qui organisent leur défilé le même jour que Lee Young-Hee (2) –, présentent depuis quelques saisons leurs modèles adaptés au goût international, avec ici et là quelques touches locales. Mais la distance est prise, non sans quelque rivalité. *« Je cherche. Sans le passé, je ne peux pas mettre en valeur le présent. C'est lui qui me montre le chemin... »* C'est dans les livres de fresques des Trois Royaumes de Koguryo, Paechke et Silla, (57 av J.-C.-688 ap. J.-C.), qu'elle puise son inspiration. Plus que les violets et les turquoises des dernières petites mini-Hyundaï, ses couleurs, comme un plateau d'offrandes, semblent exprimer l'essence de la Corée. Ce sont celles d'une nature surprise dans toutes ses métamorphoses, comme à Tongdosa, son temple préféré – le plus grand de la Corée –, où l'on marche à travers *« la forêt des pins dansant dans la brise d'hiver »*. D'où ces gouttes d'eau et de rosée, ces bruns de poteries, d'encens et de ginseng, ces verts bleutés, ces gris à peine fumés – la couleur du costume des moines bouddhistes –, dont elle fait aujourd'hui des *hanboks* de coton, de soie, de chanvre. Des couleurs comme des sensations chères d'ailleurs à Yi Munyol, l'auteur le plus lu et le plus vendu en Corée du Sud. Dans une nouvelle titrée *l'Oiseau aux ailes d'or* (3), il évoque la *« beauté désespérante »* des buissons de trèfle, des chênes étincelants sous la réverbération, ou encore de ce mélèze que les fleurs blanches font ressembler *« à une jeune mariée sous son voile »*.


Lee Young-Hee, à Séoul, dans l'un des vêtements de prêt-à-porter créés sous sa griffe.

Profondément marquée par son enfance, Lee Young-Hee n'oublie pas de souligner qu'elle a dû changer de nom pendant sa première année d'école, pour être rebaptisée provisoirement Miamodo Namiko. *« Là-bas on nous donnait des coups de baguette en bois quand on parlait coréen. A la maison, c'était la même chose quand je parlais japonais. A l'époque, j'étais trop jeune pour analyser le bien et le mal. Après j'ai compris qu'ils nous avaient pris le visible et l'invisible. Alors, à partir de ce moment-là, j'ai beaucoup travaillé. »* Souvent vêtue de ces blouses en *moshi* blanc – réalisées à partir d'un fil végétal –, les sourcils dessinés d'un trait de calligraphie, Lee Young-Hee, incarne peut-être le modèle de ces nouvelles femmes d'affaires asiatiques, dont la *supériorité sur les Occidentales* est qu'elles n'ont jamais l'air pressé. En 1976, elle crée ses premiers *hanboks*. En 1980, son premier défilé à Séoul inaugure une série de présentations internationales : Washington (1983), Osaka (1985), Bruxelles (1986), Milan, New-York (1988), Moscou (1988).

A la tête de deux boutiques et d'une maison de couture, où chaque année mille cinq cents *hanboks (voir encadré page ci-contre)* sont confectionnés, elle a su renouveler un costume traditionnel sans verser dans la parodie, ni l'amnésie. L'important pour elle est de montrer sa différence. Créatrice de costumes (le Rouet, l'histoire cruelle des femmes du cinéaste Yi-Tuyong), habilleuse en chef de la haute société coréenne (dont l'épouse du président Kim Young-sam) et originaire d'une ville reputée conservatrice, elle se soucie moins de l'innovation que d'une tradition liée à un art de vivre méconnu, confisqué par les guerres, les colonisations et



l'injustice de l'histoire, qui fait du pays du Matin-Calme une simple boîte aux lettres entre la Chine et le Japon.

Aujourd'hui, c'est naturellement vers l'Europe qu'elle se tourne, comme d'ailleurs bon nombre de ses compatriotes soucieux d'exporter. *« Les Etats-Unis, c'est d'abord un rassemblement, l'Europe, c'est l'histoire, et sa capitale Paris. »* Un enthousiasme, il est vrai, assombri par l'affaire Chung – *« Dans un pays sous-developpé d'accord, mais en France, c'est incompréhensible ! »* – Mais le nom de Paris – première destination des Coréens –, est à lui seul un enchantement : *« Une ville de fantaisie. Chaque fois que je pense à Paris, je regarde les collections d'Yves Saint Laurent. Je l'ai rencontré dans les livres. C'est lui qui m'a poussée à aller sur la scène internationale. Sa mode ne va pas aux Asiatiques. Elles sont trop petites ! »*

Libérées du complexe de la « modernité », les femmes coréennes n'éprouvent pas le besoin de détruire le passé comme en Chine, ni de copier comme au Japon, pour avancer. Prenant d'abord de l'Occident ce qui leur va, ce sont elles, silhouettes libres, étoffes claires, savants jeux d'ombres et de lumières, qui se débarrassent les premières des frasques de la contrefaçon et retrouvent la pureté de l'élégance coréenne, espace, silence, blancheur aux mille nuances. D'où cette aisance du corps, que l'étoffe aère au lieu d'entraver, soumettant le *XXLarge* américain à une sophistication séculaire, dans cette partie du monde où ne pas prendre soin de soi, quel que soit son sexe, est une offense faite à l'autre.

Les standards, elles les abandonnent volontiers aux femmes ex-soviétiques du marché de la Paix (près de la porte de l'Est), ces sosies de Hillary Clinton, sortant des liasses de dollars de leurs faux portefeuilles Vuitton, à l'affût des pantalons « Memory », vestes « Merci » pour carrure d'athlète et autres robes « high casual », taille 46, grossièrement imprimées. Le contraste est frappant. Petits yeux, menton large, jambes courtes, les femmes coréennes ne sont sûrement pas les plus belles d'Asie, mais elles signalent par leur allure que l'intelligence est d'abord de se connaître. Elles sont mille par jour à défiler au stand de maquillage Chanel, installé dans le grand magasin Lotte. *« Notre visage n'a pas de relief, alors il doit être mis en valeur. »* Ce faisant, elles rattrapent sur leur propre terrain les Européennes qui, au nom du « naturel », ont, en perdant leur féminité, tout perdu.

« La patience, voilà notre principal trait de caractère », dit Lee Young-Hee, cette Pénélope coréenne, pour laquelle le mot ne signifie pas seulement « attendre », mais *« prendre sa peine pour soi et l'éviter aux autres »*. Son histoire est assez exemplaire de cette société matriarcale, où les femmes ne laissent pas d'autres choix à leurs maris pour exercer leur virilité que d'être *« lointains »*, *« bons vivants »* ou *« absents »*. L'apprentissage de son métier est lié à la mémoire de sa mère, couturière de profession. *« Elle était très belle. Elle était très solitaire. Elle faisait des vêtements pour toute la famille. A travers les livres et les recherches, je la comprends mieux. »* Elle s'initie à l'art de la teinture à l'université, abandonnant bientôt ses études, pour se marier à vingt-trois ans – *« l'âge coréen »* – avec un général travaillant pour l'armée américaine. *« Chaque année il devait changer de base. J'ai préféré rester à Séoul, pour envoyer mes enfants dans des bonnes écoles. J'ai décidé de travailler, d'avoir ma propre vie... Alors que je souffrais de l'absence de mon mari, une cousine m'a proposé de travailler dans son usine de soie familiale... »*

Une histoire commence, calquée sur un modèle infaillible. Comme si, pour continuer sa mère, il lui fallait éprouver les mêmes souffrances, sans lesquelles les liens du sang seraient rompus. C'est d'ailleurs elle qui a arrangé le mariage de sa fille, comme sa cousine avait arrangé le sien. L'histoire se répète, intimement liée au sacrifice, dont la femme coréenne a fait son blason : *« Une femme mariée doit rester avec son mari jusqu'à la mort. Même si son mari est ailleurs. J'ai vécu comme cela, ma fille vivra selon le même esprit, qui est celui de nos ancêtres. Après, je ne sais pas. »* Cette humilité cache une présence aussi discrète qu'envahissante. Les femmes coréennes, qui portent les deux anneaux du mariage et auxquelles les maris doivent verser leur salaire, ont d'ailleurs créé l'environnement à leur image. *« Les hommes conduisent le pays, les femmes coréennes conduisent les hommes »*, dit Lee Young-Hee. Une sensualité, perceptible dans les gestes quotidiens, privilégiant le cercle et l'arabesque : envelopper, nouer, lire, écrire, manger. Contrairement à la Chine ou au Japon, en Corée les baguettes sont systématiquement présentées sur la table avec une cuiller pour le riz. Ici, pas de boites ni d'assiettes, mais des bols de porcelaine blanche, dont la forme rappelle celle de l'emblème national composé des deux signes, harmonie du ying (élément masculin) et du yang (élément féminin) : *« Un bol coréen, imparfait, nous attend, même quand nous ne sommes pas là, un bol chinois n'attend personne. »*



PHOTOS LING FEI

L'art de la teinture naturelle avec le moine bouddhiste Cho-Seong pah au temple Seo-Un-Am.

La beauté n'est jamais froidement conventionnelle, elle ne correspond pas à une recherche d'absolu, elle est liée d'une manière sensuelle à la vie, aux rapports avec les autres. Partout, la présence des enfants, à la fois attentifs et joueurs, jette dans chaque lieu un charme. Au Musée national, celui-ci n'a pas huit ans. Habillé comme un basketteur américain, seul, il recopie sur son cahier des urnes à encens et des statuettes de bronze. On est frappé ici par la décontraction avec laquelle chacun plonge dans son histoire, passe d'un lieu ou d'une scène à l'autre, de sa propre maison à l'extérieur. Les restaurants ressemblent à des cantines administrées par des mères nourricières. On gare sa voiture n'importe où mais avec précision, comme on range un bibelot sur une étagère. Les passants ne courent pas, ils poussent, sans jamais provoquer la vraie bousculade, membres d'une famille nombreuse de quarante-trois millions d'habitants, dont les rapports marquent l'héritage du confucianisme.

« Retenue chez soi, circonspection dans le travail, loyauté dans les rapports avec les hommes. Tu ne dois pas t'en départir, même chez les barbares (4). » Ils reposent sur cinq relations de base : souverain/sujet, patron/employé, aîné/cadet, mari/femme, parent/enfant.

« Ma mère est d'abord mon maître avant d'être ma mère. » Lee Chung-woo, trente-cinq ans, deux fils, est si jolie qu'elle ne ressemble guère au portrait-robot de la créatrice de mode. C'est pourtant elle qui, avec le regard de sa mère, crée depuis 1992 les collections de prêt-à-porter diffusées sous la marque Lee Young-Hee dans plusieurs points de vente en Corée, et aujourd'hui à Paris. Longs cheveux de soie noirs, fine silhouette de bodhisattva sous ses robes teintes à la main, elle exprime de toute sa personne l'adoration et la fragilité. Il faut la voir partir avec sa mère, bouddhiste pratiquante, comme deux amies, en expédition au temple de Seo-Un-Am, dressé dans la vallée Tongdosa. *« L'air est brodé de fleurs et de couleurs. Pour les garder, je les teins »*, dit Cho Seong-Pah, moine artiste, aux mains violacées, pratiquant la poterie, la calligraphie et la teinture depuis vingt ans. Le trio se livre à un véritable rituel : *« Teindre est un art de l'âme. La couleur est une trace d'enthousiasme et d'effort »*, dit Lee Young-Hee, plongeant ses mains dans la bassine remplie d'eau prune. *« Je retrouve ce que j'ai oublié. »*

La tradition se transmet, mais évolue. Lee Young-Hee reçoit ses clientes comme des amies : table basse, coussins de soie, thé aux citrons confits. Située dans le même quartier, la boutique de sa fille ressemble davantage à une chapelle qu'à un temple familial, où sont accrochés, dans un *dépouillement extrême, manteaux chogori* noués sur les côtés, boléros de soie damassés, pelisse à col en agneau de Mongolie. « Je souhaite à travers mes vêtements communiquer ma culture à des gens que je ne connais pas », dit celle qui a compris que le pouvoir du design est l'anonymat. Ce faisant, elle suit la voie ouverte par le créateur japonais Issey Miyaké, à la rencontre de l'Orient et de l'Occident. Une nouvelle tradition qui consiste à trouver un langage universel, sans renoncer à ses particularismes.

« Nous vivons une révolution du style », affirme Park Inn-séok, rédacteur en chef de deux magazines spécialisés, *Design*, et *Arts and Crafts*. Avec les arts décoratifs (20 000 étudiants chaque année), la mode suscite un intérêt particulier. Un nouveau magazine, *Eve*, plutôt insolent, vient de paraître. A Séoul le nombre d'élèves de l'école Esmod, ouverte en 1990, est passé en quatre ans de 90 à 300. Mieux : à Paris, sur le total des étrangers venus étudier, les Coréens représentent le groupe le plus important, avant les Japonais et les Allemands. Il est vrai que l'industrie locale a de quoi susciter la confiance : le pays arrive en troisième position mondiale pour la production de chaussures et en quatrième pour la soie.

Avec cette force très asiatique qui consiste à faire un pas en arrière pour absorber la force de l'adversaire (la clé de la boxe coréenne, le *« taek'wondo »*), toute une génération semble se projeter dans le futur, forte d'une incroyable maturité. Ils retrouvent, dans leur fascination pour l'empire du Milieu, la mémoire de ces vieux sages du parc Pagoda, qui, dans leur costume blanc, chaque après-midi, se réunissent, à l'ombre des érables, pour calligraphier en chinois. Le mari de Lee Chung-woo fait des affaires avec Pékin. Elle-même ne souhaite que la réunification des deux Corées : *« Nous faisons partie de la même famille. »*

Des militaires qui méditent, des moines gambadant en chaussures Nike, des lycéennes en minijupe qui font côte à côte, à Insadong, leurs provisions de pinceaux et de pierres à encre : autant d'images de ce monde en mouvement. Les systèmes en place semblent déjà anachroniques face à une telle ouverture : on attend toujours le droit de correspondance épistolaire entre les deux Corées, la levée de l'interdiction faite aux avions de survoler la Chine populaire. Et le gigantisme de la ville contraste avec le calme des Séouliens, circulant avec ce détachement qu'on prendrait volontiers pour de l'indifférence. *« La vie est comme une goutte de rosée sur un brin d'herbe* (5). » Dans le quartier étudiant de Hyehwa, on dirait qu'ils chuchotent à voix haute, caressant l'air de leurs éventails, comme dans ces maisons de thé parcourues d'oiseaux chantants et de musique traditionnelle, cloches de bronze, voix de femmes et harpe à peine pincée qui servent d'éléments à la « world music ». *« C'est comme si je parlais à mes ancêtres, sans les connaître, et qu'ensemble nous construisions un autre monde »*, affirme Lee Chung-woo.

Laurence Benaïm

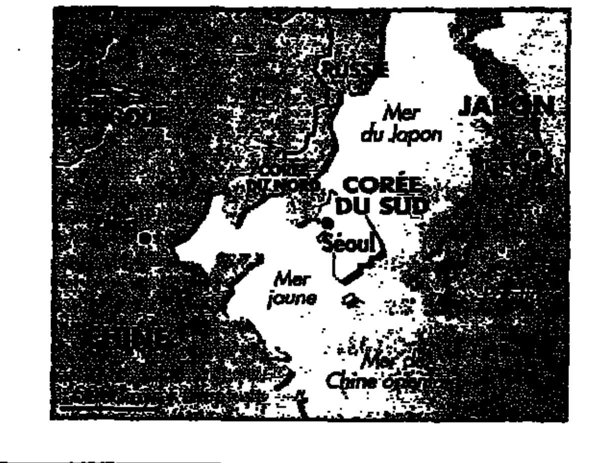
(1) *La Terre*. Pak Kyong-ni. Traduit du coréen par Mine Hi-sik, avec la collaboration d'André Fabre. 600 pages, 180 F.

(2) Le 17 octobre prochain, lors de la semaine des collections de prêt-à-porter de l'été 1995.

(3) Paru dans *Notre héros défiguré*. Yi Munyol. Traduit du coréen par Ch'oe Yun et Patrick Maurus. Edition Babel, Actes Sud, 1993.

(4) *Confucius*. Yasushi Inoué. Stock, Cabinet cosmopolite. Traduit du japonais par Daniel Struve, 1993.

(5) *La Terre*. Pak Kyong-ni.

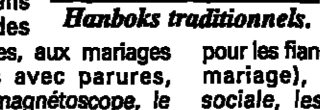


COLLECTION

Costume de vent

Son nom signifie « vêtement ». Longue jupe épanouie *(ch'ima)* et boléro-papillon pour les femmes, pantalon bouffant *(paji)* et veste *(chogori)*, le *hanbok pour les hommes*, au-delà d'un vêtement traditionnel, est le symbole d'une esthétique fondée sur le naturel, la rondeur, le calme, à l'image de ce credo coréen : *« Le cœur des hommes et celui du ciel ne font qu'un. »* On en retrouve des expressions dans tous les objets populaires : éventails, cloches de bronze, tambours, chapeaux soucoupes, chaussons-barques, gourdes-mammelons, où l'angle droit semble banni.

L'une des grandes caractéristiques du *hanbok*, soumis *comme tout l'art* coréen à l'influence chinoise, – notamment celle de la dynastie Tang –, demeure sa permanence. Des fresques murales retrouvées dans les tombes des Trois Royaumes, aux mariages traditionnels avec parures, *offrandes et magnétoscope, le hanboks* a gardé ses lignes. Aujourd'hui, il fait l'objet d'études, d'expositions (dont la plus récente à la galerie IBM de New-York, en 1992). Joo-Sun Suk a traversé et fouillé en solitaire les campagnes, pour constituer dès 1946 l'œuvre de sa vie. *« Les gens ne comprenaient pas, alors qu'au Japon, on travaillait déjà de façon très scientifique sur le kimono. »* Un musée, le Suk Joo-Sun mémorial, a même été bâti pour elle, en 1976, abritant aujourd'hui une collection de plus de 7 000 pièces. Il est rare de voir une conservatrice porter avec un tel naturel les répliques modernes de ce qu'elle collectionne. Ni étriqué ni flottant, le *hanbok* met en valeur le visage et les épaules, tout en laissant au corps la liberté de son âge, et de ses gestes. Sa légèreté – malgré 18 mètres de tissu –, son mode d'emploi assez peu contraignant, le distinguent du kimono, boudé par les jeunes Japonaises. La tradition demeure vivante, soumise à des occasions comme la Fête de la pleine Lune, ou le mariage. Il existe 50 000 fabricants dans toute la Corée. Deux magazines spécialisés ont vu le jour, tirés à environ 10 000 exemplaires chacun. On peut se faire faire un *hanbok en trois jours, au Marché de* la porte de l'Est, le bazar des tissus. Les prix varient de 300 F – en polyester – à 2 000 F – en soie –, et à partir d'environ 10 000 F pour la version la plus « haute couture », chez Lee Young-Hee, où toutes les finitions sont réalisées à la main, laissant sur ce costume tout en voiles de soies, *des coutures invisibles*. Cette transparence coïncide avec des codes, couleur du nœud, largeur des manches, qui déterminent la situation maritale (jaune avant le mariage, rose pour les fiançailles, rouge pour le mariage), l'âge, la position sociale, les saisons. Mais la liberté de l'allure demeure, faisant qu'une même forme est adoptée par une villageoise, au milieu des rizières d'Hansan, que par la présidente de la République, dans ses apparitions officielles.



Hanboks traditionnels.

Sereine et hiératique, la femme qui porte le *hanbok* donne la sensation d'avoir été fécondée par le vent, dans l'un de ces jardins de la fertilité coréens : *rien autour d'elle que cet air teinté*, comme si la forme était indissociable du mouvement, des gestes et des sons, les bruits clairs des *norigae* (ornements), de jade, d'ambre et d'argent sur les frous-frous des soies.

On imagine très bien le *hanbok* porté par des Occidentales, *comme une nouvelle robe du soir* de quelques grammes. Pourquoi pas à l'Opéra ?

L. B.

CARNET DE ROUTE

Voyage. Paris-Séoul aller-retour : deux vols hebdomadaires sur Air France, quatre vols hebdomadaires Korean Air (autour de 7 000 F). A l'occasion de l'année du tourisme en Corée, Man Travel propose des circuits de 7 et 10 jours (Séoul-Kyongju-Pusan et Cheju), à partir de 14 430 F (transport compris). Man Travel, 6, rue de Chevreuse, 75006 Paris. Tél. : 42-79-01-03. Programme des événements et festivals : Office national du tourisme coréen, Tour Maine-Montparnasse. 33, avenue du Maine, B. P. 169. 75555 Paris Cedex 15. Tél. : 45-38-71-24. A lire : Guide Hachette Visa et Arthaud.

Visiter Séoul. Les palais Kyonbok et Changdok et, dans le même parc, le jardin secret. Le Musée national, le Musée folkorique. A voir : le parc de la Pagode. Le temple de Pongwosa. *Les quartiers étudiants* de Hyehwa et Shinshon.

Restaurants traditionnels. Koryo Jeong, 115-2 Nonhyun-Dong, Kangnam-Ku (Tél. : 518-061), pour le raffinement de sa cuisine inspirée de la gastronomie royale. Et chez Sanch'on, Huam-dong (777-9696), ouvert par un ex-moine bouddhiste. Dans un pavillon de bois, plats végétariens, très belles danses et percussions traditionnelles. Repas à conclure, presque en face, au milieu des coffres d'ébène, et des oiseaux chantants, par un thé au ginseng chez Yet Cha Gip, 2-2, Kwanhoon-Dong, Chongro-gu.

Objets. Pinceaux de calligraphie, papier de riz, pierres à encre (Insadong). Antiquités, (Insadong, Ahyondong, Changan-dong).

Marchés. Marché de nuit de Namdaemun (vêtements, objets). Marché de l'Est (pour la soie vendue au mètre). Kyung-dong (électronique,... ginseng).

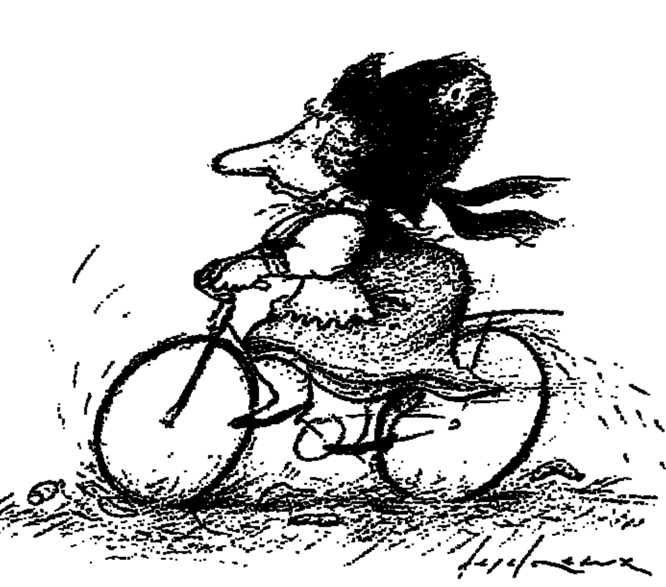
Modes coréennes. A Séoul, Lee Young-Hee, 665-5, Shinsa-dong, Kangnam-ku. Et pour le prêt-à-porter : 99-23, Chungdam-dong, Kangnam-ku. A Paris, 109, rue du Bac, 75007. Tél. : 42-84-24-84 (ouverture le 4 octobre).

Chez l'Ami Fritz

De Paris, capitale gourmande par obligation, on sait de l'Alsace qu'elle est à l'Est. Pas grand-chose d'autre. Il faudrait s'y rendre et fréquenter sa gastronomie pour en apprendre davantage. Mission, plaisante, accomplie.

« *Est-il rien de plus agréable en ce bas monde que de s'asseoir, avec trois ou quatre vieux camarades devant une table bien servie... et là, de s'attacher gravement la serviette au menton, de plonger la cuillère dans une bonne soupe aux queues d'écrevisses qui embaume, et de passer les assiettes en disant : Goûtez-moi cela, mes amis, vous m'en donnerez des nouvelles !* » L'Ami Fritz nous accueille dans sa province natale, si souvent disputée au gré de l'Histoire, et dont l'image donnée par Erckmann-Chatrian – fût-elle parfois d'Epinal – reste sagement ancrée au sein de l'Europe du bien-vivre et de la qualité. Qualité du paysage, qualité des produits, qualité du travail. De Colmar à Strasbourg, l'humanisme rhénan a fait ses preuves ; mais, si les villages alsaciens, coquets et fleuris, ont quelquefois deux clochers, celui de l'église et celui du temple, la plupart sont fiers aussi de leur auberge rustique, et l'on ne compte plus les tables à l'enseigne du « Bœuf».

Suivez la cigogne, elle vous montre la route des vins ! Les crus d'Alsace, où dominent les blancs, à la différence d'autres régions viticoles, se caractérisent plus par les cépages que par les terroirs : le *riesling*, sec et fruité au bouquet délicat, le *pinot blanc*, plus charpenté, mais frais et souple, et le *gewurztraminer* qui donne des vins puissants, à la rondeur veloutée, représentent chacun 20 % de l'encépagement. Exception parmi les blancs, le *pinot noir*, le grand cépage bourguignon, donne ici quelques vins rouges et rosés dont le plus connu est le rouge d'Otrott. Le *tokay* d'Alsace, aux raisins bleutés, issu de *pinot gris*, un cépage que l'on trouve aussi en Bourgogne et en Savoie, le *muscat* d'Alsace, qui produit un vin léger, sec et rafraîchissant et le *sylvaner*, souvent fruité et utilisé en assemblage sous le nom d'*edelzwicker*, occupent 40 % des 13 000 hectares de ce vignoble qui s'étend, au pied des Vosges, à l'abri des vents et des précipitations d'ouest, sur une centaine de kilomètres de collines calcaires n'excédant pas 3 ou 4 kilomètres de large. Les vins d'Alsace ont aussi leur légende. Maurice des Ombiaux raconte celle du maréchal d'Empire Kellermann qui s'ingénia à créer le fameux *johannisberg* avec un cépage provenant de Ribeauvillé. Dans cette même ville, aujourd'hui, Jean Paul Metté distille avec un soin extrême la framboise sauvage, le sureau noir, l'alisier blanc, le kirsch, parmi soixante-cinq eaux de vie différentes (1) !



A Paris, on croit connaître l'Alsace au travers d'une médiocre choucroute mangée après le spectacle dans un endroit à la mode. La-dite « choucroute » a toutes les chances de venir de Bretagne ou de Vendée. C'est le client floué qui pédale dans la choucroute ! « *Krüt un krüt esch zweierlei* » (« Il y a chou et chou ») dit-on du côté de Krautergersheim, la capitale du « Quintal d'Alsace », dont les effluves, à ce moment de la récolte, atteignent l'aéroport d'Entzheim. La choucroute de Strasbourg est épicée de laurier et d'ail écrasé, de grains de coriandre, de baies de genièvre parfois, de clous de girofle, aux vertus digestives, qu'il convient, pendant la cuisson, de protéger dans une étamine. L'accompagnement de ce plat est profus et généreux, hier cotelettes panées, boulettes de foie et aujourd'hui, comme chez Claude Steger à l'Alsaco – la meilleure adresse choucroutière parisienne – poitrine fumée, jarret, *knack* (saucisses de Strasbourg), gendarme et boudin, sans oublier le raifort à la crème battue (10, rue Condorcet 75009-Paris. Tél. : 45-26-44-31. Fermé samedi midi et dimanche). C'est un plat somptueux qui mérite un riesling de belle origine. **La choucroute est un légume** complaisant ; il s'accorde avec une oie farcie – et il n'en est de bonne que d'Alsace – *aussi bien qu'avec* le poisson, fumé de préférence, comme autrefois à l'Arsenal à Strasbourg, et, aujourd'hui, Chez Philippe (Restaurant Schadt. 8, place de l'Eglise 67113-Blaesheim. Tél. : 88-68-86-00. Fermé dim. soir et jeudis) qui apprête la choucroute crue. Rien n'égale la saveur du faisan de saison, cuit au vin blanc d'Alsace, avec la choucroute. L'on « enrichissait » ce plat, avant la *nouvelle cuisine* – elle-même d'heureuse mémoire – de saucisses paysannes à frire, de cervelas et de pommes de terre vapeur. Plats lourds direz-vous, voire démodés ? L'on a réhabilité la graisse d'oie, c'est une « bonne graisse », le chou apprêté est déjà éminemment digeste, les enzymes de fermentation ont fait leur travail. Les épices assurent l'inocuité du tout. Et la choucroute, c'est tout un repas qui se suffit à lui-même. La truite de rivière vosgienne existe-t-elle encore ? Certainement les champignons, dont voici la saison. Qu'en est-il du brochet à l'alsacienne, servi nappé d'une sauce double et accompagné de *spatzle* ? *C'est le plat préféré de* l'Ami Fritz. On fait encore dans les *winstubs* le fameux *baeckeoffe*, une potée de viandes (bœuf, porc, agneau et pied de veau) mêlée de pommes de terre, d'oignons et de vin blanc. Autrefois, l'ensemble cuisait pendant quatre heures dans le four du boulanger.

Quenelles à la noix muscade, soupe à l'oignon strasbourgeoise, sans compter la renommée des pâtés et foie gras d'oie. Mais, outre la qualité des « marques » destinées à l'exportation, qu'en est-il des pâtés de ménage des petites auberges ou des ménagères alsaciennes, et même du célèbre *kougelhopf*, dont Madame de Staël disait « *qu'il rend les femmes belles* » ? Quant au pain-blanc ou noir – la consternation règne, à Strasbourg, depuis la disparition du dernier boulanger d'authentique tradition ! C'est tout le problème des terroirs qui est de nouveau posé.

Les chefs y ont répondu. A leur manière, ils utilisent le produit dont ils disposent – ils ne peuvent l'inventer ! – pour en tirer le meilleur parti. Tous n'ont pas la chance d'Antoine Westermann, à Strasbourg, dont l'un des fournisseurs de fromage, dans les Vosges voisines, a créé un élevage de cochons. Au Crocodile, chez Burehiesel, les chefs attirent l'Europe à leur table. On tient là une « culture des *limes* », où, à l'ombre d'une des plus belles cathédrale, au gré des lacis, des canaux et des rivières d'une ville de prestige, et grâce au travail précis, mesuré, réfléchi, perfectionniste du vigneron alsacien, qui fait à présent merveille-telle la maison Kuentz-Bas, organisateur des « Lauréades » 1994 (voir ci-dessous) on peut certes parler d'un terroir. Mais la vocation de cette ville, comme au Siècle des Lumières, c'est de répandre ses bienfaits. Strasbourg est bien une vitrine pour l'Europe.

Emile Erckmann et Alexandre Chatrian, bons écrivains et vrais républicains, ne disaient pas autre chose dans « Madame Thérèse » (1863). Les alsaciens « *qui ont plus de soucis de leur disners que du demeurant* », (Montaigne), ont appris à conjuguer gastronomie et terroir. C'est la thèse que soutient Le Mangeur Alsacien, passionnante histoire de l'alimentation en Alsace de la Renaissance à l'Annexion (3). Le sens de la famille, de la fête en petit comité, du plaisir de l'abondance, des mélanges de genres révèlent, assurément plus qu'ailleurs, nous précise Bernard Reumaux, l'éditeur de cet ouvrage, un enracinement profond qu'avec humour traduisait déjà ce dicton sur la carte de l'Arsenal : « *ALSATIEN / entend rien / voi rien / di rien / MANGE BIEN* ».

Jean-Claude Ribaut

(1) Jean-Paul Metté. 9, rue des Tanneurs. 68150-Ribeauvillé Tél. : 89-73-65-88.

(2) Kuentz-Bas. 14, route du Vin. B. P. 7. 68420-Husseren-les-Châteaux. Tél. : 89-49-30-24.

(3) Le Mangeur Alsacien. Jean-Louis Schlienger et André Braun. Editions La Nuée Bleue. 1990. 72 F.

▶ A lire aussi aux éditions La Nuée Bleue / D. N. A. (Diffusion Stendhal) :
– La Cuisine Alsacienne. Tony et Jean-Louis Schneider. Danièle Brison. Illustré par Tomi Ungerer. 60 recettes de l'Arsenal. Bueb et Reumaux/ La Nuée Bleue. 1994. 125 F.
– Winstubs d'Alsace (et d'ailleurs) 1994, 55 F. Les bons choix de Gilles Pudlowski, (presque) un enfant du pays.
– Les meilleures recettes d'Alsace. 1992.
– Les meilleurs desserts d'Alsace. 1993. 95 F.
– Les bons plats des fermes-auberges d'Alsace, 1992. 55 F.

TOQUES EN POINTE

Buerehiesel

La grande verrière oblique n'a certes pas le charme des petits salons de cette ancienne ferme-témoin du parc de l'Orangerie. Mais la cuisine d'Antoine Westermann, honorée, en 1994, d'une troisième étoile au Michelin reste au sommet. Admirable accord entre l'aiguillette de pigeon d'Alsace, servie avec un foie de canard caramélisé et une salade d'artichaut cru à la roquette, et un riesling 1991 (A. Kientzles). La longe et la crépinette de tête et pieds de cochon poêlés aux légumes confits appelait un pinot noir « barriques » 1990 de la maison Heywang. C'est le fameux cochon élevé en plein air, nourri au petit-lait et aux céréales, une exclusivité de la maison ! Jean-Marc Zimmermann, le sommelier complice, recommande une vendange tardive de gewurztraminer 1989 de la maison Beck avec le feuilleté tiède aux quetches et glace à la vanille. Excellent choix ! Menus 290 F (à déjeuner), 550 et 590 F. A la carte il faut compter au moins 600 F.

▶ Strasbourg. 4, parc de l'Orangerie (67000). Tél. : 88-61-62-24. Fermé mardi soir et mercredi.

Le Cygne

La trilogie de foie gras – fumé, en terrine, poché et enrobé d'amandes – servie avec un confit d'oignons, révèle un chef expert dans la juxtaposition des saveurs. Cela n'est pas si fréquent. Les noisettes de chevreuil aux trompettes-de-la-mort sont soulignées par une sauce relevée de quelques ingrédients aromatiques du pain d'épice. Un plat très réussi. Avec un moelleux à la mirabelle brûlé au sucre roux et glace à la vanille Bourbon, c'est le menu à 230 F. Voilà de l'excellent travail. Autre menu à 158 F. Plusieurs salles à manger occupent le rez-de-chaussée d'une maison de village cossue. Service très appliqué dirigé par Madame Paul. Seul le décor est en trompe-l'œil.

▶ Gundershoffen. 35, Grand-Rue (67110) Tél. : 88-72-96-43. Fermé dimanche soir et lundi.

Le Parc

Un grand buffet est dressé le dimanche midi, dans la grande salle à manger de cet hôtel de charme. C'est le « déjeuner des grand-mères ». Toute la famille se presse devant les entrées, servies par un personnel très attentif, puis les desserts. C'est bon, c'est généreux : charcuteries locales, terrines, poissons, gâteaux, tartes et même les crêpes suzette que le patron, Marc Wucher, prépare lui-même. Les noisettes de chevreuil, en attendant la pleine saison de la chasse, servent ici de prétexte à la dégustation de pinot noir dont la cave est garnie. Grande carte d'alcools servis dans le bar. Deux piscines et chambres confortables. Centre de remise en forme. Relais du silence. Menu des grand-mères : 265 F.

▶ Obernai. 169, rue Général-Gouraud (67210). Tél. : 88-95-50-08 Fermé dimanche soir et lundi.

Restaurant Schadt

L'humour alsacien, ici, va se nicher jusque sur une fresque désopilante, au plafond, et dans les salons, à l'étage. Le patron redevient sérieux lorsqu'on évoque la choucroute. Il est « président » de la choucroute (!) et n'hésite pas à la servir crue, en amuse-bouche. Un régal. Le foie gras est présenté en brioche, le canard sauvage est domestiqué par une cuisson à l'ancienne, mais reste savoureux. C'est l'abondance dans la jovialité, pour 200 F environ.

▶ Blaesheim. 8, place de l'Eglise (67113). Tél. : 88-68-86-00. Fermé dimanche soir et jeudi.

L'Alsaco

Assurément la meilleure choucroute parisienne, garnie d'épatantes charcuteries artisanales que Claude Steger, dit « Klaus », fait venir de Masevaux (Haut-Rhin). Le presskopf, le baeckeoffe et flammekueche sont ici régulièrement sur la carte. Chaude ambiance de winstub. Grande carte de vins d'Alsace et vieux kirsch (1924) de la vente Prunier. Menus à 78 F (midi) et 168 F (repas alsacien). A la carte, moins de 200 F.

▶ Paris. 10, rue Condorcet (75009). Tél. : 45-26-44-31 Fermé samedi midi et dimanche.

J.-C. R.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037

PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

PHILATÉLIE

Normale Sup

La Poste mettra en vente générale, lundi 10 octobre, un timbre à 2,80 F pour le bicentenaire de l'Ecole normale supérieure.

On compte en France cinq Ecoles normales supérieures (ENS), auxquelles a déjà été consacré un timbre, en octobre 1982. La plus ancienne est née à l'instigation de Joseph Lakanal, par un décret de la Convention du 9 brumaire An III (30 octobre 1794). Cet établissement, qui ne fonctionna que quelques mois, porte le nom d'Ecole normale. A sa réouverture, en mars 1808, Napoléon Ier lui confie la tâche de former les professeurs des trente-six lycées impériaux.

L'Ecole normale ne trouve son emplacement définitif, à proximité de la Sorbonne, qu'en 1847, rue d'Ulm, dans des locaux qu'elle occupe toujours (Gisors, son architecte, l'ayant conçue comme un monastère). Normale Sup ne délivre pas de diplôme mais permet à ses élèves, pendant quatre ans, de passer examens et concours dans les meilleures conditions.

Les autres ENS sont nées en 1880 (Fontenay-aux-Roses), 1881 (Sèvres), 1882 (Saint-Cloud) et 1912 (ENSET, Cachan).



De nombreux élèves de l'ENS *devenus célèbres ont eu* leur timbre : Alain, Bergson, Blum, Brossolette, Cavaillès, Genevoix, Guéhenno, Giraudoux, Herriot, Jaurès, Pasteur, *Pompidou, Sartre, Rolland,* Romains, etc.

Le timbre, au format vertical 22 × 36 mm, dessiné et gravé par Eve Luquet, d'après *un projet de Guy Lecuyot, est* imprimé en taille-douce en feuilles de cinquante.

P. J.

▶ Vente anticipée à Paris, les 8 et 9 octobre, au bureau temporaire « premier jour » ouvert dans le hall d'entrée de l'ENS, 46, rue d'Ulm, 5e.

▶ Souvenirs philatéliques : carte postale, enveloppe (20 F port compris, Gramedex, 40, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris).

En filigrane

● Vedettes à la carte. – La Poste offre une série de six cartes postales pour toute commande des six *Documents philatéliques officiels* (162 F l'ensemble) de la récente émission « Personnages célèbres » consacrée à Fernandel, Bourvil, Joséphine Baker, Yvonne Printemps, Yves Montand et Coluche (Service philatélique, *18, rue François-Bonvin,* 75758 Paris Cedex 15).

● Ventes. – Vente à prix nets de Toutghalian, spécialiste des marques postales des origines à 1960 (6, rue des Couvaloux, 92150 Suresnes). Vente sur offres de Suréval (91, rue de Montreuil, 75011 Paris) clôturée *le 28 septembre. Plus de* 2 600 lots de France, 900 des colonies et 150 ouvrages philatéliques.

● Dominicaines en Colombie. – La Colombie a émis un timbre à l'effigie de Marie Poussepin (1653-1744), fondatrice de la congrégation des Sœurs de charité dominicaines de la Présentation. A quarante-deux ans, elle fonde à Sainville (Eure-et-Loir) une communauté du tiers-ordre *de saint* Dominique et se dévoue jusqu'à la fin de sa vie aux besoins des plus pauvres. Les dominicaines de la Présentation sont plus de quatre mille en Colombie, où six religieuses s'installèrent à Bogota, en 1873, pour y fonder l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu.

Anacroisés (R)

nº 834

Les anacroisés sont des mots croisés dont les *définitions sont* remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais *inplaçables sur* la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans *l'Officiel du Scrabble* (Larousse).

HORIZONTALEMENT

1. EELORSSV. – 2. AABDENR (+ 1). – 3. AADIKORS. – 4. EILOPSTT. – 5. ABCEESS (+ 2). – 6. AAEGINST (+ 2). – 7. ACIILTV. – 8. ADEORTU (+ 4). – 9. ADDELOOR. – 10. ADEILRR. – 11. EENRUV (+ 1). – 12. AEEGINOS. – 13. EENNOTU. – 14. ABELORRV. – 15. ACERTUU. – 16. DEEIRTV. – 17. CEENOOT. – 18. EFILMRU. – 19. ACENOT (+ 1). – 20. EFIORSU. – 21. DEESTTTU.

VERTICALEMENT

22. AACILOPR. – 23. DEEIMSU. – 24. AEILNSTU (+ 2). – 25. ACISSTU. – 26. AEEHRRUV. – 27. ADELORT (+ 1). – 28. EINNORTU (+ 1). – 29. ADEILNOR (+ 1). – 30. DEEENRT (+ 3). – 31. AEEIIRRT (+ 3). – 32. EEIRSST (+ 6). – 33. AABBELL. – 34. BIINORV. – 35. EEMNOOSS. – 36. AEEMRTT (+ 2). – 37. AACDEELS. – 38. AERSTU (+ 8). – 39. AAIORSSV. – 40. EEFIILN.

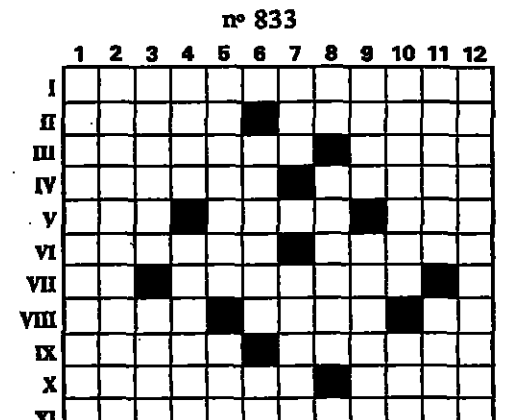
SOLUTION DU Nº 833

1. VERMETS. – 2. FOUTEUSE (de merde). – 3. TOILEUSE, ouvrière. – 4. ROUMAIN. – 5. ITERIONS (ETIRIONS, IRONISTE). – 6. LOEMPIA, beignet au soja. – 7. ORANGENT (ARGENTON, NAGERONT, RONGEANT). – 8. UNANIME. – 9. DATTIER (DETIRAT). – 10. ABRASIF (BAFRAIS). – 11. KIBITZA, regarda des bridgeurs jouer. – 12. STEARINE (ARSENITE...). – 13. ERECTION. – 14. TERRINE (TERRIEN, RENTIER, RETENIR). – 15. AMIBIASE. – 16. RAMIES (MAIRES, *MARIES, MISERA, REMISA*). – *17. MAESTRO* (OMERTAS, ROTAMES, TOMERAS). – 18. SOPRANE. – 19. GAZOLINE. – 20. VEROLEUX. – 21. KOTERAS, vivras dans une chambre d'étudiant. – 22. NIAISERA (ANISERA). – 23. RHUMERA. – 24. MINOTIER (MINORITE, TIMONIER). – 25. ETAMPAIT (EMPATAIT, EMPATTAI). – 26. TRIMERA (AMERRIT). – 27. MAIZENAS. – 28. SINUAMES (USINAMES, MENUISAS). – 29. FEIJOADA, *ragoût brésilien. – 30. SIAMANG* (GAMINAS, MAGASIN, MAGNAIS). – 31. ANATOMIE. – 32. USERAIT (AURISTE...). – 33. BENISSEZ. – 34. ARBITRAL. – 35. URODELE (DEROULE, LOURDEE). – 36. NERVINES (INNERVES). – 37. ERSATZ. – 38. FENESTRE, ménage des fenêtres (FENETRES).

Michel Charlemagne et Michel Duguet

Mots croisés

nº 833



HORIZONTALEMENT

I. *Servaient Tartuffe. – II. Apporte* un peu de lumière. On ne le voyait plus. – III. Dans le frai. Adverbe. – IV. Avancerai hardiment. A voir ou à lire. – V. Vieux corps. Doublé, c'est *un lointain poète. Tourne à l'envers.* – VI. Ile. Pour cela les orchidées sont nécessaires. – VII. Pronom. Ils sont un peu pâlots. – VIII. Excitants. Cela arrive si on est à la peine, ou dans les plaisirs. Article. – IX. Elles ont ainsi plus de force. Va agrandir le trou. – X. Entièrement en surface. Saint. – XI. Forcément romantiques.

VERTICALEMENT

1. Ont bravé les mises en garde. – 2. Dégoutte. – 3. Tiennent le tout ensemble. Possessif. – 4. Fils de *Jacob. S'appuient sur les fondations.* – 5. Lac. Je le dis mal. – 6. Polis. Jeunes voyageurs. – 7. Celle-ci sera peut-être longue. Lui a-t-on demandé son avis ? – 8. Pronom. Plaît aux *yeux et au nez. – 9. Rivière. Ouvrent* sur l'espace. – 10. Foncent l'épée en avant. Brin de pétales. – 11. Passage. Il fut de la Grande Armée. – 12. C'est reparti pour lui.

SOLUTION DU Nº 832

Horizontalement

I. Conciliabule. – II. Aberrant. Six. – III. Cloués. Tanna. – IV. Hile. Stéréos. – V. Ego. Sorite. – VI. Mégot. Anisée. – VII. Inédits. CR. – VIII. Sas. Rut. Tira. – IX. Emmena. Sedan. – X. Réévalue. Est. – XI. Ensoleillées.

Verticalement

1. Cache-misère. – 2. Obligé. Amen. – 3. Néologismes. – 4. Crue. On. Evo. – *5. Ire. Sternal. – 6. Lasso.* Duale. – 7. In. Trait. Ui. – 8. Atteint. Sel. – 9. Artiste. – 10. Usnées. Idée. – 11. Lino. Ecrasé. – 12. Exaspérants.

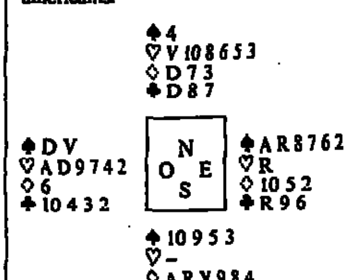
François Dorlet

Bridge

nº 1602

FAVORIS DES OLYMPIADES

Malgré leur méforme l'année dernière, au cours du championnat d'Europe de Menton, les champions olympiques français sont parmi les favoris du championnat du monde open d'Albuquerque. Voici une donne où, il y a deux ans, aux Olympiades de Salsomaggiore, les Français ont pris l'avantage sur les plus fameux champions américains.



Ann. : O. donn. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
Hamman	Levy	Wolff	Mouiel
passe	passe	1 ♠	2 ◊
2 ♡	passe	2 ♠	passe
passe	3 ◊	passe	4 ♣
passe	5 ◊	passe	passe...

Ouest a entamé la Dame de Pique et a contre-attaqué son singleton d'atout. Sud a pris le 10 de Carreau d'Est avec le Valet, puis il a coupé le 5 de Pique (Ouest fournissant le Valet). Alors il a joué le 3 de Cœur pour le Roi sec d'Est qu'il a coupé. Enfin, il a coupé le 9 de Pique avec la Dame de Carreau, et il a joué le 7 de Trèfle pour le 6 et le Valet qui a fait la levée. *Comment Mouiel, en Sud, a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse

Après avoir coupé deux Piques et fait le Valet de Trèfle, le déclarant a *battu atout et, quand* Est *a montré* qu'il avait trois Carreaux, Mouiel a joué à cartes ouvertes : sur le dernier atout, Est a été obligé de jeter son avant-dernier Pique pour garder le Roi de Trèfle second... *Le placement de main* a été alors automatique :

♡ V ♣ D 8
♠ 10 ♣ A 5 ♠ A ♣ R 9

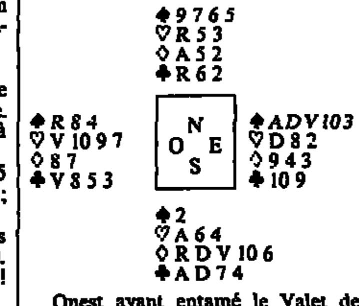
Sud a joué le 10 de Pique pour la défausse du Valet de Cœur, et Ouest, après avoir fait l'As de Pique, *a dû jouer le 9 de Trèfle* sous son Roi...

Le déclarant n'a donc concédé que deux Piques et il a marqué 600...

DONNES PRÉPARÉES

Dans tous les championnats, les donnes sont distribuées par ordinateur et aucune donne n'est donc « préparée », c'est-à-dire distribuée de façon qu'un coup technique particulier puisse être joué et réussi. Depuis une trentaine d'années, on a renoncé aux tournois *en donnes préparées, car ils sont* trop difficiles à mettre au point. Toutefois, aux Olympiades de Genève, il y a quatre ans, un remarquable championnat en *douze donnes préparées* avait été organisé, et le vainqueur avait été le fameux Garozzo.

Voici la donne présentée comme modèle dans les instructions délivrées aux participants.



Ouest ayant entamé le Valet de Cœur, *comment le déclarant doit-il jouer* pour gagner CINQ CARREAUX contre toute défense?

COURRIER DES LECTEURS

L'avenir d'un Roi sec (nº 1589).

« Les acrobaties du jeu de la carte auraient pu être évitées, écrit Louis Salaün, *si Nord avait appliqué le standard d'enchères françaises qui lui interdit la redemande de 2 SA avec un singleton. »*

La main de Nord était :
♠ 3 ♡ A 7 6 ◊ A R D 8 4 ♣ R D 6 2

Le début des annonces avait été :
N. : 1 Carreau ; S. : 1 Pique ; N. : ?

Salaün propose que Nord dise 2 Trèfles *(non forcing). Mais cette* main, qui vaut au moins 20 points s'il y a un « fit » à Cœur, Carreau ou Trèfle, n'est-elle pas trop belle ? Théoriquement, *aucune redemande n'est bonne* (ni 2 Trèfles, ni 2 SA, ni l'inversée forcing de 2 Cœurs), et dans un concours d'enchères 2 Trèfles n'aurait sans doute pas la majorité.

Ajoutons que le contrat de 3 SA proposé par Salaün n'est pas meilleur que 4 Piques quand on ignore que les Piques sont 5-1.

Précisons également que la redemande de 2 SA est possible avec un singleton dans la couleur du partenaire si c'est un gros honneur (même la Dame sèche).

Rappelons enfin que Sud avait :
♠ A D 9 8 6 2 ♡ D 10 ◊ 5 3 ♣ V 7 3

Philippe Brugnon

Dames

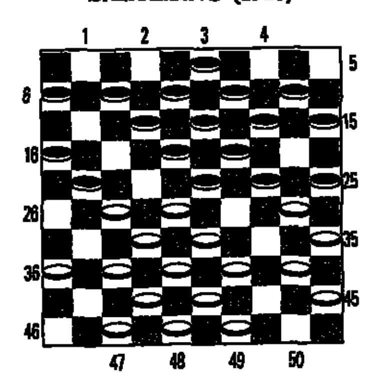
nº 490

LE COIN DU DÉBUTANT

Les grands classiques (schémas). Suite.

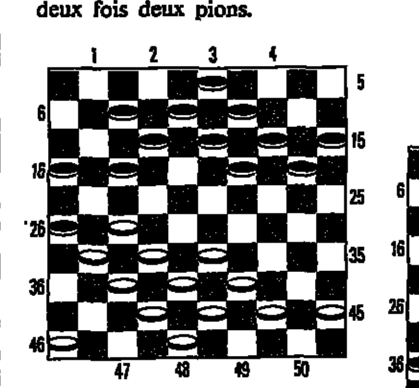
● **Coup de la galerie (ou du tunnel).** Dans la position ci-dessous, le pion blanc à 28, sur cette attaque des Noirs (20-25), procède à une triple avancée jusqu'à la case 11, comme dans un tunnel.

BARTELING (1920)



Les Blancs jouent et + 1 ou +. Solution : 28-22 ! (25×34) 40×20 (15×24) 22-17 (21-26) [sur tout autre coup B+1] 17-11 (6×17) 37-31 (26×28) 33×2, dame, +.

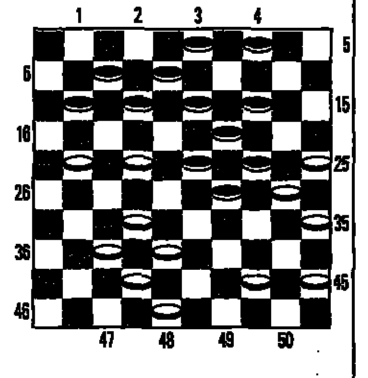
● **Coup du double-bis.** Les Blancs sacrifient consécutivement deux fois deux pions.



Les Blancs jouent et gagnent. Solution : 27-21 (16×36) 37-31 (26×28) 33×2, dame, +.

L'UNIVERS MAGIQUE

Coup de dame original exécuté avec les Noirs par le maître international Kaplan, en 1963, lors du match Karkhov-Kiev.



Les Noirs jouèrent et gagnèrent comme suit : (23-28) (32×34) (14-20) 25×23 (11-16) 30×19 (16×49) !, dame, +.

SOLUTION DU PROBLÈME nº 489

R. GUILLETON (1994)

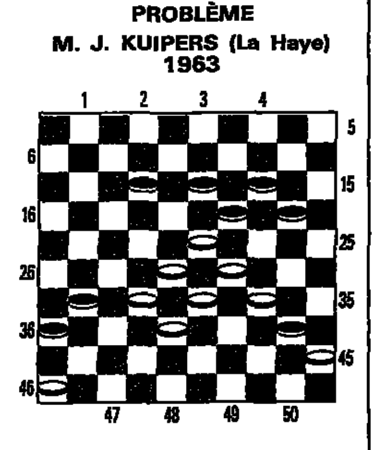
Blancs : pions à 21, 24, 25, 29, 30, 33, 39, 41, 42, 43, 47.

Noirs : pions à 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15, 18, 22, 32, 35, 36.

21-17 (12×21) 41-37 (32×41) 33-28 (22×44) 42-37 (41×32) 47-41 (36×47) 43-39 (44×33) 29×10 (47×20) 25×1 ! (35×24) 1×20 (15×24) 16×7 !, etc., +.

PROBLÈME

M. J. KUIPERS (La Haye) 1963



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

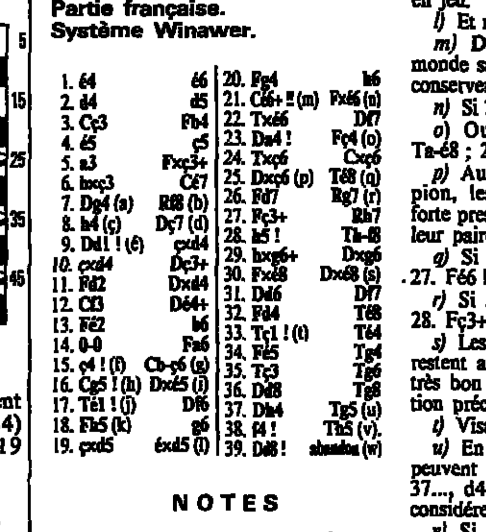
Jean Chaze

Echecs

nº 1606

TOURNOI DE HORGEN, septembre 1994

Blancs : G. Kasparov.
Noirs : P. Nikolic.
Partie française.
Système Winawer.



1. é4	é6	20. Fg4	h6
2. d4	d5	21. Cé6+ !! (m)	Fxé6 (n)
3. Cç3	Fb4	22. Txé6	Df7
4. é5	ç5	23. Da4 !	Fç4 (o)
5. a3	Fxç3+	24. Txç6	Cxç6
6. bxç3	Cé7	25. Dxç6 (p)	Té8 (q)
7. Dg4 (a)	Rf8 (b)	26. Fd7	Rg7 (r)
8. h4 (ç)	Dç7 (d)	27. Fç3+	Rh7
9. Dd1 ! (é)	çxd4	28. h5 !	Th-f8
10. çxd4	Dç3+	29. hxg6+	Dxg6
11. Fd2	Dxd4	30. Fxé8	Dxé8 (s)
12. Cf3	Dé4+	31. Dd6	Df7
13. Fé2	b6	32. Fd4	Té8
14. 0-0	Fa6	33. Tç1 ! (t)	Té4
15. ç4 ! (f)	Cb-ç6 (g)	34. Fé5	Tg4
16. Cg5 ! (h)	Dxé5 (i)	35. Tç3	Tg6
17. Té1 ! (j)	Df6	36. Dd8	Tg8
18. Fh5 (k)	g6	37. Dh4	Tg5 (u)
19. çxd5	éxd5 (l)	38. f4 !	Th5 (v).
		39. Dd8 !	abandon (w)

NOTES

a) Deux autres grandes variantes commencent par 7. Cf3 et par 7. a4.

b) 7..., 0-0 ; 7..., çxd4 et 7..., *Dç7* sont usuels. La défense du pion g7 par le R noir, une idée approfondie par Eingorn depuis 1988, est peu jouée pour des raisons de mode, alors qu'elle *donne souvent aux Noirs des positions* satisfaisantes. Nikolic y a souvent recours.

ç) 8. h4 ; 8. Cf3 et 8. a4 sont les réponses habituelles. Après 8..., b6 ; 9. *Cf3, Fa6 ; 10. Fd3, Fxd3 ; 11.* çxd3, Cd7 ; 12. Fa3, Rg7 ! ; 13. 0-0, h6 ; 14. a5, Rh7, les chances sont égales (Ivantchouk-Nikolic, Reykjavik, 1993).

d) La partie Hübner-Nikolic *(Munich, 1990)* donna lieu à d'obscures complications après 8..., Da5 ; 9. Fd2, Da4 ; 10. h5 (ou 10. Rd1, çxd4 ; 11. çxd4, Cb-ç6 avec égalité), Dxç2 ; 11. h6, gxh6 ; 12. Dh3, Ré8 ; 13. Dxh6, Cb-ç6.

é) Une idée surprenante qui implique quelques sacrifices de pions au profit du développement, et qui rappelle une conception analogue de Fis*cher contre Hook, à Siegen en 1970.* Même début. 6. bxç3, Da5 ; 7. Fd2, Da4 ; 8. Dg4, Rf8 ; 9. Dd1 !, b6 ; 10. h4, Cé7 ; 11. h5, h6 ; 12. Th4 !, Fa6 ; 13. Fxa6, Dxa6 ; 14. Tf4 !

f) Deuxième sacrifice de pion qui vise à ouvrir les lignes.

g) Si 15..., Fxç4 ; 16. Fxç4, dxç4 (ou 16..., Dxç4 ; 17. Tç1 et 18. Fb4) ; 17. Cg5, Dd5 (ou 17..., Dxh4 ? ; 18. *Df3) ; 18. Dh5* avec une forte *attaque.* Si 15..., dxç4 ; 16. Cg5, Dxé5 ; 17. Ff3 avec de nombreuses menaces.

h) Nouvelle offre de pions en é5 et en h4.

i) Si 16..., Dxh4 ; 17. çxd5, Fxé2 ; 18. Dxé2, Cxd5 (ou 18..., éxd5 ; 19. f4) ; 19. f4 et 20. Tç1.

j) Menace 18. Cxf7 ou 18. Fh5.

k) Toutes les forces des Blancs sont en jeu.

l) Et non 19..., Cxd5 ; 20. Da4.

m) Déchaîné, le champion du monde sacrifie maintenant un C pour conserver une dangereuse initiative.

n) Si 21..., Rg8 ; 22. Cç7.

o) Ou 23..., Fb7 ; 24. Ta-é1, Ta-é8 ; 25. h5 !

p) Au prix d'une qualité et d'un pion, les Blancs maintiennent une forte pression sur le R ennemi, grâce à leur paire de F.

q) Si 25..., Rg7 ; 26. Fç3+, Rh7 ; 27. Fé6 !, Dé7 ; 28. Té1.

r) Si 26..., Té2 ; 27. Dç8+, Rg7 ; 28. Fç3+.

s) Les Noirs ont rendu la qualité et restent avec un mauvais F contre un très bon F ennemi et un R en situation précaire.

t) Visant la troisième rangée.

u) En crise de temps, les Noirs ne peuvent trouver une défense sérieuse. 37..., d4, activant le F noir, était à considérer.

v) Si 38..., Tg6 ; 39. f5 !, Dxf5 (39..., Tg8 ; 40. Th3) ; 40. Dé7+, Rg8 ; 41. Dé8+, Rh7 ; 42. Dh8 mat.

w) La position des Noirs est sans espoir. Par exemple, 39..., d4 ; 40. Dh8+, Rg6 ; 41. Tg3+, Rf5 ; 42. Tg7 !

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1605

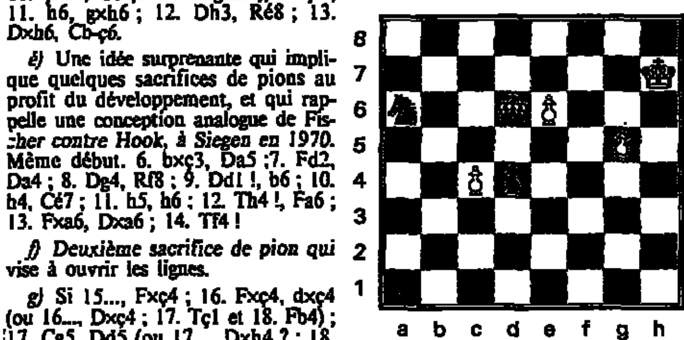
N. A. KOPAEV (1951)

(Blancs : Rç8, Fa1, Ca3, Pé3. Noirs : Rf7, Fç1, Pd7).

1. Cç2, Ré6 ; 2. é4, Ff4 ; 3. Fg7 !, d5 ; 4. Cd4+, Rd6 ; 5. é5+, Fxé5 ; 6. Ff8 mat.

ÉTUDE Nº 1606

E. M. IRIARTE (1956)



Blancs (4) : Rh7, Pç4, é6 et g5.
Noirs (3) : Rd6, Ca6, Pd4.
Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

ÉPOQUE

Conquérants des abysses

Tout sur l'homme qui voulait s'enfoncer sous la mer. Une exposition au Musée portuaire de Dunkerque.

Revêtus de leurs scaphandres, les deux hommes ont ouvert le sas qui les sépare de l'inconnu. De puissants projecteurs éclairent la scène filmée par des caméras. Les yeux rivés sur leurs écrans de contrôle et de télémesure, médecins et techniciens retiennent leur souffle. Avec des gestes qui paraissent hésitants, précautionneux à l'extrême, les deux explorateurs s'extraient de leur tourelle protectrice. Bras légèrement écartés, ils évoluent maintenant au ralenti, comme en apesanteur, tels des personnages de Folon, dans un univers hostile où l'homme ne s'était encore jamais aventuré. Cette scène rappelle étrangement l'aventure de Neil Armstrong et d'Eldwin Aldrin sortant d'Apollo XI pour effectuer les premiers pas de l'homme sur la Lune, le 21 juillet 1969. Onze années se sont écoulées. Cette autre aventure, baptisée Janus IV par la COMEX (Compagnie maritime d'expertise), se passe le 20 octobre 1980 au large de Cavalaire. Jacques Verpeaux et Gérard Vial sont les premiers hommes à évoluer en scaphandre à 501 mètres de profondeur...

Conquête de l'espace et conquête des abysses présentent d'étranges similitudes. Cosmonautes et plongeurs offshore utilisent des scaphandres dotés de systèmes de circulation d'eau, réfrigérant dans le premier cas et chauffant dans le second. L'atmosphère qu'ils doivent respirer est synthétique et leurs sorties, dans un milieu auquel le corps humain n'est pas naturellement adapté, n'ont été rendues possibles que par le travail d'équipes de chercheurs et d'ingénieurs. Pour revenir de la Lune, distante de quelque 350 000 kilomètres, les cosmonautes américains ont mis moins de quatre jours, mais sont ensuite restés vingt et un jours en quarantaine. Les plongeurs français ont dû respecter une phase de décompression de douze jours avant de ressortir à l'air libre.

Si l'homme a dû attendre la deuxième moitié du XXe siècle pour réussir, presque simultanément, ces deux conquêtes extrêmes, les tentatives d'explorer le milieu sous-marin sont pourtant très antérieures à celles de l'aventure spatiale. La découverte d'amoncellements de coquillages à proximité de certains villages préhistoriques laisse penser que, dès cette époque, l'homme plongeait sous l'eau pour y chercher sa nourriture. Beaucoup plus près de nous, des fresques peintes entre 2000 et 1500 ans avant J.-C. montrent que les Crétois pratiquaient la pêche des éponges et du murex, un mollusque dont ils tiraient la pourpre pour teindre les tuniques. L'apnée, qui leur permettait d'atteindre 10 à 20 mètres de profondeur, était alors la seule technique de plongée connue.

Les premiers textes évoquant l'utilisation d'accessoires pour prolonger le temps de plongée sont probablement ceux d'Aristote, au IVe siècle avant J.-C. Dans ses *Problèmes*, le philosophe grec, précepteur d'Alexandre le Grand, note que des plongeurs utilisent un tube qui leur permet de respirer avec la tête sous l'eau, *« de même que la nature a donné une trompe aux éléphants pour qu'ils en fassent un usage analogue »*. Il parle aussi des chaudrons que l'on enfonce à l'envers et verticalement dans l'eau afin qu'ils conservent une poche d'air. Au retour de son expédition en Inde, en 325 avant J.-C., Alexandre le Grand aurait expérimenté cette technique à l'occasion d'un campement sur les rives du golfe Persique. A son retour en surface, le grand chef de guerre, peut-être plus impressionné par ce milieu encore méconnu que par ses ennemis, avait décrit ces *« animaux étranges et d'une taille monstrueuse, tel ce poisson aux dents menaçantes qui, de la tête à la queue, avait mis un temps infini à défiler devant le tonneau »*.

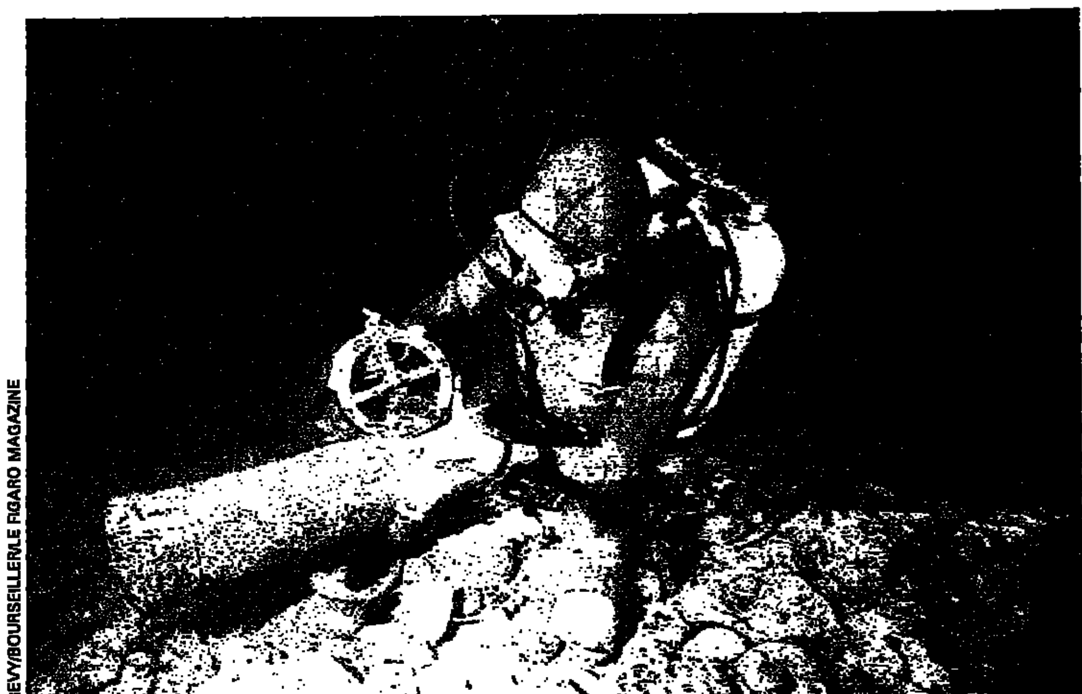
Plus pragmatique que son disciple, Aristote avait déjà décrit les malaises et les accidents dont étaient parfois victimes les plongeurs. La méconnaissance des phénomènes physiques et physiologiques explique peut-être que les trois techniques de plongée connues, l'apnée, la respiration par un tuyau relié à la surface ou grâce à une réserve d'air sous-marine, aient peu progressé au cours des deux millénaires suivants.

Il faut attendre Léonard de Vinci pour évoquer l'ébauche du scaphandre. Dans son *Codex Atlanticus*, publié en 1500, le plus prolifique des inventeurs de la Renaissance préconise un équipement composé d'une cagoule, de vêtements et de bottes en cuir, surmonté d'un casque de plongée hérissé de pointes métalliques pour *« éloigner les monstres marins »*. Des vessies de porc servent de réserve d'air ou de flotteurs, mais le plongeur est toujours relié à la surface par un tuyau souple maintenu en position haute par des flotteurs. Des sacs de sable servant de lest lui permettent de marcher sur le fond. Une gourde spéciale est prévue pour pouvoir uriner. Les mains du plongeur sont pourvues de palmes inspirées des pattes de la grenouille. Pas plus que les inventeurs précédents, Léonard de Vinci n'avait tenu compte de la pression de l'eau. Faute d'air pressurisé, les muscles respiratoires ne pouvaient remplir leur fonction au-delà d'1 ou 2 mètres de profondeur. Le plongeur aurait donc dû retenir son souffle en espérant ne pas périr noyé dans ses vêtements de *« bonne vache ointe »*.

Plus pratique, l'usage de la cloche à plongeur se généralise à partir du XVIe siècle pour la chasse aux trésors sur des épaves peu profondes. L'engin utilisé est, généralement, une cloche métallique ou un tonneau de bois ouvert en bas et lesté de plomb. L'autonomie du plongeur est écourtée par son dégagement de gaz carbonique dans la poche d'air. Grâce aux progrès de la science, le confort de l'utilisation des cloches de plongée sera considérablement amélioré au XVIIe siècle. Pascal édicte les premières lois sur la pression en 1648. Denis Papin améliore le concept de la cloche en créant, en 1689, une marmite géante alimentée en air par « des soufflets de forge de grande taille ». L'air comprimé peut faire baisser à volonté le niveau de l'eau. Si la cloche repose sur le fond et si la pression de l'air insufflé est égale à celle de l'eau à cette profondeur, les hommes peuvent même travailler au sec. A quelques modifications près, c'est le principe du caisson encore utilisé aujourd'hui dans les travaux sous-marins. Edmund Halley améliorera cette invention en permettant aux plongeurs de s'éloigner de la cloche en portant sur leur tête une petite cloche vitrée reliée à l'autre par un tuyau.

Si le terme de « scaphandre » est utilisé pour la première fois en 1775 par l'abbé de La Chapelle à propos d'une brassière de sauvetage qui empêche de s'enfoncer dans l'eau, le premier vrai scaphandre, baptisé « machine hydrostatergatique », a été mis au point en 1773 par le Parisien Fréminet. Le vêtement se compose d'un casque de cuivre percé d'un hublot et d'un habit de cuir relativement étanche. Deux tuyaux, pour l'air inspiré et pour le gaz carbonique expiré, relient le casque à un réservoir où l'air est pressurisé par un soufflet actionné par un ressort à spirale. Cette réserve, qui peut se tenir à la main, rend le plongeur autonome. Pour sa première démonstration, Fréminet reste trente-deux minutes dans la Seine par 5 mètres de fond, au niveau de l'île Saint-Louis.

Le scaphandre recevra plusieurs améliorations au XIXe siècle. L'Allemand Klinger le relie à une pompe manœuvrée en surface par quatre hommes. Pour sa première démonstration, le plongeur réussit à scier un tronc d'arbre immergé par 7 mètres de fond. Non sans difficulté. Lorsque la pompe lui envoyait de l'air en excès, son vêtement de cuir se gonflait et il remontait. Dans le cas contraire, il se plaquait sur sa peau et le blessait. Auguste Siebe résout en partie ce problème en 1837 par l'adjonction d'une soupape dans la partie supérieure du casque, commandée par le scaphandrier qui peut ainsi régler le volume d'air entourant son corps. L'année suivante, il propose un vêtement imperméable en caoutchouc et donne au scaphandre l'aspect qu'il conservera pendant les cent cinquante années suivantes. Les « pieds lourds », surnom donné à ces scaphandriers à cause de leurs chaussures lestées, seront de tous les grands travaux pour la construction des ponts, des ports, des jetées, des docks et permettront l'exploitation des éponges, du corail, des perles, jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur.


REVY/BOURSEILLER/LE FIGARO MAGAZINE

L'aventure des grands fonds et celle de l'espace ont d'étranges similitudes.

Un grand pas vers la plongée autonome est franchi en 1864 avec la mise au point par Benoît Rouquayrol et Auguste Denayrouse du « détendeur », permettant au plongeur d'être dispensé de son casque lourd et de disposer dans son dos d'une réserve de 30 litres d'air comprimé à 30 atmosphères. Les premières vraies règles de la respiration en atmosphère comprimée seront définies par le physiologiste Paul Bert. Dans un ouvrage paru en 1878, *la Pression barométrique*, il explique les effets toxiques de l'oxygène lorsqu'il est respiré à des pressions correspondant à une profondeur de 7 mètres (hyperoxie) et surtout la dissolution, en immersion, de l'azote de l'air dans le sang et les tissus du corps, qui entraîne les accidents lors de la remontée en surface. Grâce à un mélange d'oxygène et d'hélium qui remplace l'azote, les scaphandriers américains atteignent 100 mètres de profondeur en 1930, puis 126 mètres en 1937.

Alors que l'équipement des « pieds lourds » pèse quelque 80 kilos et nécessite la présence de sept personnes en surface, Yves Le Prieur met au point en 1926 un appareil respiratoire autonome composé d'un détendeur et d'une bouteille d'air comprimé qui lui permet de plonger et de nager comme un poisson, avec son maillot de bain, des lunettes sous-marines et des palmes. La plongée sort de son cadre strictement professionnel pour devenir une activité sportive que certains pratiquent déjà entre les deux guerres. Mais c'est la fin de la deuxième guerre mondiale qui mobilisera en France tous les plongeurs et scaphandriers pour dégager les trois mille cent quarante épaves qui encombrent les ports. Trois cent cinquante scaphandriers travailleront pendant plusieurs années pour sortir 1 769 000 tonnes de métal.

Dès les années 50 et 60, les premiers films du commandant Cousteau, *Par dix-huit mètres de fond*, *Epaves* et, surtout, *le Monde du silence* connaissent un immense succès populaire, comparable, en 1988, à celui du *Grand Bleu* de Luc Besson qui retrace la vie de Jacques Mayol, le maître de la plongée en apnée. Le développement après la guerre de nouvelles industries créera de nouveaux besoins en matière de plongée. Des sociétés se créent pour répondre à ces besoins. En 1952, la Sogetram dresse la topographie sous-marine du lac d'Issarlès pour EDF. Dans les années 60, elle introduit la télévision sous-marine pour mieux préparer les interventions et pouvoir suivre les travaux de la surface.

Pour préparer les séjours prolongés en profondeur, les scientifiques mettent au point la plongée dite « à saturation ». Introduit dans un caisson, le plongeur est soumis à la pression qu'il rencontrera lors de sa sortie sous-marine jusqu'à ce que les tissus de son corps aient absorbé le gaz inerte contenu dans le mélange respiratoire. Comme l'homme peut vivre en état de pressurisation pendant de longues durées, le plongeur pourra travailler plusieurs jours consécutifs sur un chantier sous-marin avec des périodes de repos dans le caisson. Il ne subira les paliers de décompression que pour son retour à l'air libre. A partir de 1965, l'exploitation des richesses pétrolières sous les océans fera souvent appel aux plongeurs et la COMEX, qui en emploie sept cent cinquante, et se taillera une belle réputation dans ce domaine.

A peine vient-il de vivre ses premières incursions dans les abysses, l'homme est aujourd'hui menacé par le robot. Comme les cosmonautes, dont l'activité a été mise en sommeil après la conquête de la Lune, pour confier à des sondes l'exploration de Mars ou de Vénus, les plongeurs cèdent de plus en plus souvent leur place aux ROV *(remote operated vehicle)*, plus rapides, moins onéreux et qui se moquent des risques de décompression sur les chantiers à grande profondeur. La respiration gazeuse ayant forcément une limite encore indéterminée, des chercheurs ont déjà expérimenté sur des volontaires l'injection d'une solution saline dans les poumons. Mais la conquête des abysses vaut-elle que l'homme joue les apprentis sorciers pour transformer le processus respiratoire et circulatoire de son corps ?

De notre envoyé spécial
Gérard Albouy

▶ « Plongeurs et scaphandriers : la grande aventure du travail sous la mer », une exposition qui se termine le 25 septembre au Musée portuaire de Dunkerque. Lire : *la Grande Aventure des hommes sous la mer*, de Claude Riffaut. Albin Michel (1988), 457 pages, 190 F.

MUSÉE PORTUAIRE

Griffes de dockers

Le premier musée portuaire de France a été ouvert à Dunkerque en 1992. Isabelle Roussel, secrétaire générale de l'ACMAPOR, association qui gère ce musée, évoque sa spécificité.

« Il existe en France de nombreux musées maritimes. Pourquoi avoir choisi de créer un musée portuaire ?

– L'initiative est venue des dockers, dont les techniques de travail ont été profondément transformées par l'apparition des conteneurs dans les années 30. Au début des années 80, ils ont rassemblé leurs outils traditionnels, devenus inutiles, dans le but de créer un musée spécifique à leur profession, mais ils ne constituaient qu'un maillon de la chaîne dans les activités portuaires. En 1982 est née l'Association pour la création d'une maison de la vie et des traditions portuaires (ACMAPOR), avec le soutien des collectivités locales. Nous avons commencé par des expositions temporaires en 1986. Le Musée portuaire a ouvert le 26 septembre 1992.

– Quel cheminement proposez-vous au visiteur pour montrer la diversité des activités portuaires ?

– Nous partons d'un grand tableau qui représente Dunkerque en 1900. C'est une époque charnière. L'activité industrielle s'est fortement développée dans le Nord et le Pas-de-Calais au milieu du XIXe siècle. L'afflux des produits coloniaux et l'essor de l'industrie textile dans l'agglomération Lille-Roubaix-Tourcoing avaient nécessité l'extension du port. Le tableau permet de situer les différentes activités : la construction navale avec les Chantiers de France, qui se sont installés à Dunkerque en 1900 ; le port de pêche et de commerce et les quais Freycinet avec les instruments de manutention. Nous évoquons tous les métiers du port sur 800 mètres carrés, d'exposition permanente.

– Comment rendez-vous compte de l'activité des Chantiers de France, qui ont dû fermer en 1987 ?

– Essentiellement par des dioramas en carton-pâte, des gravures et des maquettes. Les chantiers occupaient 110 000 mètres carrés, avec six cales de 200 mètres de long. Lorsqu'ils ont dû fermer à la suite du plan de restructuration de l'industrie navale en France, ils employaient encore directement trois mille personnes et avaient construit quelque trois cent vingt-cinq bateaux. Nous possédons les maquettes de quelques-uns de ceux qui ont fait date.

– Quelles pêches se pratiquaient à Dunkerque ?

– La « petite pêche » à la sole ou à la crevette en mer du Nord continue, mais Dunkerque a, surtout, été le premier port de pêche à la morue sous le Second Empire. Chaque année en février, trois mille pêcheurs embarquaient alors sur cent trente bateaux pour la « pêche à Islande » et ne revenaient que six mois plus tard. Cette pêche s'est pratiquée jusqu'en 1914. Dunkerque a aussi été le premier port baleinier. Les quakers de Nantucket, chassés d'Amérique pour leurs pratiques religieuses, s'étaient installés à Dunkerque à la demande de Louis XVI qui leur avait accordé le monopole de la pêche à ces gros cétacés de 1783 à 1793. L'huile de baleine était alors utilisée pour l'éclairage.

– Le Musée portuaire consacre une large place aux activités des dockers.

– Nous exposons surtout les outils ou les instruments de manutention qu'ils utilisaient autrefois pour le trafic du charbon et du minerai ou le déchargement des balles de coton pour l'industrie textile : les griffes employées pour sortir les balles des cales et les crocs, souvent personnalisés, qui permettaient aux dockers de les transporter à dos d'homme ou sur des « diables » (charrettes à bras) jusqu'aux entrepôts. Nous avons aussi la maquette de la première grue commerciale installée sur le port en 1786.

– Le musée rend un hommage particulier à Jean Bart...

– Jean Bart est encore omniprésent à Dunkerque. Il a sa place avec sa statue. Louis XIV avait fait de ce petit roturier flamand un vice-amiral de France. C'était un symbole de réussite sociale pour la population locale. Au XVIIe siècle, Dunkerque était la capitale de la « guerre de course ». Les « lettres de marque » du souverain autorisaient alors les pêcheurs locaux à armer leurs bateaux pour attaquer les navires de commerce ennemis en temps de guerre. Mais ces corsaires devenaient des pirates s'ils continuaient leurs activités après la fin de la guerre et étaient alors passibles de la peine de mort.

– Le musée évoque des activités en récession ou qui ont disparu. Nostalgie ?

– Nous ne voulons surtout pas donner cette impression car nous nous appuyons sur une réalité bien vivante. Dunkerque est le troisième port de France et, depuis les années 60, le premier port industriel, grâce à la sidérurgie. Le public peut accéder librement à la plupart des quais. Nous projetons de proposer des circuits avec des repères et des panneaux d'explications sur les différentes activités du port. Nous comptons également développer notre « musée à flot ». Nous disposons déjà de quelques bateaux appartenant à la ville et classés monuments historiques : le *Duchesse-Anne*, un trois-mâts d'origine allemande qui a servi de navire-école jusqu'en 1960 et a pu être restauré grâce à une association ; le *Dyck* et le *Sandettie*, des bateaux-feux qui signalaient la présence des bancs de sable en Manche, et la *Guilde*, une péniche de 1929. Nous espérons acquérir d'autres bateaux de servitude portuaire comme un remorqueur, un bateau-pilote, un baliseur, voire une drague ou un cargo. »

G. A.

▶ Musée portuaire de Dunkerque, 9, quai de la Citadelle. Tél : 28-63-33-39. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Visites commentées sur rendez-vous pour les groupes. Droits d'entrée : 20 F (tarifs réduits à 10 F).

